Le Monde

Terres d'Autriche
Un cahier de 12 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15952 – 7 F | SAMEDI 11 MAI 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Hassan II obtient de M. Chirac la grâce partielle d'Omar Raddad

LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, a décidé d'accorder une grâce partielle à Omar Raddad. Sur les dix-huit ans de réclusion criminelle qui ont été infligés en 1994 au jardinier marocain, déclaré coupable du meurtre de Ghislaine Marchal, quatre ans et huit mois vont faire l'objet de la grâce présidentielle. Le décret devrait être signé dans les jours à venir. Cette mesure de clémence est une bonne manière faite au roi du Maroc, Hassan II, qui vient d'achever une visite officielle en France. Le souverain chérifien s'était ému à plusieurs reprises du sort réservé au jardinier marocain. La grâce partielle accordée par Jacques Chirac devrait permettre à Omar Raddad de demander une libération conditionnelle dans deux ans. Il est incarcéré depuis 1991.

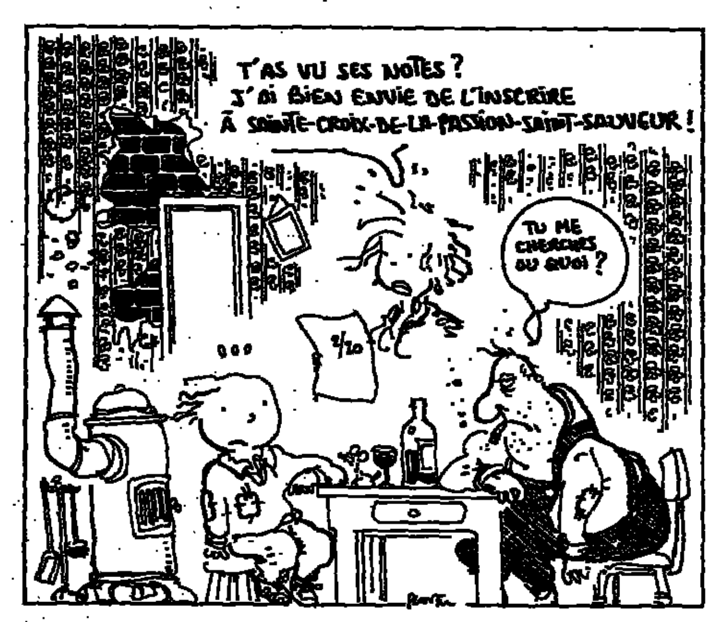
Lire page 32

L'enseignement privé critique la « léthargie » du gouvernement

L'Unapel plaide pour une « stratégie de reconquête »

À *QUELQUES JOURS* d'une rencontre nationale à Rouen de l'Union nationale des assocations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel), son président, Philippe Toussaint, s'inquiète *« de l'état de léthargie »* du gouvernement et du ministre de l'éducation nationale à propos de l'enseignement privé. Il souligne que, plus de deux ans après l'échec de la révision de la loi Falloux et un an après l'élection de Jacques Chirac, la situation n'a guère évolué sur le dossier des cotisations de retraite et de la prise en charge des mesures de sécurité.

Alors que l'enseignement privé tente ainsi de définir *« une stratégie de reconquête »*, une nouvelle étude de l'Insee éclaire le choix des familles entre le public et le privé. Si la carte scolaire a été assouplie sur la moitié du territoire, un tiers seulement d'entre elles, essentiellement dans les milieux favorisés, exerceraient leur capacité à choisir l'école de leurs enfants. Ces *« minorités agissantes »* font jeu égal entre le public et le privé. Mais l'étude de l'Insee va à l'encontre d'une idée reçue en affirmant que le choix de l'école privée est largement guidé par la conviction religieuse, plutôt que par la recherche d'un substitut aux défaillances du public.



Lire pages 8 et 13

Alcatel Alsthom favori pour le rachat de Thomson

Bonn s'irrite des projets français dans l'armement

LA RESTRUCTURATION de l'industrie de défense devrait franchir une étape décisive, la semaine du 13 mai, avec les déclarations de candidatures à la privatisation de Thomson. Deux entreprises sont en lice, Alcatel Alsthom et Lagardère Groupe, mais la première est donnée favorite par les experts. Le géant des télécommunications a pour lui sa surface financière et la logique industrielle. Une décision en sa faveur, qui interviendra en fin d'année, pourrait avoir des conséquences en chaîne sur de nombreux groupes français et européens. Alcatel devrait redéfinir sa stratégie en se concentrant sur le multimédia et en se dégageant partiellement de GEC-Alsthom (énergie et transports), filiale qui pourrait être rapprochée du constructeur nucléaire Framatome. La négociation engagée avec les pouvoirs publics à ce sujet dépend notamment du choix fait par l'Etat de rester ou non actionnaire de cette entreprise. L'activité de défense de Thomson-CSF pourrait faire l'objet d'un rapprochement avec GEC (Grande-Bretagne). La restructuration franco-française de la défense inquiète les Allemands. Le président Chirac devait rencontrer le chancelier Kohl vendredi 10 mai dans la soirée à Bonn, afin de le rassurer et de lui rappeler le *« respect des engagements pris »* en matière de coopération militaire franco-allemande. Les industriels outre-Rhin et les dirigeants de Bonn craignent que Paris ne cherche à assurer une suprématie industrielle française en Europe.

Cette visite du président français intervient dans un contexte difficile. Une véritable crise de confiance s'est installée au niveau des ministères de la défense des deux pays. Le ministre de la défense allemand, Volker Rühe, reproche à Paris de faire cavalier seul en choisissant de réduire les effectifs de son armée à l'abri d'une Allemagne dont il estime qu'elle est en train de devenir le *« facteur central de la défense européenne sur le continent »*.

Lire pages 4 et 15

■ Changement de majorité en Inde

Battu aux législatives, Narasimha Rao va devoir abandonner son poste de premier ministre. Les résultats des élections rendent problématique sa succession. p. 2 et notre éditorial p. 14

■ M. De Klerk rompt avec M. Mandela

En Afrique du Sud, le retrait du Parti national du gouvernement d'union nationale inquiète les milieux d'affaires. p. 3

■ François Mitterrand quinze ans après

Les socialistes célèbrent à Château-Chinon l'anniversaire de la première élection de François Mitterrand à la tête de l'Etat. p. 6

■ Islamistes algériens : un réseau démantelé

Un réseau de soutien aux islamistes algériens a été démantelé en région parisienne. Trente-cinq personnes ont été placées en garde à vue vendredi 10 mai. p. 9

■ La planète du télétravail

Le travail à distance conquiert de nouveaux adeptes. p. 12

■ Un entretien avec Eric Raoult

Le ministre délégué à la ville et à l'intégration estime qu'avec les zones franches le gouvernement ne promet pas *« l'Eldorado »* mais qu'il lance *« une bouée de sauvetage »*. p. 10

Un diplomate suisse dans les rets d'une belle espionne roumaine

BERNE
de notre correspondant

C'est la méchante aventure d'un ambassadeur helvétique bon teint, aussi candide qu'imprudent, tombé par amour ou maladresse dans les rets d'une belle journaliste-espionne. En évoquant un « risque pour la sécurité du pays », la Suisse annonçait, le 19 avril, le rappel de son représentant en Roumanie, relevé de ses fonctions avec effet immédiat. Au département des affaires étrangères à Berne, le mutisme est de rigueur. D'autant plus, a-t-on fait savoir lundi 6 mai, que l'ancien ambassadeur à Bucarest, Jean-Pierre Vettovaglia, a déjà subi plusieurs interrogatoires et qu'il est trop tôt pour se prononcer définitivement sur son cas.

Dans un rapport, la police fédérale assurait que Floriana Jucan, la prétendue journaliste de vingt et un ans avec laquelle l'ambassadeur de Suisse entretenait une liaison, était en fait membre du Service d'informations roumain (SRI) et que le diplomate s'était fait piéger. Persistant à affirmer l'authenticité de cette histoire d'amour, M. Vettovaglia ne cesse de répéter qu'il n'aurait subi ni pression ni chantage pour livrer des renseignements sensibles aux Roumains. Pas toujours vérifiables, la plupart des informations sur cette affaire émanent de l'hebdomadaire satirique roumain *Academia Catavencu*. Le journal avait attaché le grelot, en mars, dans un article illustré d'une photographie montrant la jeune femme, tout sourire, au côté du diplomate lors d'un cocktail à Bucarest. Selon l'hebdomadaire, la journaliste aurait été chargée par ses patrons du SRI, successeur de la sinistre Securitate, de la surveillance rapprochée de l'ambassadeur de Suisse.

Baptisée « Guillaume Tell », l'opération aurait été destinée à recueillir des renseignements sur de prétendus fonds secrets que Ceaucescu, l'ancien dictateur, aurait déposés dans des banques helvétiques ou encore sur les faits et gestes de l'ex-roi Michel de Roumanie, exilé près de Genève. L'hebdomadaire satirique présente également Floriana Jucan comme une confidente privilégiée du président Ion Iliescu. Elle serait une familière d'autres dirigeants roumains, ce qui lui aurait permis de plastronner en compagnie de quelques personnalités étrangères de passage à Bucarest : une photo, publiée dans le même journal, la représente en compagnie de Shimon Pérès et de Yasser Arafat. Le cliché date de 1994 et aurait été pris lors d'un colloque organisé à Bucarest par le Forum économique de Crans-Montana, dont Jean-Pierre Vettovaglia avait été l'un des animateurs. L'ex-ambassadeur de Suisse était bien en cour auprès du président Ion Iliescu, qui se vantait de le tutoyer, tout comme il était bien introduit dans le cercle restreint des nouveaux riches roumains.

S'étonnera-t-on, dès lors, que ses amis de Bucarest aient volé à son secours ? Ainsi le gouvernement roumain a-t-il tenu à rendre un hommage appuyé au *« professionnalisme »* et à la *« compétence »* de l'ambassadeur de Suisse, tandis que le SRI démentait vigoureusement tout lien avec Floriana Jucan. Niant farouchement être une espionne et protestant de l'ardeur de son amour pour le diplomate, elle envisage même d'écrire un livre pour le défendre en mentionnant toutefois, au passage, d'autres rencontres avec révélations croustillantes à l'appui.

Jean-Claude Buhrer

Les deux versions du massacre de Cana

APRÈS UNE JOURNÉE de consultations à huis clos, jeudi 9 mai, le Conseil de sécurité de l'ONU est resté divisé sur la suite à donner au rapport du secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, relatif au massacre de Cana, au Liban sud, par l'artillerie israélienne le 18 avril. Tout en n'en excluant pas totalement la possibilité, le rapport jugeait peu probable que le bombardement du camp de l'ONU à Cana – qui a fait 102 morts – ait été le résultat d'erreurs techniques ou de procédure. Israël a *« catégoriquement »* rejeté ce rapport, qualifié d'*« inexact, partial et trompeur »*. Nous publions de larges extraits de la réponse israélienne et du rapport rédigé par le général néerlandais Frank Van Kappen.

Lire page 3

Les paradoxes de la croissance aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondante

Frère d'un président devenu, dans l'inconscient collectif américain, le symbole d'une époque heureuse et révolue, le sénateur Ted Kennedy a trouvé une expression pour caractériser son époque à lui : les Etats-Unis vivent aujourd'hui, dit-il, une *« dépression tranquille »*. A lire la presse américaine, on pourrait presque le croire.

Toute la presse ? Les « unes » sont parfois trompeuses. Le lecteur qui pousse la curiosité jusqu'aux suppléments « affaires » y trouve des statistiques à faire pâlir d'envie nos gouvernements européens. Un taux de chômage proche du plein emploi, tombé à 5,4 %, avec la création de 8,4 millions d'emplois en quatre ans. Un taux d'inflation stabilisé à 2,7 %. Une croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) de 2,8 %. L'un des taux les plus bas du déficit budgétaire par rapport au PIB dans le monde occidental. L'indice de la confiance des consommateurs en hausse. Les marges bénéficiaires des entreprises en hausse. Des gains de productivité spectaculaires. *« Je ne comprends pas*, s'énerve un chef d'entreprise lors d'un débat sur *« l'anxiété économique »* organisé par un groupe d'experts de Washington. *On me parle d'anxiété, mais les consommateurs n'ont pas le comportement de gens inquiets : ils achètent des voitures et des biens d'équipement. Les économistes disent tout et son contraire. »*

C'est le paradoxe de cette croissance américaine, dont la reprise s'est amorcée il y a bientôt cinq ans : les chiffres sont bons, très bons, mais le cœur n'y est pas. Pour 67 % des Américains, selon un sondage publié par *Business Week* en mars 1996, le *« rêve américain »* de mobilité sociale, égalité des chances et liberté individuelle est devenu plus difficile à réaliser depuis dix ans. Accusée de sacrifier la main-d'œuvre sur l'autel de la productivité et du profit par vagues de *« dégraissages »*, l'entreprise a mauvaise presse et, en termes d'image par les temps qui courent, mieux vaut être gardien de prison que PDG : les présidents de grands groupes aux salaires de stars se font traiter de *« tueurs »* en couverture de *Newsweek*.

Sylvie Kauffmann

Lire la suite page 14

Le président est bon vivant

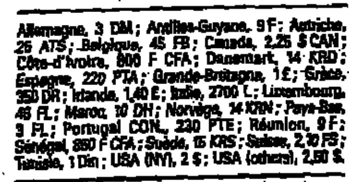


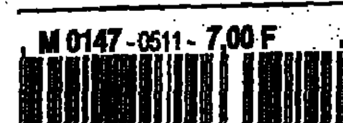
FRANCIS FORD COPPOLA

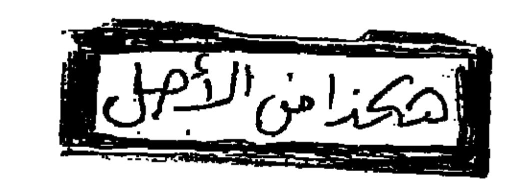
CANNES 96. Pour lui, le *cinéma*, c'est *« la vie »*. Fils de musicien, né à Detroit mais new-yorkais de toujours, Francis Coppola, cinquante-sept ans, est un maître consacré. Scénariste, producteur et réalisateur, distingué à deux reprises à Cannes, il y revient cette année en président du jury. Entretien avec un bon vivant, propriétaire de vignes réputées en Californie.

Lire page 24

International	2	Aujourd'hui	20
France	6	Jeux	22
Société	8	Agenda	23
Carnet	11	Abonnements	23
Horizons	12	Météorologie	23
Entreprises	15	Culture	24
Finances/marchés	18	Radio-Télévision	31


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 26 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0511 - 7,00 F



ÉLECTIONS Le Parti du Congrès, au vu des résultats provisoires des élections législatives, a subi un échec humiliant, marqué par une spectaculaire montée en puissance du parti de la droite hindoue, le Parti du peuple indien (BJP), et qui devait être sanctionné, vendredi 10 mai, par la démission du premier ministre sortant, Narasimha Rao. L'absence de majorité absolue risque de conduire à d'âpres marchandages dans la perspective de la formation du nouveau gouvernement. ● BANGALORE, dans le sud du pays, centre de montage de satellites et haut-lieu de l'informatique de pointe, témoigne des performances technologiques d'une nation dont le tiers de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. ● LES NATIONALISTES HINDOUS ont inscrit dans leur programme l'engagement de faire de l'Inde une puissance nucléaire, ce que n'avait jamais osé faire, jusqu'alors, aucune formation politique, préférant cultiver l'ambiguïté.

L'alliance de centre-gauche aspire à former le prochain gouvernement indien

L'échec du Parti du Congrès au scrutin législatif, marqué par la montée en puissance des nationalistes hindous, devait être sanctionné, vendredi 10 mai, par la démission du premier ministre, Narasimha Rao

NEW DELHI
de notre correspondant

Jamais, depuis le démembrement des Indes britanniques, le Parti du Congrès n'avait essuyé une défaite aussi cuisante : alors que les résultats définitifs n'étaient pas encore connus, vendredi 10 mai, en fin de matinée, la formation du premier ministre indien Narasimha Rao était en train de perdre la moitié des sièges qu'elle avait réussi à gagner, il y a cinq ans, lors du dernier scrutin. Pour le parti des Nehru-Gandhi – mais c'est la première fois dans l'histoire du pays qu'un membre de la famille ne participe pas à une élection générale – c'est un échec humiliant, dont le chef du gouvernement et « patron » du parti a été prompt à endosser la responsabilité : la télévision nationale a annoncé que M. Rao présenterait, ce vendredi, sa démission.

Le fait que ce premier ministre réputé pour sa lenteur à décider ait choisi de se retirer avant même l'annonce des résultats définitifs donne une idée de l'ampleur de la déroute. Même si le parti qui a dirigé le pays pendant quarante-quatre des quarante-neuf années d'indépendance a déjà perdu des élections, en 1977 et en 1989. Le camouflet est donc cinglant pour M. Rao, qui, comme a fini par l'avouer le porte-parole du Parti du Congrès, Vithal Gadgil, s'est révélé être *« un bon premier ministre mais un mauvais chef de parti »*. Il a ajouté : *« Je pense que nous devrions rester dans l'opposition. »*

MONTÉE DE LA DROITE HINDOUE

L'autre fait tout aussi marquant de ce onzième scrutin de l'Inde indépendante est la spectaculaire montée en puissance du parti de la droite hindoue, le Parti du peuple indien (BJP). Cette formation, qui était déjà la plus grande formation de l'opposition au Lok Sabha (Chambre basse), confirme les succès qu'elle n'a cessé d'engranger cette dernière décennie : les nationalistes, dont la représentation n'excédait pas deux élus en 1989, vont devenir la force la plus importante à l'Assemblée.

Cependant, cette formation n'a pu dégager une majorité absolue, et son étroite marge de manœuvre politique ne lui permet pas de trouver facilement des alliés dans la perspective, inévitable, d'un gouvernement de coalition. Le chef du BJP, L. K. Advani, a bien sûr déclaré que son parti entendait prendre les rênes du pouvoir, tout en admettant que *« le mandat n'est pas aussi net que nous l'avions souhaité »*.

Autre leçon à tirer de ce scrutin : la percée de la *« troisième force »* – expression qui désigne ici les formations de centre gauche et les communistes. Cette mouvance, qui groupe des centristes, des communistes et des chefs de basses castes, est, selon les résultats connus, en passe de réaliser un meilleur score que le Parti du Congrès. En conséquence, les chefs du NF-LF (Front national, Front de gauche) ont déjà annoncé qu'ils proposeraient de former le prochain cabinet. L'ex-premier ministre, V. P. Singh, « tombeur » de Rajiv Gandhi lors du scrutin de 1989, peut ainsi prétendre de nouveau à la direction du gouvernement, mais il jouera plus probablement les « faiseurs de roi » – rôle auquel peut aussi prétendre le *chief minister* (premier ministre) de l'Etat du Bengale occidental, le marxiste Jyoti Basu, âgé de quatre-vingt-trois ans et au pouvoir depuis 1977, qui se donne depuis un moment des airs de capitaliste de gauche.

« Tout les partis sont dans un mouchoir de poche », a remarqué le ministre des affaires étrangères Pranab Mukherjee. Ce scrutin confirme en effet la fragmentation du paysage politique national : aucun parti ne disposera de la majorité au Parlement – une donnée qui reflète bien la nouvelle donne d'un pays où castes et communautés ont voté en bloc pour des formations susceptibles de défendre leurs intérêts. *Ainsi le Parti du* Congrès a perdu le vote des musulmans, des intouchables et des hautes castes ; « socialistes » et communistes doivent leur succès à l'adhésion des fidèles du Prophète ainsi que des basses castes et, globalement, des déçus du Parti du Congrès ; quant au BJP, il a récupéré les hautes castes.

MARCHANDAGE

Un vaste marchandage à l'indienne est déjà en train de s'organiser, et plusieurs hypothèses sont envisageables pour le prochain gouvernement. Les questions se bousculent. Le Parti du Congrès va-t-il de nouveau éclater ? M. Rao va-t-il, contre toute logique, négocier une alliance contre nature avec ses rivaux du BJP ? La gauche réussira-t-elle à mettre tout le monde d'accord en s'associant avec les « rebelles » ou autres « dissidents » d'un Parti du Congrès en pleine déconfiture ?

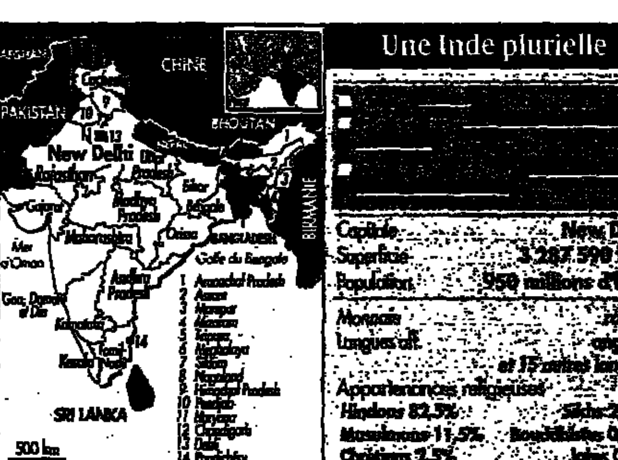
Dans ce dernier cas de figure, qui ne manque pas de consistance, le prochain premier ministre pourrait tout aussi bien être l'actuel vice-président de l'Union, K. R. Narayanan, un intellectuel de caste intouchable, ou bien Laloo Prasad Yadav, le truculent *chief minister* de l'important et tumultueux Etat du Bihar, ou encore Madhavrao Scindia, l'ancien maharadjah de l'ex-principauté de Gwalior... Dans ce scénario, Sonia – la veuve, d'origine italienne, de Rajiv Gandhi, l'ancien premier ministre assassiné en 1991 –, *« héritière »* de la dynastie, pourrait jouer un rôle non négligeable.

Le machiavélisme bien connu de M. Rao ne devrait, cette fois, ne lui être d'aucun secours pour opérer un rétablissement de dernière minute. *« M. Rao a brillamment négocié le virage de la libéralisation économique, réussi à assurer une stabilité politique durable et à régler la question de l'insurrection sikh au Pendjab. Tout cela ne lui a pas évité d'être sévèrement sanctionné par les électeurs »*, résume un diplomate occidental. Le paradoxe n'est qu'apparent : ce brahmane polyglotte et cultivé de soixante-quatorze ans s'était imposé comme le successeur de la famille Gandhi, mais il a totalement échoué à gérer les affaires du Parti du Congrès.

Sa *« victoire »*, le BJP, qui devient le plus grand parti, la doit d'abord aux erreurs et aux échecs du Parti du Congrès. Mais elle est aussi symbolique du glissement nationaliste d'un pays hindou à 80 %, où beaucoup ont perdu confiance dans la laïcité prônée par le pandit Nehru, sa fille Indira et son petit-fils Rajiv ; aux yeux de nombre d'Indiens de haute caste, le *« sécularisme nehruvien »* n'a fait que renforcer les droits de la minorité musulmane – un peu plus de 105 des 950 millions d'Indiens –, tout en négligeant les intérêts de la majorité. Le BJP n'a cependant rien d'une formation théocratique, la religion hindoue symbolisant surtout, à ses yeux, *« les racines* [culturelles] *millénaires de l'Inde »*, comme l'explique A. B. Vajpayee, candidat-désigné du parti au poste de premier ministre.

Mais en dépit des déclarations modérées des chefs du BJP – tous affirment, en substance, que les musulmans sont aussi indiens que les autres –, il est clair que la percée de ce parti marque un tournant dans l'histoire du pays : il faut compter maintenant avec ce « revivalisme » hindou qui entend prendre sa revanche sur six cents ans de « règne » musulman et un siècle et demi d'occupation britannique, et imposer le concept d'une nation hindoue (*hindu rashtra*) où les minorités devraient passer sous les fourches caudines du plus grand nombre.

Bruno Philip



■ Economie (1995)

PNB	289 milliards de dollars	Taux d'inflation	9 %
PNB/habitant	320 dollars	Dette extérieure	99 milliards de dollars

Source : Atlaséco du monde, Etat du monde 1995, Banque mondiale

Déroute à Madras pour une ex-actrice

Des élections ont aussi eu lieu dans cinq des vingt-cinq Etats de la fédération indienne : l'Uttar Pradesh, le Bengale occidental, l'Orissan, le Tamil Nadu et le Kerala. Dans ce dernier Etat, le Parti communiste devrait retrouver le pouvoir, qu'il a déjà exercé dans le passé. Les communistes devraient également être reconduits à la tête du Bengale occidental, qu'ils dirigent depuis près de deux décennies. Au Tamil Nadu, la consultation a tourné à la déroute pour l'ex-vedette de cinéma Jayalalitha, quarante-huit ans, au pouvoir depuis 1991. Le parti du Congrès, qui s'était allié au parti du *chief minister*, sort tout aussi étrillé du scrutin. Adepte du culte de la personnalité et de méthodes de gouvernement musclées, Jayalalitha n'a pas été, elle-même, réélue. Sa formation, l'AIADMK, à connotation régionaliste, pourrait ne conserver que 2 des 234 sièges d'une Assemblée qu'elle dominait totalement. L'alliance passée par M. Rao avec Mme Jayalalitha, avait été rejetée par une partie des cadres locaux du parti du Congrès, ce qui avait provoqué une scission, et la démission du ministre fédéral du commerce, M. P. Chindambaram, l'un des architectes de la libéralisation économique menée par M. Rao.

Bangalore, place forte de la technologie de pointe

BANGALORE
de notre envoyé spécial

L'Inde hésite souvent entre le pire et le meilleur, la misère et la richesse, l'ignorance et le savoir. Mais l'Occident a tendance à se souvenir du pire et à négliger le meilleur. Exemple : plus de la moitié des Indiens sont toujours analphabètes, mais leurs ancêtres des temps védiques auraient inventé le concept du zéro et deux prix Nobel attribués au physicien C. V. Raman en 1930 et à l'astrophysicien Subrahmanyan Chandrasekhar en 1983 sont venus récompenser le haut niveau scientifique des chercheurs de la plus grande des démocraties.

Près d'un tiers des 940 millions d'Indiens vivent au-dessous du seuil de pauvreté, mais ce pays qui sera, dans une vingtaine d'années, la nation la plus peuplée de la planète construit ses satellites, dispose de ses propres missiles, sans doute de bombes atomiques, et possède des grandes universités ou des centres de recherches qui n'ont rien à envier au monde occidental. Qui sait que l'Agence spatiale indienne (ISRO) a, le 20 mars, envoyé – pour la deuxième fois – un satellite de télédétection dans l'espace ? Le lancement réussi fait par la fusée indienne PSLV vient de permettre à l'Inde de consolider sa place dans le club fermé des pays possesseurs de leurs propres lanceurs.

Les Indiens continuent leurs recherches pour mettre au point une fusée plus puissante, la GSLV, qui, dotée d'une combustion cryogénique, pourrait, d'ici deux ans, lancer un satellite de communications beaucoup plus lourd. *« En termes de capacité satellitaire, nous sommes à l'égal de ce que vous pouvez trouver en Occident*, remarque le directeur d'ISRO, le docteur Kasturirangam. *Mais nous avons été aidés, notamment par les Français. Nous possédons en tout cas un très haut niveau de sophistication, et nous sommes en avance sur tout le monde pour ce qui concerne la télédétection. »*

Le centre de montage des satellites, situé dans le sud du pays, à Bangalore, devenue la capitale de la haute technologie indienne, a déjà impressionné plus d'un spécialiste étranger de la recherche spatiale. *Ici, dans des salles gigantesques*, d'une propreté méticuleuse, des ingénieurs en blouse blanche s'affairent à assembler les derniers-nés des satellites dont on a, auparavant, testé les résistances et les possibilités dans des « chambres de simulation » qui recréent les conditions de chaleur, de vide et de pesanteur rencontrées dans l'espace.

> « Nous faisons des choses que beaucoup de gens ne nous auraient jamais crus capables de faire »

Mais Bangalore est avant tout le chef-lieu de la « Silicon Valley » indienne, une place forte de l'informatique de pointe qui attire de plus en plus d'étrangers, telle la compagnie aérienne Swissair, qui y a transféré tout son système de traitement de données. Quelque deux cents entreprises sont implantées dans cette ville au climat *relativement clément. Cinq mille* informaticiens y travaillent, et les revenus générés par l'exportation de programmes software auraient frôlé, en 1993, la centaine de millions de dollars.

« En Inde, nous faisons des choses que beaucoup de gens ne nous auraient jamais crus capables de faire », résume M. Balakrishna, responsable du secteur informatique de l'Institut indien des sciences (IIS), la plus vieille université de recherches, créée, à la fin du siècle dernier, par l'un des fondateurs du groupe Tata. Dans une vaste salle réfrigérée qui abrite le « supercomputer » reliant entre eux les départements de biologie, de chimie, de mécanique et d'électricité, M. Balakrishna note fièrement : *« Je ne dis pas qu'il n'y a pas l'équivalent au monde d'un tel appareillage, mais nous sommes sans doute parmi les meilleurs. Nous avons ici des ordinateurs, indiens et étrangers, permettant de faire sept milliards de calculs par seconde... »*

Véritable CNRS à l'indienne dans le domaine des sciences exactes, l'IIS est aussi une université où des étudiants en doctorat publient, chaque année, quelque 1 200 thèses. Pépinière de talents formés en Inde ou aux Etats-Unis qui, comme le remarque avec satisfaction le directeur, M. Padmanaban, *« sont revenus, pour moitié, au pays et n'ont heureusement pas choisi de rester aux Etats-Unis »*.

Ce brahmane tamoul à l'auguste barbe blanche porte cependant un jugement sévère sur les autorités de son pays, en matière de politique scientifique : *« Je pense que le gouvernement n'a jamais vraiment pris au sérieux la science. Les budgets ont diminué et des fonds ont été gelés car les politiques et les industriels ne s'intéressent qu'aux résultats immédiats de la recherche et pas à ce que celle-ci pourrait apporter au pays en termes d'autosuffisance. Mais il est vrai que nous ne sommes plus au temps des Nehru-Gandhi, qui, eux, étaient vraiment attachés au progrès scientifique. »*

En dépit des succès spectaculaires de cette Inde qui gagne, il serait surprenant que le prochain gouvernement ait les moyens de modifier les orientations de cette politique. Même si cette Inde-là, presque inconnue du grand public étranger, reste et demeurera une réalité.

B. P.

Les tentations de puissance nucléaire du géant de l'Asie du Sud

QU'ILS ACCÈDENT au pouvoir ou qu'ils restent dans l'opposition, les nationalistes hindous disposent désormais d'une force de frappe parlementaire qui aura d'évidentes incidences sur les options diplomatiques et militaires de l'Inde. La rhétorique antipakistanaise d'un BJP dopé par l'épreuve des urnes risque fort, en effet, d'envenimer des relations entre New Delhi et Islamabad déjà très dégradées. Au-delà, va se poser avec une acuité nouvelle la question des choix nucléaires de ce géant de l'Asie du Sud.

Sur ce chapitre, le Parti nationaliste a au moins le mérite de la franchise : il a solennellement inscrit dans sa charte l'engagement de faire de l'Inde une puissance nucléaire déclarée. Aucun autre parti n'a jamais osé franchir un tel pas. Depuis l'explosion atomique « pacifique » de 1974 dans le désert du Rajasthan, tous les gouvernements ont cultivé l'ambiguïté en matière nucléaire. Le statut officiel conféré à l'Inde est donc resté celui d'un « pays du seuil », à l'instar du Pakistan et d'Israël.

C'est dire que la percée électorale d'un nationalisme hindou pro-nucléaire n'est pas une bonne nouvelle pour les capitales occidentales favorables à une conclusion, avant la fin de l'année, du traité d'interdiction globale des essais (CTBT).

ANIMATRICE DU « GROUPE DES 21 »

Car ce contexte de surenchère intérieure risque de conforter, voire de durcir, une attitude de New Delhi déjà très rigide au sein de la conférence du désarmement de Genève. Alors qu'elle s'était faite, depuis quarante ans, le champion d'un tel traité, l'Inde a en effet brutalement changé de position depuis la fin de 1995.

Animatrice aux côtés du Mexique, de l'Indonésie ou de l'Iran du « groupe des 21 », elle pose désormais des conditions difficilement acceptables pour les cinq puissances nucléaires. D'une part, elle exige que l'interdiction des essais soit liée à un désarmement nucléaire général planifié selon un calendrier contraignant, seul moyen à ses yeux d'en finir avec « l'apartheid » nucléaire qui divise le monde entre ceux qui ont la bombe et ceux qui ne l'ont pas. D'autre part, elle demande que l'interdiction frappe autant les explosions nucléaires que les expériences en laboratoire.

Ces exigences, qui font craindre aux Etats-Unis un échec des négociations en cours, témoignent d'une anxiété nouvelle des autorités de New Delhi. Deux événements survenus en 1995 peuvent l'expliquer. Le premier a été la prorogation indéfinie, à New York, du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), dont le caractère *« discriminatoire »* a toujours été dénoncé par l'Inde. Le second a été le vote par le Sénat américain de l'« amendement Brown », qui autorise l'administration américaine à reprendre des livraisons militaires à Islamabad.

COURSE AUX ARMEMENTS

Celles-ci avaient été suspendues, depuis 1990, en raison des soupçons qui pesaient sur le programme nucléaire pakistanais. Le gouvernement de Benazir Bhutto ne récupérera certes pas les vingt-huit F-16 achetés aux Etats-Unis, mais il pourra prendre possession de trois PC Orion, vingt-huit missiles Harpon, trois cent soixante missiles sol-air et des pièces détachées pour les F-16. New Delhi a protesté contre une telle reprise de contacts militaires, avertissant qu'elle aboutirait à *« relancer la course aux armements en Asie du Sud »*.

Le vote de cet *« amendement Brown »* a sonné comme la fin des illusions en Inde, où l'on avait un peu hâtivement conclu que l'après-guerre froide – notamment la fin de l'occupation soviétique de l'Afghanistan – démonétiserait l'intérêt stratégique du Pakistan aux yeux de Washington. Le réchauffement des relations indo-américaines, au début des années 90, avait pu le laisser penser. Les stratèges de New Delhi réalisent maintenant que l'offensive de charme de Mme Bhutto, qui s'était efforcée de convaincre M. Clinton que son pays était un *« pays musulman modéré »*, idéalement placé pour contrer les poussées fondamentalistes dans la région, a porté ses fruits.

Dans un tel contexte de désillusion à l'endroit de Washington mais aussi de crainte diffuse de la montée en puissance de la Chine – à l'influence grandissante dans la Birmanie voisine –, le nationalisme nucléaire peut aisément gagner du terrain en Inde. Selon un sondage réalisé par le magazine *India Today*, en décembre 1995, 62 % des Indiens approuvent le choix de la bombe. Fort de ses nouvelles troupes au Parlement, le BJP dispose désormais d'un porte-voix à l'écho amplifié pour relayer le message...

Frédéric Bobin

Le Conseil de sécurité divisé sur les suites à donner au rapport de l'ONU sur le massacre de Cana

Les pays arabes veulent une condamnation claire d'Israël

Paris a jugé que le rapport du secrétaire général des Nations unies sur le massacre de Cana *« est tout à fait légitime »*. Mais il faut aussi *« tenir compte de tous les éléments d'information qui pourront être fournis »* à ce sujet, a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay. Commentant pour la première fois le massacre de Cana depuis la publication du rapport de l'ONU, M. Clinton a estimé qu'il s'agissait d'une *« erreur »*.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

La condamnation d'Israël ou rien : *face aux hésitations du* Conseil de sécurité sur les suites à donner au rapport accablant du *secrétaire général* de l'ONU sur le massacre de Cana, le groupe arabe s'en tient à cette position de principe. Une journée de négociations à huis clos s'est achevée, tard dans la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 mai, sans accord. Les Arabes exigent la *« condamnation d'Israël »*, les Américains ne consentent qu'à *« déplorer la tragédie »* et les Européens, qui tentent de rapprocher les deux parties, ont proposé la condamnation de l'attaque sans mention directe de l'Etat juif.

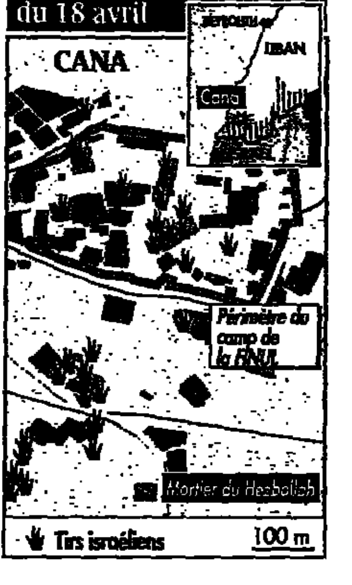
Aucune version n'a été retenue, et le rapport de l'ONU risque d'être « enterré » au Conseil de sécurité. Selon des diplomates européens, l'Egypte aurait accusé les Occidentaux de *« conspiration du silence »*. Le Liban, encouragé par la Syrie, a opté pour une position « maximaliste » en exigeant, en fin de journée, non seulement la condamnation d'Israël, mais une compensation, et la mention de la résolution 425 de 1978, qui demande le retrait de Tsahal de son territoire ; le texte de compromis proposé par les quatre Européens membres du Conseil a été rejeté par les deux parties.

L'autre débat concernait le rapport du conseiller militaire de l'ONU, le général Frank van Kappen, *qui réfute la thèse israélienne* de l'erreur de tirs à Cana et s'interroge sur l'avenir de la Force intérimaire de l'ONU au Liban (Finul).

Déployés au Liban sud depuis 1978, les quelque 5 000 « casques bleus » ont une triple mission : surveiller le retrait d'Israël du Liban sud, maintenir la paix et aider le Liban à rétablir son autorité. Bien qu'ils n'aient pas rempli leur mandat, toutes les parties intéressées, à savoir le Liban, Israël, les Etats-Unis et le Conseil de sécurité dans son ensemble, souhaitent leur maintien et entendent renouveler leur mandat, à la fin de juillet.

Lors d'une réunion de presse, jeudi 9 mai, un responsable de haut rang de l'ONU a admis que le mandat de la Finul était *« ambitieux »* au-delà du possible. Mais, a-t-il affirmé, en l'absence de coopération des belligérants, les « casques bleus » ont pu réduire la violence. *« Sinon, Israël nous aurait demandé de partir »*, a-t-il commenté. Bien que l'ONU n'ait pas le droit d'empêcher *« les actes de résistance contre les forces d'occupation »* (israéliennes), elle l'a fait *« jour après jour, année après année »* pour protéger les civils libanais, et les Israéliens le savent, a ajouté ce diplomate.

« Comment voulez-vous que l'on refuse l'accès [aux camps de l'ONU] *à des hommes sans arme ?*, s'est-il par ailleurs interrogé. *S'il y a danger, nous referons la même chose : les portes de l'ONU seront de nouveau ouvertes aux civils sans arme. »* Il a démenti énergiquement les *« rumeurs »* selon lesquelles la Finul avait *« l'habitude »* d'accorder refuge aux militants du Mouvement pro-chiite Hezbollah, dont *« deux ou trois »*, selon lui, *« semblent »* s'être réfugiés à l'intérieur du camp de l'ONU, le 18 avril, à Cana.



Ce même diplomate a néanmoins admis que si les relations entre la Finul et l'Etat juif devaient se détériorer, *« Israël peut* [lui] *rendre la vie impossible »*. Il n'en a pas moins fait remarquer que malgré ses *« gesticulations »*, l'Etat juif n'a toujours pas demandé le retrait des « casques bleus ».

Afsané Bassir Pour

« L'abominable horreur »

L'éditorial publié en Israël, jeudi 9 mai, dans *Haaretz*, le journal de la gauche laïque et modérée, illustre, pour la première fois, le malaise ressenti, depuis le 18 avril, par une minorité d'Israéliens. *« Nous avons tué 179 personnes, en avril, au Liban. Bon nombre étaient des femmes, des enfants et des vieillards (...). Nous ne les avons pas tuées dans une soudaine bouffée d'extrémisme messianique ou de ferveur nationaliste. Nous les avons tuées incidemment. Facilement, sans verser une larme, sans établir de commission d'enquête, sans remplir nos rues de manifestations de protestation. ». « Nous pensions avec une certitude absolue,* ajoute *Haaretz, qu'à l'heure actuelle, avec la Maison Blanche, le Sénat américain et le* New York Times *dans notre poche, la vie des autres ne comptait pas autant que la nôtre (...). Parce que nous n'avons pas dénoncé le crime, parce que cette fois nous avons essayé de nier l'abominable horreur, le massacre de Cana fait désormais partie de notre biographie. Comme Sabra et Chatila. » – (Corresp.)*

Jérusalem rejette « catégoriquement les résultats » des experts onusiens

DANS UN COMMUNIQUÉ officiel, Israël a contesté, jeudi 9 mai, le rapport de l'ONU sur le bombardement, le 18 avril, d'une base de l'ONU à Cana, au sud du Liban.


VERBATIM

« Israël rejette catégoriquement les résultats du rapport (...) Israël, qui regrette profondément la perte de vies humaines à Cana, a mené une enquête approfondie sur cet incident tragique qui a été causé d'abord et avant tout par les tirs de roquettes Katioucha et de mortiers par le Hezbollah, à partir d'un point situé tout près de la position de l'ONU (...) La position de l'ONU a été touchée par l'artillerie en raison d'un ajustement incorrect des tirs, qui était dû à des données erronées (...) Il est difficile de comprendre que le rapport ne condamne pas le Hezbollah [qui] a cyniquement utilisé des civils comme boucliers pour ses combattants. Le rapport ne contient pas non plus de condamnation de l'utilisation par le Hezbollah de zones contiguës ou très proches des positions onusiennes pour lancer des attaques contre Israël. »

Dans son rapport, le général Frank van Kappen, conseiller militaire du secrétaire général de l'ONU, constatait que la version israélienne des faits était contredite par l'enquête.

« La version israélienne des faits

»Tôt dans l'après-midi du 18 avril, une patrouille israélienne a été prise sous des tirs en provenance de Cana. (...) Le radar israélien a identifié deux cibles à Cana, d'où étaient partis les tirs. La première était située à 200 mètres environ au sud-ouest du camp des Nations unies, la deuxième à quelque 350 mètres au sud-est de ce camp. L'information a été envoyée automatiquement au commandement de la région nord et à un bataillon d'artillerie posté à la frontière israélo-libanaise (...) L'une [des cibles] était située à une distance de 200 à 300 mètres de la position des Nations unies à Cana. L'officier commandant [le bataillon] a demandé des instructions au commandement de la région nord, qui (...) a donné l'autorisation de tirer. Cette décision n'a pas été prise à la légère ; des officiers d'un certain rang ont été impliqués.

»(...) La première cible a été visée par une batterie qui a fait feu de ses quatre canons. Trente-huit obus (...) ont été tirés, dont deux tiers environ de fusées percutantes, et un tiers de fusées de proximité. (Les fusées de proximité explosent en l'air au-dessus de la cible) (...)Les deux types de fusées ont été employés dans le désordre (...) Malheureusement, quelques salves ont dépassé la cible et touché le camp des Nations unies.

»L'officier commandant le bataillon d'artillerie n'a pas fourni d'explication satisfaisante quant au grand nombre d'obus tombés à quelque 200 mètres au nord de la cible visée (...) Mes interlocuteurs israéliens ont déclaré qu'il n'y avait ni avion, ni hélicoptère, ni véhicule télé-opéré (RPV) au-dessus de Cana, avant, durant et après le bombardement.

»Ce qui s'est passé avant le bombardement

»(...) Le 18 avril, les combattants *du Hezbollah ont tiré deux ou trois* roquettes d'un lieu situé à 350 mètres au sud-est du camp des Nations unies (...), *quatre ou cinq* roquettes d'un lieu situé à 600 mètres au sud-est du camp. Près de quinze minutes avant le bombardement, ils ont tiré entre cinq et huit roquettes de mortier de 120 millimètres (...) Selon des témoins, (...) les personnels de la Finul n'ont rien fait pour enlever [le mortier]. (Le 15 avril, un Fidjien avait été blessé par balle à la poitrine alors qu'il tentait d'empêcher les combattants du Hezbollah de tirer des roquettes.)

»Le camp des Nations unies à Cana avait accueilli un grand nombre de Libanais qui cherchaient à s'abriter des bombardements israéliens (...) Le 18 avril, jour du bombardement, leur nombre était estimé à bien plus de 800 (...) A un moment donné (il n'est pas tout à fait clair si c'était avant ou après le bombardement), deux ou trois combattants du Hezbollah sont entrés dans le camp (...) où se trouvaient leurs familles.

»Inspection de la zone des impacts

»Trente-six impacts ont été découverts dans la zone de Cana. Des fragments d'obus de 155 millimètres ont été trouvés partout dans le camp des Nations unies (...) La première concentration d'impacts était centrée à une centaine de mètres au sud du camp des Nations unies (...) En tout, dix-sept obus (...) ont atterri au sud du camp (...) La seconde concentration d'impacts était centrée au milieu du camp (...) Treize projectiles ont explosé à l'intérieur du camp ou juste au-dessus et quatre à proximité immédiate.

»Aucun impact n'a été trouvé sur la seconde cible identifiée par les forces israéliennes (...) alors que la preuve est établie que des roquettes ont été tirées [par le Hezbollah] à partir d'un site proche. (...) Plusieurs témoins ont affirmé qu'ils ont vu un RPV au-dessus de Cana, avant, durant et après le bombardement. Deux hélicoptères ont été vus à deux kilomètres au sud-est du camp durant le bombardement et un autre à proximité après la fin du bombardement. La présence d'un hélicoptère et d'un RPV a été filmée sur cassette-vidéo au cours de la dernière partie du bombardement (...)

Résultats

»– La répartition des impacts à Cana montre deux concentrations distinctes dont la moyenne des impacts est distante de quelque 140 mètres.

»– (...) Au cours du bombardement, il y a eu un déplacement perceptible des tirs du site du mortier vers le camp des Nations unies.

»– Contrairement aux démentis répétés, deux hélicoptères israéliens et un RPV étaient présents dans la zone de Cana au moment du bombardement.

»Alors que la possibilité ne peut en être totalement écartée, il est peu probable que le bombardement du camp de l'ONU ait été le résultat de grossières erreurs techniques et/ou de procédure. »

Fin du gouvernement d'union nationale en Afrique du Sud

M. De Klerk entre dans l'opposition

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'Afrique du Sud est entrée dans une nouvelle ère politique, jeudi 9 mai, avec le retrait du Parti national (NP) de Frederik De Klerk du gouvernement d'union nationale présidé par Nelson Mandela. Ce départ – qui prendra effet le 30 juin – met fin à la période de transition ouverte par les premières élections multiraciales d'avril 1994. Dans le cadre des négociations avec le pouvoir blanc, avant ce scrutin – M. De Klerk étant alors chef de l'Etat –, le Congrès national africain (ANC) avait accepté de partager le pouvoir avec les formations minoritaires en leur assurant des postes au sein du gouvernement, proportionnellement aux suffrages obtenus par chacune. Cette règle, garantie par la Constitution intérimaire jusqu'en 1999, avait permis à l'Inkhata, le parti à dominante zouloue de Mangosuthu Buthelezi, d'obtenir trois ministères. Le NP, au pouvoir au temps de l'apartheid, s'était vu attribuer six portefeuilles, et un des deux postes de vice-président qu'occupait M. De Klerk.

La nouvelle Constitution, adoptée le 8 mai par le Parlement, n'a pas prolongé l'existence du gouvernement d'union nationale au-delà de 1999, comme le demandait le NP. L'ANC n'a pas voulu céder, estimant que la règle de l'exercice du pouvoir par le parti majoritaire devait prévaloir à partir des élections générales prévues à cette date. L'ANC s'est aussi montré intransigeant sur certaines dispositions de la Constitution qui menaçaient les intérêts de la minorité blanche.

Cette intransigeance a convaincu M. De Klerk de la nécessité de quitter le gouvernement comme le demandait, depuis plusieurs mois déjà, une fraction du NP. L'ancien président a, semble-t-il, estimé que son parti avait plus à perdre qu'à gagner en restant dans un gouvernement au sein duquel il était condamné à cautionner des décisions qui allaient à l'encontre des intérêts de son électorat. *« Nous avions le sentiment, depuis un certain temps,* a-t-il déclaré, *que notre influence au sein du gouvernement d'union nationale ne cessait de décliner. L'ANC agissait de plus en plus comme s'il ne voulait plus d'un gouvernement multipartite. »*

Deux ans après son accession au pouvoir, l'ANC, il est vrai, apparaît moins enclin que par le passé à faire des concessions au parti de la minorité blanche. Tout en prenant en compte les craintes de celle-ci, l'ANC a clairement choisi de donner désormais la priorité aux attentes de la population noire. Dans ce contexte, la position des ministres du NP devenait de plus en plus intenable et le rôle de M. De Klerk se réduisait progressivement à un aval de décisions qu'il ne pouvait ouvertement critiquer.

RECONQUÊTE

A l'approche des élections municipales dans son bastion du Cap – prévues le 29 mai – et dans la perspective plus lointaine des élections générales de 1999, le NP a donc choisi de passer dans l'opposition. M. De Klerk donne ainsi satisfaction à l'aile dure de son parti, qui militait dans ce sens depuis longtemps. Il cherche aussi à reconquérir une fraction de l'électorat blanc, déçue par sa collaboration avec le pouvoir noir. Lors de la première partie des élections municipales, le 1er novembre 1995, le NP a perdu près de deux points par rapport au scrutin de 1994, au bénéfice essentiellement du parti plus conservateur du général Constand Viljoen, le Front de la liberté.

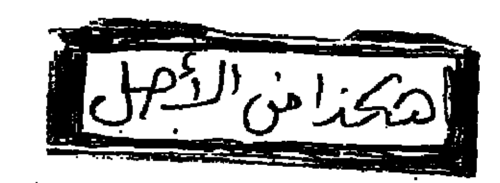
Toute la difficulté va consister à concilier cet objectif de reconquête des voix blanches avec la nécessité, à long terme, de mordre sur l'électorat noir. Le NP ne peut guère espérer dépasser 20 % des suffrages – son plafond depuis 1994 – avec le seul soutien des Blancs. M. De Klerk a entrepris de restructurer le NP afin d'élargir sa base électorale. Mais il va devoir modérer l'ardeur des « durs » à l'égard du pouvoir noir, d'autant plus que le parti doit aussi tenir compte de l'appréhension des milieux d'affaires et des investisseurs étrangers, inquiets de voir le « consensus » sud-africain *« prendre fin »*. C'est sans doute pourquoi M. De Klerk a affirmé que sa formation s'en tiendrait à une opposition *« dynamique mais responsable »*.

M. De Klerk a précisé avoir précipité la décision afin de ne pas laisser les milieux financiers dans l'incertitude. Auparavant, la seule évocation d'une telle décision avait déjà provoqué une chute de la Bourse de Johannesburg et de la monnaie sud-africaine. Le rand s'est redressé, jeudi, mais l'indice du marché boursier a, lui, continué de baisser. Le passage du NP dans l'opposition constitue une normalisation de la vie politique, s'est portant efforcé d'expliquer M. De Klerk. De son côté, M. Mandela a tenu à affirmer que la politique économique de rigueur, menée jusqu'à maintenant – et particulièrement défendue par le NP –, ne serait pas remise en cause par le départ de celui-ci. Mais les milieux d'affaires semblent penser que la nouvelle situation n'est pas sans danger pour la stabilité du pays.

Frédéric Chambon

Le mécontentement des Afrikaners

Un nombre croissant de Blancs reprochent au Parti national (NP) de ne pas s'être opposé à la remise en cause de plus en plus marquée des intérêts acquis au temps de l'apartheid. La politique de « rattrapage » racial dans l'emploi est une des premières causes de ce mécontentement. Elle a coûté à de nombreux Blancs des postes qui leur étaient réservés sous le régime de ségrégation raciale. L'arrivée massive d'élèves noirs dans les écoles réservées auparavant aux Blancs a été mal acceptée. Le NP n'a pas obtenu la garantie de l'existence des écoles afrikaners dans la nouvelle Constitution. La réduction de l'usage de l'afrikaans à la télévision est un autre symbole d'une volonté de revanche de la majorité noire, aux yeux d'une partie de la population blanche. Le début des travaux de la commission chargée d'examiner les crimes de l'apartheid a renforcé ce sentiment.



MM. Chirac et Kohl tentent de remettre sur les rails la coopération en matière de défense

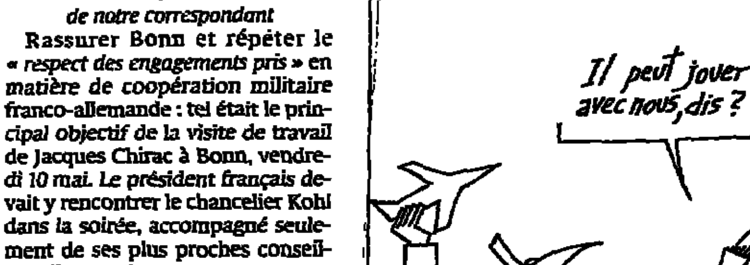
Paris veut rassurer les autorités militaires allemandes

Jacques Chirac était attendu vendredi 10 mai à Bonn pour rencontrer le chancelier Kohl. Les projets de réforme militaire annoncés à Paris ont suscité des appréhensions en Allemagne et le chef de l'Etat souhaitait rassurer ses interlocuteurs. François Léotard avait lui aussi effectué, le 9 mai, une visite à Bonn. Il s'y est entretenu à la chancellerie d'une relance des relations entre l'UDF et la CDU-CSU.

BONN
de notre correspondant

Rassurer Bonn et répéter le *« respect des engagements pris »* en *matière de coopération militaire* franco-allemande : tel était le principal *objectif* de la *visite* de travail de Jacques Chirac à Bonn, vendredi *10 mai. Le président français* devait y rencontrer le chancelier Kohl dans la soirée, accompagné seulement de ses plus proches conseillers diplomatiques.

Les dirigeants allemands ont été surpris par l'ampleur des projets de réforme de la défense française, qui prévoient la professionalisation de l'armée et une forte réduction du budget de l'armement. Ils ont été mécontents de ne pas en avoir été suffisamment informés. Le président a donc souhaité donner au chancelier des assurances sur *« la finalité européenne de toutes les réformes engagées »* avant la présentation en conseil des ministres de la loi de programmation militaire 1997-2002.



Une véritable crise de confiance s'est installée entre les ministères de la défense des deux pays. Le ministre de la défense, Volker Rühe, reproche à Paris de faire cavalier seul, de vouloir réduire les effectifs de son armée en s'abritant derrière une Allemagne dont il estime qu'elle est en train de devenir le *« facteur central de la défense européenne sur le continent »*. Bonn craint que certains programmes militaires franco-allemands, surtout pour ce qui concerne les hélicoptères (Tigre et NH90, combat et transport de troupes), ne survivent pas aux coupes envisagées à Paris. Les industriels allemands de l'armement viennent à ce propos de lancer publiquement un avertissement à leurs partenaires français (*Le Monde* du 4 mai). Le message de M. Chirac au chancelier Kohl devait être le suivant : les restructurations industrielles françaises interviennent avec un certain retard sur les restructurations allemandes mises en œuvre tout au long des années 80, et elles seront mises au service d'une approche favorable aux *« regroupements européens »*, et donc franco-allemands.

On est apparemment prêt à entendre cet argumentation du côté du ministère allemand de la défense, où l'on dit que le processus de *« privatisation »* de l'industrie française *« facilitera la coopération franco-allemande en matière d'armement »*. Mais M. Rühe est lui-même fortement menacé de devoir renoncer à des crédits importants en raison du nouveau programme de rigueur annoncé par le chancelier. Or il veut tout faire pour éviter de porter la responsabilité de nouvelles pertes d'emplois en Allemagne. Il entend donc faire pression sur Paris, laissant entendre, en privé, que Bonn pourrait remettre en cause le programme de coopération commune en matière de satellites d'observation militaire.

La professionnalisation de l'armée française gêne aussi beaucoup les Allemands qui tiennent à la conscription (malgré le nombre croissant d'objecteurs de conscience). *« Avec une capacité de mobilisation de 700 000 hommes, la Bundeswehr demeure le pilier essentiel de la défense collective européenne dans le cadre de l'OTAN »*, disait M. Rühe lors d'un discours prononcé le 30 avril à Washington. Le souci des Allemands est de tout faire pour que les Etats-Unis maintiennent une présence militaire durable en Europe. De là découle leur souhait de maintenir eux-même une importante capacité de mobilisation propre. *« Pourquoi les Américains voudraient-ils rester en Europe si nous ne faisons pas tout pour assurer notre propre défense ? »*, entend-on dire dans l'entourage du ministre. On manifeste en outre peu d'enthousiasme à Bonn pour le concept de « projection des forces » chère au président Chirac, qui est interprétée comme la manifestation gaulliste d'une nouvelle volonté d'*« autonomie stratégique »* à l'abri de la Bundeswehr.

M. Chirac devrait expliquer au chancelier Kohl qu'il n'a pas de *« dessein diabolique »* et qu'il ne cherche pas à *« pousser les Américains dehors »*. A l'approche de la réunion de l'OTAN du 3 juin à Berlin, Français et Allemands ont rapproché leurs positions sur la réforme des structures de l'OTAN. La France a accepté de faire des compromis. Son retour dans les structures de l'OTAN suscite cependant des craintes dans la hiérarchie militaire allemande, qui redoute de perdre des postes de commandement et une position privilégiée au sein de l'Alliance. Elle constate avec dépit que le dialogue politico-militaire franco-américain ne passera plus forcément par l'Allemagne.

Lucas Delattre

M. Léotard propose un « partenariat » à la CDU-CSU

François Léotard a symboliquement choisi l'Allemagne pour étrenner, jeudi 9 mai, ses nouveaux habits de président de l'UDF. Soucieux de redonner un peu de lustre européen à une UDF absente de ce débat ces derniers mois, le maire de Fréjus a plaidé, auprès de ses interlocuteurs de la CDU-CSU, pour un *« partenariat »* entre les deux familles politiques. M. Léotard, qui a eu un entretien d'une heure avec M. Kohl, a d'autre part rappelé à ses hôtes son hostilité à *la suppression pure et simple de la conscription en France*. Il a surtout mis en cause le caractère unilatéral de l'annonce de la réforme de l'armée par M. Chirac. A la veille de la venue du président de la République à Bonn, il a estimé que *« le dossier de la conscription est un dossier européen, qui devrait être précédé d'intenses concertations »*. *« J'estime légitime le souci du gouvernement allemand de maintenir la conscription. Il est bon que le chancelier le dise au président de la République »*, a ajouté M. Léotard à l'issue de son entretien avec M. Kohl.



La France lance une « campagne nationale » sur l'Europe

A L'OCCASION de la Journée de l'Europe, le premier ministre français, Alain Juppé, a annoncé jeudi 9 mai à la Sorbonne le lancement d'un *« dialogue national »* consacré aux perspectives de la construction européenne. La responsabilité de cette campagne a été confiée à Michel Barnier (RPR), ministre délégué aux affaires européennes, qui, avec Hervé de Charette (UDF-PPDF), ministre des affaires étrangères, représente la France à la Conférence intergouvernementale (CIG) où se négocie la réforme des institutions de l'Union européenne.

Devant quelques centaines de lycéens et d'étudiants venus de toute la France, Alain Juppé a défendu le choix européen de son gouvernement. *« L'Union européenne peut être encore une nouvelle frontière, une part de rêve pour les jeunes Européens »*, a-t-il affirmé. Il a souhaité que tous les membres du gouvernement apportent leur concours à cette campagne, qui sera officiellement lancée à Strasbourg en octobre. Les collectivités locales y seront étroitement associées, notamment au niveau des régions.

La journée du 9 mai a été célébrée d'une manière très inégale en Europe. A Bruxelles, Jean-Louis Bourlanges (UDF,PPE) a interpellé le président du Parlement européen, qui avait organisé le même jour un important vote sur le service public postal, empêchant les élus européens de prendre part aux manifestations. Celles-ci ont été surtout nombreuses en France et en Belgique. L'ancien premier ministre socialiste Michel Rocard, lui aussi député européen, s'est félicité, lors d'un colloque à la Sorbonne, du consensus entre l'actuelle majorité et le Parti socialiste sur la construction européenne. Devant un public particulièrement vivant, les membres du gouvernement et les anciens ministres socialistes – dont Edith Cresson, commissaire européenne, et Elisabeth Guigou – ont tous plaidé pour une Europe défendant ses valeurs propres, notamment son modèle social.

H. de B.

L'ex-démocrate-chrétien Nicola Mancino élu président du Sénat italien

ROME
de notre correspondante

La treizième législature italienne a fait, jeudi 9 mai, sa rentrée parlementaire. Près de la moitié des sénateurs et des députés sont de nouveaux élus et les austères palais Madama et Montecitorio, respectivement siège du Sénat et siège de la Chambre des députés, ont pris l'aspect fugitif d'un préau d'école. La « récréation » a été de courte durée, juste le temps pour les élus féminins de constater qu'elles étaient un tiers de moins qu'à la précédente législature (soit 88 aujourd'hui, pour 127 il y a deux ans). Et tout de suite, avec le début des votes pour l'élection des deux présidents des Chambres, est arrivé le premier petit accroc dans la grande sérénité du centre-gauche, vainqueur aux élections législatives du 21 avril, et assuré de la majorité au Sénat, mais qui a besoin des voix de Rifondazione Comunista pour l'être à la Chambre.

L'Olivier, la coalition de centre-gauche, avait décidé de tendre la main à l'opposition, dans un souci de « pacification » et pour assurer plus de stabilité aux premiers mois du futur gouvernement, quand il s'agira d'engager les grandes réformes nécessaires. Elle avait donc proposé au Pôle des libertés de Silvio Berlusconi la présidence du Sénat, la majorité se réservant la présidence de la Chambre des députés. Le « cadeau » n'était pas négligeable, car la présidence du Sénat vient tout de suite après la présidence de la République dans la hiérarchie des institutions. Pourtant, les négociations ont échoué. Les dirigeants de L'Olivier étaient contre la candidature de l'ex-président de la République, Francesco Cossiga, présentée par Le Pôle au Sénat, tandis que les dirigeants du Pôle étaient assez peu ravis de la candidature à la Chambre de Luciano Violante du PDS. Cet ancien magistrat réputé qui avait dirigé la commission parlementaire anti-Mafia, avant de devenir, dans la précédente législature, vice-président de la Chambre, a en effet souvent croisé le fer sur la justice, avec Silvio Berlusconi, du temps où ce dernier dirigeait le gouvernement.

Chacun a campé sur ses positions, et la politique d'« ouverture » prônée par la majorité a essuyé son premier échec. Au deuxième tour de scrutin au Sénat, L'Olivier et ses alliés ont donc voté, jeudi après-midi, pour un candidat de la coalition de centre-gauche, Nicola Mancino, qui a été élu avec 178 voix, quinze de plus que la majorité. Originaire d'Avellino, près de Naples, M. Mancino, âgé de soixante-quatre ans, avocat et juriste de formation, appartient au Parti populaire (PPI), héritier de la Démocratie chrétienne. Il a été, entre autres, ministre de l'intérieur de 1992 à 1994; une période particulièrement intense de lutte contre la Mafia : celle qui coïncide avec l'arrestation du *« parrain » des « parrains »*, Toto Riina, mais aussi avec les attentats qui coûtèrent la vie aux juges Falcone et Borsellino.

Conséquence de ce premier vote, si aucun revirement ni aucune défection de dernière minute n'intervenait dans les rangs de L'Olivier et de ses alliés communistes, en bonne logique, vendredi 10 mai, le candidat du centre gauche à la Chambre des députés, Luciano Violante, devrait être élu lors du quatrième tour de scrutin. Jeudi, en effet, lors des trois premiers votes, la majorité requise était d'abord des deux tiers du nombre total de députés (420), puis des deux tiers des votes exprimés, ce qui fait qu'aucun résultat concluant n'a pu être enregistré. En revanche, au quatrième tour de scrutin, le règlement prévoit que sera retenue simplement la majorité absolue, soit 316 voix. Un chiffre en principe à portée de la gauche.

Marie-Claude Decamps

Le pape défend l'unité du pays

Le pape Jean Paul II s'est livré, jeudi 9 mai, à un vibrant plaidoyer en faveur de l'unité italienne, menacée par les appels à la partition entre Nord et Sud lancés par Umberto Bossi, le chef de la Ligue du Nord.

« *Le bien public et le progrès toujours solidaire de la bien-aimée nation italienne exigent le témoignage des croyants. Ils doivent être capables de défendre ce grand héritage de foi, de culture et d'unité qui constitue la richesse la plus précieuse de ce peuple* », a-t-il dit lors d'une séance de la conférence épiscopale. Le souverain pontife est aussi évêque de Rome et primat de l'Eglise catholique italienne.

L'ancien premier ministre turc Tansu Ciller à nouveau soupçonnée de corruption

ANKARA. L'Assemblée nationale turque a approuvé l'ouverture d'une deuxième enquête sur des irrégularités qu'aurait commises Tansu Ciller, alors premier ministre, lors de la vente des parts publiques de la compagnie automobile Tofas. Une décision similaire, concernant la compagnie Tedas, avait été votée le 24 avril. Le but non dissimulé de ces motions, votées par certains alliés de Mme Ciller, est de l'envoyer devant la Cour suprême pour l'empêcher d'assumer, dès le 1er janvier 1997, ses fonctions de premier ministre, comme le prévoit l'accord de gouvernement conclu avec ses partenaires de l'ANAP. – *(Corresp.)*

La question des avoirs des victimes du nazisme déposés en Suisse est en voie de règlement

BERNE. Le gouvernement helvétique s'est félicité de l'accord signé le 2 mai entre l'Association suisse des banquiers (ASB) et le Congrès juif mondial (CJM) en vue de retrouver la trace des avoirs non récupérés des victimes du nazisme déposés en Suisse avant 1945. Le gouvernement, qui s'était peu impliqué dans ce contentieux jusqu'à présent, s'est aussi déclaré prêt à examiner si des institutions financières suisses ont accepté en dépôt – avant, pendant et après la deuxième guerre mondiale – des biens dérobés aux victimes de l'holocauste. L'ABS avait chiffré à 38,7 millions de francs suisses le montant de ces fonds non récupérés alors que les estimations du CJM se montaient à plusieurs milliards de francs. Plus de 800 requêtes ont déjà été enregistrées auprès de l'ABS (See Strasse 7, BP 519, 8027 Zurich). – *(Corresp.)*

AFRIQUE

SAHARA OCCIDENTAL : le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a recommandé, jeudi 9 mai, la suspension du processus de recensement du corps électoral lié à la préparation du référendum au Sahara occidental *« jusqu'à ce que les protagonistes apportent des preuves convaincantes montrant qu'ils étaient décidés à le reprendre sans mettre de nouveaux obstacles »*. Dans un rapport au Conseil de sécurité, M. Boutros-Ghali a indiqué que les membres de la commission de recensement allaient être retirés à la fin du mois, et il a souhaité la prolongation du mandat de la Minurso (Mission de l'ONU pour un référendum au Sahara Occidental) avec, cependant, une réduction de 20 % de son effectif. – *(AFP.)*

■ **CAMEROUN : le président Paul Biya a affirmé vouloir** *« un règlement pacifique »* du conflit frontalier qui oppose son pays au Nigeria. Après avoir été reçu par M. Chirac, jeudi 9 mai, à l'Elysée, M. Biya a déclaré n'avoir pas besoin de l'appel *« à la plus grande retenue »* lancé, la veille, par la France, ajoutant : *« Le Nigeria et le Cameroun sont des pays frères. (...) On a tout pour s'entendre. »*. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : plus d'une centaine de civils ont été tués,** mercredi 8 mai, lors d'une attaque attribuée à la rébellion dans un village situé à 160 kilomètres au sud-ouest de Freetown, a affirmé, jeudi 9 mai, la radio nationale. Cette attaque a eu lieu malgré la prolongation de la trêve conclue, le 24 avril, entre le président Ahmad Tejan Kabbah et le chef du Front révolutionnaire uni, Foday Sankoh. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : Rafael Solano, président d'une agence de presse** cubaine indépendante, Havane Presse, a annoncé jeudi 9 mai au soir, à son arrivée à l'aéroport de Madrid, qu'il allait demander l'asile politique à l'Espagne. Rafael Solano a affirmé avoir pris la décision de quitter Cuba après plusieurs arrestations et avoir passé quarante jours en prison sous l'accusation *« d'association de malfaiteurs »*. Il avait été remis en liberté conditionnelle le 8 avril. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **PAYS-BAS : la Chambre des députés a mis en demeure** le gouvernement de La Haye, jeudi 9 mai, de remettre de l'ordre, d'ici à septembre, dans l'organisation de la lutte contre le trafic de drogue. Une commission d'enquête parlementaire avait conclu en février à de graves dysfonctionnements de la part de la police et de la justice néerlandaises. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne,** a désigné, jeudi 9 mai, les vingt-six membres du gouvernement chargés de l'administration des territoires occupés et autonomes de Gaza et de Cisjordanie. Un ancien porte-parole du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) figure parmi les ministres majoritairement proches de M. Arafat et dont les compétences seront précisées ultérieurement. – *(AFP.)*

■ **La décision prise par un juge fédéral américain,** mercredi 8 mai, d'autoriser l'extradition vers Israël du responsable du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), Abou Marzouk, a suscité, jeudi 9 mai, la protestation du Hamas, qui s'est élevé contre *« un jugement politique »*, et celle de membres de l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat, qui ont dénoncé une *« erreur »*. Détenu depuis juillet 1995, Abou Marzouk est accusé par Israël d'avoir organisé des attentats. Ses défenseurs ont fait appel. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

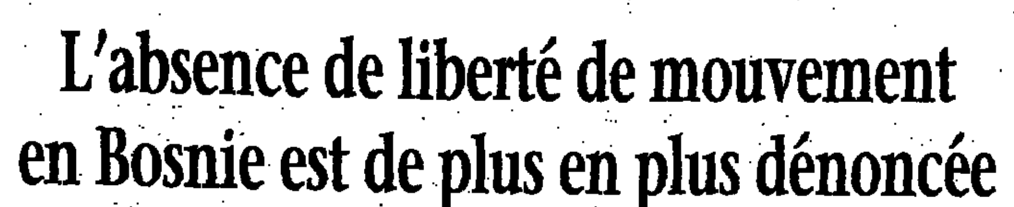
■ **ALLEMAGNE : *Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank*,** estime dans une interview au quotidien *Leipziger Volkszeitung*, qu'il existe des signes de reprise économique, ajoutant qu'il ne faut pas attendre dans l'immédiat de mesures de politique monétaire, *« le niveau des taux d'intérêt étant si bas chez nous qu'il n'y a pas de pression pour que l'on prenne des décisions rapides »*. – *(AFP.)*

■ **L'indice des prix à la consommation en Allemagne** a augmenté de 0,1 % en avril par rapport à mars et de 1,5 % par rapport à avril 1995, a indiqué l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Les loyers ont augmenté de 0,1 % par rapport à mars et de 2,8 % sur un an. – *(AFP.)*

■ **JAPON : le Parlement a définitivement adopté** vendredi 10 mai le projet de budget pour l'exercice avril 1996-mars 1997, après une longue épreuve de force entre majorité et opposition concernant le plan de liquidation de sept organismes de crédit immobilier en faillite. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE : les prix à la consommation ont augmenté** de 1,3 % en avril par rapport à mars, portant le glissement annuel à 9,2 % contre 9,1 % en mars. L'objectif du gouvernement est de parvenir à 5 %. – *(AFP.)*

■ **AGROALIMENTAIRE : les incidences de la maladie** de la « vache folle » sur l'économie mondiale de la viande devraient être relativement faibles à court terme, selon une étude de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) publiée le 8 mai. Dans l'hypothèse de l'élimination de la moitié des troupeaux britanniques, accompagnée d'une baisse de 10 % de la consommation de bœuf dans ce pays et de 5 % dans les autres pays de l'Union européenne, la variation de la production, de la consommation et du commerce mondiaux d'ici à l'an 2000 ne dépassera pas 1 % par rapport aux projections antérieures.



L'absence de liberté de mouvement en Bosnie est de plus en plus dénoncée

Les incidents entre Serbes, Musulmans et Croates se multiplient

Les organisations internationales dénoncent de plus en plus ouvertement l'absence de liberté de mouvement entre les trois territoires ethniques de Bosnie-Herzégovine, qui entrave la réalisation de deux chapitres de l'accord de paix de Dayton : le retour des réfugiés dans leurs foyers et l'organisation d'élections à l'automne prochain.

SARAJEVO
de notre correspondant

Le refus répété des Serbes de Bosnie d'autoriser des Musulmans à visiter leurs anciens villages a encore été illustré, jeudi 9 mai, par des incidents violents. Près de Maglaj, dans le nord du pays, un groupe de civils serbes a tiré des coups de feu d'intimidation, avant d'attaquer une voiture de la police de l'ONU, de frapper un journaliste bosniaque, et de dérober, sous la menace, le matériel des photographes et des cameramen présents sur les lieux.

La veille, en représailles de ces agressions désormais quotidiennes, des Musulmans avaient empêché des familles serbes de se rendre dans un cimetière près de Sarajevo. L'incident le plus violent avait eu lieu il y a dix jours, lorsque trois Musulmans avaient été abattus par des Serbes près de Doboj.

Sadako Ogata, le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), actuellement en tournée en Bosnie-Herzégovine, a reconnu que les autorités serbes s'efforçaient d'empêcher le retour de Musulmans et de Croates sur le territoire de l'entité serbe, et qu'elles interdisaient également à des Serbes de retourner vivre sur le territoire de l'entité croato-musulmane.

LE PROBLÈME DE LA CONFIANCE

Selon Mme Ogata, *« 70 000 personnes sont déjà revenues en Bosnie, la plupart spontanément »*. Mais ces Bosniaques ne reviennent d'exil que lorsque leur maison se trouve sur le territoire contrôlé par leur armée. Le pays est clairement divisé en trois parties et, mis à part des villes comme Sarajevo et Tuzla, il est devenu quasiment impossible de vivre dans un endroit dominé par une autre ethnie que la sienne.

Le problème majeur en Bosnie-Herzégovine est celui de la *« confiance »*, soulignent les organisations internationales. Car la destruction des barrages et l'ouverture des routes par l'IFOR n'interdisent pas aux différentes polices de pratiquer un contrôle sévère des allées et venues. Traverser une ancienne ligne de front est presque impossible, sauf au risque d'être fait prisonnier de l'autre côté. Et le fait qu'il existe trois plaques d'immatriculation – serbe, croate et bosniaque – ne facilite pas le passage des voitures d'une entité à l'autre, même pour une visite de quelques heures.

Les autorités des trois camps, toujours dirigés par les partis nationalistes, ne travaillent pas à une normalisation de la liberté de mouvement. Les Serbes et les Croates mènent évidemment une politique de séparatisme ethnique, puisque cela est l'unique raison d'existence de leurs « Républiques » autoproclamées sur le sol bosniaque. Et le gouvernement bosniaque – contrôlé par le parti musulman – ne paraît pas combattre ardemment cette situation, malgré son discours public en faveur de la multiethnicité.

Ainsi, selon des sources bosniaques proches de l'opposition, les récentes manifestations de Musulmans afin d'interdire l'accès de Sarajevo à des civils serbes auraient été préparées par le Parti d'action démocratique (SDA) du président Alija Izetbegovic.

Les Bosniaques ont cependant beau jeu de souligner l'incapacité de la communauté internationale à écarter les leaders ultra-nationalistes serbes de Pale, principaux obstacles à l'application du plan de paix. Les chefs politique et militaire Radovan Karadzic et Ratko Mladic, inculpés de *« génocide »* par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, sont certes marginalisés, mais ils occupent encore une position dominante au sein de la « République serbe ».

Rompant avec l'habituelle prudence de l'OTAN sur une éventuelle mise à l'écart des leaders serbes, l'amiral Leighton Smith, le commandant de l'IFOR, a estimé mercredi que la population serbe devrait *« livrer à la justice ceux qui sont responsables des atrocités »*. *« Les Serbes doivent comprendre qu'aujourd'hui la population serbe dans son ensemble porte fondamentalement le blâme pour les atrocités commises dans cette guerre »*, a-t-il poursuivi, avant de préciser qu'il incombe aux signataires de l'accord de Dayton, c'est-à-dire aux ex-belligérants, de livrer eux-mêmes les personnes inculpées de *« crimes de guerre »* à la justice internationale. L'IFOR a clairement indiqué qu'elle se refusait à chasser les hommes réclamés par le TPI.

L'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), chargée de la préparation des élections en Bosnie, a également déclaré que l'impunité actuelle des *« criminels de guerre »* *« complique le processus visant à créer un climat exempt de violence et d'intimidations, qui constitue une condition préalable à la tenue des élections »*.

Sans une amélioration prochaine de la liberté de mouvement, aucun réfugié ne prendra le risque de rentrer chez lui. Or, sans un retour des réfugiés dans leurs foyers, les élections entérineront inévitablement la division ethnique du pays. La communauté internationale, qui a pris pour partenaires de la paix les chefs de guerre, est maintenant confrontée à un problème crucial. Les leaders nationalistes tentent d'obtenir par la bataille politique, avec un évident succès, ce qu'ils avaient entamé par les armes : le dépeçage de la Bosnie-Herzégovine.

Rémy Ourdan

Boris Eltsine exploite la nostalgie de l'URSS dans un but électoral

Le président russe et son rival communiste Guennadi Ziouganov ont fait du défilé du 51e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie un enjeu de la campagne présidentielle

MOSCOU
de notre correspondante

Si Guennadi Ziouganov gagne l'élection présidentielle du 16 juin, il n'aura plus le plaisir de restaurer certains symboles communistes : *Boris Eltsine l'aura fait avant lui.* En ce 51e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie, jeudi 9 mai, les Russes ont retrouvé, pour la première fois depuis la mort de l'URSS il y a près de cinq ans, quelques signes du passé : le drapeau rouge, la parade militaire sur la Place rouge et le chef suprême parlant du haut du mausolée de Lénine. Certes, le drapeau rouge n'est que celui de la *« victoire »* (frappé d'une étoile et non pas de la faucille et du marteau, comme celui de l'URSS) et son usage sera réservé aux fêtes militaires. Mais cette décision a contraint le candidat communiste à une surenchère néfaste à l'image de dirigeant pondéré qu'il cultive en direction de la masse des indécis : M. Ziouganov a annoncé que, s'il est élu, il demandera par référendum à remplacer totalement par le drapeau rouge le drapeau tricolore actuel.

La parade militaire, elle, fut limitée à un défilé de soldats d'active, sans chars ni avions comme lors des fastes guerriers du cinquantenaire, l'an dernier. Mais elle avait le mérite de signaler que l'année (y compris ses soldats envoyés en Tchétchénie dont certains ornent depuis longtemps leurs chars de drapeaux rouges) sera de nouveau associée à chaque fête de la Victoire – la plus aimée des Russes car elle marque leur dernier motif de fierté incontesté.

30 000 MANIFESTANTS

Enfin, il n'y a pas eu besoin, comme l'année dernière, de placer une tribune spéciale à côté du mausolée : Boris Eltsine n'a plus craint de fouler le marbre sous lequel Lénine semble voué à reposer longtemps (on ne parle plus guère d'enterrer ses restes embaumés), comme il le faisait quand il était suppléant du bureau politique du PC de l'URSS.

Pour détourner du vote communiste les retraités ruinés (un tiers de l'électorat russe), Boris Eltsine cultive ainsi l'image d'un chef capable de ramener « l'ordre » et la « moralité » soviétique, sans verser dans les « excès » de son rival, induits par l'exaltation revancharde des éclopés des réformes. Mais, plus le Kremlin tente de présenter les communistes actuels sous un jour terrifiant, tout en chassant sur leurs terres, plus ces derniers s'assagissent et se « banalisent ». Il y a longtemps qu'eux seuls sont capables de faire descendre plus de 10 000 personnes dans les rues de Moscou et, ce jeudi 9 mai, ils furent encore plus nombreux : 30 000 selon les agences, 50 000 pour la police, un « demi-million » selon les plus excités des orateurs. Mais la raison en semblait plus le beau temps qu'un véritable regain de vigueur à l'approche du *« départ imminent du pouvoir actuel dans les poubelles de l'Histoire »*, promis par les hauts-parleurs. Les portraits de Staline, les pancartes antisémites et ultra-nationalistes sont toujours là, mais en nombre nettement réduit. L'ambiance est surtout électorale : les *« forces de gauche et patriotiques »* ont un chef, Guennadi Ziouganov, et vont voter pour lui.

Sophie Shihab

Bob Dole soutient la politique commerciale de Bill Clinton à l'égard de la Chine

WASHINGTON
de notre correspondant

A contrecœur, Robert Dole est devenu l'« allié objectif » de Bill Clinton, jeudi 9 mai, en annonçant qu'il soutiendra le renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée (MFN) à la Chine. Le chef de la majorité sénatoriale s'est empressé de souligner que ses divergences avec le président sont *« nombreuses et fondamentales »*, mais, s'agissant des relations sino-américaines, il ne pouvait se déjuger : le sénateur républicain du Kansas était un proche de Richard Nixon, artisan du rapprochement entre Washington et Pékin en 1972, et lui-même s'est toujours prononcé en faveur du développement des relations commerciales avec la Chine. Grâce à la MFN (dont l'échéance est le 4 juin), la Chine bénéficie du tarif douanier préférentiel que les Etats-Unis accordent à leurs principaux partenaires commerciaux. Pour le chef de la Maison Blanche, ce soutien est essentiel : au Congrès, une coalition d'élus républicains et démocrates menace de sanctionner Pékin, pour de multiples raisons : la question des droits de l'homme, les menaces à l'égard de Taïwan, la vente de matériaux nucléaires au Pakistan, enfin et surtout le non-respect par la Chine de l'accord bilatéral sur la propriété industrielle, autrement dit le piratage de produits américains.

« Nous devons être réalistes à propos des résultats de la politique commerciale, a expliqué M. Dole : *refuser d'accorder la MFN ne libérera pas un seul dissident, n'arrêtera pas la vente d'un seul missile, n'empêchera pas la moindre menace contre Taïwan et ne sauvera pas une seule vie chinoise. »* L'*« intérêt national »* des Etats-Unis est en jeu, estime-t-il, puisque refuser à la Chine la clause de la nation la plus favorisée constituerait un véritable *casus belli* diplomatique, entraînant des conséquences fâcheuses pour les alliés de l'Amérique dans la région Asie-Pacifique. Ces derniers jours, Chris Patten, gouverneur de Hongkong, a rencontré les principaux responsables de l'administration et du Congrès, pour expliquer que le territoire serait le premier à souffrir d'un non-renouvellement de la MFN : *« Cela se traduirait par 100 000 chômeurs supplémentaires, une diminution de moitié de notre taux de croissance »*, a-t-il indiqué. Ces arguments ne peuvent être ignorés à Washington : quelque 36 000 Américains résident à Hongkong, et les investissements américains dans l'île atteignent 12 milliards de dollars.

Comme il n'est pas sûr que le soutien de Bob Dole soit suffisant pour écarter la menace d'un vote négatif du Congrès, l'administration américaine a haussé le ton à l'égard de Pékin. Aux termes de l'accord de février 1995, la Chine s'est engagée à démanteler les usines fabriquant des contrefaçons de produits américains. Or, un récent rapport souligne que ce piratage, loin d'avoir disparu, a augmenté. La Maison Blanche brandit donc de nouveau la menace de sanctions commerciales : si, à la date du 15 mai, la Chine n'a pas respecté ses engagements, les Etats-Unis imposeront des droits de douane de 100 % sur les importations chinoises.

Laurent Zecchini

هكذا من الأجل

ANNIVERSAIRE Les dirigeants socialistes célébraient, vendredi 10 mai, à Château-Chinon, dans la Nièvre, *le quinzième anniversaire de* la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1981. Les anciens premiers ministres devaient participer à un déjeuner, à l'exception *de Michel Rocard et d'Edith* Cresson. ● L'HÉRITAGE MITTERRANDIEN ne divise plus, officiellement, le PS, mais son évaluation varie selon les sensibilités. La popularité *conservée par l'ancien président* dans les rangs des électeurs de gauche oblige le PS à marquer sa fidélité par des manifestations ou des actes commémoratifs. ● LES JEUNES DIRIGEANTS du PS *sont* plus enclins que leurs aînés à marquer leur indépendance par rapport au mitterrandisme. *Ainsi* Jean-Christophe Camadélis, membre du sécratariat national, se veut-il *« ni tontomaniaque, ni tontonophobe »*.

Le PS entretient le souvenir mais refuse le culte du mitterrandisme

L'abondante littérature produite par l'ancien président de la République ou à son propos ne trouble guère les socialistes, dont les éventuels clivages à venir n'auront plus rien à voir, assurent-ils, avec les querelles provoquées par ou contre François Mitterrand

IL Y A L'HISTOIRE... et les histoires. Il était une fois un président de la République, socialiste, qui avait deux héritiers. Du premier, Lionel Jospin, il fit son successeur à la tête du Parti socialiste. Du second, Laurent Fabius, il devait faire *le plus jeune premier ministre* qui ait été « donné » à la France. En 1986, et encore après, les deux fils spirituels se sont brouillés.

En 1995, M. Jospin, investi candidat par les militants socialistes, a obtenu 47,4 % au second tour de l'élection présidentielle. Officiellement réconcilié avec M. Fabius, il a été, ensuite, triomphalement élu à la tête du PS. En ce 10 mai 1996, quinzième anniversaire de l'élection de François Mitterrand, les deux hommes, *qui ont déjeuné en* tête à tête le 7 mai, se retrouvaient à Château-Chinon pour une cérémonie du souvenir, dont Claude Estier souligne la *« portée symbolique »* à travers les retrouvailles entre Danièle Mitterrand et les socialistes.



M. Fabius, fasciné par *« l'ambivalence »* de l'ancien président, fait figure d'héritier. M. Jospin, qui a pris plus de distances et s'est réservé un *« droit d'inventaire »*, appliqué à l'ensemble des socialistes, sur le double septennat, fait davantage figure de successeur, comme candidat à l'Elysée et comme premier secrétaire du PS. *Le* premier est *sans* doute en réserve ; le second est en première ligne ; on assure, de part et d'autre, qu'il n'y aura pas de « querelle d'héritiers ».

Il y a les histoires. Celle de la fédération du Pas-de-Calais, la première du PS, qui lance une campagne d'adhésions avec une carte ornée de la photo de l'ancien président sur le thème de la poursuite de son œuvre. Il y a les propos féroces du défunt, qui dans ses *Mémoires interrompus* (*Le Monde* des 23 et 24 avril), affirme que, *« depuis 1965, par un simple effet mécanique »*, le candidat de la gauche au second tour de la présidentielle doit *« atteindre les 46 % à 48 % des votants »*. L'analyse a dû ravir M. Jospin...

Il y a ceux qui, jusqu'au bout, ont fait partie des intimes de l'ancien président, comme Henri Emmanuelli et Jack Lang, les ex-« mitterrandolâtres », et les grands barons du mitterrandisme comme Louis Mermaz, Michel Charasse, Roland Dumas, président de l'Institut François-Mitterrand, Louis Mexandeau, Pierre Joxe, Claude Estier. Tous assurent ou font savoir qu'ils n'entendent pas jouer les *« gardiens du temple »*. Vingt-cinq ans après Epinay, le PS fera-t-il l'économie d'un groupe « présence et action du mitterrandisme » ?

« HISTOIRES D'AMOUR »

Dans un PS en cours de rénovation, il y a un quasi-consensus sur l'héritage. *« Pour moi, le mitterrandisme était plus une approche de la politique »*, confie M. Estier, qui n'y voit pas la *« trace d'une idéologie politique »*. *« C'est avant tout l'art de faire de la politique »*, renchérit Daniel Vaillant. Au diapason de ses amis, Jean-Marc Ayrault met en avant l'engagement européen, le rassemblement de la gauche, sans oublier les *« désillusions »* du second septennat et fait un parallèle avec l'héritage du Front populaire : *« Le jugement a d'abord été sévère, puis c'est devenu un mythe. »*

Ségolène Royal se réfère au *« verbe mitterrandien, qui continuera à servir de référence »*, et Claude Bartolone retient d'abord qu'il *« voulait lutter contre les inégalités et, en même temps, tenir compte des réalités »*. *« Il n'y a pas un corps de doctrine dont pourraient se nourrir des gardiens du temple »*, enchaîne Henri Weber. *« A part un talent extraordinaire, le pouvoir du verbe, l'union de la gauche, je ne vois pas un grand héritage politique »*, souligne Pierre Moscovici. *« C'est comme les histoires d'amour*, philosophe Julien Dray. *Avec le temps, il ne restera que les bons moments, la victoire de 1981, la ténacité. »* Même Jean-Luc Mélenchon s'oppose à une *« déification »*, mais il refuse aussi farouchement une *« satanisation »*.

Si Jean-Marie Le Guen, le patron de la fédération de Paris, salue le *« combattant politique exceptionnel »*, les rocardiens participent avec mesure au concert, n'oubliant pas les mots cruels dont les écrits posthumes de l'ancien président gratifient Michel Rocard. Alain Bergounioux salue *« son rôle historique majeur »* sur l'Europe, tout en observant qu'il ne manquera *« ni au point de vue programmatique, ni au point de vue idéologique »*. *« Je ne ferai pas partie de ceux qui iront renier ce qu'il a apporté »*, proclame Claude Evin. *« Aucun d'entre nous ne veut jouer au gardien du temple »*, affirme M. Glavany, comme la quasi-totalité des socialistes. *« Défenseur intransigeant de sa mémoire »*, M. Mélenchon récuse *« une transformation du mitterrandisme en* *« l'homme de la re-création du PS »*.

« Il n'y aura pas de querelle d'héritiers », assurent M. Glavany comme M. Weber, qui n'imagine *« un clash »* que *« sur des clivages contemporains, et non des questions archéologiques »*. Cependant, avec le *« droit d'inventaire »* en bandoulière, la rénovation peut, à la marge, écorner l'héritage. *« Si l'on touche à des choses essentielles, il y a des gens qui s'exprimeront. Le dogme avec son église et ses grands prêtres »*.

« Avec la campagne de Jospin, une nouvelle ère a commencé », estime M. Estier, pour qui M. Jospin est aujourd'hui *« le plus proche de Mitterrand »*, notamment par sa volonté de *« prendre son temps »*. *« La guerre des deux gauches s'est terminée en 1995 »*, affirme aussi M. Vaillant, pour qui *« Fabius est peut-être l'héritier »*, mais *« Jospin s'est émancipé »* en devenant *culte de la critique permanente serait une erreur »*, prévient M. Glavany.

« Le droit d'analyse, assène M. Bartolone, *c'est l'obligation de regarder ce que nous avons fait, avec nos pleins et nos déliés. »* Il n'y aura peut-être pas au PS de querelle d'héritage, mais il devra encore vivre avec l'ombre du père fondateur.

Michel Noblecourt

Les débuts de l'Institut François-Mitterrand

L'Institut François-Mitterrand a déjà été sollicité par l'Allemagne et l'Italie, pour participer à l'organisation de colloques sur l'action de l'ancien chef de l'Etat. L'Unesco prévoit pour janvier 1997 un colloque intitulé « Paix et développement ». La fondation, toutefois, n'en est qu'à ses débuts, puisqu'elle est en train d'aménager son local du 85, boulevard Saint-Michel. Selon *L'Express* (daté du 9 mai), cet appartement, évalué aujourd'hui à 3,5 millions de francs, avait été acheté en 1985, François Mitterrand envisageant alors son départ de l'Elysée. L'Association pour l'étude de l'évolution de la France, présidée par l'un de ses amis, Jean Védrine, en a fait l'acquisition. Roger-Patrice Pelat, qui en était membre, aurait versé la somme de 300 000 francs. Roland Dumas, président de l'Institut, n'a pas voulu commenter les informations de l'hebdomadaire.

Multiplication des hommages

IL Y A PRÈS D'UN AN, le 17 mai 1995, l'émotion était intense au siège du Parti socialiste, rue de Solférino à Paris. Venant de l'Elysée après avoir transmis ses pouvoirs à Jacques Chirac, François Mitterrand s'était adressé aux dirigeants et aux militants socialistes. *« Le Parti socialiste est désormais le parti de l'alternance. Lorsque les Français désireront changer de politique, c'est vers vous qu'ils se tourneront »*, avait souligné l'ancien président, en félicitant Lionel Jospin pour *« le talent et l'énergie »* déployés durant la campagne.

Vendredi 10 mai, les socialistes devaient être de nouveau réunis à Château-Chinon, à l'initiative de son maire, René-Pierre Signé (PS), pour le quinzième anniversaire de la première élection de l'ancien chef de l'Etat. Tous les anciens premiers ministres et ministres socialistes ont été conviés – Michel Rocard, qui a pris connaissance de cette manifestation par voie de presse, sera absent, de même qu'Edith Cresson, officiellement *retenue par ses engagements européens* – pour l'inauguration d'une place, une visite du Musée du septennat et un banquet républicain, en présence de Danielle Mitterrand et de Lionel Jospin. Une partie de l'assistance, à l'exception notamment du premier secrétaire du PS, devrait ensuite se rendre au mont Beuvray. Alors que les inaugurations de places Mitterrand se sont multipliées depuis quatre mois, d'autres hommages sont d'ores et déjà prévus.

Le 21 mai, à la maison de l'Amérique latine à Paris, Louis Mermaz organise un colloque au thème évocateur : « Les deux septennats de François Mitterrand : bilan et vision d'avenir ». Pierre Mauroy sera présent, et M. Jospin enverra un message. Le même jour, à Soustons (Landes), près de Latche, une statue de 2,20 mètres de haut de l'ancien président, réalisée par le sculpteur nantais Jacques Raoult, sera solennellement installée. Le 20 juin, Mme Mitterrand inaugurera à Vienne, dans l'Isère, *ville dont M. Mermaz est maire*, une place au nom de son mari.

UN LIVRE EN OCTOBRE

De son côté, le PS va de nouveau se *manifester. Le 10 janvier, il* avait apporté sa pierre au rassemblement de la Bastille, organisé à l'initiative de la famille et des proches de François Mitterrand, sous la houlette de Jean Glavany, ancien chef de cabinet du président défunt. M. Jospin avait alors chargé une commission, présidée par Claude Estier, un fidèle de longue date de l'ancien chef de l'Etat, de préparer un nouvel hommage. Peu de temps après, M. Glavany *quittait cette commission* pour protester contre des propos de Jean-Christophe Cambadélis, qui avait évoqué le *« rapport névrotique »* entre la gauche et l'ancien chef de l'Etat.

Ce nouvel hommage du PS devrait déboucher sur la sortie d'un livre autour du 26 octobre 1996, date où l'ancien président aurait eu quatre-vingts ans. Il devrait se composer essentiellement de photographies et de manuscrits parfois inédits de l'ancien premier secrétaire, un CD faisant entendre quelques-uns de ses discours.

M. N.

Le rappel de la clandestinité

Une plaque a été apposée, jeudi 9 mars, en présence de Pierre Pasquini, ministre des anciens combattants, sur l'immeuble du 117, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris (6e arrondissement), où avait été décidée, le 12 mars 1944, la fusion de trois mouvements de Résistance d'anciens prisonniers en un Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (MNPGD), dont François Mitterrand a été l'un des principaux dirigeants.

La plaque désigne sa propre organisation, réunie à la demande du général de Gaulle avec une organisation communiste et une organisation gaulliste, comme *« pétainiste, puis giraudiste »*.

Toasts à droite, couronnes à gauche

CURIEUX MOIS DE MAI. A droite, on porte des toasts, on se congratule : ah ! ce 7 mai, c'était il y a un an, seulement un an, on a la vie devant soi.

A gauche, on dépose des couronnes, visages en berne, remords au cœur, nostalgie en bandoulière. *Ah ! ce 10 mai, c'était il y a* quinze ans. Comme c'est loin, quinze ans. On a vieilli si vite. A droite, on célèbre l'anniversaire d'une victoire. A gauche, on honore ses morts.

Ces jours-ci, la famille socialiste se croise dans ses cimetières. A Nevers, le 1er mai, pour le troisième anniversaire de la disparition tragique de Pierre Bérégovoy ; à Marseille, le 7, pour le dixième anniversaire de la mort de *Gaston Defferre ; à Château-Chinon, vendre*di 10 mai, pour inaugurer une place à la mémoire de François Mitterrand.

Parce qu'elle croit au sens de l'histoire, la gauche a toujours entretenu son passé. Elle a ses victoires historiques, ses drames, ses martyrs, Roger Salengro, Pierre Bérégovoy. Elle y puise une identité. Aujourd'hui, dans leur ferveur commémorative, les socialistes veulent surtout oublier les déchirures, les plaies, les défaites : rayer mars 1993, gommer les révélations du septennat finissant, effacer les mauvaises querelles internes.

Heureuse anesthésie du temps. Lionel Jospin et Laurent Fabius entourent Pierre Mauroy au colloque organisé par Edmonde Charles-Roux, veuve de Gaston Defferre, et Lucien Weygand, président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, en hommage à l'ancien maire de Marseille. On loue le vrai socialiste, l'homme d'Etat visionnaire, le père *des lois de décentralisation. On fait silence* sur la lutte fratricide à laquelle s'étaient livrés des dauphins impatients, qui partagent, à cette occasion, un banquet républicain d'amnistie.

ABSENCES

Les mêmes devaient se retrouver le 10 mai à Château-Chinon, dont le maire socialiste a convié tous les anciens premiers ministres et ministres de son illustre *prédécesseur. Tous* n'ont pas répondu à cet appel, qui permettait pourtant un tri heureux entre un héritage politique indiscutable et le parcours personnel controversé d'un homme. Ni Michel Rocard ni Edith Cresson n'ont eu le goût de ces retrouvailles.

Aux cérémonies du souvenir, en effet, les dirigeants socialistes viennent encore rarement au grand complet. Si Jacques Delors et Michel Rocard étaient assis côte à côte, le 25 avril, au colloque organisé par les anciens collaborateurs de Pierre Bérégovoy, Laurent Fabius s'est finalement décommandé, et Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a choisi de s'abstenir.

Devant un parterre d'anciens premiers ministres et de ministres de l'économie français et étrangers ainsi que de représentants de la finance internationale, la « deuxième gauche » a revendiqué les bienfaits de la poli*tique économique suivie par Pierre Bérégo*voy, celle du franc fort et de la désinflation compétitive.

Cet héritage-là est encore jugé trop encombrant pour une partie de la famille. Elle attend *du temps qu'il efface toutes ses cica*trices. Il faut encore un peu de temps à la gauche.

Pascale Robert-Diard

Le « ni ni » de Jean-Christophe Cambadélis

« LA GAUCHE, bien sûr, n'est pas morte. [...] Reste que sa crise actuelle est à nulle autre pareille. » D'emblée, Jean-Christophe Cambadélis, quarante-quatre ans, annonce la couleur dans son livre *Pour une nouvelle gauche*, publié en plein débat sur la rénovation du Parti socialiste.


BIBLIOGRAPHIE

Agitateur d'idées, proche de Lionel Jospin, mais toujours dérangeant, cet ancien militant trotskiste, qui fut l'un des fondateurs de l'UNEF-ID, prône la *« refondation »* de la gauche. En trois cents pages riches en références et en analyses planétaires, où l'auteur ne répugne pas à justifier ses propres combats – du Manifeste contre le Front national aux Assises de la transformation sociale – ou à louer sa *propre perspicacité*, comme sur le mouvement social de la fin 1995 qu'il avait... senti venir, le secrétaire national aux relations extérieures du PS pose les jalons d'une nouvelle identité de la gauche.

Avocat d'un socialisme privilégiant le *« primat de la solidarité »* et prenant en charge des intérêts *« universalisables »*, ainsi que d'un *« réformisme conséquent »* et d'une *« démocratie radicale »*, l'ancien député n'évite aucun tabou, eût-il pour nom François Mitterrand. Nul ne s'étonnera donc qu'il invite de nouveau ses amis à *« se débarrasser du rapport névrotique »* entretenu avec l'ancien président. S'il certifie que, *in fine*, le bilan ne sera *« ni tontonmaniaque, ni tontonophobe »*, il jalonne sa revue de détail du double septennat du rappel de ses désaccords, résumant le parcours de l'ancien chef de l'Etat par une phrase cruelle : *« Rester à flot pour utiliser le flux. »* La durée avant l'identité.

Abordant la crise de la social-démocratie et de l'Etat-providence, il analyse l'émergence des exclus et se livre à une critique acérée d'une gauche qui s'est limitée, dans les années 80, *« à un rôle de "variante sociale", de rempart à l'ultra-libéralisme et à la droite autoritaire »*. La désinflation compétitive, chère à Pierre Bérégovoy, est ainsi ravalée au rang de *« variante francisée du monétarisme »*, et le gouvernement de Laurent Fabius à celui de *« conservatisme social-démocrate »*. La gauche est priée de s'éloigner d'une *« certaine forme de soumission aux dogmes et poncifs ambiants »*, voire à la dictature du marché.

« CINQ PILIERS »

L'auteur n'est pas moins sévère avec une Europe bâtie à la gloire du néolibéralisme, sans *« tête ni cœur »*, à laquelle il veut substituer une *« nation civique européenne »*. Loin de réduire le PS au parti du salariat, il se fixe l'objectif de *« faire perdre au parti de gauche sa fonction de représentant d'une catégorie sociale déterminée »*. L'idée est de *« le refonder dans la fidélité retrouvée à son rôle de parti de la transformation sociale, capable d'articuler un projet politique adressé à tous et vecteur d'une espérance partageable universellement »*. M. Cambadélis esquisse ainsi les contours d'un réformisme radical, auquel il assigne la tâche de construire une *« société juste »*.

L'ouvrage s'achève sur une ode à une *« nouvelle alliance »*, selon la formule de Michel Rocard, rassemblant *« dans la durée »* les *« cinq piliers »* de la gauche : républicains de progrès, écologistes, socialistes, communistes et acteurs du mouvement social. L'auteur plaide pour un *« contrat »*, comme Lionel Jospin, sur *« des objectifs maîtrisables de transformation sociale »*. Il imagine la refondation du PS en le dépassant : *« Nous proposons simplement le débouché le plus économique pour la gauche, la fondation ensemble du mouvement de toute la gauche. »* Il reste aux partenaires du PS à apprécier à sa juste mesure une telle utopie.

M. N.

★ ***Pour une nouvelle gauche***, **Editions Stock, 302 pages. 120 francs.**

Des économistes de gauche dénoncent « la pensée unique »

UNE CENTAINE D'ÉCONOMISTES, pour la plupart universitaires ou travaillant dans des organismes réputés (IRES, CNRS, Cepremap, etc.), ont lancé, jeudi 9 mai, un appel *« pour sortir de la pensée unique »*. De sensibilité de gauche ou d'extrême gauche, ils estiment que les *« courants hétérodoxes de* [leurs] *disciplines sont porteurs d'alternatives qui, malgré leurs limites, peuvent élargir le champ des politiques possibles »*. Les signataires organisent un colloque le 22 juin à la Sorbonne. Parmi eux, on relève notamment les noms d'Alain Lipietz, de Jacques Mazier ou de Jacques Valier. La coordination de cette initiative est assurée par un économiste de l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, Liêm Hoang-Ngoc.

L'action de Jacques Chirac soutenue sans réserve par Philippe Séguin

Philippe Séguin a apporté, jeudi 9 mai sur France 2, un soutien sans réserve au président de la République, en affirmant que Jacques Chirac, depuis un an, avait été *« à la hauteur de la fonction présidentielle »* et qu'il était *« resté fidèle »* aux orientations définies lors de sa campagne. Le président de l'Assemblée nationale a aussi assuré le gouvernement de son *« soutien »*, en estimant que celui-ci *« affronte avec beaucoup de courage et de détermination (...) une situation qui est souvent difficile »*.

Selon M. Séguin, les deux *« textes fondateurs »* du septennat sont le *« mémorandum sur l'Europe sociale »* et le discours sur le *« refus de l'alternative entre le chômage et la précarité »* prononcé par M. Chirac au G 7 social de Lille.

POLITIQUE

■ **LÉGISLATIVES : la *« règle sera le soutien au sortant »* dans la perspective des élections législatives,** a affirmé Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, jeudi 9 mai à Châlons-en-Champagne (Marne). *« Dans la situation où nous nous trouvons aujourd'hui au plan national, cela me paraît une règle de bon sens et de loyauté »*, a ajouté le député de l'Oise.

■ **SONDAGE : la cote de popularité d'Alain Juppé est en hausse,** selon l'enquête réalisée par Louis-Harris, les 3 et 4 mai auprès d'un échantillon de 1 001 personnes et publié par *Valeurs actuelles* (daté 10-16 mai). Selon ce sondage, 36 % des personnes interrogées portent un jugement positif sur l'action du premier ministre, soit une hausse de quatre points en un mois. Mais cette popularité reste très fragile puisque 57 % des Français ont un avis négatif. Pour sa part, la cote de Jacques Chirac présente une légère amélioration, 42 % des Français jugeant son action de façon favorable (plus 1 point), contre 50 % d'insatisfaits.

■ **ÉCOLOGISTES : deux délégations du PS et des Verts se sont rencontrées,** mardi 7 mai, au siège de la formation écologiste qui a prévu de s'entretenir avec l'ensemble des forces de gauche pour préparer les élections législatives (*Le Monde* du 3 mai). Dans une déclaration commune, le parti de Dominique Voynet s'est *« félicité de la volonté non hégémonique affichée par le Parti socialiste »*. Saluant *« l'évolution des Verts »*, qui se sont unifiés et ancrés à gauche lors de leur première assemblée fédérale, en novembre 1995, le PS a *« réaffirmé son souhait de voir un parti écologiste fort et stable »*.

SOCIAL

■ **FONCTIONNAIRES : l'hypothèse d'une réduction de soixante mille postes de fonctionnaires en 1997 a été qualifiée de *« fantasmatique »*** par le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, jeudi 9 mai, devant le Conseil supérieur de la fonction publique d'Etat. *Il a annoncé qu'il ouvrirait « prochainement »* des discussions bilatérales préalables à une négociation salariale. Il a laissé entendre que cette négociation, promise pour le printemps, n'aurait pas lieu avant la rentrée.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : les directeurs d'organismes de Sécurité sociale critiquent les *« effets pervers majeurs »*** liés au nombre *« infiniment trop important »* de professionnels de santé, et invitent ceux-ci *« à avoir le courage d'examiner »* avec eux les moyens d'y remédier, dans un communiqué diffusé jeudi 9 mai. *« Quoiqu'on pense du plan Juppé, force est de constater qu'on a enfin eu le courage de s'attaquer à un problème de fond, et il faut saluer le courage en politique »*, affirme le communiqué de l'Association des directeurs de caisses primaires d'assurance-maladie et de l'Association des anciens élèves du Centre national d'études supérieures de Sécurité sociale.

« L'amendement buvette » en suspens

L'AMENDEMENT AUTORISANT LA VENTE de vin, de bière et de cidre dans les terrains de sport a été supprimé, jeudi 9 mai, par la commission mixte paritaire, qui réunit à parts égales députés et sénateurs. Cet amendement avait été rétabli dans le projet de loi portant diverses mesures d'ordre statutaire, sanitaire et social (DMOSSS), par l'Assemblée nationale lors de l'examen du texte en deuxième lecture (*Le Monde* du 3 mai). Huit membres se sont prononcés pour la suppression de l'amendement, quatre contre ; Jean-François Mattéi (UDF-PPDF, Bouches-du-Rhône) s'est abstenu et Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis) n'a pas pris part au vote. La commission mixte a rétabli, par ailleurs, le contrôle de l'Inspection générale de l'action sanitaire (IGAS) sur les associations faisant appel à la générosité publique.

PARLEMENT

■ **SÉNAT : Jean-Pierre Tizon, sénateur (Républicains et Indépendants) de la Manche, s'est démis de son mandat** pour raisons personnelles. Agé de soixante-seize ans, M. Tizon était devenu sénateur en mars 1983, en remplacement de Léon Jozeau-Marigné nommé au Conseil constitutionnel. Il avait été réélu en septembre 1983 et en 1992. Une élection partielle devrait intervenir dans la Manche pour pourvoir à son remplacement au Palais du Luxembourg.

■ **UNION : Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale,** a annoncé, le 7 mai, que le député Jean-Jacques Jégou (FD, Val-de-Marne) a été nommé délégué général du groupe et membre du bureau exécutif. M. de Robien a annoncé que, pour renforcer *« l'union au sein du groupe »*, une réunion de tous les députés UDF serait organisée, chaque mois, sur un thème. Le premier invité, fin mai, sera le secrétaire général de FO, Marc Blondel.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : l'opposition a reproché au gouvernement de vouloir *« abdiquer ses pouvoirs »*** au profit de la nouvelle autorité de régulation lors de l'examen par l'Assemblée nationale, jeudi 9 mai, des premiers articles du projet de loi de réglementation des télécommunications. *« On est passé du service public à la française à un service croupion »*, a affirmé Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres), en évoquant *« un dangereux déséquilibre en faveur de la libre concurrence »*. Les députés, qui n'ont guère modifié le texte du gouvernement, ont adopté un amendement précisant que, sous certaines conditions, les abonnés pourront conserver leur numéro en cas de changement d'opérateur. François Fillon, ministre en charge du dossier, s'est engagé à déposer un amendement préservant la confidentialité des numéros d'appel.

Le Sénat tente d'imposer au gouvernement un prix minimum sur le disque

Les sénateurs ont approuvé le projet de loi sur l'équilibre des relations commerciales

Le Sénat a adopté, jeudi 9 mai, le projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales. Le texte, qui est revenu en plusieurs points sur la version adoptée par l'Assemblée et est donc plus proche de celui présenté par le gouvernement, a été adopté par la majorité, tandis que les sénateurs socialistes et communistes se sont abstenus. Un différend subsiste néanmoins sur le prix minimum du disque.

LE SÉNAT s'est plu, jeudi 9 mai, à jouer avec les nerfs du ministre délégué aux finances, Yves Galland, lors de l'examen du projet de loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales. Le texte, qui a été adopté par la majorité RPR et UDF, les socialistes et communistes décidant de s'abstenir, est, au final plus proche de la copie du gouvernement que ne l'était la version adoptée par l'Assemblée nationale. Mais le mouvement de pendule a été incertain jusqu'aux derniers moments du débat.

Les sénateurs ont commencé par donner une extrême satisfaction au ministre. Ils ont gommé une disposition dérogatoire, votée par l'Assemblée nationale, qui autorisait les ententes entre producteurs quand elles visent à sauvegarder l'emploi. Et ils ont facilement accepté de revenir sur leur propre dispositif. S'en remettant aux décrets d'exemption actuellement soumis au conseil de la concurrence, ils décidaient de ne pas autoriser par voie législative les ententes sur des produits agricoles bénéficiant d'un label de qualité ou victimes d'un décalage entre l'offre et la demande.

Pour M. Galland, le plus dur semblait fait. D'autant que les sénateurs avaient souhaité rayer d'autres initiatives musclées des députés, qu'il s'agisse des pouvoirs de police économique accordés aux commissaires aux comptes ou de la libéralisation totale du refus de vente.

« COMMERCE ADMINISTRÉ »

La sérénité affichée sur les bancs du gouvernement a pris brutalement fin avec l'examen des articles sanctionnant les pratiques de prix abusivement bas. Le gouvernement avait accepté, à l'Assemblée, d'appliquer cette nouvelle infraction – initialement réservée aux produits fabriqués ou transformés par un distributeur comme la baguette de pain ou les steaks – aux ventes de carburant au détail. Il s'agissait, avait-il expliqué, de protéger les pompistes indépendants.

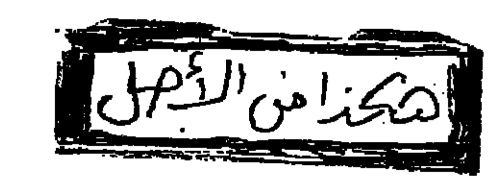
La brèche était ouverte. Les sénateurs s'y sont engouffrés. D'accord pour le carburant... Mais les conserves, les yaourts, l'eau de source ou plus généralement tous les produits alimentaires, la parapharmacie, les transports routiers et le disque méritaient bien qu'un tel dispositif de protection leur soit également appliqué. Ainsi, bombardé au fil des rayonnages, le ministre accusait le coup. Il soulignait qu'élargir l'infraction des prix anormalement bas revenait à imposer une marge minimum sur un éventail très large de produits. Et d'avertir : *« Nous ne devons pas donner l'image d'un commerce administré. »* Point par point, le ministre argumentait. Les produits alimentaires ? *« Leurs prix augmenteront et nous perdrons le soutien des associations de consommateurs. »* Les transports routiers ? Justement, MM. Pons et Idrac, en charge du dossier, ont mis à l'étude ce problème. La parapharmacie et le disque ? Sur ces produits, la grande distribution n'a pas de pratique de prix prédateurs ; au contraire, il s'agit, pour elle, de centres de profit.

Les sénateurs, à demi convaincus, lâchaient la parapharmacie, les transports routiers, mais s'accrochaient aux produits alimentaires et au disque. Ces deux amendements – le premier rédigé par Michel Souplet (Union centriste, Oise), le second par Josselin de Rohan (RPR, Morbihan), qui avait mobilisé tout son groupe – étaient votés.

L'après-midi, les questions au gouvernement donnaient l'occasion au premier ministre, Alain Juppé, et à Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement, de sermonner leur majorité. Les sénateurs se rendaient-ils compte qu'ils étaient en train de rétablir le contrôle des prix ? A dire vrai, ils n'en étaient pas réellement conscients.

Mais l'avertissement, cette fois, venait des plus hautes autorités. Dans la soirée, Yves Galland demandait une deuxième délibération sur les produits alimentaires. Les sénateurs de la majorité acceptaient alors de revenir sur leur vote du matin. Le cas du disque, en revanche, n'est pas réglé.

Caroline Monnot



ÉDUCATION Les responsables de l'enseignement catholique se réuniront les 18 et 19 mai à Rouen pour tenter de définir une nouvelle *« stratégie de reconquête »*. Plus de deux ans après la tentative avortée de révision de la loi Falloux, l'enseignement privé demeure en effet à l'écart du débat éducatif. ● L'UNAPEL, association de parents d'élèves de l'enseignement libre, s'interroge sur les moyens de rouvrir quelques dossiers sensibles, dont celui du financement de l'entretien et de la mise aux normes des établissements. Elle réaffirme également l'ancrage nécessaire à des *« valeurs chrétiennes clairement identifiées »*. ● L'INSEE rend publique une étude sur les choix scolaires des familles. Le recours au privé, note l'auteur de ce rapport, est largement guidé par les convictions religieuses et varie fortement selon les milieux sociaux.

L'enseignement privé est à la recherche de nouveaux repères

Plus de deux ans après la tentative de révision de la loi Falloux, les responsables de l'école libre tentent à nouveau de peser dans le débat éducatif. L'Unapel, association de parents, plaide pour un ancrage à des « valeurs chrétiennes » et réaffirme sa demande d'« égalité de traitement »

« IL FAUT un temps pour reprendre son souffle. Ce temps est terminé. Il ne faudrait pas que l'immobilisme se transforme en léthargie. » Un peu plus de deux ans après l'échec de la tentative de révision de la loi Falloux, Philippe Toussaint, *président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel)*, s'apprête-t-il à rouvrir une blessure encore mal cicatrisée ? Profitant d'une rencontre nationale organisée les 18 et 19 mai à Rouen, les responsables de l'enseignement catholique pourraient bien donner de la voix et rappeler *« fermement »* au gouvernement l'actualité d'un contentieux enfoui depuis janvier 1994.

Discrète durant la campagne présidentielle, l'Unapel s'était réjouie de l'élection de Jacques Chirac, qui lui laissait entrevoir quelques perspectives favorables. Lors du 10e congrès de cette puissante organisation, qui regroupe huit cent mille familles pour deux millions d'enfants scolarisés (*Le Monde* du 5 juin 1995), son principal dirigeant relevait que *« le nouveau président de la République a été élu sur l'idée qu'il était le candidat du changement. Il a donc suscité un espoir »*.

Un an plus tard, l'heure n'est pas encore au désenchantement. Mais les interrogations peuvent se transformer en mises en garde : *« La volte-face à cent quatre-vingts degrés d'Edouard Balladur ne l'a pas servi. Nos mandants ont eu le sentiment d'avoir été trahis »*, note M. Toussaint. A deux ans des législatives, l'avertissement aux députés qui osent encore *s'afficher en défenseurs de la « liberté de l'enseignement »* a le mérite de la clarté.

Car, depuis la retraite en rase campagne du gouvernement conduit par M. Balladur, la situation n'a guère évolué. Les négociations sur la prise en charge par l'Etat des cotisations sociales de retraite des enseignants – actuellement payées par les familles – sont embourbées. Toujours annoncées, *de nouvelles solutions pour le financement* de l'immobilier, de l'entretien et de la mise aux normes des établissements privés restent à définir.

« Plutôt que de remettre en selle la révision de la loi Falloux, on pourrait envisager une augmentation du forfait d'externat, comme cela se pratique pour l'hospitalisation privée », se contente de suggérer le président de l'Unapel, en s'indignant une fois de plus de *« l'injustice de traitement »* entre les deux systèmes, le public et le privé. Force lui est de reconnaître que, *« pour l'instant, ces deux sujets sont encalminés »*. Son seul recours réside dans la publication, au mois de juin, du rapport de l'Observatoire national de la sécurité dans les établissements scolaires sur l'état des lieux des écoles maternelles et primaires. Cette enquête exhaustive devrait confirmer que le patrimoine du privé est plutôt mal en point.

Faute de pouvoir batailler pour obtenir du gouvernement la reconnaissance de sa *« mission de service public »*, l'enseignement privé en est-il réduit à se livrer à un « examen de conscience », à redéfinir sa différence et son « caractère propre » ? La période s'y prête, alors que *« le rapport public-privé reste stable »*, comme le note Pierre Daniel, le secrétaire général de l'enseignement catholique, particulièrement discret depuis qu'il a remplacé le Père Max Cloupet.

Scolarisant entre 15 % et 20 % des *effectifs*, selon les catégories d'établissement, l'enseignement catholique reste soumis, à chaque rentrée, aux aléas du choix des familles. En insistant sur les motivations religieuses d'une minorité d'entre elles, l'étude que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a consacrée à cette question fournit des explications complémentaires (*lire ci-dessous*). Depuis plusieurs années, *le privé catholique* perd des bastions, sous l'effet du déclin démographique dans les zones rurales. Cette évolution l'oblige à procéder à des mesures de redéploiement de ses écoles et de ses « petits collèges ». *« Si nous n'adoptons pas une stratégie de reconquête*, note Philippe Toussaint, *nous risquons de disparaître faute de pouvoir proposer une offre qui corresponde à une réelle demande. »*

« Si nous n'adoptons pas une stratégie de reconquête, nous risquons de disparaître »

Cette « bataille » devrait en premier lieu se livrer sur le terrain de l'enseignement technique et professionnel, un des deux piliers du privé avec les établissements « d'élite » des centres-villes. *« Tant que l'on en restera à l'orientation négative vers le technique et que l'on refusera de développer l'intelligence concrète, on n'avancera guère »*, note Pierre Daniel. De son côté, l'Unapel milite pour le développement des nouvelles formations par alternance et apprentissage, après avoir contribué récemment à la mise en place, dans cinq académies, d'observatoires « école-entreprise ».

En revanche, la volonté affichée d'implantation dans les *« nouvelles zones urbaines »* suscite des appréciations plus nuancées. L'Unapel considère en effet que les familles doivent pouvoir faire usage, sans réserve, *du droit* à la liberté d'enseignement. En attendant une modification de la législation, son président suggère aux communes de faciliter la mise à disposition de locaux *« pour favoriser cette égalité d'accès »*. Le secrétaire général de l'enseignement catholique fait preuve, lui, d'une plus grande prudence : *« Nous ne poursuivons pas un objectif d'implantation à tout prix »*, précise Pierre Daniel.

A Rouen, la *semaine prochaine*, l'Unapel devrait adopter une nouvelle « charte éducative », centrée sur le projet personnel des jeunes. En préparation depuis quatre ans, le document est un appel à la responsabilité des familles, des communautés éducatives et des collectivités publiques. Sans rompre avec la volonté d'ouverture à tous les publics, *« quelle que soit l'origine ou la religion »*, ce texte marquera pourtant l'ancrage d'un système éducatif à des *« valeurs chrétiennes d'autant plus clairement identifiées que l'acte d'enseigner est de moins en moins différencié »*, souligne son président.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

La présence accrue des traditionalistes

L'étude de l'Insee confirme la vivacité du sentiment d'appartenance religieuse pour une minorité de familles. Les militants des courants intégristes restaient toutefois, jusqu'à présent, très minoritaires. Cette situation est-elle en train de changer depuis qu'ouvertement le Front national a conseillé à ses militants d'être présents dans les comités locaux ? Au sein de l'Unapel, ce courant aurait tendance à se constituer en force active. Certaines présidences d'unions régionales sont désormais tenues par des partisans farouches de la défense des valeurs traditionnelles. Dans l'académie d'Aix-Marseille, le président, Antoine de Crémiers, ancien candidat aux élections municipales d'Aix-en-Provence sur une liste du FN, avait été *« démissionné »* en 1984 par les instances de l'enseignement catholique. Il a réussi à se faire réélire, au grand dam des directions diocésaines.

Un choix largement guidé par les convictions religieuses

L'IDÉE vogue à contre-courant : l'école privée ne serait pas la roue de secours de l'école publique pour des élèves en difficulté, mais l'objet d'un choix guidé largement par la conviction religieuse. C'est ce qu'affirme une enquête de l'Insee publiée vendredi 10 mai. Pour cerner la réalité, l'institut a analysé l'ensemble du processus de choix des familles. Alors que, d'une manière générale, les deux tiers des parents acceptent l'établissement dont ils dépendent en vertu de la carte scolaire – *à une écrasante majorité* parce qu'il est le plus proche de leur domicile –, le tiers restant forme une *« minorité agissante »*.

Cette minorité se divise en deux flux égaux, 17 % chacun environ, allant vers le public et le privé. Parmi *ces familles qui exercent réellement* un choix d'école, une sur quatre le fait pour des raisons de proximité. Il ne reste donc au total que 20 % des familles qui développent de véritables stratégies de recherche d'un établissement : 10 % dans le public, 10 % dans le privé. Ces divers choix d'école *« correspondent à des profils sociaux très accusés »*. Dans l'enseignement privé, où les enfants de chefs d'entreprise et des *professions libérales sont les plus* représentés, ces deux catégories socioprofessionnelles opèrent les choix les plus *« actifs »*, c'est-à-dire pour des raisons autres que la proximité (*voir graphique*). François héran, auteur de l'étude, est catégorique : le lien entre le choix de l'école et le degré d'implication dans la religion est fort et cette corrélation va en s'accroissant. *« Les ménages pratiquants font ce choix quatre fois plus souvent que les ménages indifférents à la religion »*, note-t-il.

L'AMBITION DES PARENTS

De plus, alors que l'enseignement privé connaît depuis 1985 une lente érosion, due pour partie à la *désaffection des plus jeunes ménages*, *« pratique religieuse et inscription à l'école privée confessionnelle deviendront des phénomènes de plus en plus minoritaires et de plus en plus corrélés »*. Plus que le rattrapage de l'échec scolaire, souligne encore M. Héran, l'ambition des parents pour leur enfant (matérialisée par les chances d'obtenir le bac) *« reste un ressort majeur du recours à l'enseignement privé »*.

Certaines de ces thèses vont à l'encontre des travaux de Gabriel Langouët et Alain Léger (*Ecole publique, école privée ?*, Fabert 1994). *« Même si nous avons démontré l'importance de l'aller et retour entre le public et le privé, nous n'avons jamais prétendu qu'il n'y avait pas de clientèle stable »*, précise Alain Léger. *« Et ce serait absurde de prétendre qu'il n'y a pas de catholiques convaincus dans l'enseignement privé, il suffit de savoir de quelle minorité on parle »*, ajoute-t-il. Sur la masse, Alain Léger persiste pour dire que le choix du privé intervient majoritairement pour des raisons d'échec scolaire. Dans un ouvrage à paraître dans quelques mois, Langouët et Léger démontrent que *trois quarts des usagers sont des* « zappeurs » et que les choix du privé pour des raisons religieuses sont très minoritaires. Sur un échantillon de 5 600 familles, à la question *« seriez-vous prêts à changer* (pour le public ou privé) *en cas d'échec scolaire de votre enfant ? »*, 50 % des familles répondent par l'affirmative.

Pour François héran, les comportements de la *« minorité agissante »* du privé sont comparables à ceux d'une autre minorité agissante de *parents, qui dans le public*, soustraient leur (s) enfant (s) aux contraintes de la carte scolaire pour aller chercher ailleurs un « meilleur » établissement. Il ne s'agirait donc pas de consommateurs d'école qui *« changent d'école comme de produit »*, mais de familles mues par la conviction ou l'ambition. Côté public, les plus grands adeptes de la stratégie de placement sont les parents enseignants. *Parmi les plus actifs*, on trouve un enseignant sur cinq, contre une personne sur dix chez les parents des autres catégories moyennes et supérieures et une sur vingt dans le monde ouvrier et agricole. *Les enseignants sont donc* ceux *« qui parviennent le mieux à éviter les établissements désignés par la carte scolaire ou les conseils d'orientation »*.

On force à peine le trait, souligne François héran, en rappelant que *les deux minorités agissantes « ont défilé l'une pour la défense de l'école libre en 1984, l'autre contre la révision de la loi Falloux en 1994 »*. Les contrates sont extrêmement marqués d'un bout à l'autre du corps social, certaines familles ignorant *même qu'il existe une carte scolaire*. Dans un territoire réputé de plus en plus inégalitaire, la conjonction de ces faits ne peut manquer de soulever des questions.

B. G.

De fortes différences selon le milieu social

☐ Choix de proximité : l'établissement est le plus proche du domicile
■ Choix actif : l'établissement est le plus éloigné

Roger Fauroux et François Bayrou affichent une entente cordiale

CONSENSUS, calme et discrétion : la commission Fauroux et François Bayrou sont au moins d'accord sur un point, ils ne veulent pas faire de vagues. *La* deuxième rencontre officielle entre le ministre de l'éducation nationale et la commission mise en place par Alain Juppé s'est déroulée, jeudi 9 mai, de façon *« très cordiale »*. La première rencontre, au mois de décembre, suivait de près une « fuite » dans la presse concernant la position de la commission sur les collèges universitaires, fort embarrassante *pour le ministre*.

ÉCHANGE DE POINTS DE VUE

« Nous avons procédé à un tour d'horizon très large. Et nos positions ne sont pas si éloignées », estimait François Bayrou au sortir de cette audition. Point par point, pendant deux heures, le ministre, Roger Fauroux et des membres de la commission ont *« échangé leurs points de vue »*, en *« constatant certes des différences »*, mais *« sans conflit »*. M. Bayrou a même pu se réjouir de retrouver dans le relevé des nouvelles propositions de la commission *« certains éléments du nouveau contrat pour l'école »*. Dans l'entourage de Roger Fauroux, *on constatait* la même volonté de mettre en relief les motifs d'accord plutôt que les raisons de fâcherie sur les *« demi-conclusions ou trois quarts de conclusions »* auxquelles la commission est désormais arrivée.

Cette deuxième réunion officielle, qui n'exclut pas des rencontres fréquentes entre M. Fauroux et M. Bayrou, devrait être la dernière. Elle a aussi permis d'aborder les échéances du mois de juin. Dans l'esprit du ministre, *« la commission Fauroux pourrait être amenée à différer la publication de son rapport pour éviter toute confusion avec les Etats généraux de l'enseignement supérieur »*. Mais il n'est pas sûr que tous les membres de la commission voient avec plaisir le rapport *« vendu par appartements »*. *« J'ai seulement demandé à la commission de me fournir, à titre confidentiel, ses éléments de réflexion sur l'enseignement supérieur que j'ai l'intention d'intégrer dans la synthèse finale des Etats généraux »*, a ajouté le ministre. Une petite fausse note dans les délices de la réconciliation ?

M. D. et B. G.

Le vent souffle toujours dans les casiers

EDMOND, professeur de mathématiques de *son vivant, n'est pas sûr que l'éternité le tente* vraiment. Signera-t-il un pacte avec Lulu, prince des Ténèbres, qui lui propose la gloire éternelle contre une allégeance sans faille à la propagande du ministère de l'éducation nationale ? S'il refuse, *c'est la réincarnation « en prof de musique, à la Cité des 7 000, au Val-Pourri, pendant trente ans, avec interdiction de demander une mutation »*. Edmond Le Guillou, ancien leader de Démocratie et Mathématiques, auteur regretté de *La Réglette et le Curseur*, hésite. Il lui reste une heure trente-sept minutes et quarante secondes pour se décider. Ce *sera autant de pur bonheur pour le spectateur*, mené à un rythme d'enfer par cette troupe unique d'enseignants-acteurs, Les Derniers des profs.

Tableau noir, leur première pièce, les avait fait connaître (*Le Monde* du 18 octobre 1990) ; *Du vent dans les casiers*, montée en 1993, a été donnée au gré des salles disponibles. Malgré le manque de *moyens publicitaires, le succès ne s'est pas démenti*. Pourtant, chacun continue à enseigner, au lycée Vilgénis de Massy (Essonne). L'aimeraient-ils ce métier qu'ils dépeignent avec férocité ? Ce métier qui a rendu folle Lisette, la sœur d'Edmond, *qui enseigne la philosophie. Le rap de la* ZEP, chanté par des loubards en cuir noir, elle ne l'entend pas, elle n'entend plus que les oiseaux. Et ces zombies qui appellent sans cesse *« SOS-Profs abattus »* – trouvaille prémonitoire –, s'y identifient-ils ?

Aucune mesquinerie ne leur échappe, ni les leurs ni celles des autres. C'est le casier où l'on range ses petites affaires et ses petites idées, ses illusions perdues et ses rancœurs. Mais il y souffle encore un grand vent, celui qui pousse les rebelles, bouscule les conventions et balaie l'amertume. Profs de banlieue ils sont et ils demeurent, les yeux ouverts, le cœur en bandoulière. La mise en scène d'Oscar Castro, la musique d'Anita Vallejo et la chorégraphie de Sylvie Miqueu les ont hissés au rang d'acteurs. Il ne faut pas les manquer. Ce serait bien le diable de ne pas sortir de là requinqué.

B. G.

★ Prochaines représentations : 10 mai à 21 heures, 15, rue Traversière, 75012 Paris, le 1er juin à Orsay. Tél. : (1) 45-35-42-67.

هكذا من الأصل

Un réseau de soutien aux islamistes algériens a été démantelé en région parisienne

Trente-cinq personnes ont été placées en garde à vue

Interpellées vendredi 10 mai à Paris et en région parisienne, *notamment* dans le foyer Sonacotra de Nanterre (Hauts-de-Seine), par la police judiciaire et les renseignements généraux parisiens, *ainsi qu'à Reims et dans la région marseillaise,* trente-cinq personnes soupçonnées d'appartenir à un réseau de soutien aux maquis algériens, sont entendues sur commission rogatoire du juge antiterroriste Jean-François Ricard.

LE FOYER SONACOTRA de Nanterre (Hauts-de-Seine) a été au cœur de la vaste opération de police qui a démantelé, vendredi matin 10 mai, un réseau international de soutien logistique et financier aux islamistes algériens. Présenté par les enquêteurs comme le pivot de ce réseau, Salem Nassah, un Algérien âgé de trente-cinq ans, maître auxiliaire de sciences physiques dans un collège de Sartrouville (Yvelines), a été interpellé, jeudi 9 mai, sur son lieu de travail. Le lendemain matin, neuf autres résidents du foyer Sonacotra ont été eux aussi arrêtés.

Sous le nom de code policier d'« *Opération Nassah* », le coup de filet a été lancé sur commission rogatoire du juge d'instruction Jean-François Ricard, spécialisé dans les dossiers antiterroristes. Trente-cinq personnes étaient placées en garde à vue, vendredi matin 10 mai à la préfecture de police de Paris, à l'issue d'une série d'interpellations centrée sur la capitale et sa banlieue. Effectuée en une trentaine de lieux différents, cette opération a été conduite par les enquêteurs de la brigade criminelle, épaulés par leurs collègues des Renseignements généraux (RG) parisiens.

Au cinquième étage de l'un des deux bâtiments du foyer de Nanterre, la chambre numéro 2, occupée par Salem Nassah, était surveillée par les RG parisiens depuis plus d'un an. Aménagée comme un bureau où se relayaient une dizaine de personnes, elle constituait le siège d'un fructueux trafic de papiers falsifiés. Des milliers de faux documents, pour la plupart volés en France (cartes d'identité, passeports, cartes grises, certificats nécessaires pour régulariser la situation d'étrangers en France), semblent avoir été vendus par cette filière à des candidats à l'immigration clandestine venus d'Algérie, d'Allemagne ou d'Italie.

Une société des Hauts-de-Seine, spécialisée dans l'exportation de voitures, Clichy Export, servait de support au trafic, toujours selon les enquêteurs. Les faux papiers étaient en effet dissimulés dans des véhicules, dont les compteurs kilométriques et les cartes grises faisaient eux-même l'objet de manipulations afin de les « *rajeunir* » de quelques années et d'être en conformité avec la réglementation algérienne. Vingt-cinq passeports falsifiés ont ainsi, par exemple, été *placés dans une automobile de* Clichy Export traversant la Méditerranée. Interpellé vendredi matin à Marseille, un autre résident du foyer de Nanterre, surnommé « *Fethi* », se chargeait de convoyer des véhicules vers l'Algérie.

TRAFIC LUCRATIF

La voie postale était aussi empruntée par le réseau : le document *administratif* et la *photographie* de l'intéressé étaient envoyés séparément, par souci de sécurité, à la personne qui avait passé la commande. Le trafic était lucratif, puisque le prix de chaque faux papier variait entre 10 000 et 35 000 francs. Le volet financier du réseau, qui pourrait avoir servi de pompe à finances aux islamistes algériens, intéresse particulièrement *la PJ parisienne : la brigade* de recherches et d'investigations financières (BRIF) examine les virements opérés sur les comptes de Salem Nassah, sans commune mesure avec le traitement d'un maître auxiliaire, et de Clichy Export, qui, dans la première quinzaine de janvier, a reçu 900 000 francs de chèques et plus de 1,5 million de francs en liquidités. Des munitions, notamment pour revolver 357 magnum, ont aussi été saisies, le 10 mai au matin, au siège de la société.

Installé à Nanterre depuis 1986, Salem Nassah animait un groupe de prosélytes musulmans. Essaimant à partir de la grande salle de prières installée dans les sous-sols du foyer Sonacotra, ces propagandistes intervenaient aussi régulièrement dans plusieurs cités *HLM* des Hauts-de-Seine, par le biais notamment d'associations sportives implantées dans les cités sensibles. Plusieurs éléments incitent les policiers à penser que le réseau Nassah disposait d'importantes ramifications internationales. Autre figure du réseau, Abderramane Kerroumi, imam officieux du foyer Sonacotra où il était aussi résident, se déplaçait dans toute la France et faisait de fréquents séjours en Algérie.

Interpellé en avril à Londres, où il est soupçonné d'avoir cherché à constituer un réseau de soutien aux islamistes, Mohamed Kerouche, alias « *Salim* », était aussi en contact avec le réseau Nassah. C'est notamment par son entremise que s'effectuaient les contacts avec Abderramane Chenine, arrêté le 5 août 1994 au moment où il prenait possession d'un sac d'armes entreposé dans une consigne d'un hypermarché de La Défense (Hauts-de-Seine). L'enquête sur les frères Chenine, Abderramane et Rabieh avait permis d'interpeller Saïd Laroussi, également présenté comme un membre du réseau Nassah qui payait le loyer d'un appartement du 11e arrondissement de Paris dans lequel la PJ avait saisi, en mai 1995, une arme, des cagoules et une liste manuscrite d'armes et de munitions.

Les coordonnées téléphoniques de Salem Nassah apparaissaient enfin sur le carnet d'adresses de Djamel Tehari, un jeune homme interpellé en mars 1995 à Paris en possession d'une liste manuscrite *d'armes de guerre sur laquelle* il a toujours refusé de s'expliquer. A l'échelle européenne, les relations du groupe Nassah avec le réseau islamiste de l'Algérien Djamel Lounici – détenu en Italie depuis l'an passé et visé par une demande d'extradition adressée par la justice française – semblent d'ores et déjà établies par les services répressifs italiens. Les policiers sont *convaincus d'avoir démantelé* un réseau islamiste dont les ramifications internationales pouvaient permettre, « *à tout moment, de basculer dans l'action opérationnelle sur un ordre venu de l'étranger* ».

Erich Inciyan

Amiante : contre-expertise au lycée de Gérardmer

LA CHAMBRE D'ACCUSATION de la cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle), *présidée par Marie-Agnès Mirguet, a ordonné,* jeudi 9 mai, une contre-expertise dans l'affaire du lycée professionnel de Gérardmer (Vosges), où six enseignants sont décédés entre 1991 et 1994 (*Le Monde* du 24 août 1994). *Le juge d'instruction Bernard Salvador, de Saint-Dié, a été chargé de* poursuivre l'enquête. Une plainte contre X... pour homicide involontaire avait été déposée en juin 1994 par quatre des six veuves, qui soutenaient que *le décès de leurs époux était dû à l'inhalation* de poussières d'amiante.
Une première expertise avait conclu à l'absence de lien de causalité entre ces six morts et la présence avérée d'amiante dans les plafonds des ateliers. Une contre-expertise demandée par l'avocat des plaignantes, Me Gérard Welzer, avait alors été refusée. Considérant que le seul avis d'experts locaux ne pouvait suffire, la chambre d'accusation a estimé « *indéniable que certains professeurs sont décédés de cancers pour lesquels la littérature médicale reconnaît qu'un lien peut être fait avec les expositions à l'amiante* ». *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : cinq parents étrangers d'enfants français ont entamé une grève de la faim,** jeudi 9 mai, dans l'église du Sacré-Cœur de Toulouse, afin d'obtenir une régularisation définitive de leur situation. Une délégation de ces familles a été reçue à la préfecture de Haute-Garonne, qui leur a *délivré une carte de résident temporaire. L'archevêque de Toulouse,* Mgr André Collini, a accepté l'accueil de ces parents pour un « *jeûne public à durée limitée* ».

■ **AVORTEMENT : la cour d'appel de Rennes a aggravé,** jeudi 9 mai, les peines infligées aux onze membres d'un commando anti-IVG qui avait envahi les locaux du centre d'orthogénie de l'hôpital Saint-Jacques de Nantes, le 6 décembre 1994. Les contrevenants ont été condamnés à six mois de prison avec sursis et 3 000 francs d'amende, contre trois mois avec sursis en première instance. Ils devront en outre verser près de 10 000 francs chacun aux parties civiles.

CORRESPONDANCE

A LA SUITE de nos informations concernant le renvoi de Michel Noir devant la Cour de justice (*Le Monde* du 2 mai), Martin Bouygues, PDG du groupe Bouygues, nous a adressé le texte suivant : « *Cet article me prête des déclarations que je n'ai pas faites (...). Je m'étonne que* Le Monde *diffuse ainsi une information non vérifiée, dénuée de tout fondement.* » Une erreur de transmission nous avait fait citer le nom de Martin Bouygues – dont il était question dans cette affaire – en lieu et place de celui de Bernard Martin, ancien PDG de CCM Sulzer.

Un procès en diffamation en marge de l'affaire des GAL

LA 17e CHAMBRE correctionnelle du tribunal de Paris a examiné, jeudi 9 mai, la plainte en diffamation déposée par le commissaire Joël Cathala, ancien patron de la police de l'air et des frontières (PAF) au Pays basque français, contre l'Agence France-Presse (AFP) et le quotidien *Infomatin – qui a cessé de* paraître.

L'affaire a pour toile de fond le rôle prêté à certains policiers français dans les opérations des Groupes antiterroristes de libération (GAL), ces commandos armés par l'Espagne et auteurs d'une série d'attentats en France qui ont coûté la vie à 29 personnes, entre 1983 et 1986. Relancé par la justice espagnole, en 1994, et amplifié par la presse, le dossier des GAL a rapidement pris les proportions d'un scandale politique national, aboutissant à l'inculpation, en 1995, de plusieurs dirigeants socialistes espagnols, soupçonnés d'avoir favorisé les GAL pour combattre l'ETA.

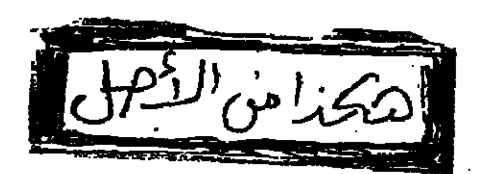
Le 11 septembre 1995, le quotidien *El Mundo* publiait les « *révélations* » d'un policier espagnol, Angel Lopez Carillo, qui accusait le commissaire Cathala et d'autres policiers français en poste à Hendaye et à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) d'avoir touché de l'argent, dans les années 80, en échange d'informations sur les réfugiés basques espagnols en France. M. Lopez Carillo précisait qu'il avait lui même remis « *des millions de francs* » à des policiers français, à Hendaye (*Le Monde* du 21 septembre 1995).

L'AFP, puis *Infomatin*, avaient repris ces accusations, que M. Cathala a qualifiées, à la barre du tribunal, d'« *absurdes* ». Le commissaire considère qu'en l'accusant ainsi, *El Mundo* s'est prêté à une manœuvre politique permettant de faire « *d'une pierre deux coups* ». D'une part, estime-t-il, sa *mise en cause permettait au journal*, proche de la droite, d'alimenter sa campagne de dénigrement contre le gouvernement socialiste à quelques mois des élections ; d'autre part, elle jetait le discrédit sur la tentative de solution négociée du problème basque espagnol, dans laquelle M. Cathala a joué un rôle important, avec l'aval des autorités de Madrid, de l'ETA *et du gouvernement français,* en 1992. Arguant du devoir de réserve, il n'a pas souhaité en dire davantage sur ce chapitre.

Le commissaire s'est étonné du crédit accordé *a priori* par la presse aux propos de M. Lopez Carillo. Il a souligné que ce dernier ne s'était pas présenté lors d'un précédent procès, au mois de février à Bayonne. M. Cathala et deux de ses collègues avaient alors assigné les hebdomadaires basques *Enbata* et *Ekaitza*, ainsi que le mouvement Herriaren Halde, qui avaient déjà repris les propos de M. Lopez Carillo pour les prendre à partie. Les policiers avaient obtenu gain de cause (*Le Monde* du 29 mars).

Pour M. Cathala, l'AFP et *Infomatin*, en reprenant l'article d'*El Mundo* sans même prendre contact avec lui, ont « *commis une imprudence* [lui] *causant un préjudice énorme, et même pas réparable* ». « *La citation de la source* [El Mundo] *à chaque paragraphe n'exonère en rien l'AFP de sa responsabilité* », a estimé son avocat, Me Dominique Labbé, réclamant à l'AFP et à *Infomatin* 500 000 francs de dommages et intérêts. Le jugement sera rendu le 6 juin. La plainte de M. Cathala contre *El Mundo* sera examinée, quant à elle, les 3 et 4 octobre prochain.

Roland-Pierre Paringaux



Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration

« Avec les zones franches, nous ne promettons pas l'eldorado, nous lançons une bouée de sauvetage »

Dans un entretien au *Monde*, Eric Raoult revient sur l'*« étude d'impact »* du projet de loi relatif à l'intégration urbaine réalisée par la délégation interministérielle à la ville (*Le Monde* du 9 mai). Ce rapport mise sur une *« création nette d'emplois de 1 000 par an »*, soit 5 000 à 7 000 à terme. Le coût des mesures de défiscalisation, qui s'appliqueront aux emplois créés comme à ceux déjà existants, est évalué à 1,2 milliard de francs.

« Mille créations d'emplois par an dans les futures zones franches. Cette estimation de la délégation interministérielle à la ville (DIV) ne va-t-elle pas provoquer une forte déception ?

– Mille, c'est le minimum annuel, nous ferons beaucoup mieux. De plus, il faut ramener ces prévisions de 1 000 emplois nouveaux chaque année aux 25 000 emplois qui existent déjà dans les zones franches qui seront créées. Or il faut d'abord maintenir ces 25 000 emplois, qui se trouvent pour l'essentiel dans des boutiques, dans des locaux artisanaux et, pour quelques-uns, dans des zones industrielles. Le nombre de commerces qui ont disparu depuis dix ans a considérablement appauvri certaines cités. Il faut que ceux qui se maintiennent puissent bénéficier d'une bouffée d'oxygène. Alors, rapportés à ces 25 000 emplois, 1 000 créations dans le secteur marchand, c'est tout de même un taux de progression de 4 % par an. Si ce chiffre peut paraître modeste, nous pensons, avec Jean-Claude Gaudin, qu'avant de revitaliser, il faut surtout sauver l'existant.

– Etes-vous convaincu que ces emplois existants sont véritablement menacés ?

– Des galeries commerciales sont menacées de disparaître. Dans certains quartiers, les ressources de taxe professionnelle se sont effondrées. J'ajoute que, parallèlement au dispositif des zones franches, des emplois de ville viendront appuyer cette revitalisation économique. On peut considérer qu'il y en aura à peu près 5 000 de créés pour les habitants. Donc, 25 000 emplois existants, 5 000 emplois marchands et 5 000 emplois ville, celà fait tout de même 40 % d'emplois supplémentaires. Le taux de chômage devrait être considérablement réduit.

– Rapporté aux 500 000 habitants concernés et à un taux de chômage moyen de 22,6 %, cela peut paraître décevant ?

– Non, réaliste. Il est clair qu'on ne verra pas tout de suite des créations d'emplois multipliées. Mais nous souhaitons d'abord stabiliser la situation, c'est l'objectif des deux premières années. L'année 1997 sera une année de mise en route. Il faudra ensuite reconquérir les rideaux métalliques baissés. Je pense que le chiffre de 1 000 est véritablement un chiffre plancher. Selon les endroits, on peut faire mieux. Avec l'idée que si l'on retrouvait le nombre de commerces qu'il y avait lorsqu'on a fait les grands ensembles, on rétablirait déjà un certain équilibre. Nous ne promettons pas l'Eldorado, nous lançons une bouée de sauvetage !

– Le coût des zones franches – 1,2 milliard de francs – vous semble-t-il normal ou élevé ?

– Ce coût sera celui de plein succès. Les zones franches coûteront si elles réussissent. Le nombre de non-diplômés de ces quartiers, le nombre d'allocataires du RMI, de jeunes chômeurs, les conditions d'impayés de loyers font plonger ces quartiers. Il s'agit de rattraper les secteurs vraiment les plus difficiles de la société française. Si un chômeur coûte 100 000 francs par an, il coûte beaucoup plus en termes de dégradation sociale. La zone franche n'est pas une simple aide à l'emploi, ce n'est pas seulement le code général des impôts, c'est une aide à la revitalisation d'un quartier. Cette idée n'a d'ailleurs pas suscité de débat idéologique. Aujourd'hui, l'approche de tous les maires est : on a essayé les associations intermédiaires, les régies de quartiers, les réhabilitations, les flics, le RMI, mais çà non. Alors essayons-le !

– Ce dispositif échappera-t-il aux coupes budgétaires en préparation ?

– Si le premier ministre me dit, il faut faire un effort, je le ferai. Nous adapterons notre dispositif. Sur le temps, sur l'espace, sur le nombre. Mais limiter l'expérimentation avant même qu'elle ait commencé, ce serait en réduire automatiquement la portée.



ÉRIC RAOULT

– La DIV chiffre à 1,2 milliard le coût du projet la première année. Dans la note adressée à la commission européenne, vous évoquiez la somme de 165 millions de francs. Pourquoi cette différence ?

– Le chiffrage que nous leur avions finalement transmis était de 300 millions pour 6 000 emplois, ce qui faisait 50 000 francs par emploi. Les périmètres n'ont cessé d'évoluer et de s'étendre, le nombre de zones a augmenté, les études se sont affinées : sur la base de 26 000 emplois et d'un coût d'1,15 milliard, celà fait entre 40 000 et 50 000 francs par poste, à rapprocher du coût d'un chômeur qui est d'environ 100 000 francs. La fourchette demeure la même. Nous n'avons donc pas menti à Bruxelles.

– Sur quel précédent vous appuyez-vous pour proposer ces zones franches ?

– Aucun. Nous innovons avec le *« chaînon manquant »* de la politique urbaine dont a parlé Jacques Chirac. En France, il y a eu les zones d'entreprises d'Alain Madelin, mais la démarche était exclusivement orientée vers l'industrie. Aux Etats-Unis, M. Clinton commence tout juste. La Grande-Bretagne est partie de lieux mono-industriels en déclin en y ajoutant les quartiers voisins. Nous faisons l'inverse puisque nous partons des lieux où les gens dorment pour y réimplanter de l'activité. C'est une démarche spécifique, une nouvelle étape de la politique de la ville. Aujourd'hui, les maires, toutes étiquettes confondues, se disent qu'ils ont tout essayé. Tout sauf ça.

– Il y a quelques mois, vous aviez lancé une vive polémique en stigmatisant la culture du RMI. Deux députés de la majorité viennent de dénoncer à leur tour les fraudes aux RMI. Qu'en pensez-vous ?

– Je pense que le débat sur le RMI, comme celui sur l'immigration, s'adresse à plusieurs publics : à la Nation, aux observateurs, mais aussi à des gens qui sont fragiles. L'erreur que j'ai pu commettre est d'avoir oublié cette dernière dimension. On m'a beaucoup écrit. Des RMistes m'ont envoyé leur feuille en me demandant si je pensais qu'il y avait des abus quand on avait 2 500 francs pour vivre. Je ne me méprends pas sur les risques de fraude, à la marge. Mais je me suis aperçu qu'il était nécessaire d'aborder ce problème avec prudence et modération. »

Propos recueillis par François Bonnet et Nathaniel Herzberg

Certains emplois des « zones d'entreprises » coûtent 4 millions par an à l'Etat

LES TROIS « zones d'entreprises » créées en 1986 par Alain Madelin ont un coût financier faramineux pour l'Etat, au regard du nombre d'emplois créés. C'est le constat établi par l'inspection générale des finances, dans une note confidentielle datée du 14 mars diffusée à plusieurs ministères. A la différence des « zones franches » urbaines, où seront exonérés d'impôts et de charges sociales les commerces et les PME créés comme ceux déjà existants, le dispositif des « zones d'entreprises » ne défiscalisait que les créations d'emplois. Il s'agissait en outre de rendre attractifs pour des industries les sites des anciens chantiers navals (Dunkerque, Aubagne-La Ciotat et Toulon-La Seyne).

La loi Madelin de 1986 constitue l'unique précédent français aux mesures préparées aujourd'hui par MM. Gaudin et Raoult. La note de l'inspection générale des finances intervient au moment précis où les entreprises bénéficiaires plaident en faveur d'une prorogation des exonérations de l'impôt sur les sociétés appliquées pour dix ans à partir de 1987.

L'EXEMPLE DE DUNKERQUE

Le premier constat est abrupt. Dans les trois zones concernées, 4 548 emplois avaient été créés en 1993 (dernier bilan global connu) dans des entreprises ayant bénéficié au total de 1,1 milliard de francs d'exonérations fiscales. Ainsi, cette année-là, chaque emploi créé avait coûté en moyenne 246 000 francs à la collectivité. L'inspection générale des finances se penche tout particulièrement sur la « zone d'entreprises » de Dunkerque (2 016 créations d'emplois à la fin de 1994), où le montant du « cadeau » fiscal fait aux entreprises a connu *« une véritable explosion »*. Les auteurs de la note révèlent que *« quatre entreprises employant 25 % des effectifs totaux de la zone* [ASP, Coca-Cola productions, Du Pont de Nemours et Polychim] *représentent 89 % du total des bénéfices exonérés »* et qu'*« il n'y a pas de corrélation entre la dépense fiscale et le nombre d'emplois créés »*.

Le document pointe le cas de la société ASP, filiale du groupe Astra, qui produit à Dunkerque les substances actives entrant dans la fabrication de médicaments utilisés dans le traitement de l'asthme et des ulcères. Un de ces médicaments, le Losec (vendu en France sous le nom de Mopral), figure parmi les spécialités générant les plus importants chiffres d'affaires pharmaceutiques au monde. En localisant dans sa filiale dunkerquoise une grande partie des bénéfices ainsi réalisés, le groupe Astra a réussi à bénéficier d'exonérations sans cesse croissantes. Pour 104 emplois, ASP a bénéficié d'un « cadeau » fiscal de 404 millions de francs en 1994 (contre 125 deux ans plus tôt), soit un coût annuel frisant... 4 millions de francs par emploi.

« UNE VÉRITABLE AUBAINE »

Au total, le document note que l'exonération d'impôt sur les sociétés *« a eu un effet certain sur le plan de l'emploi »*. Depuis trois ans cependant, le système semble s'être emballé avec une faible progression des effectifs salariés mais une explosion des bénéfices exonérés *« qui n'était pas prévue »*. *« Les bénéficiaires du mécanisme*, constate l'inspection générale des finances, *ont été des entreprises multinationales qui ont installé (...) des unités de production nécessitant des investissements importants mais ne créant que relativement peu d'emplois. »* Pour ces sociétés, les « zones d'entreprises » ont constitué *« une véritable aubaine »*, conclut cette note.

Philippe Bernard

Le conseil d'administration de l'ARC a été profondément remanié

60 % des dons iront à la recherche

HIER OMNIPOTENTE, aujourd'hui fragilisée et confrontée à d'importantes difficultés, l'Association pour la recherche contre le cancer (ARC) a vécu, jeudi 9 mai, une importante mutation en renouvelant en profondeur son conseil d'administration.

Le même jour, Michel Lucas a été réélu à la présidence de ce conseil qu'il occupe depuis janvier, à la suite de la démission de Jacques Crozemarie, le fondateur de cette association. Le conseil d'administration de l'ARC compte 21 nouveaux membres, venus d'horizons très divers, pour 26 sièges. Pour Michel Lucas, le renouvellement du conseil était un préalable indispensable à la survie de cette association dont la gestion par Jacques Crozemarie a été mise en cause ces dernières années par l'Inspection générale des affaires sociales puis, dernièrement, par la Cour des comptes. Les magistrats de la cour avaient notamment mis en évidence des cas de surfacturations ainsi que des liens entre l'ARC et un ensemble de sociétés réunies au sein de la société International Development, dirigée par Michel Simon. A la suite du travail de la cour, une information judiciaire a été ouverte pour *« abus de biens sociaux, faux et usage de faux »*.

RÉTABLIR LA CONFIANCE

« Il fallait que le renouvellement du conseil d'administration soit total afin que nous puissions travailler d'une nouvelle façon, a expliqué M. Lucas. *La plupart des membres du précédent conseil étaient là depuis de nombreuses années. Ils travaillaient d'une certaine façon, avec un président dont le style ne facilitait pas le travail collectif. »* Une convocation pour cette assemblée générale avait été adressée il y a quelques jours à plus de 300 000 adhérents. Parmi eux, 38 000 ont délégué leur pouvoir, ce qui, pour les responsables de l'ARC, correspond à une *« vive mobilisation »*. Ces pouvoirs pouvaient être donnés soit au président, soit à un membre de l'ancien conseil, soit encore à un « membre adhérent » (ayant versé plus de 200 francs en 1995) de l'ARC.

Quelques centaines d'adhérents étaient présents à l'assemblée générale organisée à Villejuif au siège de l'association. *« Je souhaitais que les bouches s'ouvrent, elles se sont ouvertes »*, s'est félicité Michel Lucas. C'est ainsi qu'un adhérent a contesté le pouvoir, *« exorbitant »* selon lui, de M. Lucas, qui disposait de près du tiers des pouvoirs – 11 000 sur 38 000 –, l'accusant de peser trop lourdement sur les nouvelles orientations données à l'association.

« Les adhérents ne sont pas méfiants, mais maintenant ils se posent des questions, c'est une bonne chose », a fait valoir le nouveau président. Il a rappelé que *« du temps de son prédécesseur la majorité des pouvoirs étaient en blanc, et Jacques Crozemarie en disposait alors à son gré, dans une proportion de 70 % »*. Outre le renouvellement du conseil d'administration, deux nouveaux *« organes consultatifs »* ont été créés : un conseil scientifique et une commission financière. Ces deux structures ont pour fonction de *« renforcer la collégialité de la gestion et la qualité des procédures »*. Par ailleurs, l'ARC a décidé de donner *« la priorité à la recherche »*, dans la *« transparence »* et la *« rigueur des procédures »*.

Ces décisions seront-elles de nature à rétablir durablement la confiance des donateurs ? *« Le coup porté à l'ARC par le scandale n'est pas mortel, mais il nous faut maintenant relancer l'association et redonner confiance aux donateurs »*, estime M. Lucas. Le bilan comptable de l'exercice 1995 a, fait-on valoir auprès de l'ARC, *« démontré la capacité de l'association à honorer tous les engagements en cours, résultant des exercices 1993, 1994 et 1995, vis-à-vis des laboratoires et boursiers, soit 556 millions de francs pour 565 millions de disponibilités financières. »*

Les nouveaux membres

Au sein du nouveau conseil d'administration siégeront Marcel Boiteux, ancien président d'EDF, Pierre Chevalier, président honoraire de la MGEN, Patrice Corbin, secrétaire général du Conseil économique et social, Alain Coulomb, délégué général de l'Union hospitalière privée, Hervé Hamon, écrivain et éditeur, Nicole Le Douarin, professeur au Collège de France, Marcel Legrain, membre de l'Académie nationale de médecine, Edouard Sakiz, président du conseil de surveillance de la firme Roussel-Uclaf, Jean-Charles Sournia et Umberto Veronesi, président du comité des experts en cancérologie auprès des commissions européennes. On trouve, au sein du bureau du conseil, deux anciens administrateurs (Yves Rocca et Jean Lemerle) ainsi que Roland d'Ornano, qui avait été l'un des membres de l'association à engager des poursuites contre M. Crozemarie. Les professeurs Bellet, Mathé, Milhau et Schwarzenberg n'ont pas été réélus. Le professeur Tubiana est nommé président d'honneur *« en reconnaissance des services rendus »*.

Mais les sessions de printemps des commissions scientifiques régionales et nationales de l'ARC ont conclu à des demandes beaucoup plus importantes que par le passé, de l'ordre de plus de 30 % par rapport à 1995. La nouvelle direction espère pouvoir réunir cette année 200 millions de francs.

En toute hypothèse, l'association a décidé d'accorder 60 % (et non 28 % comme l'année précédente) de ses ressources à la recherche. Les frais généraux ne devraient plus dorénavant représenter que 30 % du budget.

Jean-Yves Nau

Marnes-la-Coquette et le « lapsus » d'Hassan II

EN ANNONÇANT, mercredi 8 mai, devant près de 1 500 représentants de la communauté marocaine en France, réunis au pavillon d'Armenonville, dans le bois de Boulogne, qu'il avait décidé de faire construire une mosquée sur un terrain lui appartenant à Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine), Hassan II ne pensait certainement pas qu'il allait déclencher une telle émotion. Jeudi matin, sur la petite place de l'Eglise, les conversations allaient bon train, et une interrogation était sur toutes les lèvres : *« Pourquoi chez nous ? »*

Certes, le département des Hauts-de-Seine, avec près de 57 000 ressortissants, est le premier département de la région d'Ile-de-France pour l'accueil des Marocains, mais ce n'est pas à Marnes-la-Coquette qu'ils sont légion. Comme l'explique le secrétaire de mairie, *« nous abritons très peu de musulmans, si ce n'est l'émir du Qatar, qui vient d'acquérir une propriété, et un citoyen d'Arabie saoudite »*. Le fonctionnaire précise également que la mosquée ne pourra pas être construite sur le territoire communal pour la bonne et simple raison que le roi du Maroc n'y possède pas de terrain.

Située entre Versailles et le parc de Saint-Cloud, c'est la commune la moins peuplée du département (1 594 habitants au dernier recensement). Dans le passé, Marnes-la-Coquette était connue grâce à l'un de ses plus célèbres habitants, Maurice Chevalier. D'autres personnalités comme Thierry Maulnier, Jean Marais ou Hugues Aufray sont également tombés sous le charme de cette petite bourgade.

« Je serais très honoré, mais je suis très surpris par la localisation de cette mosquée, qui n'est pas la plus adaptée », nous a expliqué François Boucher, le maire (DVD) de Marnes-la-Coquette. Selon lui, le souverain *« a dû faire un lapsus. Il voulait plutôt parler de Marne-la-Vallée »*, une situation géographique qu'il juge *« plus efficace »*. Mais au-delà de savoir si le roi possède véritablement un terrain dans la commune ou si une parcelle sera mise à sa disposition, le maire, qui *« connaît bien le Maroc »*, se déclare prêt, si le projet lui était présenté, *« à l'étudier avec beaucoup de faveur »*, rappelant que Marnes-la-Coquette a une tradition d'accueil, que l'ancien président de Côte-d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, y a longtemps résidé et que c'est dans sa propriété que le président tunisien Habib Bourguiba a passé de longues semaines de convalescence.

Mais de là à accepter un minaret dans la perspective de l'église Sainte-Eugénie et des somptueuses propriétés du village il y a un pas qu'une majorité de Marnais ne semblent pas prêts à franchir.

Jean-Claude Pierrette

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Lu Dingyi

Un ancien chef de la propagande chinoise

LU DINGYI, une des premières très hautes victimes de la « révolution culturelle », *s'est éteint*, mercredi 9 mai, à Pékin, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, quelques semaines avant le trentième anniversaire de son propre limogeage.

D'une certaine façon, Lu, un ancien chef de la propagande, était devenu une figure emblématique dans l'histoire de la République populaire, non pas tant pour sa carrière d'apparatchik passée, que *pour les avertissements qu'il ne* cessa de formuler, après sa « réhabilitation » sous Deng Xiaoping et contre l'avis de celui-ci, quant aux risques d'un retour à la folie collective. Journaliste engagé qui rejoint le Parti communiste insurgé en 1935, Lu allait d'abord devenir un bureaucrate de la culture au service des éléments modérés de l'appareil du nouveau régime fondé en 1949. Rangé tôt du côté du rival de Mao Zedong, Liu *Shaoqi, fait ministre de la culture* et vice-premier ministre, il chute quand le « Grand Timonier » se venge de ceux qui l'ont mis sur la touche en lançant ses attaques sur le front « culturel » à partir du 16 mai 1966. Son foyer, à l'intérieur de la « cité interdite rouge » de Zhongnanhai, est le premier attaqué par les gardes rouges déchaînés et son épouse est la pre*mière personne au sein du cénacle* communiste a être placée en détention et torturée. Il est reproché à cette dernière d'avoir écrit des lettres d'insultes, pour une affaire personnelle, à l'épouse de Lin Biao, futur dauphin éphémère de Mao. Lu lui-même suit son épouse dans la déchéance peu après, quand on lui reproche d'avoir personnellement supervisé la publication d'une critique voilée de Mao le comparant à un empereur *intolérant du passé. Les* caricaturistes le montrent, armé d'un gong, en tête du défilé des « ennemis du peuple » dans leurs représentations de « l'enfer maoïste ».

Son caractère colérique était légendaire. Lu passera treize ans en détention et ne jouera plus de rôle dominant sous Deng, devenant *un des nombreux symboles de la* génération des vétérans de l'épopée qui prirent leur revanche dans l'après-Mao. Comme il se doit, l'un des enfants de ce communiste bon teint est... banquier.

Francis Deron

■ **HENRY CLARKE**, un des grands photographes *américains* de la mode dans les années 50-70, est mort le 26 avril à Cannes (Alpes-Maritimes). Il avait soixante-dix-huit ans. Henry Clarke avait découvert la photographie en assistant aux prises de vue de Cecil Beaton dans le studio de *Vogue* en 1945. Il a suivi les cours de Brodovitch à la New School for Social Research avant de partir pour Paris, en 1949. Henry Clarke a collaboré *vingt-cinq ans avec les éd*itions française, anglaise et américaine de *Vogue*, traduisant *« admirablement l'élégance de la femme moderne »*, écrit l'historien Thomas Michaek Gunther. On lui doit aussi des portraits de Anna Magnani, Coco Chanel, Sophia Loren, Maria Callas ainsi que des prises de vue de mode, dans les années 60, en Syrie, Sicile, Iran.

NOMINATIONS

Diplomatie

Claude Blanchemaison a été nommé ambassadeur en Inde, en remplacement de Philippe Petit, par décret paru au *Journal officiel* du 8 mai.

[Né le 16 mars 1944, ancien élève de l'ENA, Claude Blanchemaison a occupé des postes à Bruxelles, Pretoria et à l'administration centrale. *Il fut ambassadeur au Vietnam* (1989-1992) avant d'être directeur d'Europe au ministère des affaires étrangères. Il était directeur d'Asie et Océanie depuis 1993.]

Enseignement supérieur

Richard Descoings, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé, par décret en date du 7 mai, directeur de l'Institut *d'études politiques de Paris* (IEP) et administrateur de la Fondation nationale des sciences politiques. Il remplace Alain Lancelot, nommé au Conseil constitutionnel.

[Né le 23 juin 1958 à Paris, Richard Descoings, ancien élève de l'IEP et de l'ENA, a intégré, en 1985, le Conseil d'Etat avant d'être nommé maître de conférences à l'IEP en 1986. L'année suivante, il devient chargé de mission auprès du directeur, Alain Lance*lot, puis directeur-adjoint, de* 1989 à 1991. Conseiller technique au cabinet du ministre du budget en 1992, il suit les dossiers de l'éducation nationale avant de rejoindre le cabinet du ministre de l'éducation nationale, Jack Lang. En 1993, il retrouve le Conseil d'Etat où il est nommé maître des requêtes en 1995, date à laquelle Alain Lancelot l'associe au conseil de direction de l'IEP de Paris.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 8 mai sont publiés :

● **Ecole** : un décret instituant la contravention d'intrusion dans les établissements scolaires (*Le Monde* du 19 mars).

● **Culture** : un arrêté relatif à l'organisation de la direction de l'architecture et un arrêté relatif à l'organisation de la *direction du patrimoine*.

● **Affaires sociales** : un arrêté fixant à 14 570 francs, à compter du 1er janvier 1996, le montant de l'indemnité spéciale prévue pour les personnels hospitalo-universitaires titulaires qui n'exercent pas d'activité libérale.

● **Police** : un arrêté instituant une commission spéciale de sélection des commissaires.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– *Bienvenue à*

Apolline BARRIER,

née le 6 avril 1996 !

Philippe HEULLANT
et
Isabelle HEULLANT-DONAT,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Clara,

le 29 avril 1996, à Paris.

1, rue d'Alençon,
75015 Paris.

Sophie et Dominique BONIFACE

ont la joie d'annoncer la naissance de

Simon,

petit frère de

Raphaëlle,

le 8 mai 1996, à Paris.

3, quai Conti,
75006 Paris.

Martine IBARRA,
Jacques *LEFEBVRE*,

et leur fils

Antoine,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 8 mai 1996.

Anniversaires de naissance

– Toujours avec toi,
Franck,

Bon anniversaire

Sonia,

11 mai 1996.

Olivia.

Tél. : (1) 47-64-37-12.

Décès

– Mme Marcelle Benguigui,
Ses enfants et petits-enfants,
M. Patrice Billard,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BILLARD,
inspecteur de l'éducation nationale.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 10 mai 1996, à 11 h 15, au cimetière Rabiac d'Antibes.

29, boulevard Wilson,
06600 Antibes.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Dominique CORLAY,

survenu le 7 mai 1996, à l'âge de vingt-huit ans.

Une bénédiction a lieu le vendredi 10 mai, à 14 h 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital Beaujon, 49, boulevard du Général-Roguet, à Clichy (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le samedi 11 mai, à 11 h 15, au cimetière Parc, chemin de la Justice, à Nantes (Loire-Atlantique).

N'apportez que des fleurs naturelles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue du Petit-Saint-Laurent,
44300 Nantes.

– Mme Yves Corpet,
née Francine Bourgeois,
son épouse,

Olivier et Christine Corpet,
Denis et Martine Corpet,
Florence et Jean-Jacques Gaffié,
Nicolas Corpet et Véronique Roudier,
ses enfants,

Emmanuel, Vanessa, Alexandra, Clémence, Arthur, Valentin et Victoire,
ses petits-enfants,

Les familles Corpet, Thierry, Rangheard, Wibaux, Bourgeois et Leutenegger,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,

Mme Paulette Montigny,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Yves CORPET,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Bayeux, le 9 mai 1996, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Patrice de Bayeux.

Manoir de l'Hormette,
14710 Aignerville.

– Mme André Fortier, née Flacelière,
son épouse,
M. et Mme François Foiltin
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Bouillant
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Guerrini
et leurs enfants,
M. Pierre Fortier,
ses enfants et petit-enfant,
Mme Pierre Fortier
et son fils,

Ses enfants, petits-enfants,
et arrière-petits-enfants,

Les familles Flacelière et Chenivesse,
Ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, cousines
et petites-cousines,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André FORTIER,
ancien élève
de l'Ecole *normale supérieure*,
professeur honoraire de mécanique des fluides à l'université Paris-VI,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 8 mai 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 mai, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

12, avenue Léon-Cambillard,
92140 Clamart.

– *Tsili Gandelman-Doleve*,
son épouse,
Marie-Jeanne Regnier,
sa mère,
Emmanuel,
son fils,
Les familles Regnier, Gandelman, Doleve,
Ses amis pour toujours d'Objat, de Paris, d'Aubusson et de partout ailleurs
ont le regret d'annoncer la disparition à l'âge de cinquante-neuf ans du

professeur Claude GANDELMAN,
département de français de l'université de Haïfa-Israël.

Il a été inhumé le 8 mai 1996, en Israël, sa patrie d'adoption.

– Lise Gugenheim,
Ses enfants et petits-enfants,
Nicole et François Bamberger,
leurs enfants et petits-enfants,
Jean-Pierre Gugenheim et Aliette,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jeannette GUGENHEIM,
née MARIX,

le 9 mai 1996, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

2, avenue Emile-Acollas,
75007 Paris.

– Claudine et Jean Gayet,
Rose-Marie et Jean-Paul Lacaze,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bernard LACAZE,
née Jeanne ORLIAC,

survenu le 7 mai 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 11 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, Paris-17e.

– Jean-Pierre, Sylvie, Françoise Lotiron,
ont la douleur de faire part du décès de leur père,

Pierre *LOTIRON*,
psychiatre,

survenu le 29 avril 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Magnier,
son épouse,
Joëlle Magnier,
Patrice et Muriel Magnier, Adrien,
Pierre et Sabine Margueron, Laure,
Christophe, Cyrille, Fabien, Raphaël,
Miklós et Chantal de Zamaróczy,
Sophie, Marie, Damien, Jérôme,
Jannick Magnier,
Suzel Magnier,
Rémi et Anne-Marie Magnier, Gilles,
Christel Magnier,
Donatienne Magnier,
ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MAGNIER,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

le 4 mai 1996.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 9 mai, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris.

22, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

Anne-Rose MEHU

s'est endormie dans la paix, le 2 mai 1996, la veille de sa quatre-vingt-deuxième année.

De la part de
Muriel Duchemin,
sa fille,
Cécile et Edouard Deguemp,
ses petits-enfants,
Diane et Alice,
ses arrière-petites-filles,
Marthe Kaltenbach,
sa sœur,
Et de ses enfants,
Michel Ebersolt,
son frère,
Et de sa famille.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Villefavard (Haute-Vienne).

Un culte du souvenir aura lieu en l'église réformée de Passy-Annonciation, 19, rue Cortambert, le samedi 25 mai, à 10 h 30.

4, villa Dufresne,
75016 Paris.
2, rue Maurice-Chevalier,
92430 Marnes-La-Coquette.
5, avenue Vavin,
75006 Paris.

– M. et Mme Max Michaud,
M. et Mme Jacques Billard,
M. et Mme Jean-Paul Passelaigue,
Mme Françoise Passelaigue,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Louise PASSELAIGUE,

le *3 mai* 1996, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

5, allée de la Désirée,
13009 Marseille.

François PEYRE

est parti dans la paix, ce 8 mai 1996.

Lise,
son épouse, née Banzet,
Ses enfants, petits-enfants,
Marianne,
sa mère,
Ses frères et sœurs,
Parents, amis,
se retrouveront au temple de Romans-sur-Isère, le samedi 11 mai, à 10 h 45, pour l'accompagner à sa dernière demeure.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ps. 38, V. 16.

Eternel
C'est en toi
Que j'espère.

Mme François Peyre,
11, avenue du Maquis,
26100 Romans.

– On nous prie d'annoncer le décès survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, le 5 mai 1996, de

Madeleine JEAN-VUILLERMOZ,
née CORBIN,
chevalier dans l'ordre
des Arts et des Lettres,
professeur honoraire au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Une messe de requiem a été célébrée le 10 mai, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.

L'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu le même jour à *Saint-Dizier*, Haute-Marne.

Remerciements

– Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié lors du décès de

Mme la générale BROSSET,

les familles Brosset et Mangin remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Messes anniversaires

– A l'occasion du premier anniversaire du rappel à Dieu du Père

Youakim MOUBARAC,

une messe sera célébrée le samedi 18 mai 1996, à 11 heures, en l'abbaye de Jouarre, *77640 Jouarre, tél. : 60-22-06-11*.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé y sont conviés.

Anniversaires de décès

– En souvenir de

Laurence BATAILLE

Catherine, Sandra et Julien.

Thibault COLLOT,
psychiatre,

est mort prématurément, le 11 mai 1993, à l'âge de trente-cinq ans.

Souvenez-vous de lui.

– Il y a douze ans, le 11 mai 1984,

Pierre DUMONCEAUX

nous quittait.

Sa femme, ses enfants et petits-enfants.

Nous ne l'oublions pas.

Jacqueline Dumonceaux,
24, rue Harouys,
44000 Nantes.

– Le 13 mai 1995,

Emmanuelle

nous quittait.

« Et plus tard un ange,
entr'ouvant les portes,
Viendra ranimer, fidèle et joyeux,
Les miroirs ternis
et les flammes mortes. »

M. Philippe Pryka,
son époux,
Adrien, Benjamin et Rébecca,
ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
qui l'ayant connue l'ont aimée,
lui adressent une pensée fervente.

– A l'occasion du quatorzième anniversaire du décès du

docteur Alain RYFMAN,

sa famille et ses amis se réuniront pour la *célébration d'un office religieux à sa* mémoire, le dimanche 12 mai 1996.

Rendez-vous le 12 mai, à 11 h 45, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

– Pour le dixième anniversaire de sa mort, souvenez-vous de

Pierre SAULIÈRE.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, ce dimanche 12 mai 1996, à 18 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

Commémorations

– La cérémonie annuelle à la mémoire des étudiants résistants se déroulera le lundi 13 mai, à 18 heures, devant le monument qui leur est dédié, jardin du Luxembourg, entrée place Paul-Claudel (Odéon), avant la fontaine *Médicis*.

Expositions

Trois Républiques
vues par Cabrol et Sennep
Musée d'histoire contemporaine,
Hôtel national des Invalides,
du mardi au dimanche,
jusqu'au 23 juin 1996.

Conférences

– **Après la guerre froide : quelle défense pour quelle Europe ?**, par le général (c.r.) François Valentin, le lundi 13 mai 1996, à 18 heures, Palais abbatial, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.

Conférence publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la Défense, dans le cadre du cycle de conférences *La défense de l'Europe : une perspective historique*.

Communications diverses

– Le Mouvement Juif libéral de France et Bibliophane organisent dimanche 12 mai 1996, de 14 à 18 heures, pour la *septième année consécutive*, **la Journée du Livre Juif**, dans les locaux du MJLF, 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires .... 95 F
Thèse étudiants .... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

ENTRE les anticipations scientifiques d'un Jules Verne et la solitude de l'homme-machine dénoncée par George Orwell, les *concepteurs de logiciels* embarquent des cohortes laborieuses sur la piste vierge, il y a dix ans encore, du travail à distance. Ces télétravailleurs ont quitté la fiction pour une « révolution » tranquille. Ce sont les volontaires d'un progrès aux formes impalpables, naviguant dans le virtuel, presque inquiétant pour ceux qui restent enracinés dans le réel, la collectivité de l'entreprise et le « métro-boulot-dodo ».

Aux portes du vingt et unième siècle, le télétravail se développe à pas de géant. Aux Etats-Unis d'abord, où il représenterait déjà 15 % des emplois ; en Finlande et en Suède, où les neiges du long hiver bloquent les allées et venues ; en Grande-Bretagne et, depuis deux ou trois ans, en France. Où en est-on, quels lendemains prépare-t-on ? Les statistiques permettent de vagues évaluations. A la lecture d'une floraison d'articles, commme ceux du premier mensuel *spécialisé sur le marché* français, *Télétravail*, sorti en novembre 1995, un tableau s'ébauche. Une incursion dans les entreprises qui se sont lancées dans l'aventure donne quelque chair à l'esquisse.

Les multinationales de l'informatique ont ouvert la voie. Comment *s'en étonner* ? Le travail à distance, loin d'être un simple retour à l'archaïque labeur à domicile, nécessite l'utilisation sophistiquée de l'ordinateur simultanément à celle des *télé*communications, autre domaine *pilote*.

IBM, par exemple... Un vendredi de mars, au vingt-troisième étage de la tour de la Défense où est installé le siège, Jean-François M., ingénieur commercial de cinquante-deux ans, arrive d'Orléans pour le « pot » hebdomadaire *organisé* par son chef de service. En clair, la « réunion » destinée à faire le point de la semaine. Il est 10 heures. En avance, l'homme en profite pour passer à son « bureau ». La pièce, spacieuse, paraît vide. Une console, une lampe et un téléphone délimitent chacun des cinq espaces n'appartenant à personne, mais disponibles pour tous, et encore inoccupés à cette heure. Jean-François M. a le choix. De sa serviette, il sort la photo de ses enfants, qu'il pose sur une table, puis son portable, qu'il installe sur une console avant de se brancher. *« Tiens, voilà mes rendez-vous pour lundi »*, commente-t-il en lisant son *« E-mail »*, son courrier électronique. Le secrétariat du siège tient son agenda. Fini les heures perdues au téléphone à jongler avec l'urgence des clients. Sur l'écran défile la lettre envoyée par le président américain annonçant sa prochaine visioconférence. Jean-François M. n'y participera pas, *« mais je peux poser des questions au grand boss »*. Bientôt, dans ce local, ils sont quatre à pianoter sur leur ordinateur tout en blaguant.

Vendredi, 12 heures. La réunion terminée, Jean-François M. rentre déjeuner chez lui, à Orléans. Sa femme, employée de banque, le retrouve, comme presque chaque jour, attablé dans la cuisine. Dans la villa, il s'est réservé une pièce, son « bureau », donnant sur les forsythias du jardin. *« Il faut que je sois clair dans ma tête. Un téléphone branché sur Itineris, mon portable multimédia et son modem, tous frais payés, et c'est tout »*, explique ce cadre. Chez lui, il bénéficie de toutes les informations, banques de données, etc., qu'il avait dans l'entreprise. Il a opté pour le télétravail à la fin de janvier 1994, quand *IBM* a décidé de « nomadiser », après une expérience pilote, ses deux mille cent ingénieurs commerciaux d'Ile-de-France, sans aucune incitation particulière de rémunération : *« Normal, puisqu'il fallait améliorer la rapidité du service aux clients. »* Depuis, Jean-François M. fait *moins de kilomètres* à son volant et ne vient à Paris qu'une fois par semaine : *« Indispensable, sinon je crèverais d'isolement. »* Sa femme trouve que *« le téléphone sonne souvent pendant le repas »*. L'ingénieur sourit : *« Ce n'est jamais fini. Je travaille finalement plus qu'avant. Mais avec tellement moins d'énervement. »* A présent, la maintenance va elle aussi basculer. La firme prévoit cinq mille télétravailleurs sur douze mille cinq cents salariés pour la fin de l'année.



La planète du télétravail

Gains de temps sur les transports, bénéfices pour les entreprises, le travail à distance conquiert de nouveaux adeptes. Mais il suscite aussi des réserves : ses pratiquants subissent l'isolement tandis que la délocalisation peut se traduire par la fuite d'emplois à l'étranger

Chez le psychanalyste à présent, où est venu consulter un télétravailleur moins heureux... *« Isolement »*, image d'*« homme à la maison difficilement supportée par l'entourage, qui pense qu'on ne fait rien »*, sont les maux les plus fréquents. On ne les avouera pas plus au patron qu'au médecin de l'entreprise. Dans ce bouleversement de son organisation, IBM a considérablement gagné... grâce aux mètres carrés liquidés. Nicole Turbé-Suetens, consultante, l'annonce sans détours : *« En deux ans, IBM a économisé 85 000 mètres carrés et plusieurs dizaines de millions de francs. C'est plus facile que de réduire les charges sociales. »* Quel que soit le domaine d'activités, le profit vaut pour tous ceux qui se sont lancés dans une aventure analogue, que ce soient des banques ou l'assureur AGF, comme a pu le constater le Club de l'atelier, qui regroupe, chaque mardi à *Paris*, des *experts* de diverses compagnies, à l'initiative de la Compagnie bancaire.

CHEZ Andersen Consulting, on a transféré le siège de la Défense aux Champs-Elysées, *en jetant* à la poubelle 80 % des archives de papier : trois cents places pour neuf cents salariés, et un système de réservation des emplacements de bureau comme à l'hôtel. L'utilisation est payante. Le salarié doit réserver, sinon il se fait *virer par une élégante hôtesse*. Dans ce bureau « virtuel », les consultants découvrent à leur arrivée quel emplacement leur est destiné, en introduisant leur carte à puce dans une borne. Entre deux échanges à l'autre bout du monde, sur un simple coup de fil à la « réception », ils commandent un repas, font *envoyer des fleurs* à la femme de leur vie ou recourent au pressing. Dans ces emplois *high-tech*, ne risque-t-on pas de succomber à la tentation d'utiliser les réseaux *« roses »* ou ludiques aux frais du patron ? *« Certaines firmes ont « verrouillé » les logiciels*, déclare, moqueuse, Mme Nicole Turbé-Suetens, d'IBM. *Nous, non. IBM fait confiance à son personnel pour éviter les abus. »* Les dirigeants ont, il *est vrai*, les *moyens* – *tous* les moyens – de savoir exactement ce que font, instant par instant, leurs subordonnés. Mais eux seuls ont accès à ce contrôle digne de George Orwell. Les données de la firme sont évidemment soigneusement *protégées par chiffrage* de tout regard extérieur ou concurrent comme de tout envoi de virus. Du moins en principe. On se souvient du piratage d'un des systèmes informatiques de la NASA, à Washington, par un jeune freluquet de génie vivant à des milliers de kilomètres de là.

> « En deux ans, IBM a économisé 85 000 mètres carrés et plusieurs dizaines de millions de francs. C'est plus facile que de réduire les charges sociales »

La médecine se met désormais au *télédiagnostic. A Pamiers*, un médecin, face à un cas délicat, se « branche » lui aussi et converse, *via* son ordinateur, avec un spécialiste de l'hôpital de Toulouse. L'expérience, très embryonnaire, fait rêver. Mais tous les grands patrons *accepteront-ils sans* rechigner de se voir ainsi dérangés ? *« Rien ne remplacera le contact avec le malade »*, s'empressent de préciser quelques généralistes de banlieue parisienne.

L'Etat-providence lui-même joue les pionniers. Détour par Nantes, à la caisse primaire d'assurance-maladie. Son directeur, Claude Frémont, est le premier, et le seul pour le moment en France, à avoir introduit le *télétravail dans* le fonctionnement de la Sécurité sociale. Son département *s'étend* sur de profondes campagnes piquées de petits bourgs. Les assurés vivant aux champs se trouvaient fort dépourvus en comparaison avec les assurés de la ville. Aussi Claude Frémont, friand de nouvelles *technologies, a-t-il depuis* cinq ans ouvert vingt-neuf « maisons de la Sécurité sociale » assurant 25 % de l'activité. Certes, des permanences fonctionnaient en mairie une fois la semaine, où un employé passait ramasser les dossiers à *liquider. Mais* la « maison » est une vraie caisse, ouverte aux heures de bureau, qui rend exactement le même service que celle de Nantes. Plus besoin de prendre la voiture ou le car, *« la Sécurité sociale vient à vous »*. Quatre-vingts des six cents employés du siège ont volontairement opté pour le retour au village. Et la file d'attente est longue, *ici aussi. Bilan* de l'initiative : la productivité de la caisse de Loire-Atlantique a augmenté de 30 % en cinq ans, sans embauche nouvelle.

A Moisdon-la-Rivière, à 70 kilomètres de la métropole régionale, la place de l'Eglise *connaît* un joyeux va-et-vient. Dans une belle « maison » rénovée, porte ouverte sur la place, Marie-Paule Loiseau et sa collègue reçoivent une trentaine d'assurés. Sur le clavier de leur micro-ordinateur, les deux employées tapent leur mot de passe, avant de traiter les dossiers apportés. *« Dans deux jours vous recevrez le virement de remboursement »*, concluent-elles dans un sourire. *Le* frais parfum d'un bouquet de jonquilles se répand sous les poutres sombres. Marie-Paule confie : *« Dès l'annonce de l'ouverture, j'ai postulé. Mon mari a son atelier ici, et j'étais ravie de ne plus faire trois heures de voiture par jour. Mes enfants vont à l'école du village, j'ai le temps de m'occuper de leurs devoirs. »* Sa collègue, beaucoup plus jeune, cherchait un travail depuis des mois : *« Je n'avais aucune envie d'aller en ville. Nous louons une ferme avec mon ami. »* Au bar voisin, le tenancier est *« ravi »*. *« Dommage que ce soit réservé au régime général »*, regrette son client agriculteur.

Sans doute est-ce cet amour du service public qui a inspiré la poignée d'instituteurs disséminés sur le plateau du Vercors. La route y est tortueuse, mauvaise en hiver. La classe, tous niveaux réunis, ne comporte que peu d'élèves. Vaincre les difficultés de liaison et assurer des chances égales pour tous, tels ont été les objectifs de ces instituteurs qui se sont lancés dans le télétravail. Ainsi partagent-ils la préparation de cours plus pointus. A Caen, le rectorat développe le visio-enseignement, complètement interactif, entre professeurs et élèves, formant ainsi les futurs télétravailleurs assis aujourd'hui sur les bancs de campagne.

Ces exemples de lutte contre la désertification ont convaincu la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). Cette administration, qui œuvre pour la décentralisation, finance *par ses subventions* cent cinquante-deux expériences des plus diverses. Son expert en télétravail, Anita Rozenholc, s'est fait l'apôtre de cette *« révolution »*, balayant sur un débit passionné tous les reproches réels et dangers probables.

Le télétravail crée-t-il du chômage ? *« S'il en supprime ici, il en crée là. »* C'est indéniablement un facteur facilitant la délocalisation. Dans son magazine économique « Capital », M 6 a présenté un reportage sans fard sur le phénomène. A Saint-Amand-Montrond (Cher), cinquante-sept opératrices viennent d'être licenciées. Elles saisissaient des manuscrits pour les plus grandes maisons d'édition. Leur employeur, l'imprimerie Bussière, en région parisienne, a décidé de délocaliser cette opération à Casablanca.

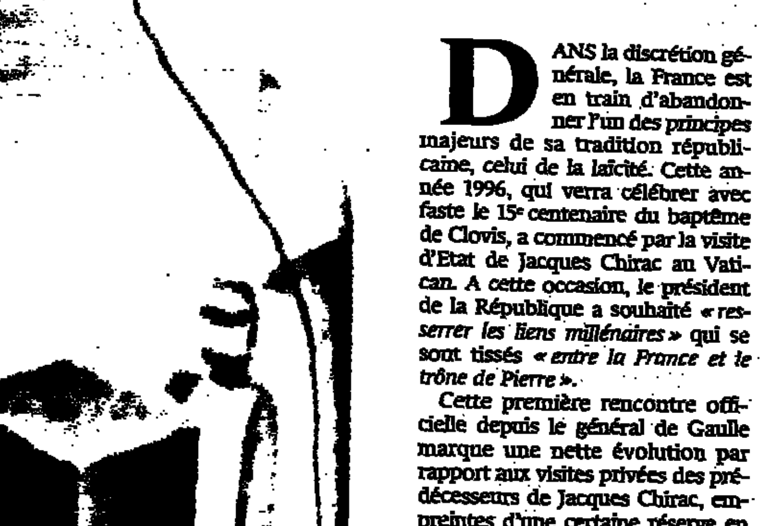
L'équipe de M 6 s'est rendue sur *place, au Maroc. Aux techniciens* marocains, bac+2 ou plus, une productivité double est demandée ; mais ils sont payés deux fois moins. Quel patron résisterait ? Alain Veyret, consultant à Idate, conclut : *« Cela représente 10 francs d'économies sur 100 francs. Le texte complet étant réexpédié en vingt-quatre heures, on s'adapte aux ventes sans stocker. »* La Série noire de chez Gallimard est ainsi saisie à l'île Maurice et à Madagascar.

DE quoi être convaincu des dangers pesant sur les *emplois de saisie* comme sur d'autres, et redouter l'arrivée d'une nouvelle vague de chômeurs. On comprend la réserve prudente des syndicats français en la matière, même si, dans les expériences citées, les comités d'entreprise, consultés, ne se sont pas opposés au télétravail. Anita Rozenholc devance l'argument : *« Il faut raisonner en termes de mondialisation. Que vous le vouliez ou non, cette révolution du travail à distance va modifier la répartition internationale du travail. Du Nord au Sud. Mais de nouveaux métiers, engendrés par ce télétravail, viendront* a contrario *diminuer le chômage. N'encouragez pas la peur et le repli égoïste sur un passé condamné. Place à l'imagination ! »*

Et à l'assaut du ciel ! SAS, la *compagnie aérienne scandinave*, fait de la télémaintenance avec ses mille huit cents techniciens. Un avion est-il en panne sur l'aéroport de Manille ? Là, grâce au matériel d'un camion de maintenance, on filme l'organe défectueux, *puis on consulte les* ingénieurs restés au siège, *via* le satellite. Bref, la difficulté se résout en visioconférence, en guidant le geste du mécanicien. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, service rendu, quel que soit le décalage horaire. *SAS* exporte lucrativement son savoir-faire vers les lointains continents en *défiant* les inégalités. En attendant de lancer ses robots dotés d'intelligence artificielle...

Danielle Rouard
Dessin : Ivan Sigg





La France n'est plus laïque

par Odon Vallet

DANS la discrétion générale, la France est en train d'abandonner l'un des principes majeurs de sa tradition républicaine, celui de la laïcité. Cette année 1996, qui verra célébrer avec faste le 15e centenaire du baptême de Clovis, a commencé par la visite d'Etat de Jacques Chirac au Vatican. A cette occasion, le président de la République a souhaité *« resserrer les liens millénaires »* qui se sont tissés *« entre la France et le trône de Pierre »*.

Cette première rencontre officielle depuis le général de Gaulle marque une nette évolution par rapport aux visites privées des prédécesseurs de Jacques Chirac, empreintes d'une certaine réserve en raison, notamment, de l'opposition du Vatican à la législation française sur l'interruption de grossesse.

Le rapprochement entre les institutions de l'Etat et l'Eglise catholique a déjà obtenu des résultats plus concrets dans le domaine budgétaire, en contradiction avec l'article 2 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, aux termes duquel *« la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte »*.

Certes, les dépenses officiellement affectées par l'Etat aux religions sont modestes. On ne peut guère citer que les 190 millions de crédits relatifs aux cultes en Alsace-Moselle, dans les départements encore régis par le concordat de 1801 entre le gouvernement français et le pape Pie VII. En application de la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802), il est donc normal que l'Etat y rémunère les prêtres, pasteurs et rabbins dont les traitements sont alignés sur ceux de la fonction publique.

Mais l'essentiel des crédits publics consacrés aux religions et, en pratique, essentiellement au culte catholique, passe par des contributions plus discrètes. Tel est le cas de la subvention annuelle d'équilibre et, surtout, des transferts entre régimes sociaux dont bénéficient les caisses mutuelles d'assurance-maladie (Camac) et d'assurance-vieillesse (Camavic) du culte catholique. En raison de l'âge moyen très élevé des religieux, ces sommes dépassent aujourd'hui le milliard et demi de francs.

Un autre exemple est celui des crédits pour l'entretien des monuments historiques. En effet, la moitié des 13 730 édifices classés, des 25 210 édifices « inscrits » et des 215 000 objets mobiliers protégés sont des lieux et des objets de culte. On peut donc raisonnablement estimer à 780 millions, sur un total de 1,56 milliard, les subventions dont bénéficient chaque année églises et chapelles protégées.

Des montants beaucoup plus importants concernent l'aide de l'Etat à l'enseignement privé sous contrat, dont la quasi-totalité des établissements sont catholiques. A la rémunération des enseignants (près de 31 milliards en 1996), s'ajoutent les frais de fonctionnement des établissements (4,5 milliards), les subventions à l'enseignement agricole privé (2,16 milliards) et à l'enseignement supérieur privé (97 millions). L'énorme dispositif législatif et réglementaire des lois Debré et Guermeur, composé de plus de 700 pages de dispositions contraignantes et complété par une abondante jurisprudence, n'offre guère à l'Etat d'autre rôle que celui de payeur.

An total, celui-ci aura versé, en 1996, plus de 40 milliards à des organismes catholiques ou à des activités menées sous leur direction. Ce montant équivaut à près de 12 % de l'impôt sur le revenu, soit un pourcentage supérieur à celui de l'Allemagne, où l'impôt ecclésiastique, officiellement reconnu, représente de 8 à 10 % de ce prélèvement obligatoire.

Une voie moyenne, intermédiaire entre la laïcité et la religion d'Etat, s'esquisse en Europe, tandis que Jacques Chirac souligne la convergence entre le message évangélique et les principes républicains d'égalité entre les hommes, de justice et de tolérance

Après un siècle de laïcité et de financement des Eglises par les dons des fidèles, la France est revenue à l'antique dîme d'origine proche-orientale (analogue à la zakat, l'aumône obligatoire des musulmans), qui avait été supprimée par la Révolution.

Certes, la plupart de ces dépenses revêtent un caractère inéluctable : la scolarisation de tous les enfants s'impose à l'Etat, quel que soit le statut de l'école ; l'aide à l'entretien des monuments historiques classés est une prérogative de l'Etat, qu'il s'agisse d'un château ou d'une église. Il en est de même pour les subventions aux régimes sociaux déficitaires, des ministres du culte comme des marins-pêcheurs. Il n'en demeure pas moins que la collectivité nationale finance largement des congrégations enseignantes ou hospitalières (ces dernières par le biais des remboursements de l'assurance-maladie aux cliniques privées) et subventionne indirectement le culte catholique.

La décentralisation a permis aux collectivités locales d'y ajouter discrètement et efficacement leur concours. Des départements aident les travaux sur des locaux d'enseignements privés au-delà du taux de 10 % autorisé par la loi du 15 mai 1850, dite loi Falloux. Des communes participent aux frais de construction d'églises nouvelles (qui appartiennent aux associations diocésaines) ou d'aménagement intérieur d'églises antérieures à 1905 (dont la propriété est communale) sous la forme de restauration d'orgues ou de vitraux, voire d'installation de chauffage central.

On peut se réjouir de cette conservation d'édifices et d'objets mobiliers qui gardent la mémoire du pays et la beauté de la France rurale. Jamais on n'a rénové autant de lieux de culte que depuis la célèbre affiche de la campagne présidentielle de 1981 montrant François Mitterrand et sa *« force tranquille »* sur un fond de clocher du Nivernais. Mais dans cette protection du patrimoine, on ne peut séparer le culturel du cultuel, contrairement à ce que pensait le législateur de 1905, d'ailleurs fort peu clair quant aux obligations d'entretien respectives des paroisses et des collectivités locales.

L'abandon progressif du principe de laïcité, pourtant mentionné à l'article 2 de la Constitution, vient aussi contrebalancer la baisse de la pratique religieuse et, donc, la diminution des dons des fidèles, pourtant partiellement déductibles de l'impôt sur le revenu et totalement exonérés de droits de succession. L'Etat et les collectivités locales viennent au secours d'une Eglise de France aux finances précaires et au train de vie modeste si on le compare à celui de ses voisines européennes.

La hiérarchie catholique peut aussi puiser une satisfaction morale dans cette reconnaissance des pouvoirs publics au moment où la France est de moins en moins la *« fille aînée de l'Eglise »*. Elle n'est plus que le sixième pays catholique du monde derrière le Mexique, le Brésil, les Etats-Unis, les Philippines et l'Italie. Ce que l'Eglise de France a perdu en rayonnement international, elle peut souhaiter le compenser par une reconnaissance intérieure.

Mais ce recul de la laïcité se produit dans une société multiculturelle et pluriconfessionnelle, où chaque religion (y compris le bouddhisme, qui a déjà constitué des associations culturelles), voire chaque secte, entendent bien profiter des mêmes libéralités, à l'exception du protestantisme, gardien vigilant des valeurs laïques.

Déjà, la communauté juive a créé un réseau d'écoles bénéficiant des dispositions généreuses des lois Debré et Guermeur, et permettant, en toute légalité, un enseignement approfondi de la Torah. Si un même réseau n'existe pas encore dans la confession musulmane, c'est en raison d'une disposition réglementaire qui exige un fonctionnement des écoles durant trois ans avant tout versement de subventions : la population immigrée n'a guère les moyens de préfinancer l'ouverture d'écoles.

De plus, le Conseil d'Etat a dû opérer de fréquents compromis entre le principe de neutralité de l'école publique et l'exercice de la liberté religieuse. Par deux arrêts du 14 avril 1995, il a toléré des dérogations individuelles à l'obligation d'assiduité le jour du shabbat pour les élèves de confession israélite. Par de nombreux arrêts et avis, il a également estimé que le port du foulard islamique ne justifiait pas, à lui seul, l'exclusion des élèves de leur établissement, pas plus qu'en son temps le port d'insignes scouts.

Il n'existe, en France, aucune distinction claire des rapports entre la loi civile et les préceptes religieux. La loi de 1905, fortement teintée d'anticléricalisme, ne correspond guère à l'état actuel de la société et, de plus, elle a été pratiquement vidée de sens par le refus de l'Eglise catholique de constituer les associations cultuelles prévues par le législateur. Plus de la moitié des articles de ce texte sont donc inapplicables, mais on doute qu'un gouvernement et un Parlement osent remettre en chantier une telle loi au risque de lancer une véritable bombe politique susceptible de faire descendre dans la rue les bannières et les cortèges.

Les gouvernements naviguent donc au plus près des courants de l'opinion et des pressions des Eglises. Curieusement, à l'abandon de la laïcité *« à la française »* correspond un mouvement inverse dans plusieurs pays européens. En Irlande, pays dont la Constitution a été promulguée *« au nom de la Très Sainte Trinité »*, le gouvernement cherche à s'émanciper de la tutelle de l'Eglise catholique, notamment en matière de divorce et d'avortement. En Allemagne le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe a voulu bannir le crucifix des écoles de Bavière tandis que le Land de Brandebourg a remplacé les cours de religion par un enseignement intitulé « formation à la vie - éthique - religions ». En Suisse, des référendums sont régulièrement organisés pour que les cantons se séparent des Eglises.

Les particularités nationales des relations entre Eglise et Etats tendent à s'estomper au profit d'une voie européenne moyenne, intermédiaire entre la laïcité et la religion d'Etat. Lors de sa visite au Vatican, Jacques Chirac a voulu aller à l'encontre de cette tendance en soulignant la convergence entre le message évangélique et les principes républicains d'égalité entre les hommes, de justice et de tolérance. Jean Paul II voudrait franchir un degré de plus dans le sens d'une affirmation publique de la foi catholique et, par exemple, souhaiterait disposer des Champs-Elysées, le 27 août 1997, pour la rencontre mondiale des jeunes, où un million de personnes sont attendues autour du pape.

On mesure, au poids des symboles, ce que représenterait la jeunesse chrétienne au pied de l'Arc de triomphe. On pressent aussi les risques d'une humiliation de la laïcité : à réveiller les vieux démons du cléricalisme et de l'anticléricalisme, on créerait le malaise dans l'opinion et on ajouterait une coupure morale à la fracture sociale. Le grec possède trois mots pour désigner le peuple, le *laos*, l'*ethnos* et le *dèmos*, d'où sont issus les termes français laïcité, ethnie et démocratie. Il ne faudrait pas que l'abandon de la laïcité se traduise par un surplus de problèmes ethniques et par un déficit de démocratie.

***Odon Vallet** enseigne aux universités Paris-I et Paris-VII.*

Le baptême de Clovis et le message chrétien

par Gaston Pietri

LE christianisme a rompu avec la religion de la cité. Il n'est pas question d'y revenir. La laïcité nous en préserve. De ce point de vue, il n'y a pas plus de France catholique qu'il ne devrait y avoir de Suède luthérienne. *« Désormais, le théologique et le politique sont dénoués »*, écrivait Claude Lefort en 1981 dans *Le Temps de la réflexion*. L'idéologie anticléricale que fut, à une certaine époque, la laïcité ne doit pas nous cacher son bienfait : elle nous a obligés à renouer mentalement avec ce temps où les chrétiens, dans l'Empire romain, se distinguaient par leur façon d'allier la loyauté civique avec leur refus d'allégeance aux dieux de la cité.

A cet égard, au XVIe siècle, la paix d'Augsbourg, d'inspiration toute profane mais à laquelle les Eglises catholique et protestante n'ont que trop facilement souscrit, nous avait ramenés durablement en deçà de la révolution évangélique. *« Cujus regio, ejus religio »* : on est de la religion de son pays, et donc de son prince. Telle n'était pas la pensée du Christ quand il promettait aux disciples *« non pas la paix, mais la division »*, c'est-à-dire le bouleversement au sein des solidarités familiales, ethniques et culturelles qu'apporterait la conversion personnelle à l'Evangile.

Voici que telle est maintenant, parmi nous, l'expérience de beaucoup de nouveaux baptisés en cette fin du XXe siècle. Tous les apaisements, semble-t-il, ont été donnés aux Français concernant la commémoration du baptême de Clovis. Son baptême est loin d'avoir donné naissance à la France comme telle. De plus, l'histoire de la France n'a rien de commun, quant à la construction de son identité nationale, avec ce qu'a été par exemple le baptême de Vladimir en 988 pour la naissance de la « Rus ».

Marceau Long nous a expliqué le sens que la République entendait donner à la célébration commune, par toutes les composantes de la société française d'aujourd'hui, d'un événement qui certes *« appartient au patrimoine fondateur de la France »*, mais qui est avant tout un *« anniversaire de dimension européenne »* (*La Croix* du 22 mars).

Il ne s'agit pas de ce baptême de la France auquel tous les citoyens non catholiques, agnostiques, athées ou simplement non chrétiens seraient d'office infidèles

Mais prenons garde d'oublier que, dès le IIIe siècle, des penseurs chrétiens imaginaient que les nations, depuis la dispersion de Babel, étaient confiées chacune à des anges. Comme s'il fallait un essai de conciliation entre le monothéisme judéo-chrétien et la croyance en des dieux nationaux. Jusqu'à ce qu'Eusèbe de Césarée proclame, dans l'Empire enfin gagné au christianisme, que le dessein de Dieu était accompli à travers la *pax romana*, c'est-à-dire l'unification du monde sous l'égide de la Rome impériale sur le plan temporel et donc politique.

Des confusions ont existé. Elles sont encore possibles parce que les nationalismes ne sont pas morts ni tous les rêves d'hégémonie politico-religieux.

Il ne faudrait pas, parce que l'avenir est désormais trop incertain, nous réfugier dans le culte des origines. Nos racines identitaires nous égareraient si elles nous conduisaient à mettre entre parenthèses les acquis de la modernité que des idéologies douteuses ou même funestes n'ont pas réussi à pervertir intégralement. Et parmi eux cette laïcité où deux universitaires catholiques français, André Latreille et Joseph Vialatoux, voyaient *« l'expression juridique de la liberté de l'acte de foi »* (*Esprit* d'octobre 1949).

Le baptême de Clovis n'est pas ce baptême de la France auquel tous les citoyens non catholiques, agnostiques, athées ou simplement non chrétiens seraient d'office infidèles. S'il est une promesse que nous avons à renouveler, par un retour à la toute première origine du message chrétien, c'est la promesse, pour les chrétiens eux-mêmes, de vivre dans la cité selon l'exigence de justice et de fraternité qui est celle de la foi de leur propre baptême. Et c'est probablement pour tous les Français la promesse d'honorer les valeurs essentielles qui devraient fonder encore aujourd'hui notre *« vivre ensemble »*, et auxquelles historiquement le message chrétien a apporté une ineffaçable contribution.

***Gaston Pietri** est responsable diocésain de la formation permanente à Ajaccio.*

Keynes encore

par Manuel Guitián

J'AI lu avec grand intérêt l'article que Philippe Martin a consacré à John Maynard Keynes dans *Le Monde* daté 28-29 avril. Très complet, bien documenté et instructif, il manque pourtant, sur un point, de rendre justice à Keynes et au rôle qu'il a joué, après la seconde guerre mondiale, dans la mise en place des dispositions économiques qui allaient sous-tendre le système de parités de Bretton Woods.

L'article se contente en effet d'un rappel fort laconique : *« Si son plan prévoyant la stabilité des taux de change grâce à la création d'une monnaie mondiale, le Bancor, est rejeté, il obtient la création de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, qui deviendra plus tard la Banque mondiale. »* Nul ne contestera que la contribution de Keynes à l'organisation de l'économie mondiale depuis 1945 a été bien plus riche et mérite d'être mieux reconnue.

Il ne faut pas oublier, en premier lieu, que nombre des idées de Keynes se sont concrétisées dans les statuts du Fonds monétaire international (FMI), l'institution sœur de la Banque mondiale, qui est du reste passé sous silence dans cet article. L'oubli est d'autant plus surprenant que chacun s'accorde à reconnaître l'énorme influence que Keynes a exercée sur l'ordre monétaire de l'après-guerre. De fait, ces statuts édictent un code de conduite pour les questions monétaires internationales et les relations de change qui porte indéniablement la marque de sa pensée.

Et cela reste vrai aujourd'hui : en dépit des divers amendements qui ont été apportés à ce code, l'empreinte des thèses de Keynes y est encore perceptible. Par l'impact durable de sa propre contribution aux affaires monétaires internationales, Keynes a donné la preuve tangible de ce pouvoir des idées dont il était si profondément convaincu.

Quant à la monnaie internationale – le Bancor – dont Keynes avait proposé la création, Philippe Martin rappelle à juste titre qu'elle a été rejetée à l'époque. L'idée n'en a pas moins fait son chemin : un quart de siècle plus tard, le FMI créait les droits de tirage spéciaux (DTS) qui, sous une appellation certes moins élégante, représentent le premier avoir de réserve créé d'un commun accord par la communauté internationale.

Mais Keynes est allé plus loin. Dans son *Traité de la monnaie*, il réfléchit longuement à la question d'une monnaie supranationale et avance l'idée d'une Banque supranationale qui occuperait vis-à-vis des banques centrales nationales une position identique, à bien des égards, à celle de ces dernières vis-à-vis des établissements bancaires de leur pays. La vision de Keynes, il y a plus d'un demi-siècle, annonçait donc des événements qui allaient avoir lieu bien plus tard (la création des DTS en 1967) ou qui sont attendus dans un proche avenir (la banque centrale européenne).

La transcendance des idées de Keynes dans les affaires monétaires internationales est indéniable et l'on ne peut guère, je crois, dresser un bilan de son action sans lui rendre hommage.

***Manuel Guitián** est directeur du département de la monnaie et des changes du Fonds monétaire international.*

AU COURRIER DU « MONDE »

AUX DÉPENS DES ÉTRANGERS EN SITUATION RÉGULIÈRE

Tout ce tintamarre sur les clandestins n'a qu'une seule conséquence : les personnes sérieuses telles que les Français ayant de la famille étrangère ou les étrangers en situation régulière auront encore plus de difficultés à obtenir pour leurs parents habitant à l'étranger des visas pour simple visite. L'habitude, qui a été prise par certains des bénéficiaires de ces titres, de les transformer de leur propre autorité en titre de séjour permanent conduit les consulats à suspecter toute demande de visa. Privilégier les clandestins revient à sanctionner ceux qui, ayant besoin de séjourner dans notre pays, font une demande en toute légalité.

Reconduire à la frontière un étranger parce qu'il séjourne sans titre n'est pas une atteinte aux droits de l'homme (...). Les Français et les étrangers régulièrement installés sur notre territoire ont intérêt à ce que notre pays respecte la règle de droit, même contraignante. Ce principe fondamental permet seul leur cohabitation.

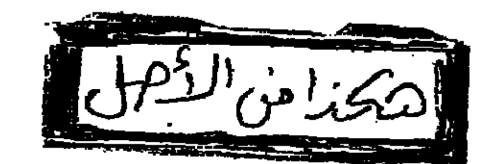
M. Tirard-Gatel, Olivet (Loiret)

SOIRÉES ENSOLEILLÉES

Chaque année *Le Monde*, au moment du passage à l'heure d'été, publie, avec semble-t-il une bonne volonté évidente, les protestations de mécontents. N'y a-t-il qu'eux qu'il faut entendre ?

Il est vrai que les millions de satisfaits sont silencieux puisque cette nouvelle heure leur convient. Et nous sommes satisfaits parce qu'en sortant du travail on peut encore profiter du soleil pour jardiner, aller à la pêche, aux champignons, faire du vélo, de la marche, nager, en famille. Ces activités ne valent-elles pas mieux pour la santé des enfants que les heures passées devant la télévision ? Certes, une heure fixe aurait peut-être quelques avantages, mais laquelle choisir en Europe ? A moins de s'en tenir à une demi-heure de changement.

Maurice Messier, Croet, Savoie



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 42-17-20-00 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Une Inde plus incertaine

LE Parti du Congrès aura bu le calice jusqu'à la lie à l'occasion des élections législatives indiennes. Etrillée par les nationalistes hindous du BJP, la formation qui avait conduit le pays à l'indépendance en 1947 avant de le diriger, depuis, de façon presque ininterrompue pourrait être également dépassée par une alliance de deux partis de la gauche.

Contrairement à ce que de premières indications laissaient augurer, l'hypothèse d'une personnalité du Parti du Congrès présidant un cabinet de coalition, après que Narasimha Rao aura démissionné, en principe vendredi 14 mai, du poste de premier ministre, est devenue très improbable. C'est une cure d'opposition qui se dessine plutôt pour les successeurs de la glorieuse dynastie Nehru-Gandhi.

Bien qu'un tel événement se soit déjà produit (en 1977 et en 1989), l'ampleur de ce recul le transforme en séisme. Par-delà le gouvernement central, en effet, la vie publique de la « plus grande démocratie du monde » – comme elle aime se nommer, avec son quasi-milliard d'hommes – a totalement tourné autour du Congrès ce dernier demi-siècle : les alliances dans les Etats fédérés, la distribution des postes dans le service public, etc. On imagine le vertige, même si nombre de fonctionnaires ont pris leurs précautions depuis deux ou trois ans.

Cependant, un avenir indien sans le Congrès comme pivot n'est pas si aisé à dessiner. Pas plus que le BJP, l'alliance de centre gauche (NF-LF) qui aspire aujourd'hui à diriger le pays n'est en effet en mesure de former un gouvernement stable. Le plus probable est que l'Union indienne s'apprête à une phase d'instabilité, suivie d'élections anticipées avant la fin du siècle.

Les voisins de l'Inde ont, eux aussi, de quoi être préoccupés. Non que le Congrès les eût, par le passé, toujours épargnés : longtemps âme de la nation, il a nécessairement été le ferment de son nationalisme, et New Delhi a toujours su faire sentir sa lourde main à ses voisins, et notamment au Pakistan, contre qui trois guerres ont été menées. Mais M. Rao avait eu à cœur de veiller à ce que les conflits ne prennent pas des proportions irréparables.

Si le BJP devait diriger la diplomatie indienne – ce qui, à court terme au moins, n'est heureusement pas certain –, cet esprit de responsabilité ne serait plus assuré de prévaloir.

Dans sa volonté de promouvoir partout l'« hindouité », le parti des nationalistes croit ainsi nécessaire de renforcer la répression au Cachemire, Etat à majorité musulmane où une notable partie de la population appuie, depuis 1989, un soulèvement séparatiste. Une telle attitude ne pourrait que créer avec le Pakistan, « tuteur » de l'islam dans le sous-continent, une tension pire encore.

Comme, en outre, le BJP entend lever les ambiguïtés en déclarant officiellement l'Inde puissance nucléaire – contraignant alors Islamabad à se découvrir également –, on frémit des conséquences que pourrait avoir le moindre incident frontalier sous ces latitudes.

Les paradoxes de la croissance aux Etats-Unis

Suite de la première page

Robert Eaton, le PDG de Chrysler, déplore qu'« *aujourd'hui, la pire honte est d'avoir un fils qui veuille devenir PDG* ». L'idée que le succès des uns (les entreprises et leurs dirigeants) passe par le malheur des autres (la main-d'oeuvre) a fait son chemin ; la croissance économique américaine paraît mettre en jeu des intérêts opposés : « *Main Street* [la grand-rue] *contre Wall Street.* »

Assiste-t-on, comme le craint le chroniqueur économique Robert Samuelson, à une « *offensive intellectuelle contre le capitalisme américain* » ? Experts et commentateurs avancent deux explications à ces critiques. La première blâme les médias : après de gros titres, en janvier, sur l'annonce de la suppression de 40 000 emplois chez AT&T, la percée du populiste Pat Buchanan pendant les primaires républicaines, en février-mars, et son discours sur le déclin des classes moyennes et l'insécurité économique ont suscité une série d'enquêtes alarmistes sur les effets du *downsizing*, la réduction massive d'effectifs par une entreprise en cours de restructuration, un phénomène vieux d'une dizaine d'années mais qui, relèvent les mauvaises langues, touche aujourd'hui les cols blancs et les cadres, bref les frères, les amis, les voisins des journalistes.

Pendant une semaine, sous le titre « The Downsizing of America », le *New York Times* a consacré trois pages par jour à une série de reportages sur les tragédies personnelles de cadres licenciés. En pleine année électorale, les hommes politiques ont sauté dans la danse à pieds joints : « *Je ressens votre douleur* », disent à l'unisson les deux rivaux présidentiels Bill Clinton et Bob Dole, sans s'aventurer plus loin dans l'analyse économique.

De nombreux experts restent pourtant sceptiques sur la réalité de cette « *anxiété* », que, selon Karlyn Bowman, spécialiste des études d'opinion à l'American Enterprise Institute à Washington, ne reflètent pas les sondages : « *Il n'y a pas eu de changement fondamental à ce sujet*, dit-elle, *depuis dix ans.* » L'analyste Norman Ornstein compare ce phénomène à celui de la criminalité : « *La criminalité est en baisse, mais il suffit d'un gros fait divers à la une de l'actualité, et l'anxiété remonte.* » Pour le chef des conseillers économiques du président Clinton, Joe Stiglitz, si anxiété il y a, elle est plus due au « *déplacement des emplois* », caractéristique d'une économie en transition, qu'à leur suppression : « *Les gens passent d'un emploi à un autre et cela crée un certain niveau d'anxiété* », d'autant plus qu'au passage 10 % d'entre eux doivent accepter une baisse de salaire.

Les milieux d'affaires accusent les médias de passer sous silence les millions d'emplois créés dans les services et la haute technologie, ou de les sous-estimer : contrairement à une idée répandue, les emplois créés ne sont pas seulement des « emplois McDonald's ». Selon la Maison Blanche, les deux tiers des 8,4 millions d'emplois créés depuis quatre ans ont un niveau de rémunération supérieur au salaire médian de 25 000 dollars par an ; 3,5 millions d'emplois ont même été créés dans des secteurs à haut niveau de rémunération.

L'autre explication est qu'il y a bien un malaise, mais qu'il ne provient pas de l'emploi. C'est le modèle de croissance qui est en cause : si les Américains vivent mal ce cycle de croissance, c'est parce que ses fruits sont trop inégalement répartis. Pour Stephen Roach, économiste à Morgan Stanley, « *la croissance aurait dû se traduire par une amélioration des niveaux de vie ; cela ne s'est pas produit, et c'est là le vrai défi de l'économie américaine d'aujourd'hui* ». L'écart entre les revenus, bien plus large qu'en Europe, se creuse. Au bout du compte, la stagnation du pouvoir d'achat des salariés et l'aggravation des inégalités sont perçues comme les principales caractéristiques de cette croissance.

« L'ENTREPRISE CITOYENNE »

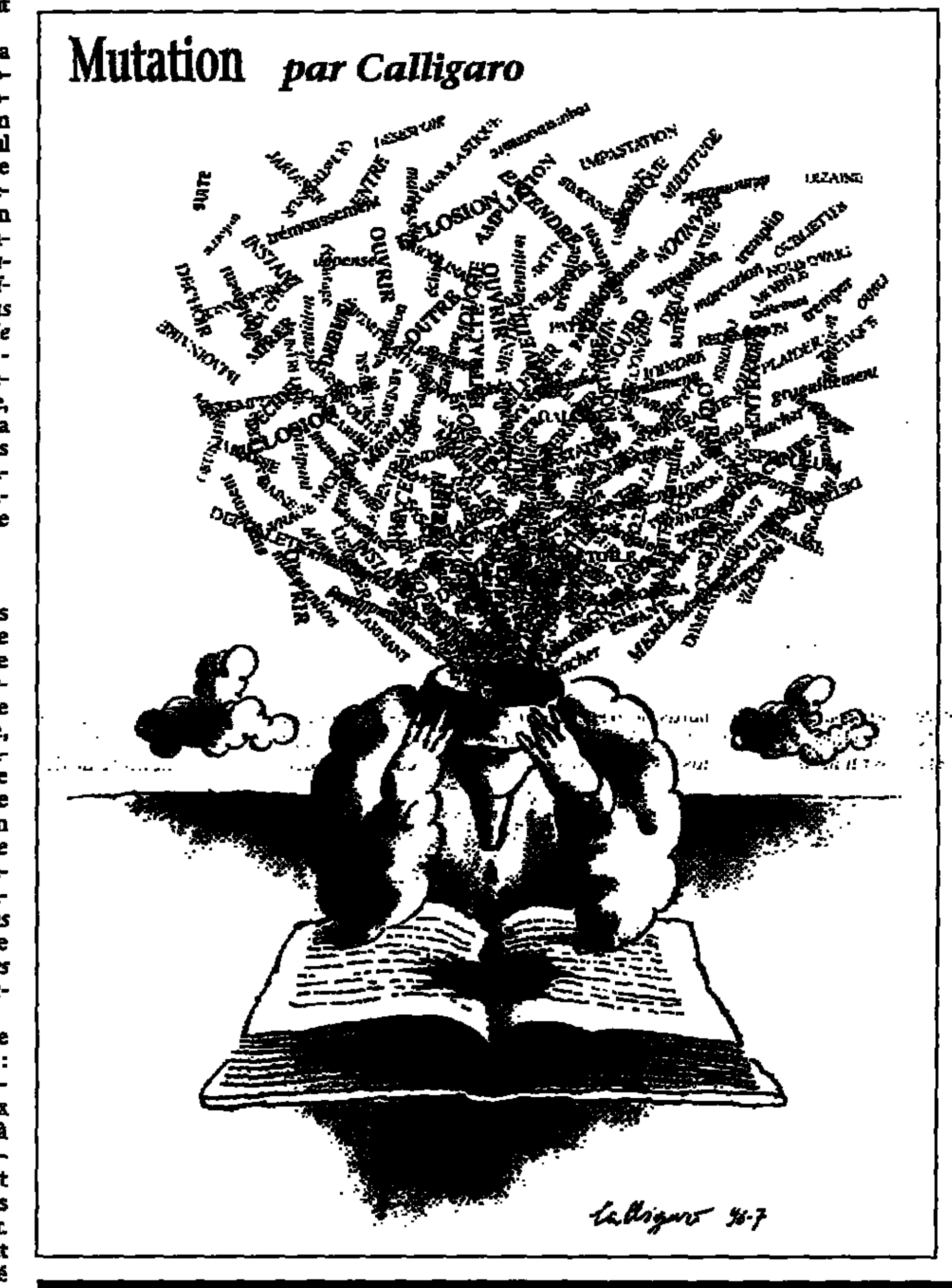
Ces constatations amènent les économistes à s'interroger sur le rôle de la croissance et sur celui de l'entreprise dans la société. Certains plaident pour une croissance plus forte, désormais possible, pensent-ils, sans tensions inflationnistes ; Felix Rohatyn, dirigeant de Lazard Frères, dénonce le dogme de la relation croissance-inflation au nom duquel la Réserve fédérale refuse une baisse des taux d'intérêt, freinant l'augmentation des salaires : « *Sans une croissance plus soutenue*, écrivait-il en avril dans le *Wall Street Journal, nous sommes tout simplement en train de repartager le même gâteau.* »

Pour d'autres, une croissance plus forte n'est pas envisageable : mieux vaut aménager la croissance, apprendre à vivre mieux avec une croissance inférieure à 3 %. C'est-à-dire tenter de remédier au sentiment d'insécurité et donner aux groupes situés au bas de l'échelle les moyens de monter. Pour Louis Gerstner, président d'IBM (qui, après avoir supprimé 180 000 emplois depuis 1987, recommence à embaucher et accorde une augmentation de 8 % à ses salariés), le lien entre niveau de formation et succès économique ne fait aucun doute. « *Si notre pays ne saisit pas l'urgence et ne se met pas à former les 30 à 40 % de travailleurs du bas de l'échelle*, dit-il, *préparons-nous à de gros problèmes.* »

A qui revient cet effort ? En ces temps d'hostilité générale à l'intervention de l'Etat fédéral, il ne peut que revenir à l'entreprise ; le secrétaire au travail, Robert Reich, s'est fait le champion du concept de l'« *entreprise citoyenne* » (*corporate citizenship*), qui assume ses responsabilités à l'égard de la main-d'œuvre et de la communauté dans laquelle elle vit. Jerry Jasinowski, le président de la National Association of Manufacturers, reconnaît que les entreprises doivent se préoccuper de « *partager les richesses* ». Forte de son dynamisme, l'Amérique tâtonne pour amortir le choc de la restructuration de l'économie américaine, le passage d'une économie industrielle à une économie de services. Déjà, les salaires amorcent une remontée : 1 % au premier trimestre. Et les Etats-Unis se sentent infiniment mieux parés que l'Europe pour prendre ce virage. « *Bien que plus généreuse, l'expérience européenne*, relève Robert Samuelson, *montre que, si l'on ne peut empêcher l'insécurité de l'emploi, on peut en revanche, sans le vouloir, empêcher la création d'emplois.* »

Sylvie Kauffmann

Mutation *par Calligaro*



DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Bernard Guetta

■ Vue d'Asie, c'est-à-dire des pays qui l'entourent, l'Inde est une puissance de première importance, comme la Chine ou le Japon et, de surcroît, militaire. Au vu des élections parlementaires, l'Inde, qui vient de désavouer le Parti du Congrès, qui l'avait gouvernée sans interruption depuis l'indépendance du pays en 1947, est bel et bien la plus grande démocratie du monde. (...) Alors, l'Inde, ce matin, parce qu'elle compte, c'est un pays qui inquiète la presse et les places financières qui craignent qu'aux années de rigueur, d'ajustement et de décollage ne succède une ère d'instabilité politique. Battus, les hommes de la libéralisation économique, le premier ministre sortant Narasimha Rao et le ministre des finances Manmohan Singh vont devoir céder la place sans qu'on voie bien encore quelle majorité pourra se dégager de ce vote.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Il ne faudrait pas que le comportement de quelques centaines d'imbéciles aux cheveux trop courts et aux gosiers trop arrosés ternisse une joie collective et une victoire bienvenue. Car si un succès en finale d'une compétition importante prend un tel relief, suscite une telle liesse populaire, c'est qu'il ne correspond pas seulement à une performance sportive, mais qu'il remplit une fonction sociale. Le sport, le football en particulier, c'est la part du rêve en direct et c'est l'ascenseur social en mouvement. Il est accessible à tous, chacun y a sa chance et la légende où l'épopée de tel gamin modeste devenu un champion adulé et richissime enfièvre les esprits et emplit les conversations. Le football joue un rôle d'intégration sociale, et il le fait au moment où les composants traditionnels du creuset républicain sont en panne : le chômage, les quartiers en difficulté, la violence, la fin de la conscription, tout cela effiloche le lien social. A sa manière, le football remplit ce vide. (...) Les champions sont reçus par le président : on échange la reconnaissance nationale du talent et de la pugnacité avec photos, défilé, bientôt décorations contre l'appropriation collective du succès. C'est un troc équitable.

Fraudeurs et sans papiers, l'impossible amalgame

LE RAPPORT sur « *les fraudes et les pratiques abusives* », que les députés Charles de Courson (UDF, Marne) et Gérard Léonard (RPR, Meurthe-et-Moselle) ont remis jeudi 9 mai au premier ministre, a relancé un vieux débat qui traverse une société française éternellement tentée par le « système D ». Tout en dressant un bilan nuancé des abus commis en matière de prestations sociales, ses auteurs stigmatisent le travail « au noir » comme « *la première cause de fraude* » dont les étrangers seraient les premiers bénéficiaires. Le coût de l'ensemble de ces fraudes et abus oscillerait entre 175 et 235 milliards de francs par an, soit 7000 F par ménage.

Sur deux points au moins, le premier ministre s'était trompé en dénonçant, fin septembre, la « *fraude au RMI* » et les « *faux chômeurs* », reprenant sur ce dernier point les accusations lancées en 1991 par le ministre socialiste du budget, Michel Charasse. Le rapport Courson-Léonard fait, en effet, un sort à une idée reçue : la fraude aux prestations, qu'il s'agisse des allocations-chômage, des prestations maladie, des allocations familiales ou du RMI, ne serait « *en moyenne que de 3,4 %* ». Et les faux Rmistes ne se compteraient pas en centaines de milliers mais tout au plus en dizaines de milliers (sur quelque 950 000 bénéficiaires de cette allocation). Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, fait d'ailleurs amende honorable dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* (Lire page 10) en reconnaissant qu'il avait eu tort, l'an dernier, de stigmatiser la « *culture du RMI* ». Reste, selon le rapport, « *la priorité des priorités* » : la lutte contre le travail au noir et l'immigration clandestine, qui représenterait une fraude de 100 à 160 milliards de francs par an. Cibles faciles des « chasseurs de fraude », les étrangers en situation irrégulière occupent une place de choix dans le document des deux députés. Ils semblent sortir de leur chapeau le chiffre de 800 000 étrangers « sans papiers » que leurs collègues auteurs du récent rapport sur l'immigration clandestine s'étaient gardés de citer avec autant d'assurance. Une simple division par deux fondée sur un *a priori* invérifiable – « *un étranger en situation irrégulière sur deux est un travailleur* » – leur permet d'aboutir au chiffre de 400 000 travailleurs étrangers en situation irrégulière. Calculé à la serpe et sans base scientifique, ce chiffre ne fait donc qu'approcher une situation qui, par définition, échappe aux statistiques. Il n'est cependant pas éloigné des 350 000 travailleurs étrangers illégaux dénombrés pour la France par le Bureau international du travail en 1991.

Pourtant, si la réalité du travail illégal des étrangers ne peut être niée, son poids dans l'ensemble de la fraude est loin d'être celui que dénoncent les auteurs du rapport. Ainsi, le Haut conseil à l'intégration, institution placée auprès du premier ministre, estimait-il, en 1992, que « *les étrangers en situation irrégulière ne sont que des agents tout à fait seconds de l'*« économie au noir » *ou de* « l'économie souterraine » *dont il ne constitue qu'un maillon* ».

TROIS SECTEURS

En désignant les étrangers comme vecteurs principaux de travail illégal et de cotisations sociales non perçues, les députés pratiquent l'amalgame classique entre situation irrégulière d'un étranger et travail illégal, et feignent d'ignorer l'extrême diversité des situations. Comme certains Français, des étrangers en situation parfaitement régulière travaillent partiellement « au noir ». D'autres travaillent hors de toute légalité, souvent dans des secteurs et à des conditions que refusent à la fois les Français et les résidents étrangers.

Surtout, si le rapport parlementaire reconnaît que « *trois secteurs* » – BTP, agriculture et restauration – sont particulièrement concernés, il se garde de décrire les motivations des employeurs qui recourent à la main d'oeuvre illégale. Dans ce domaine, la nécessaire intensification de la répression ne peut suffire et l'ouverture d'un créneau d'immigration légale reposant sur une analyse des besoins réels de l'économie, permettrait de rompre avec le mythe de « l'*immigration zéro* ».

Faut-il rappeler que c'est devant les parlementaires UDF réunis fin septembre 1995 à Biarritz – un public acquis d'avance – que M. Juppé avait annoncé la constitution de cette mission parlementaire chargée de traquer « *abus et gaspillages* ». Comme si, en confiant une sorte de croisade à quelques « *chevaliers noirs de l'ultralibéralisme* », pour reprendre l'expression des députés socialistes, le premier ministre, par ailleurs président du RPR, avait cherché à ressouder une droite alors très divisée autour d'une thématique qui lui est chère.

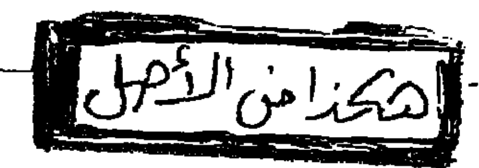
Ce document sert-il, aujourd'hui, ses intérêts et sa politique ? Rien n'est moins sûr. De prime abord, il apporte de l'eau au moulin du premier ministre, qui a fait de la réduction des déficits publics sa priorité. A y regarder de plus près, cependant, il n'est pas certain qu'en créant ainsi un climat de suspicion généralisé – et en pointant un doigt accusateur sur les populations les plus modestes –, il facilite le second objectif qu'il s'est fixé : réduire la fracture sociale et créer une société pacifiée.

Philippe Bernard et Jean-Michel Bezat

RECTIFICATIF

LE RPR A NICE

Dans notre article consacré aux divisions du RPR à Nice (*Le Monde* du 8 mai), il fallait lire, dans le troisième paragraphe, que c'est Pierre Pasquini, et non Patrick Stefanini, qui a été chargé par Alain Juppé de la « *mission délicate* » de « *calmer les esprits azuréens et trouver un terrain d'entente* ».



INDUSTRIE Le dépôt des offres pour la privatisation de Thomson, le groupe d'électronique français, devrait intervenir la semaine prochaine. ● LES CANDIDATS déclarés pour cette opération, que les pouvoirs publics présentent comme l'un des éléments de la restructuration de l'industrie de défense en France, sont Alcatel Alsthom et Lagardère Groupe. ● ALCATEL ALSTHOM apparaît le mieux placé, dans la mesure où l'Etat entend céder la totalité de Thomson, c'est-à-dire l'électronique militaire de Thomson-CSF, mais aussi l'électronique grand public de Thomson Multimédia, dont Lagardère Groupe a indiqué ne pas vouloir. ● UN REPOSITIONNEMENT financier et stratégique accompagnerait cette opération pour Alcatel Alsthom. ● UNE VENTE, en Bourse ou à des tiers, d'une partie des 50 % détenus par Alcatel Alsthom dans GEC-Alsthom est à l'étude.

Alcatel Alsthom part favori pour la privatisation de Thomson

Les analystes et les experts estiment que le géant des télécommunications a pour lui la surface financière et la logique industrielle. Son succès pourrait entraîner sa concentration sur le multimédia et son retrait partiel de GEC-Alsthom

LE DÉPÔT des offres pour la privatisation du groupe français d'électronique Thomson doit intervenir vers la mi-mai. Dès à présent, Alcatel Alsthom, le groupe de télécommunications, d'énergie et de transport dirigé par Serge Tchuruk, apparaît comme le favori de cette opération, pour laquelle l'autre candidat déclaré est Lagardère Groupe, l'entreprise de Jean-Luc Lagardère, présent à la fois dans la défense, le spatial, le transport, les télécommunications et les médias. *« Alcatel Alsthom possède à la fois la dimension et les moyens, ce qui n'est pas le cas de Lagardère Groupe »*, affirme une source proche du dossier. Les analystes financiers sont presque unanimes. S'ils reconnaissent que Lagardère Groupe a des atouts à faire valoir, la quasi-totalité d'entre eux estiment que l'industriel ne dispose pas d'une surface financière suffisante. Pour une bonne et simple raison : l'Etat veut céder, avant fin 1996, la totalité de ses 76 % de Thomson en trouvant un repreneur à la fois pour Thomson-CSF, la branche d'électronique de défense et professionnelle (filiale à 58 %), et pour Thomson Multimédia, la branche d'électronique grand public (filiale à 100 %). En outre, l'ensemble Thomson n'intéresse pas Lagardère Groupe. La direction de l'entreprise a indiqué à plusieurs reprises n'être intéressée que par Thomson-CSF et non par Thomson Multimédia.

Un reclassement de la participation (44 %) dans Framatome n'est pas à exclure

La valeur du groupe à privatiser est évaluée par la société Européenne d'intermédiation financière et boursière (EIFB), du groupe GAN-CIC, entre 25 et 35 milliards de francs, chiffre qui comprend 100 % du capital de Thomson-CSF (20 milliards) et 100 % de Thomson Multimédia (une fois sa dette de 14 milliards de francs remise à zéro).

Alcatel Alsthom, dont les comptes sont lourdement déficitaires, doit cependant s'employer à lever de l'argent frais. Les analystes le créditent d'une capacité d'endettement de l'ordre de 15 milliards de francs, et le groupe escompte céder pour 10 milliards de francs d'actifs. Mais Alcatel Alsthom étudie en sus une série de mesures qui redessineraient complètement sa géographie et sa stratégie.

Des discussions sont en cours avec le britannique GEC, qui contrôle les 50 % restants de GEC-Alsthom, filiale spécialisée dans l'électrotechnique (énergie et transport), selon une source proche du dossier. Les deux groupes étudient la possibilité de revendre une partie de leurs actions en Bourse, ou à un tiers. Ils conserveraient leur contrôle commun sur GEC-Alsthom, ainsi qu'un niveau équilibré à leurs participations. Les 50 % d'Alcatel Alsthom dans GEC-Alsthom sont évalués à 20 milliards de francs par la société de Bourse EIFB.

L'examen d'un telle option accrédite la thèse selon laquelle Alcatel Alsthom se repositionnerait sur les seuls métiers de l'électronique et se dégagerait en partie de l'électrotechnique. Serge Tchuruk a d'ailleurs indiqué, fin mars, que *« les télécommunications et l'électronique sont les métiers de base d'Alcatel Alsthom, c'est de là que viendra notre croissance »*. La stratégie du groupe se concentrerait sur le multimédia : les « contenus », avec Havas (21,2 %), et les contenants, en allant des équipements de réseaux aux terminaux (téléphone-télévision).

Un reclassement de la participation (44 %) dans Framatome n'est pas à exclure dans ce cadre. Serge Tchuruk n'a pas caché qu'il a vocation à exercer le contrôle total sur le fabricant de centrales nucléaires, ou, si cela n'est pas envisageable, à sortir du capital. Si l'Etat (qui détient le reste, notamment via le CEA) confirme qu'il n'est pas décidé à vendre, certains évoquent un rapprochement entre Framatome et GEC-Alsthom et la constitution d'un vaste ensemble de construction électrique, où Alcatel serait minoritaire au côté de GEC, d'autres actionnaires comme le CEA les accompagnant. La part d'Alcatel Alsthom dans Framatome est évaluée entre 4 et 5 milliards de francs.

Présentée par les pouvoirs publics comme l'un des éléments de la restructuration de l'industrie de défense française, la privatisation de Thomson s'inscrit aussi dans une perspective de consolidation européenne. Les analystes estiment qu'un rapprochement avec GEC constitue un axe quasi naturel. *« Dans l'électronique de défense en Europe, il y a GEC et Thomson »*, explique l'un d'eux, notant que, dans un cas comme dans l'autre – rachat par Alcatel ou par Lagardère –, GEC, déjà allié à ces deux groupes, *« est le mieux placé pour un mariage »*.

L'opération aurait donc deux grandes étapes menées conjointement avec le groupe britannique : d'abord le dégagement partiel de GEC-Alsthom, ensuite un rapprochement des activités de défense. Si tel devait être le cas, on en reviendrait à la solution proposée par Alain Gomez, l'ancien président de Thomson, pour consolider l'activité de Thomson-CSF... Quel que soit l'acheteur de Thomson, il est probable que l'on assiste à une recomposition de l'électronique militaire en France. S'il rate Thomson, Lagardère pourrait apporter ses activités défense-spatial au « nouveau Thomson ».

Des réaménagements du périmètre de Thomson-CSF sont aussi évoqués : l'optronique ou l'avionique (Sextant) pourraient intéresser Sagem.

Philippe Le Cœur

Un groupe fortement endetté

ÉTAT → 76 % → Thomson SA

France Telecom → 20 % → Thomson SA

Caisse des dépôts et consignations et banques → 4 % → Thomson SA

Thomson SA → 58 % → Thomson CSF (Bourse 42 %)

Thomson SA → 100 % → Thomson Multimédia

en francs	Thomson CSF – Electronique militaire et professionnelle	Thomson Multimédia – Electronique grand public
Chiffre d'affaires	35,5 milliards	36,5 milliards
Résultat net	1 milliard*	-1,09 milliard
Endettement	2 milliards	14 milliards

* Ce chiffre ne tient pas compte de l'impact de la sortie prévue du capital du Crédit lyonnais

Alcatel, numéro un des télécommunications mondiales

Des synergies dans le multimédia

● **Forces :**

Pour les analystes financiers, Alcatel Alsthom, le numéro un mondial des télécommunications, est *« le seul à posséder la surface financière »* pour racheter Thomson SA. Avec des fonds propres de 34 milliards, *« la capacité d'endettement* [du groupe] *est proche de 15 milliards de francs »*, relève Guillaume Angué, de l'Européenne d'intermédiation financière et boursière du groupe GAN-CIC, rappelant qu'*« Alcatel Alsthom veut aussi céder 10 milliards d'actifs »*. *« Sans oublier la cession possible de SGS-Thomson, GEC-Alsthom ou Framatome, même si politiquement ces deux derniers sujets sont sensibles »*, ajoute un analyste de la société Wargny.

Reconnue par les analystes, la *« logique industrielle »* conduirait Alcatel (11 milliards de chiffre d'affaires), dans les secteurs de la défense et de l'espace, à *« compléter et apporter de la crédibilité à CSF pour la partie communication »*, indique l'expert de la société Wargny. Mais c'est surtout la synergie avec Thomson Multimédia qui est citée. D'abord parce que ce dernier *« réalise près de deux tiers de ses ventes en Amérique du Nord »* et qu'Alcatel *« doit se renforcer aux Etats-Unis »*, soulignent plusieurs analystes, qui soulignent que Thomson Multimédia apporterait au secteur des produits grand public un savoir-faire *« déterminant pour reprendre pied dans la téléphonie mobile »* ou pour produire *« les terminaux à moins de 500 dollars du futur »*. *« Le leadership de Thomson Multimédia dans les décodeurs pour la télévision numérique permettrait à Alcatel de compléter sa maîtrise des réseaux large bande (commutation ATM), en allant jusque chez l'abonné »*, poursuit M. Angué.

Dernier argument, la communauté d'esprit : Alcatel a déjà récupéré une partie de Thomson (ses télécoms) lors du « Yalta » de 1982.

● **Faiblesses :**

Le groupe a terminé l'année 1995 sur des pertes abyssales : 25,6 milliards de francs. Son résultat d'exploitation s'est réduit à 600 millions de francs, contre 8 milliards un an plus tôt – l'activité télécommunications est déficitaire –, et son endettement net se situe à hauteur de 20 milliards. Il lui faudra donc apurer ses comptes. Pour plusieurs analystes, un rachat de Thomson SA viendrait *« un peu tôt dans la perspective de la restructuration »* dans laquelle est engagé Alcatel Alsthom, ce que le groupe reconnaît volontiers. Par ailleurs, *« les synergies entre Thomson et Alcatel dans la défense ne sautent pas aux yeux »*, souligne un analyste de la société Natwest, qui rappelle que le groupe ne compte pas parmi les grands industriels de la défense. Alcatel est présent néanmoins dans les radiocommunications tactiques, la détection. D'un autre côté, Thomson consoliderait l'activité terminaux militaires d'Alcatel. RCA, la marque sous laquelle opère Thomson Multimédia aux Etats-Unis, est outre-Atlantique le numéro deux, derrière AT&T, de ce marché.

« L'accès aux canaux grand public, que représente Thomson Multimédia et où Alcatel souffre de son absence, vaut-il un investissement d'autant de millions dans Thomson SA ? », s'interroge par ailleurs un analyste. D'autant que la corbeille de mariage comporte un élément non négligeable : l'endettement de Thomson Multimédia, soit 14 milliards.

Ph. L. C.

Lagardère Groupe : des complémentarités dans la défense

L'industriel n'est intéressé que par Thomson-CSF

● **Forces :**

La trésorerie (1,2 milliard de francs) et la quasi-absence d'endettement de Lagardère Groupe sont systématiquement citées par les analystes. Sur le plan industriel, l'entreprise dispose de deux points forts dans la défense et le spatial : les missiles (5 milliards de francs de chiffre d'affaires) et les satellites, où il revendique la première place en Europe via Matra Marconi Space (6 milliards de francs), société commune – il en détient 51 % – avec le britannique GEC.

Dans ces deux domaines, où il coopère déjà avec Thomson-CSF, le groupe estime qu'il existe des complémentarités : les deux alliés seraient à même de couvrir toute les gammes de systèmes sol-air dans la défense antiaérienne, de fournir missiles, radars, calculateurs et électronique de bord pour les avions de combat, ou de proposer des systèmes de combat, les sonar, ainsi que les missiles anti-navires et anti-sous-marins pour les navires.

« Il y a des complémentarités », confirme un analyste, relevant qu'un *« rapprochement avec Thomson pourrait conforter la présence internationale »*. Des synergies sont également possibles dans les systèmes de communication où Matra Communication, filiale à 50 % avec le canadien Northern Telecom, estime que Thomson-CSF lui est complémentaire dans les réseaux fixes militaires (réseaux d'infrastructures pour Thomson, réseaux locaux pour Matra) et dans les réseaux radio (réseaux pour le champ de bataille pour Thomson, réseaux privés professionnels pour Matra).

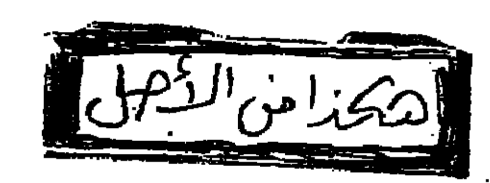
● **Faiblesses :**

Lagardère Groupe se voit reprocher par certains analystes son *« peu de continuité stratégique »*. *« On n'a pas l'impression d'un industriel puissant. On a le sentiment qu'il y a toujours une voie d'eau, qu'ils sautent d'un sujet à l'autre »*, note un analyste de la société Wargny. Le poids relativement faible dans l'électronique de défense – 11 milliards de francs en ajoutant les missiles et le spatial – est également pointé du doigt.

Par ailleurs, *« leur surface financière est réduite »*, estiment nombre d'analystes. Le chiffre d'affaires de Lagardère Groupe (52,5 milliards de francs) est plus faible que celui de Thomson SA (72 milliards) et, surtout, les moyens du groupe ne lui permettent que de racheter Thomson-CSF : certains analystes estiment que Lagardère peut mettre 6 à 8 milliards de francs sur la table.

S'il assure être en mesure de *« réaliser seul l'opération »*, tout en n'excluant pas des alliances – *« des partenaires sont déjà en contact avec nous »* – Lagardère Groupe ne cache pas qu'il ne raisonne que sur Thomson-CSF. Et c'est là *« le problème »* de l'avis des analystes, car le gouvernement veut privatiser Thomson en bloc, c'est-à-dire Thomson-CSF et Thomson Multimédia. *« Il n'y a pas de synergies à faire valoir avec Thomson Multimédia »*, relève Guillaume Angué. Lagardère Groupe concède juste que chez Thomson Multimédia, *« les activités liées au satellite et au numérique pourraient éventuellement intéresser Matra »*, le groupe estimant que, pour les téléviseurs et magnétoscopes, *« Matra pourrait accompagner la recherche de solutions adaptées dans la mesure où tout risque pour ses actionnaires serait évité »*.

Ph. L. C.



Le contrat Dassault-armée belge ne sera pas remis en cause

Le rapport du procureur général Velu mentionne un « don » de la firme française correspondant « à plus de 60 millions de francs belges » (10 millions de francs), destinés au Parti socialiste flamand

Le mandat d'arrêt international lancé contre le président de Dassault, Serge Sassault, par la justice belge ne remet pas en cause le contrat liant l'armée belge à la firme française. Il a commencé à être exécuté en 1994 et se poursuivra jusqu'en 1998. Ce contrat consiste notamment à doter les « vieux » chasseurs-bombardiers américains F-16 de moyens de contre-mesures électroniques de protection. Le versement de pots-de-vin est pour l'industrie de la défense à la fois une pratique courante, le plus souvent admise par les autorités du pays exportateur, et un comportement susceptible d'être sanctionné dans les pays importateurs. La communauté internationale s'interroge sur les moyens de moraliser les marchés à l'exportation. L'ONU a publié, le 27 mai 1994, une recommandation pour tenter d'harmoniser les législations pénales.

BRUXELLES
de notre correspondant

Quelles que soient les conséquences du mandat d'arrêt international lancé contre Serge Sassault par la justice liégeoise, le contrat liant l'armée belge à la firme française ne sera pas remis en cause, a précisé au *Monde* un porte-parole de la Force aérienne belge. Relatif à la modernisation de cent trente chasseurs-bombardiers F-16 américains, dont la plus grande partie avait été achetée en 1975, ce contrat a commencé à être exécuté en 1994, pour une période étalée sur quatre ans.

Pour ce contrat « Carapace », consistant notamment à doter les « vieux » appareils américains de moyens de contre-mesures électroniques de protection, la firme française était en concurrence avec deux sociétés américaines : Lipton et Loral. Officiellement, le choix a été fait en fonction du prix, légèrement inférieur du côté français, et eu égard aux « compensations » économiques offertes dans un cadre en principe légal. Dassault a notamment accepté que le nouvel habillage électronique des F-16 ait lieu en Belgique, en faisant largement appel à des fournisseurs belges. Ces « compensations » avait été négociées par Willy Claes, alors ministre de l'économie et futur secrétaire général de l'OTAN.

En juin 1995, la télévision flamande (BRT) avait fait état de déclarations par lesquelles le général Alexander Moriau, ancien chef d'état-major de la Force aérienne, aujourd'hui à la retraite, se plaignait de pressions exercées sur les militaires par le pouvoir politique en faveur de Dassault. Le général mentionnait notamment un coup de téléphone de la part de Jean-Louis Mazy, chef de cabinet de Guy Coëme, ministre de la défense lors de la signature du contrat de 1989. M. Mazy avait démenti, s'étonnant que des pressions politiques puissent avoir contraint un officier supérieur à modifier son avis officiel sur des équipements dont la vie de pilotes engagés dans des actions de guerre dépendait.

Néanmoins, le procureur général Velu, chargé de statuer sur l'opportunité de mettre MM. Coëme et Claes en accusation, avait repris certaines accusations. Son rapport mentionnait un *« don du groupe Dassault correspondant à plus de 60 millions de francs belges* [10 millions de francs français] *destinés en tout ou en partie au SP* [le Parti socialiste flamand] ». Selon ce rapport, l'ancien chef de cabinet de Willy Claes, Johan Delanghe, était au courant de ce « don », ayant participé à à *« des réunions de concertation préalables »*. Au vu notamment de ce rapport, concernant à la fois les affaires Agusta et Dassault, les députés belges avaient décidé le renvoi de MM. Claes et Coëme devant la Cour de Cassation, seule juridiction habilitée à juger d'anciens ministres.

L'instruction se poursuit en ce qui concerne M. Claes, acculé le 20 octobre à la démission de son poste de secrétaire général de l'OTAN. M. Coëme a été mis en accusation mais pas encore jugé (la condamnation dont faisait état *Le Monde* dans ses premières éditions datées du 10 mai, est intervenue le 5 avril dans une autre affaire de corruption, dite affaire Inusop).

SOCIÉTÉS-ÉCRANS

Distincte de l'affaire Agusta, l'affaire Dassault est cependant liée aux investigations concernant les pots-de-vin versés par la firme italienne pour la vente d'hélicoptères à l'armée belge quelques mois avant le contrat « Carapace ». Deux juges différents – Jean-Louis Prignon pour le dossier Dassault, Véronique Ancia pour le dossier Agusta – sont à l'oeuvre à Liège, lieu où fut commis l'assassinat de l'ancien vice-premier ministre André Cools dont la mort a suscité toute une série d'enquêtes. Extradé du Brésil le 1er mai, à la demande de la justice belge, Raffaello Teti, ex-patron d'Agusta, est en détention préventive à Liège, dans un hôpital, en raison de son état de santé. Entendu par le juge Ancia en novembre 1994, Roberto D'Alessandro son successeur, avait déclaré avoir hérité d'un système de corruption.

Il avait *« acquis la conviction »* que, derrière des sociétés-écrans, *« se cachaient ceux qui avaient le pouvoir de conclure au niveau ministériel belge »*. Le bâtonnier Xavier Magnée, défenseur de M. Teti, a indiqué au *Monde* que son client *« plaide l'acquittement, considérant qu'il a simplement donné des commissions comme cela se fait dans le monde industriel »*.

La presse belge de vendredi est relativement discrète sur l'affaire Dassault. Elle s'intéresse surtout aux réactions du groupe français à Paris et évoque l'incarcération temporaire de Didier Pineau-Valencienne pour expliquer le refus de Serge Dassault de venir s'expliquer à Liège. Assurant que *« le système de corruption Dassault n'est pas une invention de la justice belge »*, le quotidien *La Libre Belgique* se réfère abondamment au livre *Le Pouvoir sans visage* de Pierre Marion, ancien patron des services de renseignement militaire français, notamment quand celui-ci présente l'Office général de l'air (OGA) et l'Office d'exportation de matériel aéronautique (Ofema) comme *« des points de passage obligés pour les actions plus ou moins occultes sur les organes de décision des pays acheteurs »*, manipulant à cet effet des *« commissions importantes»*.

Jean de la Guérivière

Serge Dassault organise sa première ligne de défense

***« Je ne suis pour rien dans cette affaire »*, a expliqué, jeudi 9 mai, Serge Dassault. Le PDG du groupe Dassault industries a notamment argué qu'il n'assumait plus *« aucune responsabilité depuis 1986 »* au sein de Dassault électronique. Cette filiale du groupe, à l'origine du contrat « Carapace », est soupçonnée par la justice belge d'avoir versé des commissions occultes au Parti socialiste flamand.**

Bien que Serge Dassault figure en tête de l'organigramme au titre de *« président d'honneur »*, Dassault électronique utilisait, paradoxalement, le même argument pour expliquer que *« ni la société ni ses dirigeants ne sont à l'heure actuelle concernés par la mise en cause de Serge Dassault »*.

Serge Dassault, qui a déjà répondu à Paris, en novembre dernier, aux questions du juge d'instruction belge, a justifié son refus de se rendre à une nouvelle convocation, en Belgique cette fois, *« en l'absence de certains droits élémentaires dont dispose tout citoyen en France et qui ne sont pas prévus par le droit belge »*.

Le versement de pots-de-vin est une pratique courante

LE SECTEUR DE L'ARMEMENT et des matériels militaires doit composer en permanence avec un délicat paradoxe. Le versement de pots-de-vin est à la fois une pratique courante, le plus souvent admise par les autorités du pays exportateur, et un comportement susceptible d'être sanctionné dans les pays importateurs.

Le versement de commissions pour décrocher des contrats est quasiment officialisé dans de nombreux pays, comme la France, à partir du moment où la transaction est réalisée dans un pays tiers. Les commissions occultes sont même clairement identifiées par l'administration française. Le ministère de la défense, chargé de donner son feu vert dès le stade de la prospection d'un client étranger, les tolère, les enregistre et les supervise.

Selon la direction du renseignement à la DGSE, le commerce extérieur de la France aurait enregistré 10 milliards de francs de *« commissions plus ou moins occultes »* en 1994 (*Le Monde* du 17 mars 1995). Une somme considérable au regard des contrats en jeu : en 1994, le montant total des prises de commandes de matériels de défense et de services associés à l'exportation s'était élevé à 31,7 milliards de francs et le montant total des livraisons à 16,8 milliards de francs.

D'un point de vue fiscal, le versement de pots-de-vin peut, en général, être inclus dans les frais généraux de l'entreprise et déduit du bénéfice imposable. Ces *« frais commerciaux extérieurs »*, comme les baptise pudiquement la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface), peuvent, dans une certaine mesure, être couverts contre les risques politiques et commerciaux encourus par les exportateurs.

La destination de ces fonds et les différents intermédiaires auxquels ils profitent intéressent davantage les autorités du pays importateur. C'est en général à ce stade que l'origine et la destination des fonds se perdent dans les méandres des paradis fiscaux et des sociétés-écrans. Car la rémunération des intermédiaires ne se limite pas simplement à la rétribution d'une prestation de bons offices. Elle fait planer le doute de corruption et de trafic d'influence, autant de délits sanctionnés dans la plupart des pays.

HYPOCRISIE GÉNÉRALISÉE

La communauté internationale s'interroge, à intervalles réguliers, sur les moyens de moraliser les marchés à l'exportation. L'ONU a publié, le 27 mai 1994, une recommandation pour tenter d'harmoniser les législations pénales et un groupe de travail a été installé pour tenter de mettre au point un texte de référence.

Au-delà de ces bonnes intentions, l'hypocrisie généralisée reste la règle. Les Etats-Unis, champions de la transparence sur leur territoire, n'ont pas hésité à sanctionner des firmes américaines, comme General Dynamics ou Lockheed. En revanche, sur les marchés d'exportation, malgré une loi qui interdit en principe le versement de pots-de-vin à l'étranger par des citoyens américains, les pratiques illicites se doublent souvent d'un discret soutien de l'administration américaine à ses champions nationaux. Le récent scandale du Sivam (système intégré de surveillance de l'Amazonie), au Brésil, où l'américain Raytheon était opposé au français Thomson, illustre la conjonction des pressions de l'administration américaine et des dessous-de-table (*Le Monde* du 20 mars et du 28 novembre 1995).

C. J.

COMMENTAIRE

AU MÉPRIS DE LA JUSTICE BELGE

Après avoir refusé de répondre à la convocation du juge d'instruction belge Jean-Louis Prignon, Serge Dassault ne peut s'étonner de faire l'objet d'un mandat d'arrêt international. Répondre à la justice relève du devoir de toute personne. Créer la Communauté européenne, ce n'est pas seulement diminuer des tarifs douaniers pour permettre aux grands groupes de faire du commerce, c'est aussi fonder un territoire commun pour l'ensemble des citoyens européens, où les lois et les obligations sont les mêmes pour tous.

Pour sa défense, le PDG de Dassault Industries rappelle qu'il a déjà répondu aux questions du juge et qu'il reste à son entière disposition, *mais à Paris. Selon lui, « certains droits élémentaires de tout citoyen ne sont pas prévus dans le droit belge »*.

Omettant que la Belgique a depuis longtemps souscrit à la convention internationale des droits de l'homme, il préfère ne retenir que le précédent de Didier Pineau-Valencienne en 1994 : le président de Schneider s'était vu retenu douze jours en prison, à la suite d'une convocation par un juge belge pour s'expliquer sur la gestion de ses filiales Cofimines et Cofibel.

Le sort du président de Schneider aurait pu être différent si le dossier n'avait été traité à la légère, donnant le sentiment à la justice belge d'être négligée. Depuis, l'instruction, faute de preuve déterminante, piétine.

Les commissions en matière de contrats militaires sont une pratique courante, admise même par le fisc français. Pourquoi, semble s'interroger Serge Dassault, serait-il un des seuls à être poursuivi, alors que tous y ont recours ?

Certains sont déjà tentés d'agiter le spectre de manœuvres de déstabilisation. Que les difficultés de Dassault, à un moment où il a plus besoin que jamais d'exporter pour suppléer au manque de commandes françaises, fasse plaisir *à ses concurrents, est plus que probable*. Il existe, toutefois, une pression grandissante, y compris au sein même des groupes d'armement, pour rompre avec ces pratiques. Par son attitude, Serge Dassault donne le sentiment de ne pas comprendre cette évolution.

Martine Orange

Deux anciens dirigeants de la banque Colbert mis en examen

UN ANCIEN dirigeant de la banque Colbert, ex-filiale du Crédit lyonnais, Jean de la Porte des Vaux, cinquante-deux ans, a été mis en examen, jeudi 9 mai, à Versailles, par le juge Richard Pallain, pour corruption, abus de biens sociaux et escroquerie. Son adjoint, Antoine Baudou de Hautefeuille, quarante et un ans, a, lui, été mis en examen pour complicité. Les deux hommes sont soupçonnés d'avoir opéré des montages financiers frauduleux pour accorder des prêts sans garanties à l'un de leurs clients, Emmanuel de Logeret, quarante-huit ans, un promoteur immobilier du Vésinet (Yvelines). Ils touchaient des commission sur ces opérations par le biais de fausses factures.

En juillet 1995, alors que la situation des sociétés de M. de Logiret était examinée par le tribunal de commerce de Versailles en vue de leur placement en redressement judiciaire, un magistrat avait découvert que, sur les 600 millions de francs de passif, il en devait près de 500 à la banque Colbert, qui lui avait accordé plusieurs prêts. Au cours de leur enquête, les policiers établissaient que de nombreuses *« négligences »* avaient été commises par la banque Colbert tant pour des montages financiers que pour la vérification des garanties. Ils s'apercevaient que, par le biais de fausses factures lors de la construction d'un hypermarché à Bonneuil-en-France (pour lequel il avait obtenu 150 millions de francs), M. de Logeiret avait reversé au directeur de la banque 3,5 millions. Les trois hommes avaient déjà été mis en examen à l'époque, mais seul Emmanuel de Logeiret avait purgé une peine de deux mois de prison.

Cette fois, les enquêteurs se sont intéressés à deux autres prêts obtenus dans les mêmes conditions par le promoteur, pour un total de 40 millions de francs. En 199[illegible] les services de contrôle du Crédit lyonnais, dont la banque Colbert était une filiale, avaient alerté leur hiérarchie sur certaines irrégularités constatées lors d'opération de prêts accordés par M. de la Porte des Vaux à ses clients, mais aucune plainte n'avait été déposée.

Lors de leurs investigations les policiers de la section économique et financière de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles se sont heurtés à un véritable mur du silence, et leur enquête n'a pu progresser qu'au rythme des perquisitions.

La banque Colbert est aujourd'hui détenue par le CDR (Consortium de réalisation). Cet organisme contrôlé par l'Etat a récupéré l'an dernier 135 milliards de francs d'actifs, pour l'essentiel compromis, possédés auparavant par la banque publique.

Jean-Claude Pierette

Le responsable d'un bureau d'études qui avait travailé pour le groupe Bouygues est écroué pour fausses factures

MARIE-JACQUES DUPUY-DAUBY, responsable d'un bureau d'études parisien, par ailleurs actuel président du Conseil national des communautés portuaires, a été mis en examen, mercredi 8 mai, par le juge d'instruction versaillais Jean-Marie Charpier pour *« faux et usage de faux, recel d'abus de biens sociaux »*, et a été écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). Il lui est reproché d'avoir établi des fausses factures pour quatre sociétés du groupe Bouygues avec lesquelles il a travaillé entre 1986 et 1994.

C'est en 1986 que Marie-Jacques Dupuydauby, alors âgé de quarante ans, est nommé vice-président du groupe Bouygues par le PDG Francis Bouygues, qui lui confie deux missions principales. D'une part mener à bien une série d'études en vue de le conseiller et, d'autre part, surveiller les « barons » du groupe.

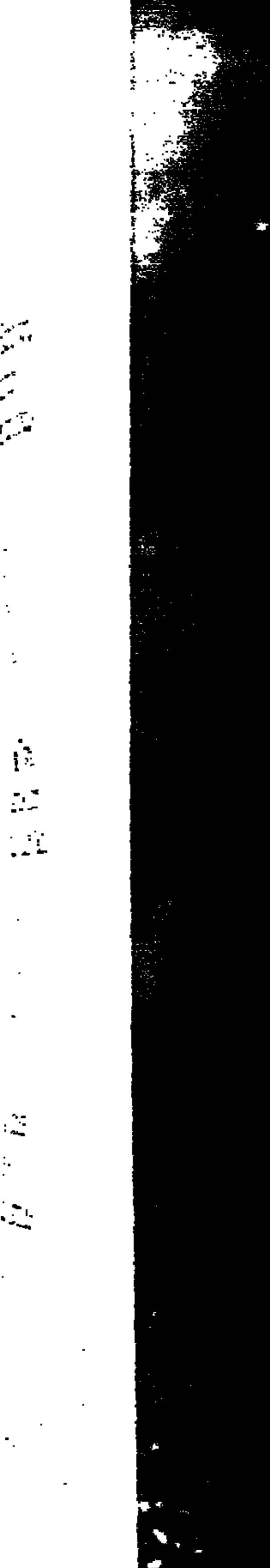
La collaboration de M. Dupuydauby au sein de la société ne durera que six mois, mais il ne rompra pas pour autant les liens avec son patron puisqu'en juillet 1986 il crée la Compagnie d'études et de rapprochements d'affaires pour l'investissement et la logistique (Cerail), qui possède également une filiale en Espagne et obtient de Francis Bouygues des contrats avec quatre sociétés du groupe (TF 1, Bouygues off shore, Bouygues diversifications et la SAUR, spécialisée dans le traitement de l'eau).

CARNET D'ADRESSES

C'est en enquêtant sur cette dernière filiale, à la suite d'une dénonciation des services fiscaux, que les enquêteurs de la direction régionale de police judiciaire de Versailles (DRPJ) ont découvert récemment que M. Dupuydauby aurait établi des fausses factures pour un montant de 3,2 millions de francs et qu'il aurait perçu dans trois autres sociétés, en contrepartie de prestations jugées fictives par les enquêteurs, *« des rémunérations systématiques et régulières »* qui lui auraient rapporté 2,[illegible] millions de francs par an.

En 1994, six mois après la mort de Francis Bouygues, Marie-Jacques Dupuydauby cessait sa collaboration avec le groupe, les nouveaux dirigeants résiliant les trois contrats qui les liaient à la société Cerail, la SAUR n'ayant, elle, passé qu'un contrat oral. Les enquêteurs, qui poursuivent leurs investigations pour déterminer la destination des fonds ainsi collectés, ont saisi lors de l'interpellation de M. Dupuydauby, mardi matin, son carnet d'adresse qui renfermerait bon nombre de numéros de téléphone, souvent privés, de personnalités de la haute finance, de responsables du patronat français, ainsi que d'hommes politiques appartenant, pour l'essentiel, aux deux principaux partis de l'actuelle majorité.

J.-C. P.



هكذا من الأصل

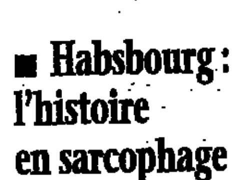
Le Monde
VOYAGES

Terres d'Autriche



PRATT-PRIES/DIAF

Eglise St-George, près de Kals, Tyrol



■ Habsbourg : l'histoire en sarcophage

Dans le sous-sol de Vienne, au cœur de la ville, alignés, siècle par siècle, règne par règne, branche par branche, les monuments funéraires du caveau impérial racontent la longue aventure des Habsbourg. Un dédale mortuaire où des mains anonymes déposent des bouquets. p. II

■ Tyrol : sur les terres de « Kaiser Max »

Avec Marie-Thérèse et François-Joseph, Maximilien est celui des trois souverains dont le souvenir reste le plus vivace dans la mémoire populaire. Surtout au Tyrol, où il séjourna plus longtemps qu'ailleurs. p. III

■ Opérette : le sel de l'Autriche

L'Auberge du Cheval-Blanc. L'opérette a promené de par le monde l'image d'une Autriche heureuse et fleurie. Une image que les touristes-pèlerins viennent vérifier sur les rives du Wolfgangsee, où se dresse la fameuse auberge. Un lieu où on célèbre les noces lucratives du blanc coursier et d'un tourisme avide de clichés et de souvenirs. p. IV

■ Danube : la mémoire du fleuve

Descendre le Danube, c'est, de vignoble en village et de château en monastère, remonter l'histoire. Longtemps risquée, la navigation y est aujourd'hui de tout repos. Et la fin du conflit opposant les frères ennemis yougoslaves lui ouvre de nouvelles perspectives. p. V

■ Haydn : la symphonie pastel

Il était une fois une ville, Eisenstadt, une famille, les Esterhazy, et leur maître de chapelle. Ce dernier s'appelait Joseph Haydn. Une bénédiction pour cette cité douce et sage. Dans un quartier historique préservé, la maison de son enfant chéri et l'imposant château de ses protecteurs. p. VI

Mille ans

Mille ans de lacs et d'eaux vives, de mines de sel et d'alpages, de vignes et de guinguettes. Mille ans de fanfares et de fêtes, d'opérettes et d'opéras. Mille ans de Danube et de baroque, de châteaux et d'abbayes. Mille ans pour un Empire et une République. Mille ans pour ériger Vienne et Salzbourg. Pour enfanter Mozart, Zweig, Klimt et Freud. Mille ans pour se griser de musique, se délecter de pâtisseries et faire de la valse un art de vivre. Mille ans pour s'inventer un nom et un pays : l'Autriche.

■ Valse : une culture à trois temps

On y danse partout et toute l'année. Une tradition qui remonte au Moyen Age. Tradition rurale et alpestre mais les villes n'en sont pas oubliées pour autant. Vienne, qui affichait deux mille bals sous François-Joseph, en compte trois cents. p. VII

■ Musique : demandez le programme !

D'opérette en opéra, de concert en récital, été comme hiver, la scène autrichienne brille de mille feux. Avec, cette année, la célébration, à Linz, du centième anniversaire de la mort d'Anton Bruckner. p. VIII et IX

■ Randonnées : marcher au septième ciel

« *Pays des monts* » (ainsi commence l'hymne autrichien), l'Autriche, avec ses quelque 40 000 kilomètres de sentiers entretenus et balisés, est le paradis des marcheurs. Une sélection de sept itinéraires attrayants. p. X

■ Guide : Autriche mode d'emploi

Tout ce qu'il faut savoir pour s'y rendre, y séjourner, le parcourir, notamment au fil du Danube et profiter des manifestations organisées à l'occasion de la célébration de son millénaire. p. XI

■ Saveurs : l'empire des sens

La gastronomie se veut impériale. Cuisine d'opportunité, née des aléas de l'histoire et de la variété des terroirs, mais unifiée par l'usage. p. XII

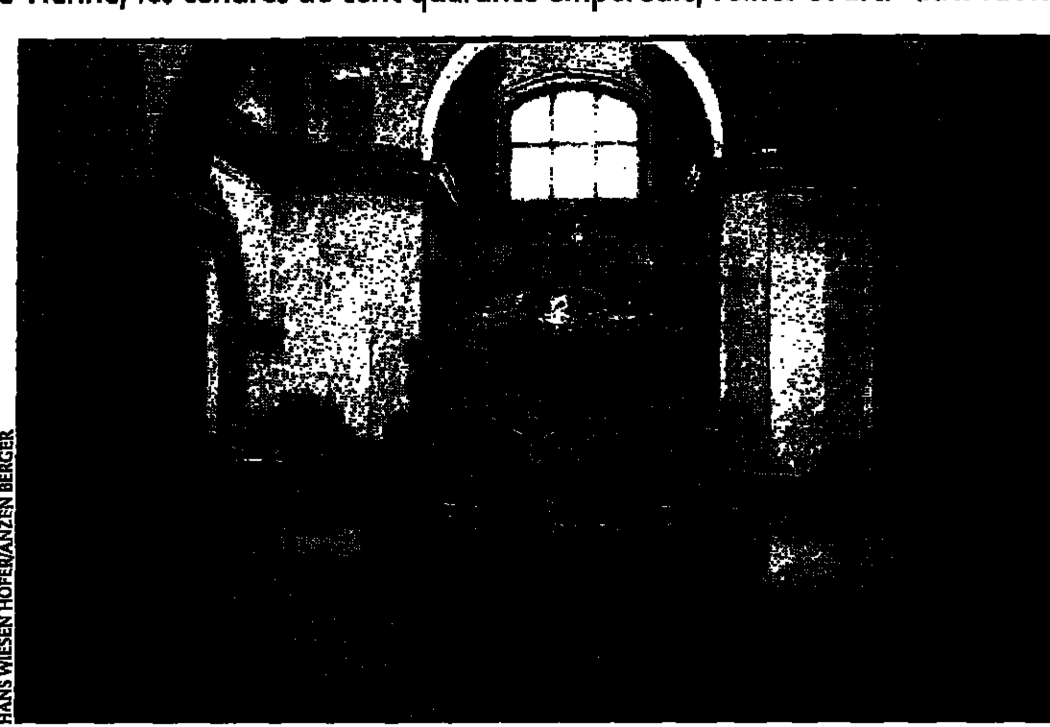
CONCEPTION ET COORDINATION :
Florence Evin, Danielle Tramard et Patrick Francès
RÉALISATION
Christine Clessi
ICONOGRAPHIE
Sophie Malexis
CARTOGRAPHIE
Infographie *Le Monde*
PUBLICITÉ :
Stéphane Moullé-Berteaux et Guillaume Drouillet

L'histoire en sarcophage

Dans le sous-sol de Vienne, les cendres de cent quarante empereurs, reines et archiducs racontent l'aventure des façonneurs de l'Autriche

VIENNE
de notre envoyé spécial

Elle se trouve en plein cœur de Vienne, place du Vieux-Marché, la *Kapuzinerkirche*, église ocre, sans caractère extérieur, moins haute que les immeubles qui la jouxtent, cavalièrement coincée entre une banque brésilienne et un boulanger-pâtissier. Cet endroit banal, passant, est le Saint-Denis de la Maison d'Autriche, comme si la nécropole capétienne se trouvait boulevard Raspail à Paris. Une porte latérale, un long couloir sombre, un escalier étroit où l'on croise des capucins en froc brun, gardiens pluriséculaires du lieu, conduisent à la nécropole souterraine des Habsbourg. Sous le pavé, entre des murs sans aucun ornement, sont alignés, dans une lumière grise, siècle par siècle, règne par règne, branche par branche, les sarcophages du *Kaisergruft*, le caveau impérial ; depuis l'empereur d'Allemagne, roi de Bohême et duc d'Autriche, Mathias, mort en 1619, jusqu'à la dernière impératrice d'Autriche et reine apostolique de Hongrie, Zita de Bourbon-Parme, ramenée morte en 1989 de son exil suisse.



HANS WIESEN HOFER/ANZEN BERGER

Dans la crypte des Capucins, le tombeau de l'impératrice Marie-Thérèse et de son époux

Cette fin helvétique bouclait la boucle en quelque sorte, puisque c'est du château des Autours, *Habitschburg*, dans le canton d'Argovie, que démarra, vers l'an mil, la longue aventure des Habsbourg. Cette dynastie à vocation universelle donnerait jusqu'à une impératrice au Brésil et un empereur au Mexique ; serait à l'origine du nom des Philippines, des îles Mariannes, de l'archipel arctique François-Joseph, de l'Australie, la « Petite Autriche » ; se trouverait à deux doigts de dominer l'Europe en étouffant la France, enserrée de Bruxelles à Madrid ; fournirait quand même à notre pays six souveraines puisque François Ier, Charles IX, Louis XIII, Louis XIV, Louis XVI et Napoléon Ier mirent dans leur couche des filles Habsbourg, *« roses, fraîches et fécondes »*, selon le parler dru du vainqueur de Wagram.

De toutes ces dames, seule Marie-Louise repose dans la crypte, isolée, sans bien sûr l'exilé de Sainte-Hélène, sans ses deux autres époux, simples étalons peu présentables, sans ses nombreux enfants. Le seul qui se trouvait près d'elle, le roi de Rome, a été expédié aux Invalides à Paris, durant l'Occupation, par Hitler, qui pensait ainsi plaire aux Français. Il ne récolta que ce sarcasme de titi parisien : *« Nous avons besoin de charbon, il nous envoie des cendres ! »* Deux sanctuaires viennois gardèrent le cœur et les entrailles de l'Aiglon car, selon une macabre chirurgie, digne de l'Egypte d'Osiris, tout porteur du sang impérial avait droit à de triples obsèques... Le Führer nourrissait un mélange d'aversion, de crainte et de jalousie pour ces Habsbourg qui avaient su conférer un maximum de gloire aux peuples germaniques, et il ne put s'empêcher de baptiser son coup de main sur l'Autriche « opération *Othon* », du nom de l'aîné de Zita, alors prétendant au double trône austro-hongrois, aujourd'hui, par ironie de l'Histoire, député chrétien-démocrate allemand à Strasbourg... Faute de pouvoir se saisir du chef de la famille, Hitler déporta deux autres archiducs.

Napoléon Ier, ravisseur aussi de l'Autriche, n'avait, lui, rien dérangé dans l'alignement funèbre de la centaine de caisses en plomb, zinc, étain, bronze ou cuivre, se contentant de venir un soir, escorté de porteurs de torches, méditer devant le plus monumental des tombeaux, celui de l'impératrice Marie-Thérèse (1717-1780), l'un des hommes d'Etat éminents de l'espace germanophone. L'usage salique l'empêchant d'être élue empereur d'Allemagne, au contraire de nombre de ses ancêtres mâles, elle fit nommer à sa place son bien-aimé mari, un prince lorrain. Dès lors la lignée devint franco-germaine et la fille du couple impérial, surnommée donc en partie à tort, de ce côté-ci du Rhin, « l'Autrichienne », rappellerait en 1793, au tribunal révolutionnaire de Paris : *« Mon nom est Marie-Antoinette de Lorraine d'Autriche ! »*.

Dès le mariage lorrain, dès même le généralissime Eugène de Savoie (1663-1736), la civilisation française fut la tasse de thé de l'élite viennoise. La tourmente de 1789, la décapitation de l'ex-archiduchesse, les deux invasions napoléoniennes ne purent venir à bout d'un engouement qui dure encore et se retrouve dans la conversation des Autrichiens de 1996, avec des mots plus explicites que n'importe quelle encyclopédie culturelle : *dessous, prêt-à-porter, pochette, friseur, manucure, pédicure, portier, boutique, salon, chaise-longue, confiserie, bonbon, vanille, baguette, champignon, soup* (sic) *du jour, mélange* (café au lait), sans oublier *clou* (succès), *monarchie, pot-de-chambre et même pompes funèbres*...

Car le protocole royal, tyrannique pour les vivants autant que pour les morts, importé de Castille au siècle de Charles-Quint, fut nuancé plus tard par un peu de légèreté française, y compris à l'heure fatale. Le froid de l'âme (et du corps) qui s'empare néanmoins de vous dans ce dédale mortuaire, pour peu que vous ne tombiez pas sur une cohorte de Japonais photographieurs ou d'écoliers locaux visitant les augustes restes au son de leurs baladeurs, s'atténue devant les bouquets toujours renouvelés que dépose une noria jamais interrompue de mains anonymes sur certains sarcophages de l'archifamille. Toujours les mêmes : non point celui, pharaonique, où Marie-Thérèse et son époux François-Etienne discutent face à face, appuyés sur le coude, comme au lit conjugal ; non point celui, non plus, dépouillé jusqu'à l'affectation, de leur fils, l'empereur-philosophe Joseph II. Les fleurs s'amoncellent, en revanche, sur les cercueils de Zita l'exilée, Sissi l'assassinée, Rodolphe le suicidé, François-Joseph l'endeuillé, Marie-Louise, l'adolescente sacrifiée sur l'autel diplomatique, Maximilien le fusillé de Queretaro. Compassion populaire pour les destins malheureux plus que fidélité monarchique, 11 % seulement des Autrichiens réclamant la restauration des Habsbourg. L'immense majorité des habitants désapprouva, en revanche, le refus, récemment levé, du gouvernement républicain, de laisser les héritiers de leurs anciens princes revenir vivre au pays. On s'active maintenant à Vienne, au Vatican, à Lisbonne, pour que la dépouille mortelle de Charles, le dernier monarque, restée à Madère depuis qu'il y mourut en 1922 dans le dénuement, soit rapatriée chez les capucins et, au passage, béatifiée à Rome.

Ce piétisme cohabite sans mauvaise conscience avec l'exploitation commerciale sans retenue des souvenirs habsbourgeois dans les artères mêmes passant au-dessus des caveaux. Le loden *Habsburg*, affectionné par l'archiduc sportif François-Ferdinand, dont le meurtre en Bosnie-Herzégovine déclencha la Grande Guerre, continue d'être prisé de nombreux Viennois. A Schönbrunn, la République n'a jamais osé expulser les centaines de descendants des serviteurs du palais d'été qui continuent à habiter dans les « petits appartements », au-dessus des galeries princières muséifiées. Grâce à cette hérédité locative sans doute unique au monde, Schönbrunn (comme la Hofburg, le palais d'hiver, qui abrite à présent la présidence autrichienne) reste vivant alors que Versailles, Tzarkoïe-selo, Postdam ou Caserte ne sont plus que de grandioses théâtres d'ombres.

L'Autriche habsbourgeoise était plus restrictive dans ses tombes que dans ses châteaux : en dehors, par faveur très spéciale, de la nounou de Marie-Thérèse, Caroline Fuch-Mollard (1675-1754), aucun personnage non dynastique ne fut admis dans la *Kaisergruft*. Pas plus d'ailleurs, même dynastiques, que certains « originaux », tel le fameux François-Ferdinand, coupable d'union morganatique avec une gouvernante tchèque ou l'archiduc Louis-Victor (1842-1919), qui aimait les garçons et fut compromis par un scandale public. Ou encore la princesse Stéphanie, triste épouse belge trompée du pervers Rodolphe mais remariée joyeusement à un aristocrate hongrois. Les censeurs avaient dû en revanche laisser passer le convoi du père du dernier monarque, l'archiduc Othon, car, après tout, il n'était qu'*« excessivement sociable »* – jusqu'à apparaître un jour, nu comme un ver, devant l'ambassadrice de la reine Victoria, qui ne trouva pas cela agréable du tout, ou à cheval, au Prater, vêtu uniquement de son uniforme peint sur la peau...

Penser à tous ces gais lurons, ces amoureuses impénitentes, ces chasseurs bons vivants, ces amateurs de jupons, de tokay et d'excentricités, aide, après ce lugubre périple, à reprendre pied dans la Vienne présente, illuminée et animée, où on ne risque plus de rencontrer la fantômesse attitrée des Habsbourg, la Dame blanche, qui, croyait-on, se montrait à chaque agonie de marque et dont Paul Morand a raconté les apparitions dans un essai historique. Si spectres et sceptres ont disparu du décor, Vienne, à jamais, reste marquée, à chaque colonne, chaque esplanade, chaque fronton, chaque statue équestre posée sur le toit d'un néo-temple, par une dynastie urbaniste et bâtisseuse s'il en fût. Par oubli ou par humilité, le seul bâtiment qu'elle ne songea jamais à élever fut une basilique funèbre, une Vallée des Rois danubienne pour altesses et majestés défuntes. Elle leur préféra les caves sans apprêt d'un monastère de religieux mendiants, sacrés ainsi, jusqu'à la fin des âges, prieurs posthumes des Habsbourg. L'Autriche, qu'ils façonnèrent à force de fiançailles et de batailles, leur doit bien ça.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Carnet de route

■ CIRCUITS. Les Habsbourg ayant été par définition une dynastie multinationale, on en retrouve la trace en Allemagne, Suisse alémanique et France (Alsace-Lorraine) où la Maison du tourisme du Haut-Rhin, à Colmar (tél. : 89-20-10-68), propose des circuits sur leurs pas. *Une exposition itinérante, « Les Habsbourg du Rhin au Danube »*, est présentée en Alsace de mai *à octobre (tél. : 89-20-10-57)*.

■ SAVEURS. Vienne sous le signe de la *gastronomie* : l'opération met en scènes 70 restaurants ainsi que 45 cafés et pâtisseries *(voir la page « Mode d'emploi »)*.

■ HOTELS. A deux pas de l'Opéra, une rue piétonne bordée de maisons anciennes dont l'une abrite l'hôtel Mailbergerhof (7, Annagasse, tél. : 19-43-512-0641, environ 500 F par personne, en chambre double avec petits déjeuners). L'Impérial, l'établissement le plus prestigieux de la capitale, *aménagé* dans l'ancien palais Wurtemberg édifié sous François-Joseph en 1873, affiche des tarifs élevés (1 300 F, *par personne, en* chambre double). Notez que les forfaits « avion-hôtels » offrent de *vraies réductions dans les hôtels* étoilés (Europauli, 3 970 F pour 2 nuits au Bristol, 5 étoiles face à l'*Opéra*). Enfin, *pensions* et *hôtels* (2-3 étoiles) du centre offrent des chambres pour 400-500 F.

■ LIVRES. Palpitante vision littéraire de la dynastie dans *La Dame blanche des Habsbourg*, de Paul Morand (Perrin). Les principaux musées autrichiens vendent un petit livre-album en couleur, de Georg Kugler, *François-Joseph* et *Elisabeth*, traduit en français par Laura Meijer (Bouech-Styria, Graz).

■ CONSULTER. Editée par l'office du tourisme local (tél. : 19-43-1-211140), la brochure « Vienne en *scène » fait le point saisonnier des* manifestations. Sur Kartner Strasse, derrière l'Opéra, le bureau d'informations touristiques distribue toutes sortes de mini-brochures thématiques fort utiles. *Vienne Magazine*, gratuit dans les hôtels, donne le programme du mois.

Le belvédère d'Eugène

SI ON DIT *« prince Eugène »* aux Français, ils pensent au fils de Joséphine de Beauharnais *dont Napoléon fit un vice-roi d'Italie*. Dans l'espace austro-allemand, le *« prince Eugène »*, c'est un autre Français, et pourtant l'une des fiertés militaires du Saint-Empire romain germanique et de la Maison d'Autriche. C'est aussi le bâtisseur à Vienne du Belvédère, palais-modèle, chef-d'œuvre baroque, racheté plus tard par les Habsbourg et contenant aujourd'hui pas moins de trois musées : médiéval, baroque, autrichien.

Né à Paris en 1663 d'un prince savoyard et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin, le jeune Eugène, sentant naître en lui une vocation d'officier, aurait souhaité mettre son épée au service des Lys, mais Louis XIV, pour une fois mauvais connaisseur en hommes, l'éconduisit. Il devait s'en mordre cruellement les doigts. Vexé, Eugène, alors âgé de *vingt ans*, *mit ses* armes aux pieds de l'Autriche, qui en avait besoin : on était en 1683, et le Grand Turc, voulant s'emparer de Vienne, la faisait assiéger. Une décennie plus tard, après toutes sortes d'exploits sur les champs de bataille, Eugène était feld-maréchal général. On l'appela simplement, et on l'appelle toujours, en Autriche, *« le Prince »*. Resté francophile, il répandit, sur sa terre adoptive, idiome, goût et usages français, mais, en politique, il demeura fidèle à l'archidynastie, se battant pour elle, avec un *redoutable sens de la stratégie*, contre les armées du Roi-Soleil en Espagne, en Italie, en Allemagne et en France même, notamment à Malplaquet. Le généralissime impérial fut cependant vaincu par les Français à Denain en 1712. *Il passa alors à la diplomatie*, où il fit également merveille. Il mourut en 1736 entouré de l'admiration universelle, même chez ses ennemis de Versailles.

Eugène de Savoie aura la satisfaction *post mortem* de voir accueillir dans son cher Belvédère, après la Révolution française, une infortunée descendante directe du *souverain qui* l'avait jeté dans les bras de l'Autriche, puisque c'est dans sa résidence viennoise que sera hébergée, après sa libération du Temple, en 1796, la fille survivante de Louis XVI, Madame *Royale. Il est vrai qu'elle était aussi* Habsbourg par sa mère, Marie-Antoinette, et portait le prénom féminin le plus glorieux de l'Histoire autrichienne : Marie-Thérèse. En 1955, le Belvédère revint à la « une » avec la signature en *ses murs, par les Alliés* – Antoine Pinay représentait la France –, du traité d'Etat mettant fin à l'occupation de l'Autriche.

J.-P. P.-H.

VIENNE

■ PORTRAIT. Capitale de la République fédérale d'Autriche, Vienne, on le sait moins, est également celle d'un land à part entière, celui de Vienne. Le plus petit, certes, avec ses 414 km² mais d'une richesse telle que d'aucuns ont tendance à réduire le pays à cette star *incontestée voire à la valse*. Une ville qui sait aussi se griser de vin nouveau dans les auberges de Grinzing, se divertir dans les allées du Prater, se délecter de pâtisseries dans des salons de thé hissés au rang d'institutions (*à l'image de Demel*), statut également conféré aux élégants cafés (tels le Landtmann ou le Central), sanctuaires calfeutrés d'un art de vivre où le temps suspend délicieusement son vol. Autant d'enclaves intimistes qui contrastent avec l'austérité hautaine des édifices alignés le long du Ring. Une austérité heureusement compensée par la fantaisie d'un baroque *omniprésent, la grâce italienne* des façades aux tons pastels et l'esthétisme nostalgique de la Vienne 1900 où s'épanouit le *Jugendstil*, version locale de l'Art nouveau.

A voir, la cathédrale gothique *Saint-Etienne, le caveau impérial* et la Hofburg (palais impérial, résidence des Habsbourg) qui abrite le manège de l'École d'équitation espagnole, le Musée des Globes, l'Albertina, le Trésor, le musée d'Ephèse et le Musée ethnographique. *Sur le Ring*, l'Opéra et l'hôtel de ville. Incontournables, le château du Belvédère (pour ses Klimt et ses Schiele) et Schönbrunn, *résidence d'été* de la Maison de Habsbourg. Ne pas oublier la demeure de Freud, le Musée d'histoire de l'art (un des plus riches d'Europe), le Prater et sa Grande Roue, les Heurigen (guinguettes) de Grinzing ou de Nussdorf et la vue de Vienne depuis le Kahlenberg et le Leopoldsberg.

Sur les terres de Kaiser Max

Maximilien, dernier chevalier du Moyen Age, premier canonnier des temps modernes

INNSBRUCK
de notre envoyé spécial

Dans la chapelle du château d'Innsbruck, ils sont là, vingt-huit rois et reines de bronze, groupés autour d'un catafalque de marbre. Parmi eux, Clovis, roi des Francs avec une barbe pointue, et Théodoric, roi des Goths, son presque contemporain ; le légendaire Arthur porte une cuirasse constellée de dragons ; Ferdinand de Portugal est, de la tête aux pieds, curieusement hérissé de chaînettes ; l'élégant Albert de Habsbourg a la taille étranglée par son armure ; Elizabeth du Tyrol est drapée dans une voluptueuse robe à traîne.

Plusieurs artistes vivant à la charnière des XV[e] et XVI[e] siècles – dont Dürer – ont collaboré à cette entreprise. Chaque personnage – grandeur nature – est d'un réalisme scrupuleux. La moindre dentelle est reproduite dans le métal. Les vêtements sont à la mode de la cour de Bourgogne : chausses démesurées, manches ballons, houppelandes trop longues et pourpoints trop courts.


BERNHARD AICHNER
L'empereur Maximilien au balcon de la Maison au toit d'or avec ses deux épouses

Cette surcharge, cette extravagance, cette obsession du détail, sont des caractéristiques bourguignonnes, modèle pour une bonne partie de l'Europe du XV[e] siècle finissant. Ici s'exprime, plus qu'ailleurs, la mélancolie et la magnificence de cet automne du Moyen Age dont parle l'historien Huizinga. Les statues ont été exécutées dans les premières années du XVI[e] siècle à la demande de l'empereur Maximilien de Habsbourg. Lui-même est représenté à genoux sur le couvercle de son tombeau, veillé par quatre allégories.

L'empereur « *des Romains* » avait un grand souci de la trace qu'il entendait laisser dans l'histoire. « *Si l'on ne s'occupe pas sérieusement de cette question de son vivant,* disait-il, *le souvenir qu'on laisse s'estompe au dernier tintement de la cloche qui clôt le service funèbre.* » Avoir revêtu la pourpre impériale, épousé le plus beau parti de l'Europe, Marie de Bourgogne, la fille de Charles le Téméraire, allié ses enfants aux héritiers de la couronne d'Aragon et Castille, et ses petits-enfants à ceux de la Bohème ne lui suffisait pas. Pour l'accompagner dans son dernier voyage, il voulait rassembler autour de son monument funéraire toute sa parenté (réelle ou imaginaire) : quarante personnages royaux ou princiers.

Un chiffre sans doute à rapprocher des quarante pleurants qui ornent le tombeau de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, à Dijon. Le programme ne fut pas exécuté jusqu'au bout. L'absence la plus remarquable est le corps de l'empereur lui-même. Au dernier moment, Maximilien décida de se faire enterrer modestement sous les marches de l'autel de la chapelle Saint-Georges à Wiener-Neustadt, sa ville natale. Un de ses successeurs, Ferdinand II, n'en construisit pas moins une chapelle pour abriter le monument vide, veillé par des fantômes de bronze.

« Kaiser Max » (1459-1519), comme on l'appelle encore en Autriche, est un des trois souverains dont le souvenir reste vivace dans la mémoire populaire autrichienne – avec la prolifique Marie-Thérèse et François-Joseph, l'avant-dernier empereur. Cette popularité lui vaut cette année l'élaboration de plusieurs circuits à travers le Tyrol. Cette province, où il résida plus longtemps qu'ailleurs, conserve de nombreuses traces de sa double personnalité, symbolique de la profonde mutation que connaît alors l'Europe.

Nostalgique d'un passé mythifié, mais tourné vers l'avenir, Maximilien est, en effet, à la fois chimérique et calculateur. Dernier chevalier du Moyen Age, il est aussi le premier canonnier des temps modernes. Inlassable conquérant, il perd la plupart de ses guerres, et accroît ses territoires grâce à une habile politique matrimoniale. Ce prodigue à la bourse toujours vide sait où frapper pour la remplir. Cet amateur de tournois envisage sérieusement d'être pape. Spécialiste de la chasse et de l'agriculture – au point de signer plusieurs ouvrages concernant ces activités –, il rassemble des collections d'art et fait publier sous son nom des romans où il se met complaisamment en scène. Des généalogistes appointés font remonter les origines de sa famille à Priam et aux Troyens. C'est aussi un prince réaliste qui introduit d'importantes réformes dans l'administration et la justice impériale.

Au Tyrol, son image est omniprésente. A Innsbruck, on voit son effigie au balcon de la Maison au Toit d'or, le centre névralgique de la capitale tyrolienne, flanquée de celles de ses deux femmes successives : Marie de Bourgogne et la richissime Marie-Blanche Sforza. Sa silhouette grimpe un escalier peint sur une muraille du restaurant Stiftskeller. Son nom figure en première place sur les plaques de marbre où sont signalés les hôtes de marque descendus à l'hôtel Goldener Adler (Maximilien : 1494, Mozart : 1773, Goethe : 1780, Heine : 1832, Camus : 1952, Sartre : 1972). Son ombre plane sur l'immense arsenal qu'il fit construire en 1506, aujourd'hui refuge d'une collection de vieux véhicules (du tramway à la locomotive). La plus ancienne cloche de la fonderie Grassmayr porte bien sûr l'empreinte de Max (1490).

On retrouve ses attributs sur nombre d'enseignes qui encombrent l'Herzog Friedrich-Strasse, l'artère principale d'Innsbruck. Pourtant le M, qui orne la facade gothique de la Stadtrichter Zeller-Haus, ne renvoie pas à l'initiale impériale, mais à celle des hamburgers McDonald's ! Dans une de ses résidences, le château d'Ambras, aux portes de la ville, sont rassemblés quelques-uns de ses portrait officiels, dont le beau profil peint par le Milanais Ambrogio de Predis. Mais on repère dans une autre salle, sur une sculpture sur bois, l'inimitable nez cabossé du souverain, au milieu de la foule qui assiste aux derniers moments de la vie terrestre de la Vierge.

Kaiser Max tient encore une place de choix au château de Tratzenberg, une de ses anciennes propriétés. Dans cette forteresse médiévale, refondue à la Renaissance, il figure avec ses deux épouses dans l'énorme arbre généalogique qui déroule ses rameaux compliqués sur les quatre murs d'une grande salle. A Hall-in-Tirol, dans la vallée de l'Inn, la ville qui doit son essor à Florian Waldauf, un proche de Max, se dresse toujours la tour octogonale où l'empereur faisait frapper sa monnaie ; monnaie fabriquée avec l'argent extrait des mines de Schwaz *(voir ci-dessous)* dont il était l'un des propriétaires.

Toujours dans la vallée de l'Inn, ou à proximité de celle-ci, on trouve les terrains favoris de chasse (Landeck) et de pêche (Achensee) du souverain. Organisateur d'impressionnants massacres d'animaux de toutes espèces, que l'on connaît par les tableaux de Lucas Cranach, Maximilien se donnait les gants d'être un écologiste avant la lettre et de ne jamais affronter la faune avec des armes à feu. Homme des grands desseins européens, il n'en trouvait pas moins le temps de surveiller la modification des cheminées de son château de Berneck qui tiraient mal.

L'empereur-chevalier avait fait sienne l'orgueilleuse devise de ses ancêtres Habsbourg : AEIOU, *Austria est imperare orbi Universo,* « L'Autriche est faite pour dominer le monde ». L'homme d'Etat moderne pratiquait avec plus de bonheur le sage conseil, né dit-on dans les montagnes du Tyrol : *Bella gerant alii, tu felix Austriae, nube,* « Certains font la guerre, toi heureuse Autriche, marie-toi ! ».

Emmanuel de Roux

La cassette de l'empereur

A TRENTE KILOMÈTRES à l'est d'Innsbruck se dresse la basilique gothique de Schwaz élevée dans les dernières années du XV[e] siècle. Une église étrange à plus d'un titre. Par son architecture, d'abord. C'est un des très rares édifices de ce style comportant quatre nefs strictement symétriques. Autre particularité, la moitié de l'espace était réservée aux mineurs qui avaient, en partie, financé sa construction. Ils composaient alors plus de la moitié de la population de la deuxième ville d'Autriche, après Vienne.

La légende veut que ce soit un taureau qui ait mis à jour, avec ses cornes, la première roche argentifère. Jusqu'à la moitié du XVI[e] siècle, Schwaz fut l'une des principales sources productrices d'argent en Europe. Le métal extrait donnait 34 g d'argent pour 6 kg de cuivre. La découverte de l'Amérique et l'exploitation des mines du Potosi détrônèrent le métal tyrolien, mais la mine n'en fonctionna pas moins jusqu'en 1957. Aujourd'hui encore, on y extrait de la dolomite, une roche qui sert à la confection des revêtements autoroutiers.

La montagne est creusée de 500 km de galeries, dont les plus anciennes ont plus de cinq siècles. Une petite partie d'entre elles sont ouvertes à la visite. Pour arriver à pied d'œuvre, il faut emprunter un inconfortable petit train. Celui-ci se faufile le long d'une étroite galerie de 800 m que les mineurs du XV[e] siècle ont mis vingt-six ans à creuser au pic et au marteau. La visite (deux bonnes heures) se poursuit à pied. Elle permet d'apprécier les conditions de travail de ces mineurs qui, s'ils avaient arraché très tôt un salaire relativement élevé et des horaires avantageux pour l'époque – huit heures par jour – n'en mouraient pas moins à l'âge de trente-cinq ans en moyenne. L'étroitesse des galeries, les inondations, les éboulements, le manque d'air, l'éclairage insuffisant, étaient les principaux fléaux auxquels ils étaient confrontés.

Les mines de Schwaz appartenaient à une association de propriétaires dont faisait parti Maximilien. L'empereur puisait là une bonne partie de ses ressources. Pourtant, ses besoins augmentant plus vite que l'extraction du métal précieux, il hypothéqua vite ses parts aux Fugger, famille qui dominait la finance de l'Europe du Nord. L'extraction de l'argent fut bientôt un quasi-monopole de ces puissants banquiers.

E. de R.

Carnet de route

■ **ITINÉRAIRES.** Sur les traces de Maximilien, dix circuits thématiques (arts, chasse, vie de cour, armes et tournois, etc.) d'environ une journée. Des dépliants (en allemand, anglais et français) présentent également des circuits liés au gothique et au baroque.

■ **EXPOSITIONS.** A Innsbruck, le Musée Ferdinandeum (une des plus belles collections gothiques d'Europe centrale) expose des bronzes. Dans la Maison au Toit d'or, un petit musée est consacré au Kaiser Max également en vedette au château d'Ambras. Renseignements auprès du secrétariat des itinéraires-expositions : Bürgerstrasse 20, A-6020 Innsbruck, tél. : 19-43 512/588280.

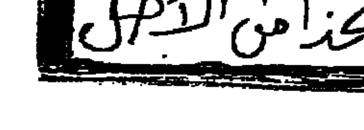
■ **VISITES ET FESTIVAL.** La mine d'argent de Schwaz (tél. : 19-43 5242/723720) et le Château de Tratzberg (A-6135 Stans Tirol, tél. : 19-43 5242/6356620) méritent une visite. En été, Festival de musique ancienne à Innsbruck (tél. : 19-43 512/571032).

■ **ÉTAPES.** Le Romantik Hotel Schwarzer Adler (tél. : 19-43 512/587109, de 800 à 1 000 F la chambre), confortable, accueillant et proche de la vieille ville, figure au nombre des étapes présentées dans la brochure *Bienvenue aux Français* éditée par le Tyrol. On peut aussi séjourner chez l'habitant ou dans une ferme *(voir la page « Mode d'emploi »)*. Centrale de réservation hôtelière sur Minitel : 3615 Tyrolhotels.

■ **INFORMATION.** Office du tourisme, Burggraben 3, A-6021 Innsbruck, tél. : 19-43 512/59850.

TYROL

■ **PORTRAIT.** Etrange configuration que celle de ce Land constitué de deux parties distinctes et inégales : le Tyrol oriental (2 020 km²), autour de Lienz, et, de part et d'autre de la vallée de l'Inn et de ses vergers, le Tyrol occidental (10 629 km²), autour d'Innsbruck, la capitale provinciale. Silhouette énigmatique qui s'explique par le rattachement à l'Italie, en 1919, du Tyrol du Sud, épisode qui a bien failli voir l'ensemble du Tyrol se séparer d'une Autriche à laquelle il appartenait pourtant depuis 1363. Ainsi écartelé, le Land offre cependant une identité géographique forte, la montagne, omniprésente, façonnant un décor (maisons, églises, chapelles, Christ en croix) habité par une population qui cultive les traditions (artisanat, costumes, chants et danses). Un décor et une authenticité qui font de ce bastion catholique et patriotique la province la plus touristique du pays. Une province qui, à l'instar de sa capitale, a conservé un caractère rustique incarné par deux races de chevaux réputées, les Haflinger et les Pinzgauer. Un charme rude apprécié des visiteurs qui en parcourent les pittoresques vallées. Citons le Zilertal, l'Otztal, le Paznauntal, le Stanzertal, le Pitztal, le Lechtal, l'Piseltal et le Pustertal. Même embarras du choix du côté des lieux de villégiature, où Kitzbühel conduit un cortège de stations dont les plus réputées sont Mayrhofen, Otz, Seefeld, Sankt-Anton et Sankt-Johann. S'y ajoutent des cités de caractère telles Kufstein et sa citadelle, Rattenberg et son décor de ville minière du XV[e], Schwaz où résida Paracelse, et Hall, célèbre pour ses mines de sel et son église gothique. A noter, la fonderie de cloches établie à Innsbruck depuis 1599 et la fabrication des fameux lodens, ces manteaux devenus les meilleurs ambassadeurs de l'élégance *made in Austria.*



Le sel de l'Autriche

Une auberge où se célèbrent les noces d'un cheval blanc et d'un tourisme en quête de clichés

SALZKAMMERGUT
de notre envoyé spécial

« A l'Auberge du Cheval-Blanc, au bord du Wolfgangsee, le bonheur vous attend à la porte. » C'est du *moins ce qu'affirme* l'un des airs les plus connus d'une opérette tirée d'une comédie de Blumenthal et Kadelburg, et adaptée par Hans Müller et Erik Charell. Une opérette qui allait faire le tour du monde pour, de Berlin (où elle fut créée en 1930) à Paris et d'Amérique au Japon, enchanter un pu*blic cosmopolite invité à célébrer* « le bon vieux temps » d'une Autriche coulant des jours heureux sous le règne de l'empereur François-Joseph. Un empereur qui, dans l'opérette, débarque d'ailleurs dans la célèbre auberge pour mettre son grain de sel dans l'idylle entre la patronne, Josepha, et Léopold, *son maître* d'hôtel.

Aujourd'hui, à St Wolfgang, à une cinquantaine de kilomètres de Salzbourg, une armada de bateaux venus de la rive opposée et un cortège d'autocars et de voitures, invités à stationner dans les parkings – payants – aménagés aux portes du village, déversent, dans les rues piétonnes, leur cargaison de touristes-pèlerins avides de trouver à l'Auberge du Cheval-Blanc (*Zum Weissen Rössl*), qui se dresse en effet au bord du Wolfgangsee, le bonheur supposé les attendre à la porte de l'établissement. En fait de portes, seules sont largement ouvertes celles du restaurant donnant sur le lac, restaurant précédé – *business* oblige – d'une boutique qui décline, de mille et une manières, l'image de l'immaculé destrier que l'on voit caracoler dans toutes les vitrines du village. Les portes de l'auberge sont, elles, soigneusement fermées, un interphone permettant de trier le bon grain (les clients) de l'ivraie (les curieux).

« Tout chante ici, tout chante ici, et tu vas chanter aussi », insiste un autre refrain de la célèbre opérette mise en musique par Ralph Benatzky, qui repose dans le cimetière local. On chante donc. Avant de déchanter, victimes de marchands du temple experts dans l'art de convertir en espèces sonnantes et trébuchantes « la chanson du pays tyrolien ». Qu'importe si le pays tyrolien en question se trouve à quelque 200 kilomètres plus à l'ouest : un tour de passe-passe de l'auteur de la version française, Robert Stolz, lui a opportunément annexé ce Salzkammergut situé, en fait, à cheval sur la Haute-Autriche (pour sa plus grande partie), le pays de Salzbourg et la Styrie. Qu'on se le dise : on est ici dans une Autriche d'opérette vouée à la célébration des noces lucratives d'un cheval blanc et de moutons de Panurge friands de souvenirs et de clichés avec, en prime, les deux superbes retables en bois sculpté de l'église paroissiale. Entendons nous bien. L'endroit est beau. Archétype du décor autrichien tel qu'on l'imagine : un lac, un écrin de montagnes, un village, un clocher, une auberge riante. Beau mais trop. Trop léché, trop briqué. Comme ces paysages bien rangés où chaque chose est à sa place et concoure à une occupation de l'espace aussi harmonieuse que possible. N'en déplaise à Mozart, son enfant prodige, l'Autriche joue, ici, la *Pastorale*. A son rythme. *Moderato cantabile. Mezza voce.* N'était l'air vif qu'on y respire, on s'y assoupirait volontiers sur la couette verte des prés. *« Mortel »*, tranchait méchamment l'écrivain autrichien Thomas Bernhard qui écrivait : *« Le Salzkammergut est merveilleux pour quelques jours, mais meurtrier pour qui y reste plus longtemps. »* Disons que certains, à la longue, pourraient trouver les lieux un peu fades.

Fade ! Un comble pour une région qui, depuis la préhistoire, a fondé sa prospérité sur l'exploitation des gisements de sel gemme. D'où le nom (*Salz*, sel, *Kammergut*, domaine privé) de ce qui fut, effectivement, jusqu'à la fin du XVIIIe, la chasse gardée des Habsbourg. Des Habsbourg qui, dans la foulée, découvriront les vertus des bains de saumure chaude (d'où le préfixe *bad*, bains, accolé aux noms de plusieurs localités) et feront de la région une de leurs villégiatures favorites. Ainsi Bad Ischl baigne-t-elle encore dans l'atmosphère surannée d'une station thermale fin de siècle. La famille impériale y venait régulièrement « prendre les eaux ». Et François-Joseph (né après un séjour de ses parents dans cette ville et surnommé « le prince du sel »), qui s'y éprit de la future impératrice Elisabeth (la célèbre « Sissi »), en fit même, à quatre-vingt-trois reprises, sa résidence d'été et son terrain de chasse privilégié ainsi qu'en témoignent les quelque cinquante mille trophées qui la décorent. A Bad Ischl, on flâne toujours, comme jadis, au bord de la Traun, avant de se glisser dans l'écrin rutilant du café Zauner, véritable caverne d'Ali Baba de la gourman*dise. On peut également, en été*, y suivre une cure d'opérettes, autre péché mignon de ce qui fut, il est vrai, la retraite inspirée de Franz Lehar, auteur de *La Veuve joyeuse*.

Sel et aristocratie ont aussi fait les beaux jours de Gmunden, ancien siège des salines impériales, posée, telle une loge d'opéra, à l'extrémité du lac Traunsee que les Romains avaient baptisé *« Lacus felix »*. Traversé par la rivière Traun qui y reprend des forces avant d'aller se jeter dans le Danube, il est toujours sillonné par le *Gisela*, un vénérable vapeur à roues à aubes, témoin d'une époque où se côtoyaient ici la crème des têtes couronnées d'Europe et le Gotha musical, de Mozart à Schoenberg. Même cérémonial oisif et épicurien qu'à Bad Ischl, entre esplanade et Café Grellinger. Même silence ouaté dans les rues pavées que l'on parcourt sur la pointe des pieds de peur de troubler la paix d'un lieu où seul résonne le délicat carillon en céramique de l'hôtel de ville. S'y égrènent les heures consacrées à la contemplation de la rive opposée, sauvage et escarpée.

Décor féerique où se détache la silhouette du château d'Ort, amarré au rivage par une gracieuse estacade de bois. Ou celle de Traunkirchen dont le promontoire, coiffé d'une chapelle, domine une église à l'étonnante chaire en forme de barque illustrant la parabole de la pêche miraculeuse des apôtres. Une église autour de laquelle se blotissent les tombes d'un cimetière miniature. Ici, point de pierres tombales mais, au pied des croix de fer forgé, des rectangles de terre plantés de fleurs amoureusement bichonnées.

Destin plus agréable *(voir encadré)* que celui des défunts inhumés dans le cimetière, tout aussi exigu, d'Hallstatt, village-acrobate dont les mille trois cents habitants sont comme suspendus au flanc du Salzberg, sur la rive du Hallstatter See, à une vingtaine de kilomètres de Bad Ischl. Un cimetière posé en équilibre sur une des terrasses où s'étagent des maisons aux toits de bois. Arc-boutées entre montagne et lac, elles dégringolent jusqu'au rivage pour s'y jucher sur des pilotis au milieu des hangars à bateaux inclinés sur l'eau tels des animaux en train de s'abreuver. Endroit magique, à découvrir avant, ou après, que le flot des visiteurs ne déboule, à l'image du torrent qui cascade entre les maisons, le long des ruelles et des escaliers, vers une placette d'opérette entourée de façades pimpantes. Seule la présence, là-haut sur la montagne, des salines du Salzberg, exploitées dès la préhistoire (on a retrouvé ici plus de deux mille cinq cents tombes datant de l'âge de bronze et de l'âge de fer) et toujours en activité, justifie le choix d'un site aussi incommode. Site qui, jusqu'en 1890, n'était accessible que par bateau.

Béni soit donc ce sel auquel on doit ainsi l'un des joyaux de ce Salzkammergut qui, n'en déplaise à Thomas Bernhard, vaut assurément le voyage. Ne serait-ce que pour la surprise, et le plaisir, d'être réveillé aux aurores par les accents guillerets de la fanfare des salines, tirée à quatre épingles et défilant dans les rues désertes. Aubade surréaliste pour qui ignore le poids des traditions.

Patrick Francès

LIPNITZKI-VIOLLET

« L'Auberge du Cheval-Blanc » au Châtelet, en 1960

La mort décorée

A HALLSTATT, les vivants sont à l'étroit. Les morts aussi. Au cimetière, les places sont chères. Tellement chères qu'on avait décidé de limiter à une quinzaine d'années la durée des concessions. Et tous les dix ans environ, pour faire de la place aux nouveaux arrivants, de déterrer et de transférer les ossements des tombes ainsi libérées dans l'ossuaire d'une chapelle voisine. Y sont ainsi rassemblés, catholiques et évangélistes confondus, quelque 1 300 crânes couleur d'ivoire, soigneusement alignés sur une étagère en forme de U et sous laquelle ont été empilés, tout aussi méticuleusement, des centaines d'os divers.

Le spectacle ainsi « offert » (l'entrée est de 5 F) est plus étrange que macabre. La plupart des crânes exposés portent en effet, en lettres gothiques, le nom et la date de décès de leur propriétaire, voire leur raison sociale. Certains sont même décorés. Feuilles de chêne ou de lierre pour les hommes, motifs floraux pour les femmes. Un travail soigné dû au pinceau d'un fossoyeur inspiré. Perpétuée durant quatre siècles, la coutume s'est éteinte en 1987 avec le départ du dernier peintre-fossoyeur et le recours à la crémation. Désormais, les morts de Hallstatt dorment en paix. Et les crânes décorés observent avec un drôle de regard le cortège des vivants (250 000 par an) qui se succèdent à leur chevet. Troublant et fascinant.

P. F.

Carnet de route

■ **ACCÈS.** De Paris Salzbourg est desservie par plusieurs compagnies, dont Lauda-Air qui justifie son slogan *(le service est la clé de notre succès)* en démontrant que voler peut, aussi, être un plaisir. Louer une voiture à l'aéroport.

■ **CIRCUIT.** De l'aéroport filer par l'autoroute A 1 (direction Vienne, sortie Regau), jusqu'à Gmunden (l'église, le Kammerhofmuseum, la fabrique de céramique locale, le château d'Ort et une croisière sur le *Gisela*) avec, éventuellement, une escapade autour de l'Attersee. Longer le Traunsee et gagner, *via* Traunkirchen (chaire baroque de l'église, cimetière) et la vallée de la Traun, Bad Ischl (résidence de l'empereur, villa de Franz Lehar). Rejoindre ensuite, *via* Bad Aussee et Obertraun, Hallstatt (églises et retables, ossuaire, musées préhistorique et régional, mine de sel), d'où on rayonnera dans la région (grottes du Dachstein, Bad Aussee). Terminer par St Wolfgang (traverser le lac en bateau et *n'oubliez* ni les retables de l'église ni le petit train à crémaillère qui monte au Schafberg) avant de rejoindre Salzbourg qui, bien sûr, mérite une visite.

■ **ÉTAPES.** A Gmuden, le superbe hôtel *Austria* aux chambres spacieuses, lumineuses et élégantes, avec vue sur le lac. Pour 350 F par personne ! A Traunkirchen, l'hôtel *Traunsee* (banal, mais accueil sympathique) et, dans les environs, la ferme de la famille Wolfsgruber *(Vordere Attweng)* pour y déguster les eaux de vie maison. A Bad Ischl, l'hôtel *Zum Goldenes Schiff*, moderne mais bien situé. A Hallstatt, *Braügasthof* (auberge de charme, agréable terrasse, bonne table, chambres douillettes, notamment la 6 et la 8, et patronne charmante) et, donnant sur la place du village, la *Gasthof Simony* (chambre 19), le *Grüner Baum* (la 9, la 12, la 28 et, côté lac, la 7) et, surtout, la *Gasthof Zauner* (la 22, la 24 et la nuptiale 23).

■ **TABLES.** A Gmuden, la terrasse du *Parkhotel*. En direction de Traunkirchen, à Altmünster, la *Gasthof Reiberstorfer*, qui privilégie les produits locaux. A Hallstatt, outre le restaurant de la *Braügasthof* celui de l'auberge *Zauner*.

■ **CAFÉS.** A Gmuden, *Wiener Café* et *Café Brandl*. A Bad Ischl, sur la Pfargasse, le *Café Zauner* (un must) et son petit frère, sur l'Esplanade.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Outre l'office du tourisme autrichien à Paris et son homologue de la Haute-Autriche (voir la page « mode d'emploi »), les offices locaux de Gmuden, Traunkirchen, Bad Ischl, Hallstatt (visite guidée en français), St Wolfgang et Salzbourg.

HAUTE-AUTRICHE

■ PORTRAIT. *« Montagne de l'enfer », « cime de feu ».* L'imagination populaire, qui a ainsi baptisé ces massifs du Salzkammergut, s'en est donnée à cœur joie. Sans nuire pour autant à la séduction de la plus méridionale et de la plus touristique des régions de cette province de près de 12 000 kilomètres carrés. Une province qui descend de ses montagnes pour rejoindre la vallée du Danube et dérouler, jusqu'à la frontière de l'ex-Tchécoslovaquie, un vaste plateau vallonné. Avec ses dizaines de lacs miniatures bordés de villages de cartes postales, le Salzkammergut peaufine un décor d'opérette dont la célèbre Auberge du Cheval- Blanc, sise à Saint Wolfgang, offre un condensé à la perfection presque excessive. Un pèlerinage que l'on poursuivra dans les ruelles étroites de Linz, capitale régionale dynamique où cohabitent églises baroques, édifices modernes et géants industriels. Mais surtout, à l'écart des centres urbains, dans les régions rurales du centre de la province qui ont su préserver de vieilles fermes aux allures de forteresses agrémentées de portails en bois peint et coiffées de toits de chaume. Sans oublier de splendides abbayes et églises baroques comme l'abbaye de Saint Florian, près de Linz, le couvent bénédictin de Kremsmünster ou l'église de Stadl Paura, et d'exceptionnels retables en bois à l'image de ceux de Kefermarkt et de Saint Wolfgang. Très anciennement peuplés (les salines de Hallstatt sont les plus vieilles du monde), ces territoires, convoités par les Bavarois et la famille des Habsbourg, connurent une histoire pour le moins mouvementée. C'est à Linz qu'un enfant du pays nommé Adolf Hitler (il est né à Braunau) prononça son premier discours et c'est aussi dans cette ville que l'Anschluss fut proclamé.



La mémoire du fleuve

Descendre le Danube, c'est remonter mille ans d'art de vivre, de culture et d'histoire

MELK
de notre envoyé spécial

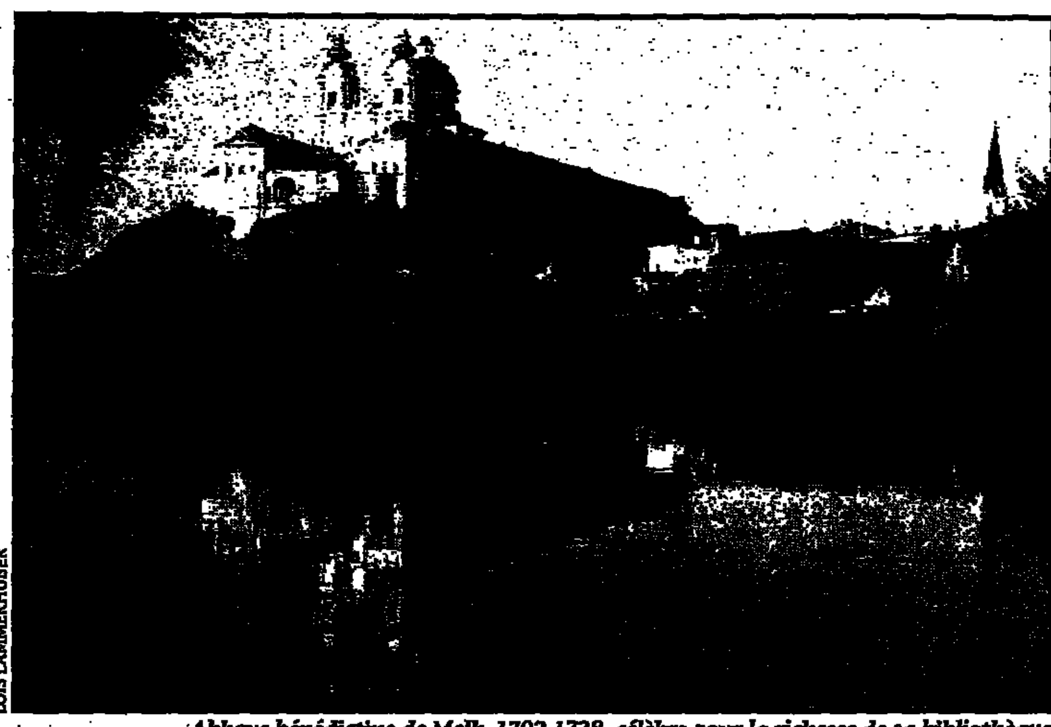
En ce printemps où l'Autriche s'apprête à célébrer son millénaire, le Danube revit. Après un interminable hiver, un soleil généreux réchauffe les terres de la Haute et de la Basse-Autriche, à peine débarrassées de leur manteau de neige. Dans les vignobles qui couvrent les collines de la vallée de la Wachau, le retour des beaux jours annonce les récoltes dont on dégustera le fruit, à l'automne, dans les auberges des bords du fleuve et dans les guinguettes de Vienne.

Très longtemps, la navigation sur le Danube, fleuve au débit rapide et irrégulier, a été pleine de risques. A certains endroits de forte déclivité, un promeneur s'approchant des flots peut entendre le roulement des cailloux emportés par le courant. En 926, l'évêque bavarois de Freising fit naufrage et périt dans ses tourbillons alors qu'il visitait ses domaines. Au siècle dernier, la fille adoptive d'Adalbert Stifter se noya dans les eaux que l'écrivain voyait défiler de sa maison de Linz. C'est dans cette demeure, aujourd'hui transformée en musée, qu'il vécut de 1848 à 1868.

Mais bien d'autres dangers menaçaient autrefois les voyageurs. On raconte que, en des temps reculés, certains seigneurs des lieux vivant de rapine – les fameux *Raubritter* – avaient pour passe-temps favori de tendre des chaînes de fer en travers du fleuve pour arrêter les bateaux dans leur marche et s'emparer du butin qui se trouvait à bord. La légende dit que le diable en personne aurait tenté de construire, en une nuit, un grand mur au milieu des flots, près de Schwallenbach, dans la Wachau. Mais, n'ayant pu achever son ouvrage avant le chant du coq, il dut retourner à sa géhenne, et le pan d'édifice déjà construit s'écroula dans les remous. Les grands travaux hydrauliques menés sur le fleuve à l'époque moderne en ont régulé le cours, faisant, de nos jours d'une croisière sur le Danube un voyage de tout repos.

Les tours et les détours du Danube, de Passau jusqu'à Vienne, le capitaine Bodo Jechlinger les connaît comme sa poche. Son sac d'histoires est inépuisable. Depuis le chant des Nibelungen – dont certains épisodes ont eu pour cadre cette vallée –, ces paysages, où alternent âpre beauté et rondeur viennoise, ont excité l'imagination des conteurs et des poètes : la trouée de Jochenstein, entre Passau et Engelhardtszell, où une poignée de moines trappistes concocte en silence toutes sortes de liqueurs à base de fruits et de plantes sauvages ; le défilé du Strudengau, après Grein, où le cours du fleuve, obstrué de blocs de granit, fut, à plusieurs reprises depuis l'époque de l'impératrice Marie-Thérèse, élargi à l'explosif (d'impressionnants clichés d'une de ces opérations sont exposés dans l'hôtel Goldenes Kreuz, à Grein) ; la pittoresque boucle de Schlögen, appréciée des amateurs de nautisme ; la douce vallée de la Wachau, enfin, avec ses vignobles en terrasses qui s'étagent des rives du fleuve jusqu'au faîte des collines de loess. Harmonie que rompt brusquement la falaise abrupte de Dürnstein, où Richard Cœur de Lion fut fait prisonnier et détenu quelque temps à son retour de la troisième croisade.

Ce jour-là, dans le poste de pilotage de l'*Austria*, majestueux bateau de la Brandner Schiffahrt GmbH, le capitaine Jechlinger n'a guère le temps de distraire son attention. Sous l'œil vigilant de son patron, Franz Brandner, un homme énergique au visage cuivré, et de la fille de ce dernier, Barbara, véritable maîtresse des lieux, il tient solidement la barre pour conduire son lot biquotidien de touristes de Melk jusqu'à Krems, une très ancienne cité marchande, dont le géographe Al-Idrisi disait la splendeur au XII[e] siècle, supérieure, selon lui, à celle de Vienne. On peut aujourd'hui apprécier dans les caves d'un ancien cloître de capucins restauré par M. Salomon, un des viticulteurs les plus célèbres de la région, une centaine de crus différents qui font la renommée œnologique de la Wachau.



LOIS LAMMERHUBER

Abbaye bénédictine de Melk, 1702-1738, célèbre pour la richesse de sa bibliothèque

Comment s'étonner que, sur cette terre dédiée au vin, une certaine alacrité flotte dans l'air ? Depuis quelques mois, les riverains autrichiens du Danube ont une autre raison de se réjouir. De Passau la Bavaroise, ville des princes-évêques, admirablement lovée au confluent de trois fleuves – le Danube, l'Inn et l'Ilz –, jusqu'à l'ancienne capitale des Habsbourg, toujours nimbée de la nostalgie de l'empire multinational, la fin du conflit armé entre les frères ennemis yougoslaves a été accueillie avec soulagement. Se sont éloignées ainsi les menaces diffuses qui faisaient obstacle, ces dernières années, à la navigation extraterritoriale. Sans doute, l'unité danubienne est-elle largement, comme on l'a écrit, « une superstition cartographique » ou l'un de ces mythes auxquels se raccrochent encore les Autrichiens. Au temps de leur puissance en Europe centrale, ne voulurent-ils pas faire de ce fleuve, exceptionnelement tourné vers l'Est, un axe privilégié de leur pénétration dans les Balkans ? Mais aujourd'hui, tout cliquetis d'armes chez les Slaves du Sud leur rappelle immanquablement de bien mauvais souvenirs. En témoigne le château d'Artstetten, joliment niché sur une hauteur, à quelques kilomètres en amont de Melk, où reposent les corps de l'archiduc François-Ferdinand, prince héritier du trône des Habsbourg, et de sa femme, la belle Sophie Chotek de Chotkowa, tombés tragiquement sous les balles d'un terroriste serbe, un certain Gavrilo Princip, le 28 juin 1914, à Sarajevo. Un héritage soigneusement entretenu par l'arrière-petite fille de l'archiduc, la duchesse Anna de Hohenberg, comtesse d'Harambure, qui nous fait l'honneur d'une visite du musée, richement fourni, qu'elle a aménagé à la mémoire de son illustre ancêtre.

Descendre le Danube, c'est toujours remonter l'Histoire. Celle des influences et des luttes religieuses, comme celle, qui lui fut inextricablement liée, des dynasties et de leurs combats pour la domination et la défense de cet espace central européen face aux invasions venues d'Orient (Avars, Slaves, Magyars, Ottomans) et aux ambitions de certaines puissances de l'Ouest, la France napoléonienne, par exemple. A Vienne, la cathédrale porte le nom de saint Etienne, à l'instar de celle de Passau, dont l'évêché, le plus grand du Saint Empire romain germanique, étendit, pendant des siècles, son autorité jusqu'en Hongrie. Dès 1089, s'installaient à Melk des moines bénédictins dans le sillage de la famille des Babenberg, seigneurs venus de la région danubienne de Ratisbonne, auxquels l'empereur Othon II avait confié, un siècle plus tôt, la Marche d'Autriche (976). Dans le même temps, Leopold III, le souverain de l'époque, se rapprochait de Vienne en transférant sa résidence à Klosterneuburg, dans l'un de ces imposants monastères (Saint-Florian, au sud de Linz, Melk, et enfin Göttweig, en face de Krems) qui, depuis un millénaire, jalonnent le cours du Danube. Souvent transformés ou reconstruits au XVIII[e] siècle dans un style baroque ruisselant d'or, ils attestent la puissance dans cette région de l'Eglise catholique au lendemain de la grande guerre de religions que fut la guerre de Trente Ans et de la défaite turque devant Vienne (1683). Un art triomphant que les travaux complets de restauration effectués à Melk pendant dix-sept ans et qui viennent à peine de s'achever – il en avait fallu plus du double, au XVIII[e] siècle, à l'architecte Jakob Prandtauer et à son élève Franz Munggenast pour mener à bien leur ouvrage – mettent encore davantage en valeur.

Depuis le pont du navire, ou de l'élégant salon décoré aux couleurs, bleu et jaune, de la Basse-Autriche, se succèdent riches vignobles, bourgades endormies, châteaux Renaissance (celui de Schallaburg, près de Melk, avec sa cour à arcades à l'italienne mérite absolument le détour), monastères fastueusement baroques. Mille ans d'art de vivre, de culture et d'histoire défilent sous nos yeux.

Manuel Lucbert

Les bourgeois gentilhommes de Grein

LES HABITANTS de Grein sont fiers de leur théâtre. Aménagé dans un grenier à céréales, à la fin du XVIII[e] siècle, à l'initiative de riches marchands de cette modeste cité, ce lieu est une curiosité. Il compte moins de dix rangées de sièges en bois. Traditionnellement, les places des trois premiers rangs étaient réservées à des notables. A la fin de chaque représentation, ces privilégiés rabattaient leur siège et le verrouillaient. Grâce à une fenêtre ouverte dans le mur du cachot municipal attenant au théâtre, voleurs et vagabonds pouvaient, eux aussi, du fond de leur trou, suivre le spectacle. Chaque année, en juillet et en août, une troupe viennoise donne sur cette scène des représentations.

Sur la rive gauche du Danube, à l'entrée du Strudengau – un dangereux défilé d'une vingtaine de kilomètres –, Grein a su tirer parti de sa situation géographique. Les bateaux devaient obligatoirement y faire halte pour y louer les services de pilotes locaux expérimentés. Un artisanat lié à la batellerie se développa faisant, avec le commerce du sel et des céréales, la prospérité de la ville. De cette richesse passée témoignent les façades de belles maisons patriciennes.

Dans les environs de Grein, le château de Clam, dressé sur un piton face à la forêt de Bohême, mérite aussi une visite. Il est depuis plus de cinq siècles un bien de la famille Clam-Martinic, qui donna aux Habsbourg nombre de fidèles serviteurs. Le fils cadet du vieux comte organise chaque été sur la prairie de sa brasserie, en contrebas du château, des concerts de musique rock. Un spectacle qui aurait fait fuir August Strindberg, venu chercher dans ces bois la tranquillité.

M. L.

Carnet de route

■ **REPÈRES.** S'il n'est pas très long (356 kilomètres sur une longueur totale du fleuve de 2 850 kilomètres), le parcours autrichien du Danube est le plus romantique. Entre Passau et Krems, le fleuve se fraye un passage à travers plusieurs massifs granitiques : ce sont, d'amont en aval, le verrou de Jochenstein, puis, successivement, à partir de Grein, le Strudengau, le Nibelungengau et, enfin, la Wachau.

■ **NAVIGATION.** Pendant la saison touristique, trois compagnies différentes proposent des liaisons régulières sur le parcours autrichien du fleuve. Sur le trajet Melk-Krems, le plus fréquenté (vallée de la Wachau), la société Brandner assure une liaison biquotidienne. Durée du voyage dans le sens du courant : 1 heure 35. La compagnie Blue Danube dispose, sur le même secteur, de trois bateaux. Enfin, un jour sur deux, on peut se rendre de Linz à Krems (durée : 7 heures 30) grâce à la société Ardagger.

■ **SAISON.** La floraison des abricotiers, en mai, est un événement mémorable. Juin est idéal. Juillet et août peuvent être caniculaires.

■ **ÉTAPES.** Pour déguster les vins blancs de la Wachau, privilégier les établissements tenus par des restaurateurs-viticulteurs (*Weinbauer*). Les meilleurs se trouvent sur les hauteurs. Pour apprécier une authentique cuisine autrichienne, faire étape au restaurant Goldene Krone à Grein. L'hôtel Goldenes Kreuz sert au petit déjeuner un étonnant pain à l'anis provenant de chez Bögl, un boulanger local.

■ **CYCLO-TOURISME.** Les cyclistes sont les bienvenus en Autriche. De Passau, en Bavière, à Hainburg, à la frontière slovaque, une piste leur fait longer au plus près le fleuve, sur l'une ou l'autre rive, à l'abri de tout danger. Les bateaux à passagers acceptent à leur bord les vélos, sauf l'*Austria* qui propose aux fous de la « petite reine » d'acheminer gratuitement leur monture par la route jusqu'à destination.

■ **LECTURE.** Le livre de Claudio Magris, *Danube* (Folio, 1990), est une réflexion sur l'histoire et la littérature dont le Danube est le prétexte. A provoqué quelques grincements de dents en Autriche.

BASSE-AUTRICHE

■ ***PORTRAIT.*** **La plus grande (19 172 km²) des provinces autrichiennes. Longtemps dans l'ombre de Vienne, elle s'en émancipa lorsque cette dernière devint, en 1920, un *Land* indépendant. Elle attendra 1986 pour se choisir, par référendum, une nouvelle capitale, St Pölten. Pour décor, deux massifs montagneux et la vallée du Danube, fleuve-mère de l'Autriche, qui s'élargit à l'approche de Vienne avant de traverser la plaine qui mène à l'ex-Tchécoslovaquie, voisinage qui explique les influences slaves perceptibles, notamment dans sa cuisine.**

Une histoire riche dont témoignent, outre le champ de fouilles de Petronell (site de Carnuntum, capitale de la Pannonie romaine), abbayes et monastères (Klosterneuburg, Zwettl), chartreuses (Gaming) et églises (Maria Taferl, Schöngrabern, Ardagger), forteresses et châteaux (Schallaburg, Artstetten, Hohenegg, Dürnstein, Laxenburg), villes vénérables telles Krems et Stein, et villages pittoresques à l'image du hameau de Mayerling (site du relais de chasse où, en 1889, le prince héritier Rodolphe de Habsbourg, fils de l'empereur François-Joseph, se suicida dans des conditions restées mystérieuses), au cœur de la forêt viennoise immortalisée par Strauss, prisée des artistes et où on déguste le vin nouveau dans d'accueillantes guinguettes. A l'honneur, le roman et le gothique mais surtout le baroque dont une route relie les édifices les plus marquants : abbayes bénédictines de Melk et de Göttweig, église de l'abbaye de Heiligenkreuz (musée du baroque), châteaux de Schlosshof et de Niederweiden. Un patrimoine animé par de multiples manifestations.

La symphonie pastel

Il était une fois une ville, une famille et son maître de chapelle. Il s'appelait Haydn

EISENSTADT
de notre envoyée spéciale

La curiosité fait tendre le cou. On dirait un village, serré sous le clocher de son église. Puis on prend la mesure de la ville, doucement étagée, éparpillée dans la campagne, humaine. C'est après 18 heures qu'il faut en parcourir le cœur historique, quand ferment les boutiques et que chacun se hâte de rentrer chez soi. Eisenstadt, alors, exhale son parfum.

Ville pastel aux tons rose, vert, jaune et azur rehaussés par l'éclat mat et discret du stuc dont elle fait un usage sobre et judicieux : fenêtres soulignées de frontons au-dessus, de collerettes pointues au-dessous. Ces dernières étant, avec les bordures ondoyantes qui donnent une allure flottante aux toits, propres au Burgenland.

Baroque, elle l'est sans dévergondage. Voyez les porches arrondis flanqués de colonnes, chapeautés d'écussons abritant dates (1772 ici, 1771 là) ou armoiries. *Observez ces angelots négligemment* accoudés à l'arête d'un fronton, ces statues de la Vierge qui donnent aux maisons des allures de couvent. Et appréciez, en passant, l'élégance des réverbères.

En haut des deux rues principales et parallèles que sont Hauptstrasse et Haydngasse, le château Esterhazy. Il fut, jusqu'au milieu du XX[e] siècle, bleu, rose et blanc. De couleur paille aujourd'hui, il occupe magistralement l'espace, développant sur trois étages sa façade italianisante : fenêtres à frontons tour à tour arrondis et pointus ; scandant le deuxième étage, bustes rouge sombre de dix-huit chefs d'armée, dont deux princes de l'illustre famille. N'étaient, sur les toits, les tourelles à bulbe en oignon, on se croirait en Toscane.

Le portier du château sort, jette un coup d'œil sur la place déserte et disparaît. Devant les écuries converties en « *Restaurant et Terrassen Café* », un garçon empile les chaises pour la nuit.

Haydngasse, pur produit du XVIII[e], s'adosse au parc du château et aux vestiges des fortifications. Petites maisons, étroites en *façade, profondes vers l'arrière*, en lisière d'une cour. Murs pâlissimes poudrés comme des perruques de marquis, frontons posés en sourcils sur les fenêtres. La rue, particulièrement du numéro 17 au 31, est un enchantement. Le 17, *délicat bijou* baroque, *se pare* de murs frottés de rose et ornés de fins visages sculptés. Le 19 se refait une beauté. Au 21, la maison de Haydn est bleue, petit toit sur les fenêtres, bavette à glands au-dessous. Le 23, bouton d'or, orne son porche de figures allégoriques. Le 25 est vert, le 27 bleu, le 29 jaune pâle, avec une tête d'homme dans un cartouche. Au 31, l'église des Franciscains, jonquille, clôt la parade.

Eisenstadt, si belle en ce quartier préservé, reste modeste, *consciente que sa réputation*, elle la doit à une famille, les Esterhazy – si riches qu'ils possédaient quasiment toutes les terres, ici et jusqu'en Hongrie –, à leur château (loué aux deux tiers par la province pour un shilling symbolique) et à un homme, Joseph Haydn, qui fut pendant plus de quarante ans – une vie – leur maître de chapelle. *« Je suis né le dernier jour de mars 1732, dans le bourg de Rohrau, Basse-Autriche.* (...) *Mon père, Dieu ait son âme, était charron de profession*, écrit Haydn dans une notice autobiographique de 1776. *Par nature grand amateur de musique, il jouait de la harpe sans connaître les notes, et enfant de cinq ans, je l'imitais consciencieusement* (...), *ce qui* [le] *conduisit* (...) *à me confier à un parent, directeur d'école à Hainburg, pour y apprendre les rudiments de la musique. »*

Rohrau, à 40 kilomètres au nord-est d'Eisenstadt, doit sa célébrité à la longue maison blanche abritée sous un épais toit de roseaux. Trois corps de logis entourent une cour herbeuse et un puits. Dans la chambre natale, des meubles, des tapis rustiques, un berceau, créent une atmosphère. Un coffre porte la date de 1704. Les murs épais, d'un mètre au moins, sont percés de minuscules doubles fenêtres de poupée sous le plafond à solives. Le mobilier, d'époque, provient d'une ferme de Schönbrunn. De très beaux meubles peints qui, sans être ceux de la famille Haydn, donnent un supplément d'âme et instruisent le visiteur. La date de 1797 figure sur l'un des panneaux d'une armoire dont les délicieuses saynettes illustrent la vie aux champs.

A Eisenstadt, où Haydn prend ses fonctions de maître de chapelle en 1761, le pèlerinage commence, modestement, devant la petite cabane en bois, au 2 Bürgerspitalgasse, où il s'isolait pour composer. Il se poursuit au 21 Haydngasse, où la maison qu'il acheta en 1766 et habita jusqu'en *1778 a été aménagée en musée*. Au cours de ces douze années, elle brûla à deux reprises. Chaque fois, le prince aida à la reconstruire. Sur trois côtés d'une cour pavée où gazouillent les oiseaux, huit petites pièces, éclairée de doubles fenêtres, se succèdent à l'étage où il habitait – ses élèves, au nombre desquels Pleyel, occupant le rez-de-chaussée. Y sont accrochés les nombreux portraits d'un homme de devoir, sensible, modèle d'équanimité, une huile représentant le prince Nicolaus Esterhazy, qui de 1762 à 1790, lui commanda tant de chefs-d'œuvre, et l'un des rares tableaux d'Anna Aloysia Haydn, son encombrante et peu séduisante épouse.

Sa maison est proche voisine de l'église des Franciscains, détruite par les Turcs en 1529 et reconstruite par la famille Esterhazy un siècle plus tard. Cette église n'était pas sans lui rappeler ses arrière-grands-parents paternels massacrés par ces mêmes Turcs ainsi qu'un grand-oncle emmené comme esclave alors qu'il était enfant. Elle abrite un orgue que Haydn fit sonner, comme les cinq autres de la ville, et une étrange chaire d'où sort un bras brandissant un crucifix.

Haydn porta la livrée des Esterhazy. La belle affaire. Outre que c'était la coutume à l'époque, il eut la sagesse de ne pas se rebeller contre des princes intelligents et qui appréciaient son talent. Ainsi put-il profiter de la liberté qui lui était donnée de composer et de disposer d'un orchestre pour interpréter ses œuvres, dans une véritable aisance matérielle. Quant aux commandes des princes, elles stimulèrent sa créativité. Le vrai problème semble avoir été ailleurs, lié à cette épouse que l'on dit indifférente à sa musique, dépensière et entichée de piété. L'intérieur du palais tient les promesses de l'extérieur. Au premier étage, les salles d'apparat, dont le hall de bal du prince, entièrement décorée à fresques. Scènes mythologiques au plafond et, sur les murs, lyres en stuc et chandeliers à trois branches entourés de guirlandes de fleurs : la grâce Biedermeier. En frise, les médaillons, sepia, des rois de Hongrie, ce qui n'est pas pour surprendre puisque cette partie de la Hongrie ne devint province autrichienne, sous le nom de Burgenland, qu'en 1921.

Penchée sur le clavier, une pianiste déverse des flots de notes d'un Steinway flambant neuf. *Avant d'avoir le velouté requis* pour les concerts, l'instrument doit être « rodé » pendant deux cent cinquante heures. Ce à quoi s'emploie cette brillante élève du conservatoire de musique d'Eisenstadt. Haydn dirigea l'exécution de ses œuvres dans cette haute salle dont le marbre fut recouvert d'un plancher pour en parfaire encore l'acoustique. Elle est véritablement magnifique, digne de celui qui y officia. Il faut imaginer le compositeur, perruque à boucles au-dessus des oreilles, petite queue sur la nuque, debout face à sa vingtaine de musiciens, vérifiant, l'oreille tendue, le chant de la flûte, l'effet de scie des cordes, la sonorité creuse des arpèges grattés, la légitimité des motifs repris, tour à tour, par les différents vents, *l'effet induit par* les ornements – trilles, vibrato, gammes ascendantes et descendantes – sur la ligne mélodique principale. Pour le plus grand bonheur du prince et de sa cour. Au plafond peint à fresque, Cupidon et Psyché, assis depuis plus de trois siècles au creux de volutes de nuages, en jubilent encore.

Danielle Tramard



AKG

Josef Haydn écoutant Amélie Simons-Candeille, au clavecin, entourée de la famille Esterhazy (Antoine Vestier, 1740-1824)

Carnet de route

■ **REPÈRES.** Eisenstadt est à une heure de Vienne en car (gare routière près du City Air Terminal). Les musées ferment à 17 heures, les magasins à 18 heures, les restaurants à 22 heures.

■ **SÉJOUR.** Compter une semaine pour découvrir Eisenstadt (chapelle baroque du palais des Esterhazy ouverte le dimanche à 11 heures, passionnant Musée du Burgenland), la maison natale de Liszt à Raiding et surtout celle d'Haydn à Rohrau, la faune du parc régional de Neusiedl (300 variétés d'oiseaux) *ainsi que le lac et 90 km pour les* vélos, croisière, voile, surf, patinage l'hiver.

■ **CUISINE.** Savoureuse soupe à l'ail et sandre du lac. Apprécier, à Eisenstadt, le restaurant gastronomique de l'hôtel Burgenland (tél. : 19-43-2682-6960), moderne et confortable, la brasserie Haydnbrau (tél. : 19-43-2682 615-61), qui fabrique sur place sa propre bière, et le Café Aspirin (Hauptstrasse 4). A Podersdorf, l'hôtel Haus Attila (tél. : 19-43-2177-2415), au bord du lac Neusiedl, et la table du Gasthaus zur Dankbarkeit (tél. : 19-43-2177-2223).

■ ***FESTIVALS.*** *Festival international, du* 6 au 15 septembre, saison de concerts, de mai à septembre. Programme et réservations au (tél. : 19-43-26-82-618-660, fax. : 618-05). Signalons l'enregistrement intégral des 107 symphonies du maître en cours de réalisation par la HaydnAkademie dans la salle Haydn et les interprétations du Joseph Haydn-Trio Eisenstadt dans la salle Empire.

■ **LECTURE.** *Joseph Haydn*, de Marc Vignal (Fayard, 1988), auquel nous avons emprunté des éléments biographiques.

Le meilleur et le pire

WALTER REICHER est l'heureux intendant du Festival Joseph Haydn. Heureux, car cette manifestation a lieu à guichets fermés. Pour le bonheur des mélomanes qui peuvent *« comparer, en un temps très court, les différentes interprétations des œuvres du maître »*. Thème de cette année : Haydn l'Européen.

Eisenstadt, rivale de Salzbourg ? Qu'on en juge. 1971 : fondation du Conservatoire Joseph Haydn. 1986 : création du Festival international du Burgenland. 1993 : naissance de la Fondation Joseph Haydn, autonome et dotée de subsides privés et gouvernementaux, qui a entrepris le remodelage de la maison-musée du compositeur. *« Haydn y a vécu, l'endroit ne peut être neutre »*, insiste l'intendant.

Rien de tel à Vienne. *« Du passé faisons table rase »* semble avoir *été la devise du « restaurateur » des huit maisons de musiciens* situées dans la capitale. Ainsi, au 19, Haydngasse, la maison où Haydn vécut de 1797 à sa mort, en 1809. Intérieur décevant, atmosphère aseptisée. Gravures, portraits de Haydn et un petit piano à queue sur lequel il donnait des leçons. Consterné, le visiteur n'a plus qu'à s'asseoir pour écouter une sélection des œuvres composées ici : l'oratorio *La Création*, ample et sublime, et les *Saisons*. Au rez-de-chaussée, la chambre où il est mort, blanche et nue, désespérément.

Même dénuement dans l'appartement qu'occupa Beethoven sur le Ring (Mölkerbastei 8). Même présentation, vide et glaciale, à la maison de Mozart (Domgasse 5). Le prodige, né après Haydn, mort avant lui, y vécut de 1884 à 1887. Il composa *Les Noces de Figaro* à l'étage noble de cette demeure qui abrita les plus heureuses années de sa vie. Fier de son appartement, il y invita son père Léopold. C'est alors que Haydn vint les voir et qu'ils firent de la musique ensemble.

Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Strauss : huit maisons de musiciens. Identiques et froides, vidées de leur mobilier d'époque, privées de leur âme. Une mort là on l'on attendrait une présence. Rien n'y évoque la vie de ces musiciens à la personnalité si différente. Quelques fac-similés d'autographes, des partitions. Un beau saccage dû à l'architecte, M[me] Elsa Prochazka, qui, à huit reprises, a reproduit le même schéma.

Et, seule bonne idée, installé les mêmes boîtes à musique, qui permettent de choisir et d'écouter des extraits significatifs sans gêner le voisin.

D. T.

BURGENLAND

■ **PORTRAIT. A l'extrême est de l'Europe de l'Ouest, le plus jeune Land autrichien (3 965 km²). D'abord partie *intégrante du royaume de* Hongrie, il a été créé en 1921 pour réunir les territoires germanophones de la Hongrie, qui le borde sur quelque 350 km, et lui prête des paysages de steppe évoquant la Puszta hongroise ainsi que des spécialités culinaires comme le goulash au paprika, que l'on déguste dans les tavernes de Rust ou de Mörbisch et le long de la vallée de la Pinka, accompagné d'un des vins fruités et corsés issus des vignobles qui tapissent les côteaux de la rive ouest du lac de Neusiedl (le plus vaste d'Autriche avec ses 350 km²), à cheval sur la frontière et bordé de roseaux que l'on récolte une fois par an. Un sanctuaire très apprécié des oiseaux aquatiques mais aussi des vacanciers qui, en été, envahissent de curieuses petites stations balnéaires sur pilotis. A la belle saison, les campeurs affluent sur ses rives et, l'hiver venu, leur succèdent les patineurs. Si le Burgenland ou « pays des châteaux » doit son nom aux multiples châteaux forts qui se dressent dans les contreforts alpins qui occupent le centre et le sud de la province, il est surtout connu pour sa capitale, Eisenstadt, résidence des princes hongrois Esterhazy, qui, du XVII[e] au XIX[e] siècle, contribuèrent à la prospérité économique et au rayonnement culturel de la région. Un faste dont témoigne le Schloss (château) Esterhazy, hanté par le fantôme de Joseph Haydn, qui y occupa pendant trente ans les fonctions de maître de chapelle.**



Une culture à trois temps

Poum pa pa, poum pa pa... un tempo qui, de villes en villages, fait battre le cœur du pays

L'AUTRICHE est le paradis du valseur ou plus précisément du danseur de société. *On y danse* partout, toute l'année. La saison de Vienne compte encore 300 bals, elle en affichait 2 000 sous François-Joseph. Cette tradition prend racine au Moyen Age. Avant la Révolution française, dans de nombreuses régions d'Europe, la danse de couple fut combattue par les pouvoirs religieux ou politiques, alors qu'en Autriche l'Eglise et l'Etat encouragèrent les divertissements dansants, pour lesquels le peuple avait une inclination particulière. Au XVIIIe siècle, le clergé possédait des vignes : les fêtes lui permettaient d'écouler sa production. Quant à la monarchie, rigoureuse contre la contestation politique, elle était tolérante pour toutes les manifestations musicales.



HANS WIESENHOFER/ANZENBERGER/COSMOS

« *Un bon danseur valse en tournant vers la gauche* »

Durant la saison d'été, l'amateur de danses traditionnelles peut participer à toutes les fêtes : les Autrichiens adorent associer *les visiteurs étrangers à leurs* rondes. Toute une famille de danses est dérivée du *Ländler* (de *Land*, campagne). Le *Ländler*, ancêtre de la valse (Mozart, Beethoven, Schubert en ont retranscrit), est une danse de couple, fermée, à trois temps. Sur un rythme de valse lente, on introduit des figures communes à plusieurs régions *mais qui varient, dans leur* exécution, d'un village à l'autre. L'amateur sait reconnaître, à telle ou telle fioriture, l'origine d'un valseur. Les danses rurales d'aujourd'hui ont été fixées au début du XIXe siècle. Mais elles s'enracinent dans la tradition des danses populaires alpestres, l'une des plus anciennes de toute l'Europe.

Au Tyrol ou dans la région de Salzbourg, une danse de la famille des *Ländler* est nommée *Schuhplattler*. *A un certain moment*, la valse s'interrompt et les danseurs claquent, tous ensemble, leurs mains contre le corps et les vêtements : cuisses, genoux, chevilles, *chaussures, culottes courtes de* cuir. Ces martèlements des mains sont doublés d'un martèlement des pieds. Au Tyrol, on y rajoute le *Trestern* (mouvement où l'homme envoie haut dans les airs sa cavalière).

En Styrie, la *Steyrischer* est un *Ländler* où, d'un seul coup, la danse s'arrête afin de permettre *aux hommes de s'assembler* au milieu du cercle pour chanter quatre vers (les *Gstanzln*, de *stanza*). Il s'agit souvent d'un texte improvisé. La Styrie compte des centaines de chants pour la danse. Dans les régions montagneuses, en Carinthie, on affectionne la *Neukatholische*, sorte de contredanse, les polkas et les valses, parmi lesquelles la *Hütamadl*, la *Neubayrische*, la *Siebenschritt*, et beaucoup d'autres.

A la *campagne, on danse à l'oc*casion des fêtes patronales, à la fin des moissons et des vendanges. On peut encore y voir des danses d'hommes et des danses *rituelles* ; *celle « des épées » date* de plusieurs centaines d'années. On retrouve, dans les danses urbaines, des origines rurales : ainsi la *Mazur*, proche de la mazurka polonaise, la *Schweinerne* (danse du cochon), dans la région de Salzbourg ; enfin, différentes sortes de *Schnekentanz* (danse de l'escargot) en Styrie. Quant aux orchestres, *ils couvrent toute la* gamme, du plus modeste (avec l'harmonica pour seul instrument) aux plus riches, avec violons, alto et cythare. Aujourd'hui, la cythare est souvent remplacée par l'accordéon, parfois associé à la harpe et aux instruments à vent.

A Vienne, la saison des bals commence le 11 novembre et s'achève en mars. *Des bals sont* organisés par toutes les corporations ou corps de métier, les asso*ciations folkloriques, les universi*tés, les écoles, les lycées, les partis, les cercles sportifs, etc. Ces bals ont lieu dans les nombreux palais que compte la ville. Tous les Vien*nois, quel que soit leur milieu*, participent à ces bals. Leur style envahit la vie quotidienne. Les tenues de soirée ne sont pas, comme en France, des signes extérieurs de richesse. Les robes longues se vendent dans les supermarchés. On en trouve pour 100 ou 200 francs. Les petites filles possèdent cinq ou six robes *longues dans leur* garde-robe. Et il n'est pas rare d'en porter une pour aller dîner chez des amis. Les Viennois de tous les milieux organisent aussi des *Hausballe* (bals domestiques). En période de carnaval, on s'y déguise. Lors de ces fêtes, on danse en famille et entre amis.

Dans les années d'après-guerre, Vienne fut prise d'une véritable frénésie pour la danse. Jusqu'en 1955, ce fut une sorte de transe. *L'armée d'occupation russe avait* ouvert l'accès de la Hofburg au peuple. Régulièrement, des fêtes y étaient organisées par des associations ou par les arrondisse*ments de la ville. On pouvait y* danser dans plusieurs salles, immenses, dotées de parquets et de grands miroirs sur les murs. Ces bals étaient accessibles à tous sans exception. En été, il y avait des concerts dansants dans le Stadtpark. On pouvait aussi danser dans le Burggarten. Chaque fin de semaine, il y avait des soirées *dans les* locaux des partis politiques. On y venait en groupe.

Aujourd'hui encore, la nuit du 31 décembre, la Sylvester-Pfad occupe tout le centre-ville. Les animations pour les enfants commencent dès 16 heures. A partir de 18 heures, des orchestres jouent tous les genres de musique, en plein air, ou sous des tentes comme au fameux Congrès de 1815. Vienne danse. Essentiellement la valse. Et on ne peut tra*verser certains carrefours qu'en* dansant. La rue appartient aux couples. Et la foule participe volontiers à ces réjouissances. Dans les milieux aisés, à l'âge du lycée, les jeunes adolescents fréquentent les écoles de danse. C'est un rite d'initiation. On s'y inscrit par deux. Les jeunes sont astreints à une tenue correcte. Des soirées sont organisées pour les élèves de ces écoles. Il existe plusieurs niveaux, et on accède aux cours supérieurs au fur et à mesure des progrès réalisés. Les *meilleurs peuvent caresser* l'espoir, l'année de leurs dix-huit ans, d'ouvrir, en février, le bal de l'Opéra, sommet de la saison hivernale.

Au printemps et durant l'été se succèdent les festivités dansantes. *Fin juin*, par exemple, *et depuis* dix ans, la ville de Vienne organise une immense fête populaire sur Donauinsel, une île du Danube envahie à cette occasion par des centaines d'orchestres et groupes de musiciens disséminés sur quelque cinq kilomètres. On y boit, on s'y restaure, on s'y amuse et, bien sûr, on y valse, sans pause, durant *trois jours. En 1994*, on a *estimé* à un million le nombre de participants. Cet été, Donauinselfest aura lieu les 21, 22 et 23 juin.

A Vienne, comme chez les amateurs de musette français ou italiens, dans les milieux populaires, on dit qu'« *un bon danseur valse en tournant vers la gauche* ». Aujourd'hui, les intellectuels viennois sont pris d'un véritable engouement pour la *valsa cruzada* argentine que l'on danse, ainsi que la milonga et le tango argentin, chaque premier samedi du mois, au Club international universitaire, chaque mardi à La Colombie, le troisième jeudi à L'Almagro-Milonga ou, chaque vendredi, au Studio 01. Signe que l'Autriche, tout en maintenant ses traditions, sait s'ouvrir sur le monde. Un monde qui, lui aussi, danse... *en couples*.

Rémi Hess



Fracs et robes immaculées

A LA MI-FÉVRIER, comme chaque année depuis 1877, la capitale autrichienne vit au rythme de l'*Opernball*, le bal de l'Opéra. Pour l'occasion, la salle *ovale et ruisselante* d'or de l'Opéra de Vienne est transformée en piste de danse. Les fauteuils et la fosse d'orchestre disparaissent sous un parquet de bois clair qui recouvre aussi la scène, ménageant ainsi un espace démesuré où se tient le plus grand bal du monde. Quatorze mille œillets, importés exprès du sud de l'Italie, décorent les lambris. Les loges de velours cramoisi sont autant de cabinets particuliers où l'on soupe entre amis et en famille. Sept mille personnes, smoking et robe longue, participent à cette manifestation hors du commun.

La cérémonie d'ouverture se répète longuement, et jusqu'au dernier moment sous les combles. Un rituel immuable. Deux cents couples ont été sé*lectionnés pour former* le cortège qui *progressera* à pas lents jusqu'à la loge officielle. Les débutantes (elles ont dix-huit ans) portent des couronnes et des robes immaculées comme celles des mariées. Les cavaliers sont en frac (habit noir, nœud papillon blanc et souliers vernis). Les jeunes filles font la révérence au président de la République, entouré du gouvernement, du corps diplomatique, et d'invités prestigieux, chefs d'Etat et têtes couronnées. Tout autour, un parterre très BCBG : aristocrates, industriels, mélomanes venus du monde entier. Commencent alors les premières mesures d'une valse de Strauss...

Obtenir une loge pour ce bal coûte très cher : de 47 000 F à 125 000 F *pour 8 personnes, selon la taille et...* la vue sur la piste de danse. Le billet d'entrée en sus vaut 1 350 F. Les consommations atteignent des prix stupéfiants : la bouteille de champagne est à plus de 2 000 francs. Si l'on se contente d'une salle attenante pour dîner : une table dressée pour 4 à 6 personnes se réserve à partir de 3 000 F et jusqu'à 5 000 F. En 1987, les Verts et les exclus du système se mobilisent contre F. Josef Strauss, le chancelier bavarois, qui participe à l'Opernball, « symbole de l'argent gaspillé ». Cette manifestation, *baptisée l'« anti-Opernball », prendra chaque hiver plus d'am*pleur : 10 000 manifestants en 1990. En 1991, le bal sera annulé à cause de la guerre du Golfe.

Depuis 1992, seuls quelques centaines d'individus font face aux quatre cents policiers chargés de la sécurité. La contestation est devenue elle-même une institution.

R. H.

Carnet de bal

■ **DANSER.** Club international universitaire (Schottengasse, 1 Mazzanin, le samedi à 20 heures) ; La Colombie (Laudongasse 57, le mardi, à partir de 21 heures) ; l'Almagro-Milonga (Reigen, Backyard, Hadikgasse 62, 3e jeudi du mois, à 20 h 30) ; Studio 01 (Rienössigasse, 4, le vendredi, de 20 à 23 heures).

■ **APPRENDRE.** Parmi les écoles de valse, une institution : la Tanzschule Willy Elmayer-Vestenbrugg (palais Pallavicini, Bräunerstrasse 13, A-1010 Wien, tél. : 19-43 512-71-97), du lundi au samedi de 15 à 19 heures.

■ **VALSER.** La saison 1997 débute le 31 décembre 1996 avec le Bal de l'Empereur, *à la Hofburg. Jusqu'à la mi-mars*, elle verra se succéder quelque 300 bals. Citons le bal des Fleurs (le 10 janvier, à l'hôtel de ville), celui de l'Orchestre philharmonique (le 23 janvier, *dans la salle* dorée du Musikverein), et celui du Cercle des ingénieurs de l'industrie (le 25 janvier, au même endroit), le bal des médecins (le 25 janvier, à la Hofburg), des cafetiers (le 5 février, à la Hofburg), de l'Opéra (le 6 février, au Staatsoper), du Bonbon (le 7 février, au Konzerthaus), des juristes (le 8 février, à la Hofburg) et le Rudolfina-Redoute (le 10 février, à la Hofburg). Renseignements auprès de l'office de tourisme autrichien à Paris.

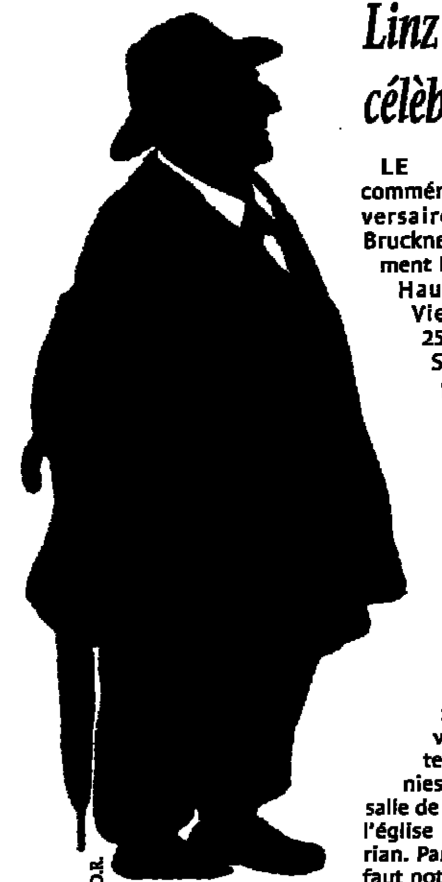
■ **LIRE.** Rédacteur en chef de *Dansons magazine*, professeur à l'université Paris-VIII, où il dirige le laboratoire d'anthropologie des danses sociales, Rémi Hess, qui signe cet article, a publié *La Valse* (Paris, Métailié). A paraître en septembre (chez Plume), *Les Trois Temps de la valse*.

Salzbourg

■ ***PORTRAIT.*** **Pour beaucoup, le pays de Salzbourg (7 153 km²) se résume à la ville du même nom, au festival qui s'y tient chaque année et, bien sûr, à Mozart. Au risque d'occulter la spécificité d'une région qui n'est autrichienne *que depuis* le Congrès de Vienne, c'est-à-dire depuis 1815, et qui, pendant *plus d'un* millénaire, fut d'abord une principauté ecclésiastique à la tête de laquelle se succédèrent quelque cent cinquante princes-archevêques. Principauté qui sut faire fructifier sa position sur la route menant de Venise aux villes de Bavière et de Bohême : d'une part, en prélevant des droits de douane sur les marchandises transportées le long de la vallée de la Salzach ; d'autre part, en exportant vers l'Italie le sel auquel le Land doit son nom. Au *sel a succédé* aujourd'hui une autre source de richesse, le tourisme, ainsi qu'une industrie mécanique réputée. Une vocation ancienne, ainsi qu'en témoignent les hôtels-palais de Badgastein, station balnéaire prisée de l'empereur François-Joseph, de Guillaume Ier d'Allemagne, ou de Bismark. Hôtes sensibles au charme de *ses paysages et de ses lacs*, tel celui de Zel Am See où se reflète la chaîne des Hohe Tauern *dominée par les 3 798 m* du Grossglockner et à proximité duquel la cascade de Krimml effectue un plongeon de 380 mètres dans le vide. Zel Am See qui, avec Saalbach et Kaprun, *est aujourd'hui un des* hauts lieux du ski autrichien. Adossée à la frontière allemande, Salzbourg exhale en effet une inattendue atmosphère méridionale, à l'image de sa singulière cathédrale érigée au début du XVIIe siècle par un architecte italien choisi par un prince-archevêque *qui voulait* offrir à sa ville une basilique digne de celle de Saint-Pierre *de Rome. Salzbourg, capitale* d'une province réputée pour ses costumes, ses bijoux, *ses sculptures sur bois, son cristal* et son marbre.**

D'opérette en opéra, de concert en récital, de festival

Linz célèbre Bruckner


D.R.
Anton Bruckner

LE MONDE MUSICAL commémore le centième anniversaire de la mort d'Anton Bruckner, et tout particulièrement la ville de Linz située en Haute-Autriche, entre Vienne et Salzbourg, à 250 kilomètres de Prague. Si les monumentales symphonies élevées par Bruckner à la gloire de Dieu ont mis longtemps à être appréciées en France, elles y sont aujourd'hui souvent jouées... encore que, depuis deux à trois années, elles apparaissent moins souvent à l'affiche des formations parisiennes. Une raison de plus pour les mélomanes de faire le voyage. Du 7 au 30 septembre, les neuf symphonies seront données dans la salle de concerts de Linz et dans l'église abbatiale de Saint-Florian. Parmi les artistes invités, il faut noter tout particulièrement la venue de l'Orchestre de la Radio bavaroise et de Wolfgang Sawallisch, qui donneront la *Sixième Symphonie* (le 11 septembre) du Gewandhaus de Leipzig et de Kurt Masur, la *Septième* (le 14) et la *Troisième* (le 15), du Philharmonia de Londres et de Kurt Sanderling dans la *Quatrième* (le 18), des Wiener Philharmoniker et de Pierre Boulez dans la *Huitième* (le 21), de l'Orchestre de la Radio bavaroise et de Lorin Maazel, qui exécuteront la *Cinquième* (le 24), et de l'Orchestre philharmonique de Munich qui sera dirigé par son titulaire, le mythique Sergiu Celibidache, dans la *Neuvième* (le 29 septembre). Les 17, 18, 19, 20, 21 et 22 sera créé *Anton Bruckner et les Femmes*, un opéra de Peter Androsch sur un livret de Harald Kislinger, dans une mise en scène de Harald Gebhartel. Une curiosité assurément, puisque Bruckner est mort vierge – enfin, c'est que la légende prétend. D'autres manifestations sont prévues, dont une exposition et une exécution en version de concert de *Parsifal* de Wagner, confrère qui fut le modèle adulé de Bruckner ((le 30).

Al. Lo.

★ Renseignements au Syndicat d'initiative de Linz, Andrea Kaiselgruber ou Sylvia Frittajon, Urfahrmakt 1, BP 117, 4040 Linz, tél. : 19-43-732-7070-2929 ou 2939.

VIENNE

Même si elle sut moins les aimer que Paris, Vienne attira les plus grands compositeurs depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle : Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Brahms, Bruckner, Wolf, Mahler, Schoenberg, Webern, Berg, Zemlinsky y séjournèrent et y vécurent plus ou moins bien. Et si l'on songe que l'Autriche étendait son pouvoir politique sur la Hongrie et une partie du nord de l'Italie jusqu'au début de ce siècle, si l'on se remémore qu'elle a donné ses lettres de noblesse à la musique légère – on pense bien évidemment à Lanner et à la dynastie digne des Atrides des Strauss –, il ne fait aucun doute que l'art des sons occupe une place prépondérante dans la vie des Autrichiens.

On visite la France pour ses monuments, ses musées, ses tables et son art de vivre, l'Autriche pour le pittoresque de villes et de villages dans lesquels le temps semble s'être arrêté, on ne sait trop quand mais il y a longtemps assurément, pour la musique, la splendeur de ses églises baroques et de ses musées.

L'Autriche fête, en 1996, le millième anniversaire de sa fondation par l'empereur Othon III. Il est le premier à mentionner l'Ostarrichi (qui devait donner Österreich) dans un acte de donation. Moins de deux siècles plus tard, cette région devenait un duché. En 1363, les Habsbourg règnent sur une Autriche qui n'est pas encore celle qu'elle sera, mais elle commence à s'étendre peu à peu largement en dehors de ses frontières naturelles. Cent cinquante ans plus tard, les pays dominés par les Habsbourg sont si étendus que Charles Quint règne, affirme-t-on, sur un empire dans lequel le soleil ne se couche jamais.

Cet expansionnisme fait de Vienne l'une des villes les plus attirantes du monde occidental pour les musiciens, les peintres et les architectes. Jusqu'à l'arrivée des nazis qui saperont en douze ans des fondations aussi patiemment édifiées.

Vienne et l'Autriche ne sont plus le foyer de création qu'elles furent. Paris a également perdu la position dominante qu'elle occupa dans la musique pendant un siècle, du romantisme aux années 30, et aucune ville dans le monde n'a repris le flambeau. Il reste à l'Autriche un passé glorieux qu'elle cultive avec un soin jaloux, un sens de la tradition et du faste qui en font un endroit de rêve pour le mélomane attaché aux valeurs sûres de la musique, certain de trouver son bonheur dans l'un ou l'autre des festivals répartis dans le pays. Et, bien évidemment, à la Philharmonie de Vienne, qui fonctionne selon un principe autogestionnaire et républicain, qui lui permet d'engager qui elle veut, quand elle veut, sans subir d'autres pressions que celles auxquelles elle accepte de se soumettre.

■ Festival lacustre de Mörbisch, du 12 juillet au 1er septembre. Cette année *La Chauve-Souris*, de Johann Strauss, la plus belle de toutes les opérettes et la plus accomplie sur le plan musical, sera donnée sur une île artificielle installée dans une anse du lac de Neusield, tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanches.

★ Seefestspiele Mörbisch, Schloss Esterhazy, A 7000 Eisenstadt. A partir du 18 juin : A 702 Mörbisch, Seestrasse 4, tél. : 19-43-2685-8181-0, fax : 2685-8334.

■ Journées internationales Haydn, du 11 mai au 5 octobre. Haydn vécut au château Esterhazy où il composa. Chaque année, des interprètes servent la musique du père de la symphonie et du quatuor à cordes dans ce lieu magique et préservé.

★ Verein der Burgenländischen Haydn-Festpiele, Schloss Esterhazy, A 7000 Eisenstatd, tél. : 19-43-2682-61866, fax : 601805.

■ Eté de Carinthie. Juillet-août. Excellent festival qui associe grands orchestres (Philharmonie tchèque, Symphonique de Moscou), orchestres de chambre (dont ceux de Vienne, de Lucerne, de Prague, qui y fêteront respectivement leur cinquantième, quarantième et quarante-cinquième anniversaire) alternant récitals de chant et grands oratorios.

★ Carinthischer Sommer, A-1060 Wienn, Gumpendorfestrase 76, tél. : 1-5968198, fax : 5971236. Et A-9570 Ossiach, Stift Ossiach, tél. : 19-43-4243-2510, fax : 4243-2353.

■ Vingt-cinq ans de concerts au château de Grafenegg. Jusqu'au 26 octobre. Tous les samedis, sauf en août, un concert est donné dans le manège ou la salle du jardin. Récitals de piano et concerts d'orchestre sont à l'honneur.

★ Metternich'sche Schlossverwaltung Grafenegg, A-3485 Hatzendorf, tél. : 19-43-2735-2205-27, fax : 2205-11.

■ Fête musicale Est-Ouest. Du 4 juillet au 4 août. Septième édition d'un festival qui accueille de nombreux artistes de premier

Une saison viennoise

Vienne, capitale de la musique ? Durant l'hiver sans doute car, l'été venu, l'Opéra national et le Volksoper font relâche : la Philharmonie de Vienne s'installe en effet au Festival de Salzbourg, dont elle devient le point de mire. Le Volksoper s'est fait une spécialité de l'opérette viennoise et de la comédie musicale, mais le niveau moyen des prestations n'est pas aussi élevé qu'on pourrait l'imaginer. Il en est d'ailleurs de même à l'Opéra – en dehors des nouvelles productions toujours dirigées par de grands chefs. Le reste de l'année, ces théâtres de répertoire présentent des spectacles parfois usés jusqu'à la corde mais dans des distributions vocales de premier ordre, au moins à l'Opéra.

Bref, les opéras de Vienne ne sont pas à visiter pour le théâtre mais bien pour la musique. Le mélomane fera bien de consulter les programmes sitôt arrivé dans la capitale autrichienne : musique de chambre, musique religieuse, concerts symphoniques, récitals, y sont nombreux et parfois de très grande qualité. Attention, les salles de concerts viennoises sont faites pour la musique et ont, de ce fait, une capacité d'accueil réduite. Ne pas trop espérer assister à l'un des prestigieux concerts d'abonnement de la Philharmonie de Vienne (encore moins à celui du Nouvel An), ils sont pris d'assaut très longtemps à l'avance. Mais il est parfois possible d'y participer, debout au fond du parterre. Et cela vaut la peine car l'acoustique du Musikverein et celle du Wienerkonzerthaus sont à juste titre réputées exceptionnelles.

★ Des dépliants sont mis à la disposition des touristes dans chaque hôtel, mais il est possible de réserver des places, à l'Opéra comme au Volksoper, en écrivant à Bundestheaterverband, A-1010 Vienne, Hanuschgasse 3, tél. : 19-43-1-513-1-513.

INVITATION AU VOYAGE

en festival, demandez le programme !

plan, dont la famille Oistrakh, Tatiana Grindenko, Josef Suk, Paval Gililov, David Geringas et Pierre Amoyal. A noter, des cours d'interprétation publics. Les concerts sont donnés dans les abbayes de Göttweig et de Herzogenburg, au *château de Grafenegg* et dans la capitale régionale de Saint Pölten.

★ **Ost-West-Musikfest, A-1190 Wien, Delugstrasse 11, tél. et fax : 1-328797. Pendant le festival : Ritter von Köchel Musikschule, A-3500 Krems, Gartenaugasse 6, tél. : 19-43-2732/801-285.**

■ Huitièmes journées musicales de Mondsee. Du 6 au 14 septembre. Dirigé par le pianiste Andras Schiff, ce festival s'est acquis une réputation enviable grâce à la pertinence de ses choix (répertoire et interprètes). Il est même possible d'affirmer que Mondsee est devenu l'un des hauts lieux de la musique de chambre en Europe. Cette année, la programmation est centrée sur Mendelssohn et la seconde école de Vienne. Les concerts sont donnés *dans la salle* des fêtes du château de Mondsee.

★ ***Bestellbüro Musikstage Mondsee*, A-5310 Mondsee, Postafch 3, tél. : 19-43-6232/2270, billets uniquement *par fax : 6232/3544*.**

■ Festival de Styriarte. Du 22 juin au 14 juillet. Fondé en 1985, par Nikolaus Harnoncourt afin de renforcer les liens du chef d'orchestre avec Graz, sa ville natale, le Festival de Styriarte est un passage obligé pour tout mélomane intéressé par la problématique que pose l'interprétation sur instruments anciens. L'édition 96, intitulée « Tout simplement classique » analysera les aspects de l'accomplissement du *classique* dans la musique.

★ **Steirische Kulturveranstaltungen GMBH, A – *8010 Graz, Sackstr.* 17, tél. : 19-43-316-812941-22, fax : 8773836.**

■ Schubertiade de Feldkirch. Du 21 mai au 2 septembre. Cheryl Studer, Peter Schreier, Christophe Pregardien, Boje Skovus, Andras Schiff, les Quatuors Berg, Cherubini et Artis se retrouvent pour honorer Schubert... et Dietrich Fischer Dieskau prendra la baguette pour diriger Schubert et *Le Chant de la terre* de Mahler. Tout près, à Schwarzenberg, du 31 juillet au 7 septembre, ce sont seront Barabar Bonney, Olaf Bär, Robert Holl, Sabine Meyer, Heinrich Schiff et Oleg Maïsenberg qui se consacreront au lied, au piano et à la musique de chambre.

★ **Schubertiade Feldkirch GMBH, A-6803 Feldkirch, Schubertplatz 1, Postfach 625, tél. : 19-43-5522/38001, fax : 38005.**

■ Festival de Bregenz. Du 20 juillet au 21 août. La plus grande scène lacustre d'Europe propose *Fidélio*, de Beethoven, *Le Roi Arthus*, de Chausson, et une création de Georg Friedrich Haas d'après Hölderlin... plus des concerts symphoniques et des pièces de théâtre.

★ ***Bregenzer Festpiele*, Postfach 311, A-6901 Bregenz, tél. : 19-43-5574-4920-223, fax : 4920-228.**

Salzbourg, le prestige en révolution

Le Festival de Salzbourg est, sans contestation possible, la manifestation musicale pluridisciplinaire la plus prestigieuse du monde. D'ailleurs, elle accueille également le théâtre, musique des mots. Les plus grands artistes *s'y* croisent, s'y rencontrent, mais depuis l'arrivée de Gérard Mortier à sa direction, la programmation s'est infléchie. Sans renier les grands noms d'hier, l'ancien directeur du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles a su donner une consistance intellectuelle à la programmation, ce dont Herbert von Karajan ne se souciait guère. C'est ainsi que des artistes comme Pierre Boulez, Michael Gielen, Chéreau, Bondy, que des œuvres de la seconde école de Vienne ont été programmés avec plus de constance, que la musique baroque sur instruments anciens est apparue, que des cycles ont été confiés à des interprètes connus pour la conscience avec laquelle ils font leur métier.

Cette révolution de velours a pu apparaître un peu rêche aux mélomanes jet-set, mais elle a attiré un public nouveau à Salzbourg, sans vraiment éloigner les autres. Il est toujours aussi difficile de trouver des places – de toute façon très onéreuses – pour les manifestations organisées dans l'horrible Festpielhaus (une architecture de caserne), ou dans la ravissante petite salle blanche et dorée du Mozarteum. Il n'en reste pas moins que Salzbourg mérite d'être visitée, même si l'on ne peut assister à ces concerts : les environs sont magnifiques, encore assez sauvages, et ses marchés demeurent très pittoresques, fleurs, girolles et cèpes y tenant le haut du pavé.

★ **Festival de Salzbourg, A 5020 Salzbourg, *Autriche. La Fugue*, agence de voyages spécialiste de la musique (tél. : (1) 43-59-10-14) et dont le directeur, Frédéric Pfeffer, est salzbourgeois, programme des mini-semaines à *Salzbourg durant le Festival, avec places (1re catégorie) réser*vées pour les opéras et concerts quotidiens.**

Alain Lompech



GÉRARD UFERAS/RAPHO

En coulisse, pendant la représentation de La Clemenza di Tito, *à Salzbourg, en 1992*

Marcher au septième ciel

A pied, à cheval ou en voiture ? En Autriche, la réponse ne fait aucun doute : à pied, bien sûr

Qu'il soit contemplatif ou collectionneur de sommets, le randonneur trouvera en Autriche, royaume de la marche, chaussure à son pied. Les Français sont familiers du Tyrol et du Vorarlberg. Reste à découvrir les autres régions de ce pays de montagnes aux paysages caractéristiques : lacs transparents, alpages fleuris, sombres forêts, falaises, cimes enneigées. Une nature préservée, sillonnée par un dense réseau de sentiers de toutes difficultes : randonnees faciles à la portée des marcheurs peu entraînés et des familles, *Hohenweg* pour les amateurs de hautes routes allant *de refuge en refuge, Klettersteig* pour les adeptes de passages vertigineux. Chaleur de l'accueil et sens de la fête agrémentent chacune des étapes où les marcheurs découvrent la *Gemütlichkeit*, cet art, très autrichien, de prendre la vie comme elle vient, au son d'un accordéon ou d'une guitare, une bière ou un verre de schnaps à la main, tout en discutant du parcours du lendemain.

Voici une sélection de sept itinéraires, attrayants et sans difficultés majeures pour apprécier des panoramas à couper le souffle ainsi qu'un riche patrimoine alpin.

VORARLBERG

■ **Au pays de Bregenz.** Ce massif de moyenne montagne est le plus proche de la France. Il domine le lac de Constance (Bodensee) et la vallée du Rhin. On dépasse rarement les 2 000 mètres et on peut s'y promener paisiblement en famille, dès la fin mai. Il peut se traverser en plusieurs jours et les refuges, nombreux, favorisent les petites randonnées. Un itinéraire facile permet, en deux jours, de faire l'ascension de la Damülser Mittagspitze. Une télécabine relie *Mellau au restaurant de l'Alphof* (1 390 m). De là, à travers forêt et alpages, un sentier mène au replat de la Kanis Alm, puis à la Wurzach Alm. Possibilité de rejoindre directement l'étape ou de traverser le Kanisfluh par son versant sud. L'Edelweiss Gasthaus est le type même de l'hôtel de montagne autrichien : coquet, cuisine bourgeoise, cadre idyllique. Le lendemain, on remonte vers Oberalm et, par un passage raide, on franchit le ressaut rocheux du Klipperen. Dans les alpages, un sentier-balcon mène à la Uga Alp (restauration), au sommet des pistes de ski de Damüls. Le sommet de la Mittagspitze (2 095 m), coiffé d'une croix, et son grandiose panorama sont accessibles par une sente pentue. De là, on descend vers un col, à l'ouest du Wannen Kopf, puis à la Kanis Alm. La télécabine n'est plus très loin et Mellau n'est *qu'à une heure par le sentier.*

■ **Accès.** Mellau est sur la ligne d'autocars Schoppernau-Dorbirn-Bregenz. Bregenz est desservi par chemin de fer depuis Zurich.

TYROL ET BAVIÈRE

■ **Monts de Tannheim et châteaux de Louis II.** Grâce à la proximité de la Bavière et des étonnants châteaux de *Louis II, toute randonnée effectuée* dans ce massif frontalier prend un caractère culturel. Louis II adorait les montagnes escarpées et les lacs aux eaux transparentes. Elevé à Hohenschwangau, il fit construire trois châteaux, de 1864 à 1886. Celui de sa jeunesse, tout comme celui de Neuschwanstein, le plus extravagant dans son décor superbe, font partie d'un itinéraire de deux jours associant Autriche et Allemagne. En été, les châteaux de Hohenschwangau, Neuschwanstein et Linderhof (hors itinéraire) se visitent de 8 h 30 à 17 h 30.

A la sortie de Pflach, une petite route s'enfonce dans la forêt et monte au refuge de Sauling (2 h 30). Le lendemain, on gravit le Sauling (2 047 m) et on entame la descente, côté allemand, assez raide mais partiellement équipée. Un bon chemin forestier mène à la Marienbrücke, à l'ombre du château de Neuschwanstein. Par les gorges de la Pollatschlucht, on rejoint Hohenschwangau puis, à pied ou en bus, Füssen, ville moyenâgeuse.

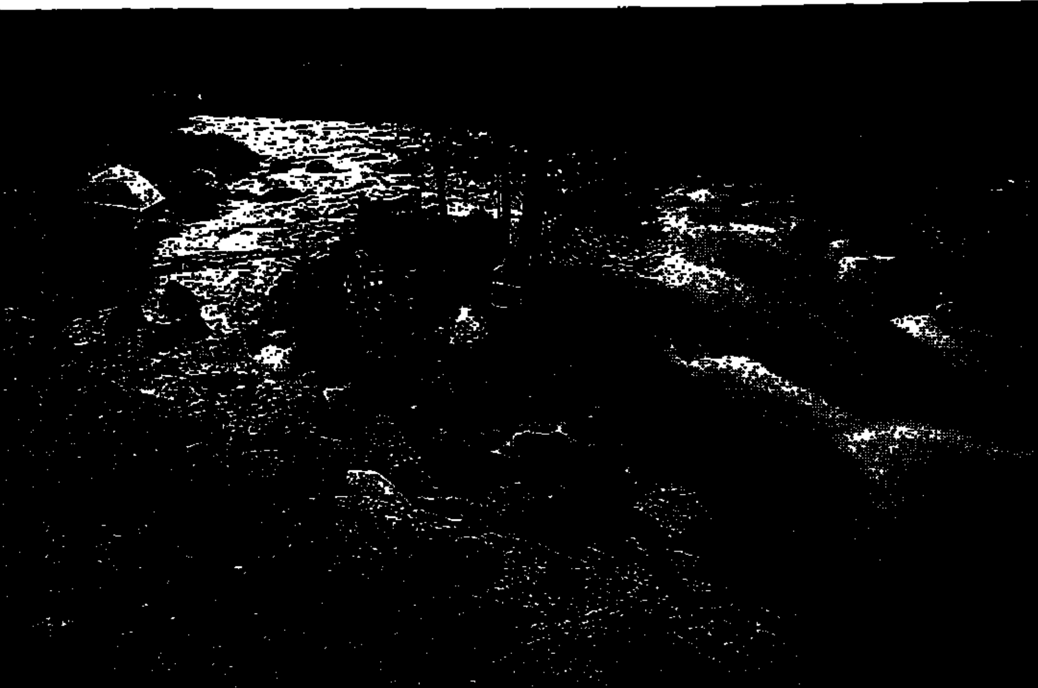
■ **Accès.** A partir d'Innsbruck, Pflach et Füssen sont accessibles *via* Garmisch (chemin de fer) ou Reutte (route).

PAYS DE SALZBOURG

■ **Les Mines d'or du Goldberg.** Le Tauerngold Rundwanderweg est l'un des sentiers à thème du parc national des Hohe Tauern. Calé au fond de la vallée de Rauris, proche de celle de Badgastein, il peut s'inclure dans une traversée complète du massif en quatre jours ou être parcouru en une journée. Il permet de découvrir d'anciennes entrées de galeries et des maisons de mineurs abandonnées. A l'apogée de l'exploitation des mines d'or et jusqu'au milieu du XVI[e] siècle, près de 2 000 mineurs étaient engagés dans la recherche du métal précieux. Le Rauwertal Museum retrace l'histoire des mines d'or du Goldberg. Il présente également une riche collection de minéraux et fait une large place à la flore et à la faune locales. L'office de tourisme organise des journées et des semaines consacrées au « lavage de sable aurifère » dans les ruisseaux alentour.

Depuis Kolm Saigurn, en suivant le sentier 122, on grimpe le long d'une cascade pour, en deux heures, atteindre le chalet des amis de la nature de Neubau (2 175 m), départ du circuit (1 h 30). Retour par le même chemin.

■ **Accès.** La gare de Taxenbach, sur la ligne Innsbruck-Salzbourg, dessert la vallée de Rauris ; autocar pour Wörth et Kolm Saigurn.



LOIS LAMMERHUBER

Dans le parc national des Hohe Tauern

TROIS PROVINCES

■ **Dans le parc national des Hohe Tauern.** Avec une superficie de 1 786 kilomètres carrés, c'est le plus grand parc d'Europe centrale et l'un des derniers espaces vierges d'Autriche. Il s'étend sur les provinces du Tyrol, de la Carinthie et du Pays de Salzbourg. Le parc édite un dépliant en français qui propose 84 itinéraires de petites randonnées de difficultés variables, dans les vallées ou en haute montagne. Il organise aussi des sorties guidées. Le bouquetin, le chamois, la marmotte et l'aigle royal en sont les hôtes familiers ainsi qu'en été les vautours fauves. On y trouve également le campagnol des neiges, la niverolle et la salamandre des Alpes, noire et luisante.

HAUTE-AUTRICHE

■ **Le tour du Gosaukamm.** Au sud-est de Salzbourg, les petits massifs calcaires du Dachstein et du Gosaukamm présentent de vastes plateaux inclinés, des glaciers débonnaires, des aiguilles dolomitiques, des alpages et des lacs. Les sentiers sont nombreux et quelques passages délicats sont équipés de câbles. Le grand tour du Dachstein s'effectue en 8 jours et la traversée de ses glaciers ne pose guère de problème. Réalisable en 2 jours seulement, le tour du Gosaukamm n'emprunte que des sentiers-balcons faciles ainsi qu'un col pour traverser la chaîne. A partir du lac Gosausee, un téléphérique gagne la Gablonzer Hütte. L'itinéraire 601 mène à Stuhl Alm à travers une forêt clairsemée. Sous l'impressionnante Bischofsmütze (« la mitre de l'évêque ») *on rejoint, en 4 h 30, l'imposant* édifice de la Hofpürgl Hütte qui se dresse au milieu des rhododendrons. Le deuxième jour, une étape de 4 heures permet de suivre un moment le Linzerweg (it. 601) puis, dans les éboulis, de monter (it. 612) vers le Steigl Pass (2 012 m) et ses pelouses fleuries. Un vallon pierreux ramène vers le versant nord du massif. La longue traversée dans les mélèzes se termine au-dessus du Gosausee.

■ **Accès.** On part de Gosausee. Par la route, ce lac est à 21 kilomètres de Hallstatt (gare), *via* Gosau.

BASSE-AUTRICHE

■ **Les Montagnes viennoises à travers la Raxalpe.** A première vue, les Montagnes viennoises ressemblent davantage aux Vosges qu'aux Alpes. Mais la *Raxalpe et la Hohe Wand sont* entourées de hautes falaises et les dénivelées sont loin d'être négligeables même si les sommets dépassent à peine les 2 000 mètres. La proximité de la capitale et la facilité d'accès expliquent la grande fréquentation de la Hohe Wand, du Schneeberg, de la Raxalpe et de la Schneealpe. Surtout en fin de semaine. On peut enchaîner tous les massifs à l'occasion d'une randonnée de 8 jours mais on peut aussi traverser chacun d'eux en une ou deux journées. Un seul jour peut suffire pour la Raxalpe avec un départ matinal de Hirschwang par le téléphérique de la Rax. Sur le plateau, une légère montée mène au refuge Otto Haus. Le sentier balisé bleu traverse le sommet du Jakobskogel puis celui de la Preiner Wand. Descendre à la Neue See Hütte (restauration), située sur un col. Pour rejoindre la Karl Ludwig Haus, passer sous la paroi du Predigstuhl ou, *par le sommet, si on veut éviter* quelques passages équipés. La descente sur Waxriegel Haus s'effectue en forêt jusqu'au col du Preiner Gscheid.

■ **Accès.** Reichenau est relié par train à Vienne Süd-Banhof. Autocar vers Hirschwang et de Preiner Gscheid. Ceux qui souhaitent une présentation détaillée des itinéraires des Montagnes viennoises se reporteront au guide des *Trente plus belles randonnées pédestres dans les Montagnes viennoises* (C. et J. P. Leymonie).

STYRIE

■ **Rottenmanner Tauern.** Les petits massifs du Rottenmann et du Seckau marquent la fin des basses Tauern. Le col d'Hohentauern, qu'empruntaient déjà les Romains, est aujourd'hui le terme de la longue crête suivie par les randonneurs. On peut effectuer la belle ascension du Gross Bösenstein. A signaler, deux refuges-modèles, situés dans les pins et les mélèzes : Rottenmanner et Edelraute Hütte qui rivalisent côté confort et gastronomie. Le fameux « Alm Café » de Scheibelalm, proche de la Edelraute Hütte, mérite également d'être mentionné. Des étapes à apprécier à l'occasion d'une traversée de 3 jours, de moyenne difficulté. Au sud de Rottenmann, se faire déposer au départ du monte-charge de la Rottenmann Hütte. Le refuge n'est plus qu'à 45 minutes, après une belle montée. Un parcours en dents de scie (it. 944) mène en 6 heures, *via* six sommets et cols, à l'Edelraute Hütte. Avant de regagner la vallée, on peut monter au Gross Bösenstein (2 449 m), par trois itinéraires différents. Belle vue sur le Gesause, le Dachstein et, par temps clair, sur le Gross Glockner et le Triglav. Si on s'en dispense, Hohentauern n'est qu'à 1 heure 30.

■ **Accès.** Rottenmann est sur la ligne de chemin de fer d'Innsbruck ou de Salzbourg à Graz. De Hohentauern, autocar pour Trieben.

CARINTHIE

■ **Alpes carniques.** Cette longue et étroite chaîne de la lointaine Carinthie borde l'Italie et oscille entre 2 000 et 2 500 mètres, pour culminer à 2 780 mètres au Hohe Warte ou mont *Coglians. Long de 110 kilomètres, le* Karnische Hohenweg (KHW, it. 403) ou Via Alta Carnica, a été créé au début du siècle. Il a vécu la première guerre mondiale ainsi qu'en témoignent des vestiges d'ouvrages militaires. Réaménagé, ce chemin de la Paix (« Fridensweg ») se veut aujourd'hui un lien entre des peuples jadis ennemis. Une grande fête s'y déroule ainsi chaque année, au sommet du Kinigat. La traversée de 6 jours est facile mais les options plus sportives ne manquent pas : crête frontière et Klettersteig de la Filmoorhöhe. Par étapes de 4 à 7 heures, le randonneur passe successivement à la Sillianerhütte, sur une crête dégagée, à la Obstanserseehütte (au bord d'un lac) et à la Filmoorhütte, sous l'impressionnant Kinigat. L'étape qui conduit de la Neue Porze Hütte au *Hochweisstein Haus (la plus longue)* suit la frontière. Un passage en Italie et le col de Giramondo mènent au lac Wolayer et au dernier refuge, l'Eduard Pichl Hütte. La descente sur Mauthen marque la fin de la traversée.

■ **Accès.** Sillian, le départ, est sur la ligne de chemin de fer Innsbruck-Lienz-Klagenfurt. De Mauthen, autocar vers Sillian ou Oberdrauburg et *train pour Lienz où le château de* Bruck abrite le musée du Tyrol oriental.

Jean-Luc Theiller

Carnet de marche

■ **SE RENSEIGNER.** Auprès du Club alpin autrichien ÖAV ("Osterreichischer Alpenverein), Wilhelm Greil Strasse 15, A-6010 Innsbruck, tél. : 19-43-5512/59547. A noter que les membres des Clubs alpins français bénéficient d'une réduction de 50 % sur les nuitées dans les refuges de l'ÖAV. Pour le parc national des Hohe Tauern : Evidenzstelle des *Nationalpark-Rates, Rauterplatz 1,* A-9971 Matrei inÖsttyrol, tél. : 19-43-4875/5161, Fax : 19-43-4875/5161-20.

■ **CONSULTER.** Le guide *Autriche*, de Jean-Luc Theiller, qui propose 250 jours de randonnée, des circuits faciles et des hautes routes dans les provinces autrichiennes. Pour choisir et préparer une randonnée et trouver un organisme avec qui partir, 120 F (+ 20 F d'envoi). La Cadole Ed., 74, rue Albert Perdreaux, 78140 Vélizy.

Confort, gourmandise et sécurité

EN AUTRICHE, la randonnée est parfaitement intégrée au tourisme. Les cols sont rarement infranchissables, *ce qui explique le maillage* serré des sentiers : 40 000 km sont entretenus et balisés, principalement par le Club alpin autrichien. Qu'ils soient simples sentes dans les pierriers comme sur les glaciers ou itinéraires équipés de câbles et d'échelles, ils bénéficient d'un balisage très sécurisant rouge/blanc/rouge ; localement, il peut exister d'autres marquages. Aux bifurcations, les panneaux sont abondants et clairs. Les itinéraires pédestres apparaissent en surcharge sur les cartes spéciales. *Celles-ci*, éditées au 1/50 000 par Freytag & Berndt, Kompass, ou au 1/25 000 par le Club alpin autrichien, demeurent indispensables.

Quelque mille refuges sont gérés essentiellement par les Clubs alpins autrichien et allemand. Vastes, parfois même gigantesques, *ils* s'avèrent sympathiques, confortables, bien entretenus, et restent gardés de juin à septembre. Grâce aux services offerts, le sac peut être allégé et la randonnée ainsi facilitée. Partout, des menus corrects sont proposés. S'il n'est pas interdit d'apporter son repas, il serait dommage de bouder les spécialités locales, le *geselchtes*, porc fumé avec choucroute, et les succulents desserts, l'*apfelstrudel* et le *kaiserschmarren*, respectivement chausson aux pommes avec cannelle et omelette sucrée coupée en lanières accompagnée de compote ou confiture.

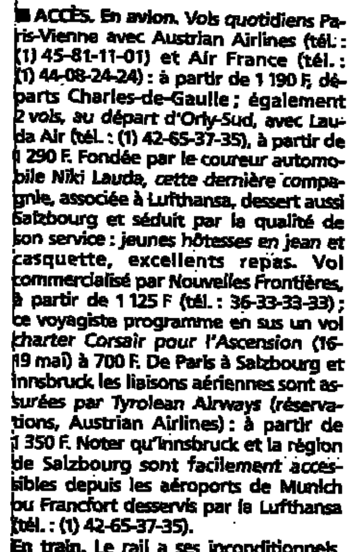
J.-L. T.

CARINTHIE

■ **PORTRAIT.** « *Une marche vers ce que la nature a de plus beau et de plus grandiose.* » Ainsi Brahms, qui, avec Mahler et Berg, établit ses quartiers d'été sur les rives du lac de Wörth, décrivit-il, en 1877, cette province (9 533 km2) à qui ses lacs (Wörth mais aussi Ossiach et Millstatt) ont valu le surnom de « Riviera autrichienne ». Une riviera qui s'enorgueillit de vallées pittoresques (Rosenthal, Jauntal, vallée de la Drave) et des paysages grandioses et insolites des Alpes carniques et du massif des Karawanken. Située à égale distance de Munich et de Venise, cette cuvette, cernée de montagnes et bénie des cieux, a brassé au fil des siècles la douceur nostalgique des Slaves du Sud, la légèreté italienne et la solidité alpine et germanique. C'est aux Celtes venus de Gaule qu'elle doit son nom (« terre des amis »), hospitalité qui donna lieu à une histoire plutôt mouvementée. Aux Romains succédèrent les Slovènes bientôt contraints d'accepter la suzeraineté de la Bavière. Duché carolingien (ses fastes ont été chantés par les troubadours), elle fut intégrée au royaume de Bohême. A partir de 1335, la nouvelle province d'Autriche intérieure (Styrie et Carinthie actuelles) devait prospérer sous les Habsbourg qui, exceptée la parenthèse napoléonienne, y régneront jusqu'en 1918. Après la première guerre mondiale, la population se prononcera, en 1920, pour l'intégration dans la République autrichienne. Cette dernière préservera cette dualité germanique et slave (l'identité culturelle de la minorité slovène est reconnue par la Constitution) ainsi que son catholicisme. Nantie de la plus vaste couverture forestière d'Autriche (Klagenfurt, sa capitale, accueille chaque année une très importante foire du bois), la Carinthie, riche en minerais et en rivières, est la seconde province touristique d'Autriche.



Autriche, mode d'emploi



■ **ACCÈS.** **En avion.** *Vols quotidiens Paris-Vienne* avec Austrian Airlines (tél. : (1) 45-81-11-01) et Air France (tél. : (1) 44-08-24-24) : à partir de 1 190 F, départs Charles-de-Gaulle ; également *2 vols, au départ d'Orly-Sud,* avec Lauda Air (tél. : (1) 42-65-37-35), à partir de 1 290 F. Fondée par le coureur automobile *Niki Lauda, cette dernière compagnie,* associée à Lufthansa, dessert aussi Salzbourg et séduit par la qualité de son service : *jeunes hôtesses en jean et* casquette, excellents repas. Vol commercialisé par Nouvelles Frontières, à partir de 1 125 F (tél. : 36-33-33-33) ; ce voyagiste programme en sus un vol *charter Corsair pour l'Ascension* (16-19 mai) à 700 F. De Paris à Salzbourg et Innsbruck les liaisons aériennes sont as*surées par Tyrolean Airways (réservations,* Austrian Airlines) : à partir de 1 350 F. Noter qu'Innsbruck et la région de Salzbourg *sont facilement accessibles* depuis les aéroports de Munich ou Francfort desservis par la Lufthansa (tél. : (1) 42-65-37-35).

En train. Le rail a ses inconditionnels. Exemple, train de nuit Paris-Vienne à 17 h 48, arrivée 8 h 35, de 757 F (2e classe, carte Vermeil) à 1 841 F (wa*gon-lit, 1re*). *Forfaits* Frantour « train + hôtel », 2 nuits sur place : Vienne à partir de 1 930 F ; Salzbourg à partir de 1 680 F.

En voiture. Précieux, le dépliant baptisé « En voiture ! » contient carte avec *conseils pratiques, itinéraires et circuits* recommandés, inventaires des cols et des routes à péage, présentation du pa*trimoine culturel et des principales* villes.

■ **FORMALITÉS ET DEVISES.** Réduites, comme il se doit entre membres de l'Union européenne : une carte d'identité *nationale suffit. Pour convertir en* francs français les *prix* autrichiens, diviser par deux.

■ **LE MILLÉNAIRE.** Le 21 mai 996, le roi d'Allemagne Othon III, âgé de seize *ans, se faisait couronner empereur* du Saint Empire romain germanique. Cinq mois plus tard, il offrait à l'évêque de *Freising des terres situées autour de* l'actuelle cité de Neuhofen an der Ybbs et regroupées sous le nom *d'Ostarrichi* – Autriche –, nom mentionné dans l'acte de donation. Pour célébrer le millénaire de son nom, l'Autriche organise une série de fêtes, d'expositions et de concerts. La principale exposition, « *Ostarrichi-Autriche 996-1996, hommes, mythes et étapes* », consacrée aux diverses facettes de l'identité autrichienne, *est présentée, jusqu'au 3 novembre* à Neuhofen (à 150 km) de Vienne) et à St Pölten (60 km de la capitale). *La Basse-Autriche accueille deux* autres expositions majeures. L'une à l'abbaye de Melk, qui, *jusqu'au 3 novembre, mettra en lumière* l'importance de ce centre spirituel et culturel, l'autre au château de Schallaburg, jusqu'à la fin *octobre,* consacrée à la mise en place, avec les Habsbourg, de l'empire héréditaire d'Autriche. A Vienne, une exposition traitera de l'histoire et de la culture sur les rives du Danube. Elle se tiendra du *23 mai au 29 septembre* à la Schottenstift (abbaye des Ecossais). En vedette également, la *chasse dans l'art (Villa Hermes), la porcelaine* impériale (château d'Augarten), l'art typographique (Bibliothèque nationale) et les Autrichiens célèbres (Schönbrunn). La musique, elle, *sera à* l'honneur en octobre au palais Harrach, ainsi qu'en Haute-Autriche (Bruckner), à *Eisenstadt* (Haydn), en *Basse-Autriche* (à Melk, au château de Rosenburg et à l'abbaye d'Altenburg). A Salzbourg, une exposition au Musée Carolino Augusteum (jusqu'au 30 juin) aura pour thème « 1 000 ans de droits de frappe *de monnaies à Salzbourg », une autre,* au Dommuseum (du 16 mai au 27 octobre), sera consacrée à saint Rupert. *Innsbruck, au Tyrol, fêtera les cinq cents* ans du Petit Toit d'or, tandis que le château d'Ambras évoquera l'empereur *Maximilien. Un Tyrol à découvrir au fil* d'une route-exposition « Maximilien Ier de Habsbourg ». Des manifestations *présentées dans la brochure Art et Musique en Autriche,* diffusée par l'Office du tourisme autrichien à Paris. A noter *aussi un dépliant Austria Imperialis* présentant les lieux et les itinéraires liés à *la maison des Habsbourg.* Avec, en prime, un utile arbre généalogique.

■ *VOYAGISTES.* Véritable sésame des vacances en Autriche, la brochure intitulée *Points de vente Autriche 1996 donne toutes les informations* pratiques souhaitables et détaille les offres des voyagistes, par secteurs : séjours à *la carte, vacances à la ferme* et chez l'habitant, locations d'appartements, *circuits en autocar, combinés train-avion,* croisières sur le Danube, festivals, concerts. Mention spéciale pour Austro Pauli, vrai spécialiste de l'Autriche, qui propose toutes les formules de découverte à des prix attrayants. A consulter *aussi, la brochure Autriche de* Donatello.

■ *CIRCUITS. Le millénaire a inspiré circuits* et forfaits spéciaux. Exemples : itinéraires en liberté de Tyrolhotels (14 nuits avec petit déjeuner ; 2 800 F) ou semaine à Innsbruck, demi-pension, avion et voiture (4 950 F par personne en chambre double). Circuits thématiques en autocar d'Austro Pauli (« Sur les traces de Sissi » : 11 jours, 8 290 F en chambre double) ou dans l'empire des Habsbourg (13 jours, 9 280 F), à travers l'Autriche, la République tchèque, la Slovaquie et la Hongrie.

■ **HÉBERGEMENT.** Essentiel pour le visiteur français peu familiarisé avec l'alle*mand, l'accueil dans la langue de Molière.* Quatre groupements hôteliers s'y emploient, chacun avec un catalogue il*lustré : sous l'enseigne Autriche Pro France,* 90 hôtels, de la pension de famille aux 5 étoiles ; *Hôtels et auberges du pays de Salzbourg,* avec encadrés sur les sites à ne pas manquer et, s'agissant du Tyrol, *Bienvenue aux Français* (hôtels, logement chez l'habitant, à la ferme et 4 auberges tyroliennes triées sur le volet) et *Vacances à la ferme,* un épais fascicule, toujours illustré. Les centrales de réservation des grandes chaînes hôtelières, de confort standard ou prestigieuses, figurent pour leur part dans *Réservation d'hôtels,* une *brochure au nom approprié.*

■ **LOISIRS.** Brochures thématiques par type d'activités (randonnée en *montagne,* golf, bicyclette, découverte culturelle, etc.) à l'Office national autrichien du tourisme. Parcs naturels et réserves à gibier font l'objet d'un dépliant intitulé *La Vraie Nature de l'Autriche.*

■ ***CROISIÈRES.*** *Le « beau Danube* bleu » traverse, sur 356 km, Haute-Autriche, Basse-Autriche et Styrie. La plu*part des croisières sont programmées* d'avril à octobre. Des excursions de « courte durée » sont proposés par les compagnies allemandes et autrichiennes. *Jusqu'au 20 octobre,* Wurm+Köck (tél. : 19/49-851-92-92-92) relie Passau à Linz et retour et propose des circuits de *Linz à Ottenheim. Jusqu'au* 20 septembre, Donauschiffahrt Ardagger relie Linz à Krems et retour. Jusqu'au 20 octobre, *le MS-Austria* (rénové) de la Wallner opère sur le trajet Melk-Krems-Melk. De Vienne, la DDSG *Blue Danube (tél. : 19/43-1-727-50-410)* effectue, jusqu'à fin octobre, des minicroisières au cœur de la Wachau ainsi *que des tours de Vienne. Dans le cadre* du Millénaire, des excursions à thème sont proposées. On peut aussi se rendre *de Vienne à Budapest ou Bratislava en* bateau à ailes portantes. Depuis l'ouverture du canal Rhin-Main-Danube, *des croisières d'une semaine et plus* partent de Berching ou de Nuremberg, celles d'Alsace Croisières (tél. : (1) 44-32-06-60) jouant la carte transeuropéenne. En s'en tenant aux classiques Passau-Vienne ou Vienne-Budapest (l'idéal étant d'associer les deux), 3 à 4 jours permettent de découvrir le Danube. Hormis le luxe de certaines unités, peu de différences fondamentales entre les navires, tous dotés de cabines doubles extérieures. L'animation est réduite et les repas servis en un seul service. Seule diffère l'ambiance à bord. Cuisine et équipage français chez Alsace Croisières, qui programme des croisières de 6 jours, de mai à septembre, entre Pas*sau et Budapest (à partir de 3 295 F de* port à port) et, en 11 jours, jusqu'à Bratislava. Ambiance allemande et plus in*ternationale sur les bateaux spacieux* de la KD (représentée par Croisirhin, tél. : (1) 42-61-30-20), qui offre un bon *rapport qualité-prix avec des circuits de* 7 jours, de Nuremberg à Vienne, à partir de 5 855 F de port à port. Ambiance *sympathique et tarifs compétitifs* (de 5 000 à 6 000 F la semaine) à l'affiche des itinéraires Passau-Vienne-Budapest-Bratislava-Passau programmés par Navy Club (tél. : (1) 48-04-76-20), MSR (tél. : (1)43-27-61-57), Austro Pauli (tél. : (1) 49- 77-28-00), Le Temps retrouvé (tél. : (1)40-16-46-32) et Gallic Croisières (tél. : (1)45-53-20-50). *Lancé en mai 95,* le *Blue-Danube* (Navy Club et Athenaeum au (1)42-56-55-00) remporte un franc succès avec des itinéraires de 8 jours (7 560 F) entre Berching (canal Main-Danube), Vienne, Bratislava, Budapest et retour. Dans le haut de gamme, le *Donauprinzessin* (Navy Club), avec un *itinéraire Passau-Vienne-Budapest* (8 jours à partir de 6 375 F), ou le superbe *M/V-Mozart,* roi des navires de croisière fluviale, *qui programme des croisières* de 8 jours (à partir de 7 215 F + l'avion) Passau-Vienne-Budapest-Passau. Toutes ces croisières sont en vente dans les agences de voyages.

■ **ARTS ET MUSIQUE.** La brochure *Art et Musique en Autriche* présente les ex*positions et les principales manifestations* musicales programmées en 1996, dans le cadre ou en marge du Millé*naire. On y explique également la façon* de se renseigner, voire de réserver ses billets par l'intermédiaire d'Internet.

■ *GUIDES. Vienne s'y taille la part du* lion, avec, *pour le plaisir des yeux,* les guides Voir (Hachette) et Gallimard, et *pour l'érudition, le Guide Bleu Vienne* (Hachette), dont le volume consacré à l'Autriche dans son ensemble (le seul du *genre, avec le Guide du routard, alerte,* le Guide Vert, pratique, et le Grand Guide Gallimard, un peu défraîchi) est une *mine d'érudition dans laquelle* nous avons largement puisé pour nos portraits des différentes provinces. Egalement chez Hachette, un Visa *Vienne/Autriche.* Chez Mengès, deux beaux albums, *Les Palais de Vienne* et *Vivre à Vienne,* ou encore *Visite privée Vienne* de Walter Seitter (Nouvelles Editions du Chêne)... Et, pour ne pas voyager idiot, *L'Histoire de l'Autriche,* de Jean Béranger (« Que sais-je ? », PUF) et *Villes des Habsbourg* (Gallimard).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Office national *autrichien du tourisme, 58, rue de Monceau,* 75008 Paris, tél. : (1) 53-83-95-30, ou Minitel 3615 Autriche. Sur place, bu*reaux de tourisme des provinces :* Vienne, tél. : 19-43/1-211140. Burgenland, tél. : 19-43/2682-63384. Carinthie, tél. : 19-43/4274-52100. Basse-Autriche, tél. : 19-43/1-53110-6200. Haute-Autriche, tél. : 19-43/732-6002210. Salzburgerland, tél. : 19-43/662-6688. Styrie, tél. : 19-43/ 316-4030330. Tyrol, tél. : 19-43/512-5320170. Vorarlberg, tél. : 19-43/ 5574-425250.

Baiser aux fraises et feuilleté de sandre

« LA CUISINE VIENNOISE existe, je l'ai rencontrée », disait en substance le prince des gastronomes allemand, Wolfram Siebeck, après un périple à travers les *« Beisl », petits restaurants de quartier* à Vienne. L'on pourrait ajouter, à la suite de Georges Duby, qu'une civilisation qui a donné Schubert et *Le chevalier à la Rose* ne pouvait méconnaître les plaisirs de la table. Relevant le défi à l'occasion du Millénaire de la capitale, soixante-dix restaurants, connus ou inconnus, proposent chaque mois un menu viennois ou plutôt austro-hongrois. En janvier, *c'était le feuilleté de sandre* à la hongroise et le jambon de cochon de lait. En mai, les asperges sont servies chaudes, suivies d'un poulet pané désossé à la Biedermeier avec pommes nouvelles.

Vienne ne serait pas Vienne sans les pâtisseries : au royaume de la crème fouettée trônent quarante spécialités. Ainsi, en mai, goûte-t-on le fameux *« baiser »,* meringue aux fraises nappée de glace à la vanille ; ce mélange vaporeux de blancs d'œufs et de sucre est également nommé *Spanischer Wind,* brise espagnole. En juin, les *Marillenknödel,* boulettes onctueuses fourrées aux abricots, termineront le repas. *Toutes ces douceurs sont répertoriées et détaillées* dans le Guide *« K und K »* de la cuisine viennoise 1996. *« K und K »* désignait la nature de l'empire austro-hongrois, sous François-Joseph. *« Kaiserlich und königlich »,* impérial et royal, telle était la définition de cet Etat que l'on nommait avec humour, au temps de Karl Kraus, la *« Kakanie ».* Le *Guide 96 se veut « Kulinarisch und Kulturell », culinaire* et culturel. Ce guide gratuit, édité en quatre langues par l'office du tourisme de la ville de Vienne, mentionne tous les établissements qui participent à cette action *de promotion de la cuisine viennoise* 1996. Les guides de la ville proposent eux aussi des promenades gastronomiques, des visites commentées et des dégustations.

J.-C. Rt.

STYRIE

■ **PORTRAIT.** « Marche verte » de l'Autriche, la Styrie (16 386 km²) offre deux visages bien distincts. Au nord, une région montagneuse (avec des glaciers frisant les 3 000 mètres) dominée par les Niedere Tauern et coupée par les vallées de la Salza, de l'Enns supérieure, de la Mur et de la Mürz. Au sud, des collines plantées de vignobles débordant sur la Yougoslavie voisine et parcourues par une route des vins (dont le réputé schilcher), à travers une région qui évoque la Toscane. Telle une sentinelle endormie, Bad Radkersburg, à cheval sur la frontière slovaque se souvient des assauts menés par les tribus déferlant de la plaine hongroise, dont Graz, la capitale du Land, se veut rivale de Vienne. Un décor digne des manifestations *culturelles qui se succèdent* dans la vieille ville, dont l'Automne styrien, un festival d'avant-garde renommé. De la forteresse érigée au sommet du Schlossberg (elle contrôlait jadis la frontière hongroise) ne subsistent aujourd'hui que des jardins et une tour. Autre fief baroque, la Haute Styrie, au nord de la province, qui rassemble un grand nombre d'abbayes et d'églises (Frauenberg, Vorau, Admont, Mariazell) *situées* en pleine nature. Joyaux d'une province qui, attachée à ses traditions , n'en accepte pas moins, chaque année, le Grand Prix d'Autriche de formule 1, sur le circuit de Zeltweg. Un nom dont la notoriété internationale dépasse sans aucun doute celle de la région d'Eisenerz qui, avec l'Erzberg, possède pourtant la plus grande mine à ciel ouvert d'Europe et fournit à l'Autriche la quasi-totalité de sa production de fer.

L'empire des sens

Une cuisine d'opportunité, née des aléas de l'Histoire et de la variété des terroirs

VORARLBERG
de notre envoyé spécial

Au cœur de l'Europe, l'Autriche. Une belle au cœur généreux, soumise à l'influence des contrées voisines qui participèrent de son rayonnement. La gastronomie autrichienne est royale et impériale – *« K und K »*, c'est-à-dire *« Königlich und Kaiserlich »* – et la boisson que l'on déguste à Bregenz, vin blanc et eau de Seltz, appelée *« Spritzer »*, nous fait souvenir que, du lac de Constance à Lvov, en passant par Estergom, c'était le même bouquet de saveurs, celui de la cuisine impériale, dite viennoise. Une cuisine d'opportunité, née des aléas de l'Histoire, de la variété des produits de ses terroirs mais unifiée par l'usage.

Ainsi, même en Vorarlberg, aux marches de l'Empire de Radetzky, on trouvera, sur les tables des bonnes maisons, des plats de la tradition impériale : éclatants goulash ou *Tafelspitz* aux légumes bouillis que la sauce au raifort distingue du *bollito misto* et de notre pot-au-feu. A l'Italie voisine, on devra aussi les pâtes fraîches. Les viandes pochées et réduites en boulettes – préparations de *Mitteleuropa* – sont des constantes de cette table. Et les dénominations de la carte se conjuguent parfois encore en français, en souvenir des travaux du congrès de Vienne de 1815, et non de ceux – calamiteux – de Trianon, qui, en 1920, annihileront la « Kakanie » chère à Robert Musil et à Rainer Maria Rilke.

Quelques bases indispensables signent une cuisine d'appartenance ; quelques traits, goûts et textures disent encore, dans les paysages enchanteurs d'un Vorarlberg voué aux activités pastorales, à la musique et aux séjours estivaux, une « cuisine d'empire ». Les indispensables *Knödeln*, sortes de quenelles aux multiples préparations ; la viande bouillie et jamais rouge, braisée ou frite, nappée de sauces consistantes et variées ; une charcuterie abondante et multiforme, notamment d'impressionnantes saucisses. Des parfums originaux – le cumin, le pavot, le paprika, l'aneth – relèvent les plats. Le goût de l'aigre, celui des fruits rouges et l'originale merveille des pâtisseries feront que les natifs de cette civilisation, les yeux fermés, ne sauront s'y tromper. Le Vorarlberg, ou petit pays – *Ländle* –, que l'on pourrait confondre avec un canton suisse – ce qu'il a bien failli devenir en 1919 –, est la province la plus occidentale de l'ex-Empire. Bregenz est équidistant de Paris et de Vienne. A l'extrémité orientale du lac de Constance, les montagnes de cette contrée d'antique peuplement culminent à plus de 3 000 mètres. C'est un pays de lacs, d'alpages, c'est la route de la *Silvretta*, paradis des amateurs d'escalade et de sports d'hiver.

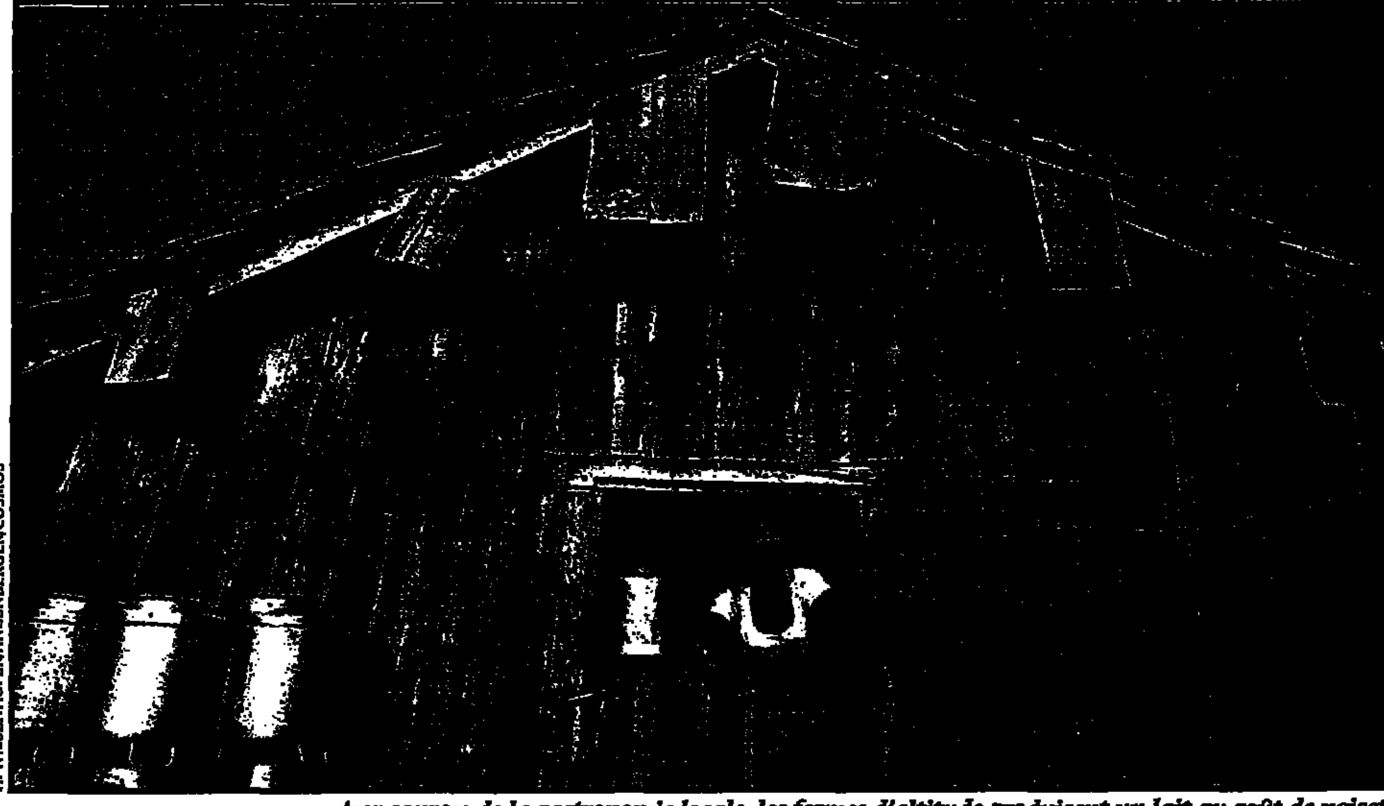
Le Vorarlberg autrichien est une terre de civilisation, à la fois simple et cosmopolite. La gastronomie du lieu mérite ces qualificatifs. Elle a une parenté avec l'Allemagne proche, mais les recettes, qu'il s'agisse du *Rindfleisch* – bœuf bouilli – ou du *Gougelhopf*, interprètent à leur manière le modèle allemand. La gastronomie locale emploie en priorité les produits fermiers régionaux. C'est une règle consentie, assortie d'une charte de la « cuisine régionale légère », instituée en 1981 dans quelques restaurants rigoureusement contrôlés. Un grand principe : l'emploi de produits locaux, frais et préparés « à la minute ». Une association de défense des « produits de la nature » s'emploie à rapprocher les agriculteurs – dont certains pratiquent encore un élevage extensif –, les bouchers traditionnels et certains restaurateurs parmi les plus exigeants. Le terroir n'est pas un slogan mais le reflet d'une communauté rurale vivante, aux habitudes anciennes. Une manière d'assurer la promotion de l'agriculture de montagne, menacée ici comme ailleurs par la normalisation communautaire. Les pouvoirs publics encouragent ces initiatives comme ils favorisent les formules de vacances à la ferme ou celles de « Club familial » pour les vacances d'été.

La table est gaie, colorée, mise avec goût. Véritables « cartes postales », les hôtels, anciens relais de diligence, relais de *Post* et auberges de villages *(Gasthof)*, aigle de fer forgé en enseigne, tables de bois et poêle en céramique, nous font souvenir du *Voyage d'hiver* de Schubert et oublier qu'un tunnel routier de 14 kilomètres drainant un flot ininterrompu de poids lourds désenclave l'Arlberg.

Si, vers 10 heures du matin, l'air pur des cimes du Bregenzerwald vous donne une petite faim, il est d'usage de prendre un *Gabelfrühstück* ou déjeuner sur le pouce, petite collation de saucisse ou de foie émincé, ou bien quelque viande froide au raifort, accompagnée de fruits rouges en gelée appelés *Preiselbeeren*. Les poissons du lac, féras et perches, seront appréciés au repas de midi. Les desserts sont proposés à toute heure du jour. Ici les pâtisseries de ville sont des monuments et les gâteaux un patrimoine national. Ainsi la *Sachertorte*, gâteau au chocolat qui ravit Talleyrand. L'on raconte que Metternich voulut bien lui confier le secret des *Kwetschenknödel*, prunes enrobées de pâte à choux. N'oublions pas l'immortel *Strudel*, feuilletage immatériel fourré de pommes parfumées à la cannelle et qui, à lui seul, résume toutes les saveurs musicales de la pâtisserie viennoise, qu'elle soit consommée à Bregenz, Linz ou Bratislava. Petite province divisée en neuf secteurs touristiques, le Vorarlberg présente les contrastes classiques des provinces autrichiennes. Entre les peintures murales réputées de ses églises et de ses fermes antiques – certaines colorées au sang de taureau – et l'éclat de la civilisation des lacs qu'incarne Bregenz, ville historique et festivalière, le lien reste la table. Le vieux fonds « alaman » de ses campagnes rattache le petit « pays » aux cantons suisses tandis que la culture, la musique et l'histoire le relient à Vienne et à sa cuisine. L'activité agricole, élevage et industrie laitière essentiellement, fournit crème, beurre et le fameux *Bergkäse*, fromage de montagne au lait de vache, le meilleur de ces pâturages d'altitude exempts de pollution et tapissés d'herbages qui donnent au lait un inimitable goût de noisette.

Pendant le Festival de Bregenz, en été, les « classiques » apparaissent sur les tables renommées, comme le souvenir du « potage impérial d'Olio », le consommé aux « Nockern », les bouillons aux boulettes de foie, le velouté de courges à la crème. Sans oublier la côtelette panée bœuf bouilli (*Wienerschnitzel*), la poitrine de veau farcie, les quenelles de brochet à l'aigre-doux où pointe le parfum de la marjolaine et les poissons du lac à la délicate chair nacrée. Cuisine de mémoire et de terroir, la table du Vorarlberg est une manière de se retrouver ensemble autour de plats savoureux et aromatiques, nécessairement égayés par quelque riesling ou chardonnay de Carinthie ou du Burgenland.

Jean-Claude Ribaut


H. WIESENHOFER/ANZENBERGER/COSMOS

Aux sources de la gastronomie locale, les fermes d'altitude produisent un lait au goût de noisette

Fromages d'alpages

Le massif du Vorarlberg domine le lac de Constance, alimenté par le Rhin, dont les rives baignent l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche. Les pâturages de haute montagne, où les vaches séjournent plusieurs mois dès la fin mai, donnent une qualité bien particulière au lait dont on fait le *Bergkäse*, semblable à son homonyme de l'Allgau, en Bavière. Il s'agit d'une pâte pressée, cuite, aux trous plus petits que ceux de l'emmental, à la croûte dure et épaisse. La fabrication traditionnelle produit des « roues » de 30 kilos, mais certaines fromageries fabriquent des pains plus petits – de 1 à 6 kg. Ce fromage nécessite un affinage d'un minimum de quatre mois. A Egg, Ingo Metzler confectionne un fromage frais et emploie le petit-lait *(Molke)* à la fabrication de produits de beauté on ne peut plus naturels (Famille Metzler, A-6863 Egg, tél. : 19-43-05512/3044).

Aromatiques, vifs ou moelleux

L'EXPOSITION UNIVERSELLE de Vienne, en 1873, se glorifia d'être la première à organiser un concours auquel seraient invités à participer tous les vins du monde. Les vins autrichiens ne remportèrent aucun prix, mais l'un des jurés anglais déclara : *« Les vins d'Autriche sont aussi divers que sa population. »* Il aurait pu ajouter *« et aussi anciens »*. Bien avant l'empereur-vigneron Probus, mort en Pannonie en 282, les Grecs, autour du lac Balaton, en Basse-Autriche et en Moravie, puis les Romains, laissèrent en héritage la vigne et l'usage du pressoir. On sait qu'il n'est pas de vins sans négoce et sans moyens de communication : le Danube fut le meilleur allié du vignoble autrichien.

Aujourd'hui, l'Autriche est au huitième rang dans le monde pour la consommation et au seizième pour la production. Les quatre régions de production sont à l'est du pays. Il existe une multitude de variétés, y compris parmi les rieslings et les morillons (chardonnay), qui donnent des vins aromatiques et ardents. En Basse-Autriche, la région de la Wachau – si pittoresque le long du Danube – est, selon Hugh Johnson, *« à la fois le Rhin et la Moselle de l'Autriche »*. Les blancs y sont vifs, surtout les rieslings des côtes escarpées, les rouges ne sont pas les moins intéressants de la production. A Vienne, la totalité du vin se consomme dans les *Heurigen*, auberges où l'on boit le cru de l'année. Le Burgenland produit des vins moelleux, amples et généreux. Certains climats sont propices, avec les brumes d'automne, à l'apparition du botrytis (pourriture noble). Le plus célèbre est le vin de Rust (Ausbruch), issu de raisins flétris et vinifié d'une façon comparable à celle des tokays de la proche Hongrie. Certains vignerons produisent aussi d'élégants Eisweine (vin de glace) près du Neusiedlersee. La Styrie est le paradis des blancs, parfois marqués par une certaine acidité.

J.-C. Rt.

Carnet de table

■ **RESTAURANTS.**

Deuring Schlossle. Ce château baroque, revêtu de vignes vierges, domine la ville et le lac. Les façades *peintes de la cour carrée, l'entrée, la* salle d'armes et les salons, les salles à manger lambrissées, l'accueil et le service impeccables évoquent le souvenir des fastes impériaux. La table de ce Relais et Châteaux dirigé par Heino Huber est elle-même d'un grand raffinement. La salade de légumes tièdes, crevettes et langoustines marinées aux herbes est proposée avec un sauvignon blanc de la région de Gamlitz. Un chardonnay 1993 accompagne les filets de perche, beurre d'herbes et pommes de terre rôties et une grande cuvée de *Beeren* Auslese – vendanges tardives – les pommes en beignet d'une grande délicatesse. Compter de 160 à 300 F. Egalement huit chambres et cinq appartements. Ehre-Guta-Platz, A-6900 *Bregenz, tél. : 19-43-5574/47800.*

Wirtshaus Amsee. Sur les bords mêmes du lac de Constance, cette bonne maison présente la plupart des spécialités autrichiennes, et même quelques poissons du lac : filets de sandre en manteau de pommes de terre, sauce à l'oignon et asperges vertes, le tout mis en valeur par un morillon 1994, cépage chardonnay (Styrie). Dans un copieux menu (250 F environ) composé d'un tartare de saumon, d'asperges, le point *fort sont les noix de veau de lait sauce* madère, champignons des bois, petits légumes de saison et nouilles au beurre qui précèdent la fameuse crêpe soufflée, une spécialité de Salzbourg. Compter de 150 à 250 F. A-6900 Bregenz- Seenlagen tél. : 19-43-5574/42210.

Gasthof Hirschen. Ce fleuron de la chaîne très distinguée des Romantik Hotels cultive le souvenir de Hugo von Hofmannsthal et d'Ernest Hemingway, deux hôtes de marque de cet établissement fondé en 1757. Les salles à manger de cette demeure de charme au cœur du Bregenzerwald sont une succession de petits espaces ouverts sur le village. On y savoure une salade de *caille aux lentilles rouges à la vinai*grette, la selle de cerf, sauce aux prunes sèches, nouilles et choux frisé, le lapin sauté sur salade d'endive et rucola ou bien des salsifis marinés et des ris de veau. Compter 250 F. A-6867 Schwarzenberg, tél. : 19-43-5512/29440.

Gasthof Schiff. Le chef – une femme – porte une attention très vive aux produits paysans de la région. L'entrée, composée à la façon de hors-d'œuvre riches, est une anthologie des goûts de la cuisine régionale : morceau de râble de lapin pané, quelques tranches de speck, un peu de faiselle, des ris de veau, une salade de pomme de terre et des abats en sauce, dont un morceau de cœur. Le *Tafelspitz* (pot-au-feu de bœuf) est classiquement accompagné de poireaux et de pommes de terre en sauce. Cuisine rustique et savoureuse. Environ 300 F. A-6952 Hittisau, tél. : 19-43-5513/6220.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Vorarlberg Tourismus, Römerstrasse 7, A-6901 Bregenz, tél. : 19-43-5574/42525-0, fax : 5574/42525-5.

■ **LIRE.** *Vorarlberger Baüerinnen kochen*, de Regina Schwarzler et Rosa Beer (Edition Löwenzahn, 1994).

Vorarlberg

■ **PORTRAIT.** **Née d'un peuplement rhéto-roman, cette province est davantage tournée vers la Suisse (à laquelle elle demanda, vainement, en 1919, à être rattachée) que vers le reste de l'Autriche, dont elle fut, il est vrai, longtemps isolée (jusqu'au creusement d'un tunnel routier de 14 km) par le massif de l'Arlberg. Son nom signifie d'ailleurs « par-delà l'Arlberg ». Paradis du ski alpin (avec, notamment, les stations de Stuben, Zürs et Lech), le plus petit (2 600 km²) des Länder autrichiens (après celui de Vienne) a joué avec succès la carte d'un tourisme qui y exploite la diversité d'un cadre alliant, à l'ouest, la douceur des vergers et des vignes tapissant la plaine du Rhin et celle des rives du lac de Constance, au nord, les collines boisées du Bregenzerwald, qui longent la frontière bavaroise, et au sud, la vallée de l'Ill, voie de passage vers les massifs du Ratikon, de la Silvretta et de l'Arlberg, imposantes barrières naturelles dressées entre la province, d'une part, la Suisse et le Tyrol, d'autre part. Des massifs voués aux sports d'hiver mais aussi à l'agriculture (lait et fromage) et à la houille blanche, qui alimente de nombreuses centrales hydroélectriques, tout en offrant à la région quelques généreux plans d'eau, tel celui du barrage de la Silvretta, dans le miroir duquel se reflète les 3 312 mètres du Piz Buin. Si la population du Land reste, plus qu'ailleurs, fidèle aux zones montagneuses, elle n'en réside pas moins, pour moitié, dans les trois principales villes de la province, Bludenz, Feldkirch et Bregenz, la capitale provinciale, dont le festival d'été occupe une place de choix sur la scène européenne, à l'instar des Schubertiades, qui, à une dizaine de kilomètres, ont pour cadre le château de Hohenems.**

هكذا من الأصل

Les négociations dans le textile et l'habillement échouent partiellement

Les discussions de branche sur le temps de travail prennent un mauvais départ

Les syndicats du textile et de l'habillement ne devraient pas signer les accords sur l'annualisation du temps de travail que leur proposent les fédérations patronales. Seuls des textes secondaires recevront leur approbation. Dans d'autres branches importantes, comme le BTP ou la chimie, les négociations sont également très difficiles. La CFDT et le CNPF se renvoient la responsabilité de ces échecs lourds de conséquences.

LES NÉGOCIATIONS de branche sur le temps de travail dans le textile et l'habillement entrent dans leur phase finale. Les syndicats devaient se prononcer le vendredi 10 mai, sur les propositions faites par l'Union des industries textiles (*Le Monde* daté 2 mai). Aucun syndicat ne devrait signer le principal texte portant sur l'annualisation des horaires. Seuls les propositions annexes sur la réduction des heures supplémentaires et les départs en retraite anticipés devaient recevoir l'assentiment de certains d'entre eux.

Dans l'habillement, le jeudi 9 mai, l'Union fédérale des industries de l'habillement a présenté aux syndicats deux textes sur l'aménagement du temps de travail. Le premier, ne porte que sur l'aménagement semestriel des horaires de travail, déjà rendu possible par un précédent accord. Le second propose d'annualiser le temps de travail et de réduire sa durée hebdomadaire à 38 heures payées 39 heures. Alors que la dernière réunion se déroulera le 29 mai, Force ouvrière est tenté de signer le premier mais aucun syndicat n'accepte le second. Ces accords partiels ne devraient pas favoriser l'emploi, mais le gouvernement devrait s'en satisfaire pour – enfin – débloquer l'aide de 2,1 milliards de francs à ces professions.

DÉSACCORD CNPF-CFDT

L'échec relatif de ces deux négociations, tout comme l'accord contesté signé dans la métallurgie (*Le Monde* du 4 mai), sont révélateurs. Avant la dernière séance de négociation dans le BTP le 28 mai, la CGT, la CFDT et FO devraient adopter une position commune, rejetant les dernières propositions patronales. Dans la chimie, l'ensemble des syndicats refusent de réduire le temps de travail des seuls travailleurs postés, comme le préconise le patronat. Si le CNPF se refuse pour le moment à parler d'échec des négociations, il reconnait que moins d'une branche sur deux devrait parvenir à un accord.

CNPF et CFDT commencent déjà à se renvoyer la balle. Au CNPF, on accuse Nicole Notat de durcir le ton pour satisfaire son opposition interne. La campagne de la CFDT en faveur de la réduction du temps de travail et la manifestation qu'organisent la CFDT, la CGT, la CFTC, la FSU et FO Paris le 23 mai devant le siège du CNPF sont très critiquées. Mais un échec du dialogue de branche serait aussi un échec de la stratégie de Nicole Notat.

En fait, alors que Jean Gandois, président du CNPF, reste étrangement silencieux depuis plusieurs semaines, plusieurs dirigeants reconnaissent que l'accord du 31 octobre 1995 qui a lancé les négociations de branche n'est plus d'actualité. *« Jean Gandois pensait que l'on pouvait concilier flexibilité et emploi, mais le patronat de la métallurgie a signé un texte qui n'est pas favorable à l'emploi »*, analyse un membre de la commission sociale du CNPF. *« Les chefs d'entreprise ne suivent pas Jean Gandois sur le terrain de la réduction du temps de travail »*, renchérit un dirigeant de la chimie. *« La forme interprofessionnelle des négociations au sommet n'est plus adaptée »*, commente le président d'une importante fédération. Un avis prémonitoire.

Frédéric Lemaître et Virginie Malingre

Chrysler devrait reprendre le contrôle de sa distribution en France

CHRYSLER devrait annoncer le 15 mai le rachat à son importateur Sonauto des droits de distribution de ses véhicules en France. Une conférence de presse est prévue à cette date pour *« faire le point sur le retour de Chrysler en France »*, explique le service de presse du groupe. Le constructeur américain se refuse aujourd'hui à toute confirmation. *« En cinq jours, tout peut arriver »*, dit-on à la filiale française.

Plus personne ne nie, cependant, qu'il existe, depuis plusieurs semaines, un projet d'accord entre les deux partenaires. Un communiqué de presse de Sonauto en date du 19 avril l'annonçait. Mais aucune rédaction ne l'a jamais reçu : il était *« disponible sur demande mais non divulgué »*, explique-t-on chez Sonauto. *« Chrysler enregistre une croissance importante de ses parts de marché en Europe. Cette nouvelle dimension l'amène tout naturellement à souhaiter distribuer directement ses produits »*, peut-on y lire. *« Dès que possible (...), une société de droit français sera créée en France par Chrysler. A ce moment seulement, le transfert des activités pourra s'effectuer. »*

L'importateur du plus petit des « Big Three » américains (General Motors, Ford et Chrysler) ne semble plus donner une entière satisfaction à son client. Surtout, il n'a pas les moyens financiers de soutenir une accélération de l'implantation de Chrysler en France. En 1995, les 125 concessionnaires hexagonaux de la marque américaine ont vendu 12 637 Jeeps et autres Voyagers. Selon un proche du dossier, le constructeur de Detroit aurait l'intention de monter le nombre de ses points de vente en France à 200.

AMBITIONS INTERNATIONALES

Ce choix s'inscrit dans une stratégie plus générale de Chrysler. L'enfant terrible de Detroit, qui, à huit reprises déjà en soixante-dix ans d'existence, a failli disparaître, sait qu'il doit absolument s'internationaliser s'il ne veut pas subir à nouveau de plein fouet la prochaine crise de l'automobile américaine.

Dépendant des Etats-Unis pour plus de 90 % de ses ventes (2,7 millions d'unités en 1995), le groupe dirigé par Robert Eaton a l'intention de vendre 500 000 véhicules à l'étranger en l'an 2000 contre 215 000 en 1995. Au moins 200 000 de ses ventes seront réalisées en Europe, contre 84 573 en 1995. *« Nous prévoyons une croissance à deux chiffres de nos ventes sur le Vieux Continent chaque année d'ici à la fin du siècle »*, explique-t-on chez Chrysler.

Pour mener à bien son projet, Chrysler a investi 20 millions de dollars (100 millions de francs) pour installer un siège automobile à Bruxelles en septembre 1995. Il a, au début 1996, racheté son importateur italien, qui lui a vendu 10 018 véhicules l'an dernier. *« A terme, Chrysler devrait gérer en direct l'ensemble de son réseau sur le Vieux Continent »*, confie un proche du dossier. *« En 1988, quand Chrysler a recommencé – via des importateurs – à vendre des voitures en Europe, après dix ans d'absence, nombreux étaient les sceptiques »*, se rappelle-t-on chez Sonauto.

Les ambitions de Chrysler ne se limitent pas à l'Europe. Au Japon, le constructeur a racheté son distributeur en 1995, pour la somme de 120 millions de dollars tout comme au Brésil et en Argentine. L'an dernier, il a également commencé à assembler des Cherokees en Thaïlande. Il doit aussi augmenter sa présence en Chine, construire une usine en Argentine et s'apprête à conclure un projet industriel au Brésil. Le groupe de Detroit étudie aussi de très près la possibilité de s'implanter en Indonésie ou encore en Inde.

Le groupe a les moyens de sa politique. Il dispose de 7,5 milliards de dollars (37 milliards de francs) de liquidités et enregistre des bénéfices importants. Au premier trimestre 1996, il a dégagé des profits records, supérieurs à 1 milliard de dollars (406 millions au premier trimestre 1995).

V. Ma.

Les minoritaires du Crédit foncier saisissent la COB

L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE des actionnaires minoritaires (Adam), présidée par Colette Neuville, a été mandatée par des actionnaires français et étrangers détenant entre 10 % et 15 % du capital du Foncier pour défendre leurs intérêts. *« Certains actionnaires refusent le plan de restructuration tel qu'il a été présenté. Les dirigeants de l'établissement souhaitent ramener le nominal des titres de 100 à 25 francs. Les actionnaires du Foncier n'ont pas à pâtir des risques qui ont été pris au travers de diversifications hasardeuses »*, estime Colette Neuville.
L'Adam a écrit une lettre à Michel Prada, le président de la COB, pour *lui demander d'ouvrir une enquête* sur la fiabilité des informations données par le Crédit foncier dans ses comptes et ses bilans.

L'Allemagne demande des explications à Elf sur la raffinerie de Leuna

LE MINISTRE ALLEMAND de l'économie, Guenter Rexrodt, a demandé des explications à Elf sur le montant des investissements pour la construction d'une raffinerie à Leuna, dans l'ex-Allemagne de l'Est. Le ministre a rejeté les accusations d'escroquerie sur les subventions, évoquées dernièrement dans la presse allemande. Jusqu'ici *« il n'y a aucun indice établissant une manipulation de subventions »*.
Dans son édition du 22 avril, l'hebdomadaire *Der Spiegel* avait accusé le pétrolier d'avoir largement surestimé le coût de la raffinerie et de percevoir ainsi des subventions publiques indues. Le même jour, le groupe français rejetait ces accusations. La Commission européenne vient quant à elle de demander des explications au gouvernement allemand (*Le Monde* du 8 mai).

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT LYONNAIS : le chômage partiel entraîné par l'incendie** du siège social de la banque ne touchera que 200 personnes au lieu de 500, comme prévu à l'origine, et ce sur six jours ouvrés au lieu de deux semaines, a indiqué jeudi 9 mai Joseph Musseau, directeur des ressources humaines du Crédit lyonnais. Par ailleurs, une large partie du siège du Crédit lyonnais, ravagé dimanche par un incendie, se trouvera *« ailleurs dans quelques mois »*, a indiqué vendredi 10 mai le président de la banque, Jean Peyrelevade, au micro d'Europe 1.

■ **APPLE : le constructeur informatique américain** a indiqué jeudi 9 mai avoir lancé un programme de remplacement de certains de ses ordinateurs affectés par des problèmes techniques. Apple, qui couvrira les frais de réparation spécifiques pendant sept ans (au lieu d'un an), estime *« très difficile »* de donner une évaluation du nombre de machines concernées ou du coût du programme. Les analystes pensent qu'un million de ces ordinateurs ont été vendus.

■ **BANQUES : Bankers Trust et Procter and Gamble ont conclu à l'amiable** un différend qui les opposait en raison de pertes élevées encourues par le fabricant de produits d'entretien sur des instruments dérivés acquis auprès de la banque new-yorkaise. Aux termes de l'accord, Procter paiera 35 millions de dollars à Bankers Trust et lui abandonnera un gain estimé à 14 millions de dollars sur un contrat d'échange de taux d'intérêt contesté.

■ **MOULINEX : Pierre Blayau, président du directoire, envisage de transférer** à Caen le siège de Bagnolet du groupe de petit électroménager où 200 salariés environ sont employés. Il devrait aussi réduire considérablement les dépenses du centre de recherche de Caen, qui est très coûteux et donne des résultats insuffisants.

■ **SYSECA : la société de services informatiques,** filiale de Thomson-CSF, a annoncé jeudi 9 mai avoir signé un protocole d'intention pour une prise de participation *« significative »* dans la société Transiciel (310 millions de francs de chiffre d'affaires), spécialisée dans les systèmes d'information pour l'industrie, la banque et le tertiaire.

■ **TOYOTA : le constructeur automobile japonais a annoncé la construction** d'une nouvelle usine de moteurs (d'une capacité de 300 000 unités par an) en Virginie, aux Etats-Unis, pour un montant de 400 millions de dollars (2 milliards de francs).

■ LA BOURSE DE TOKYO s'est symboliquement reprise vendredi 10 mai en clôture. L'indice Nikkei a terminé à 21 420,12 points, soit un gain marginal de 8,24 points (0,04 %).

■ L'OR a ouvert en baisse vendredi 10 mai sur le marché de Hongkong, à 392,65-392,95 dollars l'once, contre 392,90-393,20 dollars la veille en clôture.

■ LE DOLLAR était coté 104,90 yens vendredi en fin de journée à Tokyo, contre 104,64 yens à New York et 104,97 yens à Tokyo jeudi. Le billet vert s'échangeait à 1,5202 mark.

■ LA BANQUE DE FRANCE a joué la prudence jeudi, maintenant ses taux directeurs. Son taux d'appel d'offres reste à 3,70 %, et le taux de prise en pension de 5 à 10 jours à 4,90 %.

■ *LES RÉSERVES* de changes de la Banque de France ont diminué de 2,5 milliards de francs à 121,09 milliards au 2 mai, selon un calcul effectué jeudi par le Crédit lyonnais.

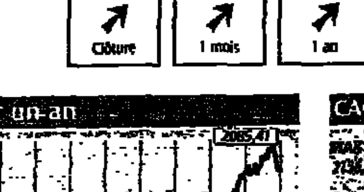
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↘
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Attentisme à la Bourse de Paris

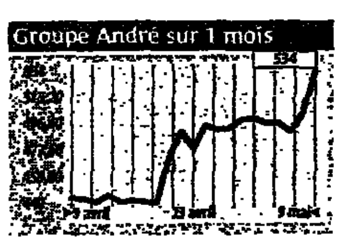
LA BOURSE DE PARIS, qui a ouvert sur une note très légèrement positive vendredi, est repassée dans le rouge, le marché décidant de reprendre sa consolidation avant la publication, à 14 h 30, de l'indice des prix américains à la production au mois d'avril. Vers 12 h 30, l'indice CAC 40, qui avait ouvert en hausse de 0,04 %, cédait 0,38 %, à 2 077,40 points. Selon un intervenant, *« si le marché décide que la consolidation consécutive à la récente hausse n'est pas terminée, le CAC 40 peut descendre jusqu'à 2 030 points »*. Mais des spécialistes des options assurent que le contrat à terme sur l'indice CAC 40 dispose d'un *« support très puissant »* vers 2 050 points.

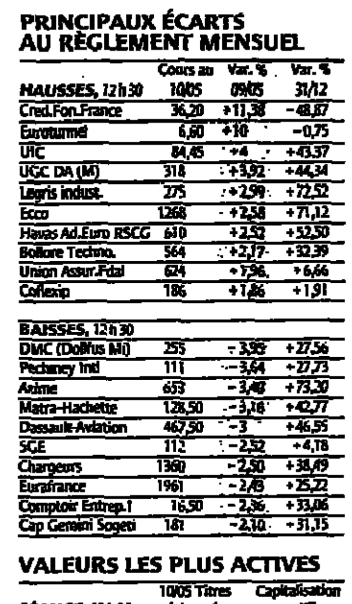
Du côté des valeurs, Suez gagnait 4,24 %, à 213,70 francs, dans un important volume de 407 000 pièces. Les opérateurs interrogés disent ignorer la raison de cet engouement, mais précisent que la quasi-totalité des achats sont le fait d'intermédiaires étrangers. Le Crédit foncier (+ 10,77 %, à 36 francs) poursuit son rebond technique après sa chute vertigineuse lors de sa recotation à la suite de la publication de résultats 1995 en très lourde perte. *Dassault* aviation (– 3,32 %) et Dassault électronique (– 1,92 %) continuaient d'être pénalisés par le lancement du mandat d'arrêt international contre Serge Dassault.



Groupe André, valeur du jour

LE TITRE Groupe André était très entouré jeudi 9 mai à la Bourse de Paris. L'action a terminé sur un gain de 6,7 %, à 534 francs, son plus haut niveau de l'année. Cet intérêt, selon les intervenants, est suscité par le prochain départ de Jean-Louis Descours, président du groupe, qui doit quitter ses fonctions avant l'été. Selon des analystes, Jean-Pierre Descours, qui avec sa famille détient 23 % du groupe, pourrait céder ses parts après avoir abandonné toutes fonctions opérationnelles. Dans cette éventualité, un analyste estimait qu'une OPA d'un groupe étranger était *« imaginable »*.



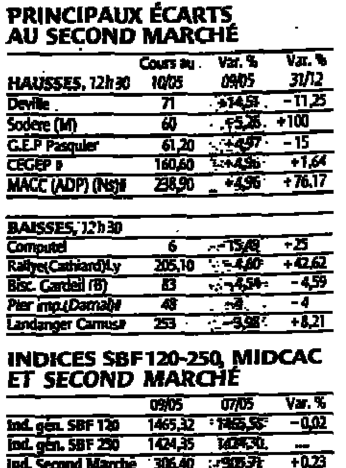


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 10/05	Var. % 09/05	Var. % 31/12
Cred.Fon.France	36,20	+11,38	–48,87
Eurotunnel	6,60	+10	–0,75
UIC	84,45	+4	+43,37
UGC DA (M)	318	+3,92	+44,34
Legris indust.	275	+2,99	+72,52
Ecco	1268	+2,58	+71,12
Havas Ad.Euro RSCG	610	+2,52	+52,50
Bollore Techno.	564	+2,17	+32,39
Union Assur.Fdal	624	+1,96	+6,66
Coflexip	186	+1,86	+1,91
BAISSES, 12 h 30			
DMC (Dollfus Mi)	255	–3,98	+27,56
Pechiney Intl	111	–3,64	+27,73
Axime	653	–3,48	+73,20
Matra-Hachette	128,50	–3,18	+42,77
Dassault-Aviation	467,50	–3	+46,55
SGE	112	–2,52	+4,18
Chargeurs	1360	–2,50	+38,49
Eurafrance	1961	–2,49	+25,22
Comptoir Entrep.1	16,50	–2,36	+33,06
Cap Gemini Sogeti	181	–2,10	+31,15

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	10/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Suez	683935	144321142,70
Ecco	110041	137666922
LVMH Moet Vuitton	87564	107359533
Carrefour	38160	99174414
Docks France	60239	66235778
Saint-Gobain	102685	65566801
Alcatel Alsthom	135078	65232428,10
Poliet	116976	64582439
Pernod-Ricard	143840	49651679,30
Paribas	147339	45841768,50

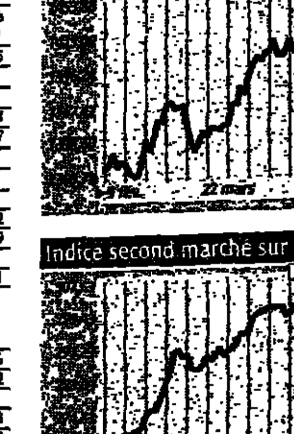


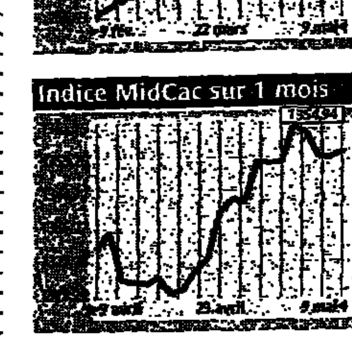
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 10/05	Var. % 09/05	Var. % 31/12
Deville	71	+14,51	–11,25
Sodere (M)	60	+5,26	+100
G.E.P Pasquier	61,20	+4,97	–15
CEGEP #	160,60	+4,96	+1,64
MACC (ADP) (Ns)#	238,90	+4,96	+76,17
BAISSES, 12 h 30			
Computel	6	–15,49	+25
Rallye(Cathiard)Ly	205,10	–4,60	+42,62
Bisc. Gardeil (B)	83	–4,54	–4,59
Pier imp.(Damal)#	48	–4	–4
Landanger Camus#	253	–3,98	+8,21

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	09/05	07/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1465,32	1465,55	–0,02
Ind. gén. SBF 250	1424,35	1424,30	—
Ind. Second Marché	306,40	305,71	+0,23
Indice MidCac	1354,94	1353,55	+0,10
Valeurs indus.	1610,88	1610,45	+0,03
1 - Energie	1501,91	1493,66	+0,55
2 - Produits de base	1544,17	1541,06	+0,20
3 - Construction	1549,38	1533,93	+1,01
4 - Biens d'équip.	1141,49	1140,00	+0,13
5 - Automobile	1891,38	1898,46	–0,37
6 - Biens consom.	2456,57	2472,61	–0,65
7 - Indus. agro-alim.	1559,96	1562,98	–0,19
Services	1603,33	1600,83	+0,16
8 - Distribution	2895,02	2893,19	+0,06
9 - Autres services	1093,40	1090,83	+0,24
Sociétés financières	1051,08	1052,96	–0,18
10 - Immobilier	704,15	703,68	+0,07
11 - Services financ.	1033,53	1036,91	–0,33
12 - Sociétés invest.	1370,19	1369,28	+0,07





Stabilité à Tokyo

LES VALEURS japonaises ont terminé sur une avance symbolique, vendredi, dans un marché nerveux déserté par les investisseurs institutionnels, qui s'interrogent sur l'évolution des taux d'intérêt et du yen contre le dollar. L'indice Nikkei, à 21 420,12 points, a progressé de 8,24 points, soit un gain marginal de 0,04 %.

La veille, Wall Street a évolué en dents de scie, en sympathie avec le marché obligataire. L'indice Dow Jones a terminé sur une hausse insignifiante de 1,08 point (+ 0,02 %), à 5 475,14 points. Les détenteurs de capitaux sont restés sur la défensive à la veille de la publication de l'indice des prix à la production pour avril, qui donnera une idée plus claire des tendances inflationnistes aux *Etats-Unis*. *Les* analystes tablent sur une hausse de 0,5 % de cet indice. En Europe, la *Bourse de Londres* a *amorcé un* mouvement de reprise après cinq séances consécutives de baisse. L'indice Footsie a gagné 21 points, à 3 728,3 points, soit une hausse de 0,5 %. Outre-Rhin, l'indice DAX des trente valeurs vedettes a abandonné 3,26 points (0,13 %), pour terminer la séance à 2 469,38 points.

INDICES MONDIAUX

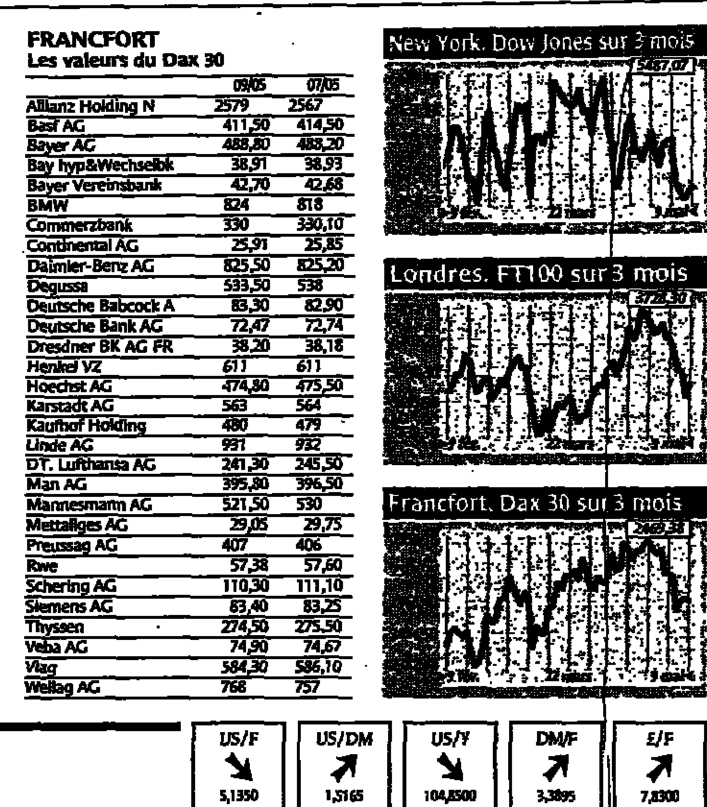
	Cours au 09/05	Cours au 07/05	Var. en %
Paris CAC 40	2085,41	2083,24	+0,08
New-York/DJ indus.	5487,07	5474,06	+0,24
Tokyo/Nikkei	21411,90	21728,60	–1,48
Londres/FT100	3728,30	3707,30	+0,56
Francfort/Dax 30	2469,38	2472,64	–0,13
Frankfort/Commer.	875,36	878,65	–0,38
Bruxelles/Bel 20	1981,91	1974,94	+0,35
Bruxelles/Général	1694,25	1701,59	–0,43
Milan/MIB 30	1043	1040	+0,29
Amsterdam/Gé. Cbs	371,30	366	+1,43
Madrid/Ibex 35	352,81	351,95	+0,24
Stockholm/Affarsal	1516,14	1516,14	—
Londres FT30	2784,60	2772,10	+0,45
Hong Kong/Hang S.	10573	10617,30	–0,42
Singapour/Strait t	2374,60	2371,83	+0,12

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	09/05	07/05
Alcoa	64,62	65
American Express	46,87	47,87
Allied Signal	57,50	57,50
AT & T	60,37	60
Bethlehem	13,50	13,50
Boeing Co	77,25	76,37
Caterpillar Inc.	63,37	63
Chevron Corp.	57,25	56,75
Coca-Cola Co	82,75	82,75
Disney Corp.	58,25	58,87
Du Pont Nemours&Co	78,25	78,75
Eastman Kodak Co	73,75	75,87
Exxon Corp.	83	83,75
Gén. Motors Corp.H	53,50	53,12
Gén. Electric Co	77	76
Goodyear T & Rubbe	51,62	51
IBM	107	105,87
Intl Paper	39,50	39,87
J.P. Morgan Co	84,50	84,62
Mc Don Dougl	97,62	96,75
Merck & Co.Inc.	58,25	59,37
Minnesota Mng.&Mfg	64	64,50
Philip Moris	87,50	87,87
Procter & Gamble C	85,62	84,25
Sears Roebuck & Co	50,62	50,75
Texaco	80,25	80,75
Union Carb.	45,50	46,12
Utd Technol	108,25	103,75
Westingh. Electric	18,37	18,25
Woolworth	18,87	19,12

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	09/05	07/05
Allied Lyons	4,97	4,95
Barclays Bank	7,49	7,45
B.A.T. industries	4,91	4,94
British Aerospace	8,58	8,61
British Airways	5,25	5,22
British Gas	2,19	2,16
British Petroleum	5,69	5,63
British Telecom	3,36	3,35
B.T.R.	3,14	3,11
Cadbury Schweppes	4,90	4,92
Eurotunnel	0,76	0,77
Forte	3,70	3,50
Glaxo	7,73	7,72
Grand Metropolitan	4,33	4,28
Guinness	4,79	4,79
Hanson Plc	1,96	1,95
Great Ic	6,79	6,84
H.S.B.C.	9,38	9,32
Imperial Chemical	8,84	8,76
Legal	7,29	7,26
Marks and Spencer	4,29	4,23
National Westminst	6,19	6,25
Peninsular Orienta	5,20	5,25
Reuters	7,64	7,48
Saatchi and Saatch	1,34	1,33
Shell Transport	8,87	8,48
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,63	4,62
Univeler Ltd	12,34	12,32
Zeneca	13,66	13,75



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	09/05	07/05
Allianz Holding N	2579	2567
Basf AG	411,50	414,50
Bayer AG	488,80	488,20
Bay hyp&Wechselbk	38,91	38,93
Bayer Vereinsbank	42,70	42,68
BMW	824	818
Commerzbank	330	330,10
Continental AG	25,91	25,85
Daimler-Benz AG	825,50	825,20
Degussa	533,50	538
Deutsche Babcock A	83,30	82,90
Deutsche Bank AG	72,47	72,74
Dresdner BK AG FR	38,20	38,18
Henkel VZ	611	611
Hoechst AG	474,80	475,50
Karstadt AG	563	564
Kaufhof Holding	480	479
Linde AG	931	932
DT. Lufthansa AG	241,30	245,50
Man AG	395,80	396,50
Mannesmann AG	521,50	530
Mettallges AG	29,05	29,75
Preussag AG	407	406
Rwe	57,38	57,60
Schering AG	110,30	111,10
Siemens AG	83,40	83,25
Thyssen	274,50	275,50
Veba AG	74,90	74,67
Viag	584,30	586,10
Wellag AG	768	757

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗	↘	↗	↘	→	↘
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Baisse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse vendredi 10 mai. Après une demi-heure de transactions, l'échéance juin cédait dix centièmes à 122,62 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,53 %, soit 0,03 % au-dessus de celui du titre d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé en baisse, les investisseurs se montrant nerveux avant la publication, vendredi, de l'indice des prix à la production aux Etats-Unis au mois d'avril. Le rendement de l'emprunt à trente ans était remonté de 6,96 % à 7,02 %.

La Banque de France a laissé inchangé, vendredi matin, à 3,75 % le taux de l'argent au jour le jour. Son conseil, la veille, avait opté pour le statu quo.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,72	6,46	7,29	2,30
Allemagne	3,25	6,48	7,23	1,70
Grande-Bretagne	6,06	8,17	8,38	2,70
Italie	8,87	9,85	10,21	4,50
Japon	0,47	3,42	4,75	–0,20
Etats-Unis	5,31	6,74	6,96	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/05	Taux au 07/05	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,27	5,19	100,82
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,37	6,28	101,24
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	—	NC	—
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,15	7,11	101,84
Obligations françaises	6,69	6,62	101,38
Fonds d'Etat à TME	–1,86	–1,86	101,25
Fonds d'Etat à TRE	NC	—	NC
Obligat. *franç.* à TME	–1,34	–1,34	100,97
Obligat. franç. à TRE	NC	—	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 09/05	Vente 09/05	Achat 07/05	Vente 07/05
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,72	3,84	3,74	3,86
3 mois	3,74	3,86	3,75	3,87
6 mois	3,77	3,89	3,78	3,88
1 an	3,95	4,07	3,90	4,05
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8477	—	3,8477	—
Pibor Francs 3 mois	3,8516	—	3,8516	—
Pibor Francs 6 mois	3,9180	—	3,9180	—
Pibor Francs 9 mois	3,9922	—	3,9922	—
Pibor Francs 12 mois	4,0703	—	4,0703	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3698	—	4,3698	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3438	—	4,3438	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4375	—	4,4375	—

MATIF

Échéances 09/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	141494	123	123,12	122,46	122,72
Sept. 96	1700	121,54	121,60	121,04	121,24
Dec. 96	1023	120,32	120,38	119,84	119,98
Mars 97	—	—	—	—	119,98
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	22612	96,09	96,11	96,02	96,05
Sept. 96	15290	96,09	96,11	96,02	96,06
Déc. 96	5120	—	95,93	95,85	95,90
Mars 97	2763	95,67	95,68	95,61	95,66
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	1746	—	90,88	90,56	90,74
Sept. 96	—	—	—	—	90,24

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 09/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 96	13653	—	2086	2065,50	2074
Juin 96	430	2060,50	2064	2045	2053
Juillet 96	1	2058	2058	2058	2051
Sept. 96	—	—	—	—	2064

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘	↗	↘	↗	↗
5,1350	1,5165	104,8500	3,3895	7,8300

Repli du franc

LE DOLLAR était stable, vendredi matin 10 mai, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,5190 mark, 104,86 yens et 5,15 francs. Les nouvelles déclarations des responsables de la Bundesbank, laissant entendre que le deutschemark et les taux ont suffisamment baissé, pesaient sur le billet vert. Hans Tietmeyer, son président, a estimé que *« le niveau des taux d'intérêt est si bas en Allemagne qu'il n'y a pas de pression pour que l'on prenne des décisions rapides »*. Et Johann Wilhelm Gaddum, vice-président, a voulu s'opposer à l'idée selon laquelle *« la dernière baisse des taux doit être suivie rapidement par un retournement de tendance »*.

Le franc, pénalisé par la décision, jeudi, de la Banque de France de ne pas abaisser ses taux directeurs, cédait du terrain, cotant 3,39 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/05	% 07/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,9500	+0,29	327	351
Ecu	6,3485	+0,01	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1350	–0,37	4,8500	5,4500
Belgique (100 F)	16,4860	+0,26	15,8500	16,9500
Pays-Bas (100 fl)	303,2200	+0,25	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2910	–0,47	3,0600	3,5600
Danemark (100 krd)	87,7400	+0,15	83	93
Irlande (1 iep)	8,0905	+0,44	7,7300	8,4880
Gde-Bretagne (1 L)	7,8300	+0,64	7,4200	8,2700
Grèce (100 drach.)	2,1240	+0,05	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,6000	+0,21	70	80
Suisse (100 F)	416,1300	+0,41	402	426
Norvège (100 k)	78,7200	+0,20	73,5000	82,5000
Autriche (100 sch)	48,1710	+0,29	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0430	–0,40	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,2900	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7611	–0,27	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,9045	–0,06	4,7000	5,0500
Finlande (mark)	108,4500	+1,34	101	112

PARITÉS DU DOLLAR	10/05	09/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5165	1,5149	+0,11
TOKYO : USD/Yens	104,8500	105,1200	–0,26

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1285	5,1280	5,1512	5,1502
Yen (100)	4,8889	4,8858	4,9014	4,8972
Deutschemark	3,3850	3,3845	3,3826	3,3821
Franc Suisse	4,1624	4,1685	4,1477	4,1452
Lire ital. (1000)	3,2905	3,2888	3,3069	3,3044
Livre sterling	7,8051	7,8007	7,7749	7,7708
Peseta (100)	4,0583	4,0547	4,0539	4,0522
Franc Belge	16,465	16,439	16,457	16,449

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,84	3,87
Eurodollar	5,31	5,44	5,56
Eurolivre	6	6	6,06
Eurodeutschemark	3,28	3,22	3,15

L'OR

	cours 09/05	cours 07/05
Or fin (k. barre)	64750	64600
Or fin (en lingot)	65250	65350
Once d'Or Londres	393,70	392,70
Pièce française(20f)	371	373
Pièce suisse (20f)	373	374
Pièce Union lat(20f)	371	372
Pièce 20 dollars us	2500	2460
Pièce 10 dollars us	1350	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2420	2420

LE PÉTROLE

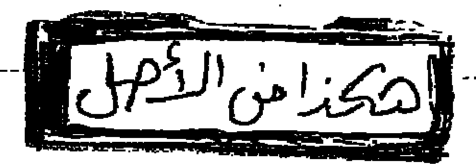
En dollars	cours 09/05	cours 07/05
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	09/05	07/05
Dow-Jones comptant	209,54	209,47
Dow-Jones à terme	346,47	345,98
CRB	260,40	280,51

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2841	2760
Cuivre à 3 mois	2702	2638
Aluminium comptant	1639,50	1623
Aluminium à 3 mois	1671	1654
Plomb comptant	857	859
Plomb à 3 mois	843	838
Etain comptant	6575	6590
Etain à 3 mois	6570	6585
Zinc comptant	1045	1047
Zinc à 3 mois	1071,50	1071
Nickel comptant	8375	8200
Nickel à 3 mois	8450	8285

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,41	5,46
Platine à terme	—	—
Palladium	134,60	136,60
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	6,54	6,25
Maïs (Chicago)	5,04	4,71
Grain. soja (Chicago)	8,16	8,05
Tourt. soja (Chicago)	248,50	244,60
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	116	115
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1390	1385
Café (Londres)	1952	1940
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,84	0,84
Jus d'orange (New-York)	1,28	1,28



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 10 MAI
Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,39 %
CAC 40 : 2077,29

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7750,50	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	920	[illegible]	−1,08	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	[illegible]	−0,96	1000
Renault (T.P.)	1811	[illegible]	+0,49	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2020	[illegible]	+0,89	1000
Saint Gobain(T.P.)	1260	[illegible]	—	1000
Thomson S.A (T.P)	1089	[illegible]	−0,27	1000
Accor	694	[illegible]	+0,14	100
Air Liquide	893	[illegible]	−0,33	70
Alcatel Alsthom	482	[illegible]	+0,16	40
Alcatel Cable	475	[illegible]	—	[illegible]
Alspi	478	[illegible]	+1,25	50
AGF-Ass.Gen.France	140,20	[illegible]	+0,21	[illegible]
Axa	294,10	[illegible]	+0,51	60
Axime	676	[illegible]	−3,40	[illegible]
Bail Investis	845	[illegible]	+0,59	100
Bancaire (Cie)	590	[illegible]	−0,16	[illegible]
Bazar Hot. Ville	510	[illegible]	−0,58	[illegible]
Bertrand Faure	168	[illegible]	−1,13	5
BIC	573	[illegible]	−0,17	50
BIS	611	[illegible]	+1,80	[illegible]
B.N.P.	205,50	[illegible]	−1,41	25
Bollore Techno	552	[illegible]	+2,17	50
Bongrain	2870	[illegible]	—	50
Bouygues	517	[illegible]	−1,16	50
Canal +	1218	[illegible]	−0,24	20
Cap Gemini Sogeti	184,90	[illegible]	−2,10	40
Carbone Lorraine	728	[illegible]	+1,78	50
Carrefour	2627	[illegible]	−1,59	[illegible]
Casino Guichard	203	[illegible]	−0,09	10
Casino Guich.ADP	144,80	[illegible]	+0,20	10
Castorama Dl (Li)	970	[illegible]	−0,30	25
C.C.F.	250	[illegible]	−1,20	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	58	[illegible]	+0,34	[illegible]
Cegid (Ly)	482,90	[illegible]	—	25
CEP Communication	445	[illegible]	−0,44	10
Cerus Europ.Reun	97,70	[illegible]	−0,61	100
Cetelem	1105	[illegible]	+0,72	[illegible]
CGIP	1175	[illegible]	−1,27	100
Chargeurs	1395	[illegible]	−2,50	100
Christian Dior	678	[illegible]	−0,29	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	249	[illegible]	+0,40	25
Clarins	728	[illegible]	+0,96	30
Club Mediterranee	490	[illegible]	+1,22	25
Coflexip	182,60	[illegible]	+1,86	[illegible]
Colas	915	[illegible]	+0,10	[illegible]
Comptoir Entrep.1	16,90	[illegible]	−2,36	[illegible]
Comptoir Moder.	2047	[illegible]	+0,14	[illegible]
CPR	436,80	436,70	−0,02	50
Cred.Fon.France	32,50	36,20	+11,38	[illegible]
Credit Local Fce	395,50	391,20	−1,08	100
Credit Lyonnais CI	173,50	172,20	−0,74	[illegible]
Credit National	372,50	366,90	−1,50	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	262,50	264,10	+0,60	100
Damart	3960	3950	−0,25	[illegible]
Danone	785	781	−0,50	10
Dassault-Aviation	482	467,50	−3	[illegible]
Dassault Electro	312	306	−1,92	40
De Dietrich	266,20	269	+1,05	25
Degremont	480	485	+1,04	50
Dev.R.N-P.Cal (Li)	53,50	53	−0,93	100
DMC (Dollfus Mi)	265,50	255	−3,95	75
Docks France	1101	1094	−0,63	10
Dynaction	142	140,50	−1,05	25
Eaux (Gle des)	545	543	−0,36	100
Ecco	1236	1268	+2,58	25
Eiffage	818	818	—	[illegible]
Elf Aquitaine	380	377,70	−0,60	50
Eramet	393	389	−1,01	20
Eridania Beghin	832	835	+0,36	65
Essilor Intl	1251	1253	+0,15	20
Essilor Intl ADP	990	987	−0,30	20
Esso	618	609	−1,45	50
Eurafrance	2010	1961	−2,43	200
Euro Disney	15,05	14,80	−1,66	5
Europe 1	1140	1122	−1,57	100
Eurotunnel	6	6,60	+10	[illegible]
Filipacchi Medias	950	960	+1,05	20
Finextel	78,60	78,50	−0,12	[illegible]
Fives-Lille	549	548	−0,18	50
Fromageries Bel	4900	4980	+1,63	50
Galeries Lafayette	1620	1620	—	[illegible]
CAN	151,50	151,20	−0,19	10
Gascogne (B)	506	506	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2181	2190	+0,41	50
Geophysique	345	348	+0,86	[illegible]
C.F.C	421	423,40	+0,57	[illegible]
Groupe Andre S.A.	534	523	−2,05	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	118,70	117	−1,43	[illegible]
GTM-Entrepose	332	329	−0,90	50
Guilbert	819	820	+0,12	[illegible]
Guyenne Gascogne	1710	1700	−0,58	100
Havas	427,30	426,50	−0,18	[illegible]
Havas Ad.Euro RSCG	595	610	+2,52	50
Imetal	772	766	−0,77	50
Immeubl.France	354	354,40	+0,11	50
Ingenico	69,10	68,30	−1,15	[illegible]
Interbail	267	268	+0,37	[illegible]
Intertechnique 1	554	553	−0,18	[illegible]
Jean Lefebvre	319	320,10	+0,34	[illegible]
Klepierre	608	611	+0,49	100
Labinal	718	722	+0,55	[illegible]
Lafarge	316,50	317,40	+0,28	[illegible]
Lagardere (MMB)	133,50	131,90	−1,19	[illegible]
Lapeyre	294	294	—	[illegible]
Lebon	218	221,50	+1,60	[illegible]
Legrand	907	910	+0,33	[illegible]
Legrand ADP	602	601	−0,16	[illegible]
Legris indust.	267	275	+2,99	[illegible]
Locindus	877	874	−0,34	[illegible]
L'Oreal	1530	1525	−0,32	10
LVMH Moet Vuitton	1228	1220	−0,65	10
Lyonnaise Eaux	524	523	−0,19	60
Marine Wendel	428	431	+0,70	100
Matra-Hachette	132,70	128,50	−3,16	15
Metaleurop	60,10	59,50	−0,99	50
Metrologie Inter.	18,95	19,10	+0,79	10
Michelin	248,50	246	−1	12
Moulinex	80,95	79,55	−1,72	10
Nord-Est	138,20	138	−0,14	50
Nordon (Ny)	425	423	−0,47	70
NRJ #	648	641	−1,08	10
OLIPAR	137	137,50	+0,36	200
Paribas	311,70	310,40	−0,41	50
Pechiney	232	228,90	−1,33	100
Pechiney CIP	249	246	−1,20	100
Pechiney Intl	115,20	111	−3,64	100
Pernod-Ricard	344,10	344,20	+0,02	20
Peugeot	717	715	−0,27	35
Pinault-Prin.Red	1563	1555	−0,51	100
Plastic-Omn.(Ly)	457,80	456,20	−0,34	20
Poliet	553	554	+0,18	50
Primagaz	536	543	+1,30	10
Promodes	1400	1387	−0,92	20
Publicis	397	395	−0,50	25
Remy Cointreau	151,80	151	−0,52	10
Renault	148,50	147,20	−0,87	25
Rexel	1223	1218	−0,40	20
Rhone Poulenc A	124,50	123,90	−0,48	25
Rochette (La)	31	30,75	−0,80	10
Roussel Uclaf	1190	1185	−0,42	20
Rue Imperiale(Ly)	4255	4255	—	200
Sade (Ny)	203,30	203,10	−0,09	100
Sagem SA	3220	3195	−0,77	50
Saint-Gobain	637	637	—	100
Saint-Louis	1450	1442	−0,55	100
Salomon (Ly)	3595	3600	+0,13	25
Salvepar (Ny)	450	445	−1,11	50
Sanofi	383,50	383	−0,13	25
Sat	2080	2085	+0,24	100
Saupiquet (Ns)	1548	1546	−0,12	100
Schneider SA	237,70	238,80	+0,46	50
SCOR SA	190	190	—	25
S.E.B.	812	809	−0,36	20
Sefimeg	365	368	+0,82	100
SEITA	195	192	−1,53	50
Selectibanque	103,60	103,60	—	100
SFIM	1102	1111	+0,81	160
SGE	114,90	112	−2,52	85
Sidel	1101	1116	+1,36	10
Simco	488	487,10	−0,18	100
S.I.T.A.	1100	1098	−0,18	50
Skis Rossignol	1810	1810	—	100
Sligos	481	488,80	+1,62	25
Societe Gale A	577	575	−0,34	30
Sodexho	1980	1970	−0,50	100
Sommer-Allibert	1461	1469	+0,54	50
Sophia	229	227	−0,87	75
Spir Communication	567	556	−1,94	20
Strafor Facom	364,50	362,10	−0,65	25
Suez	205	208,40	+1,65	75
Synthelabo	398	402,20	+1,05	10
Technip	450	442,20	−1,73	20
Thomson-CSF	132,40	132	−0,30	20
Total	350	347,40	−0,74	50
UAP	107,30	106	−1,21	10
UFB Locabail	490	481	−1,83	100
UGC DA (M)	306	318	+3,92	50
UIC	81,20	84,45	+4	100
UIF	449	445	−0,89	100
UIS	180	179,50	−0,27	25
Unibail	504	497	−1,38	100
Union Assur.Fdal	612	624	+1,96	10
Usinor Sacilor	80,05	80,50	+0,56	20
Valeo	280	280	—	20
Vallourec	259	260,90	+0,73	[illegible]
Via Banque	195,20	196	+0,40	100
Worms & Cie	280,50	274,80	−2,03	12
Zodiac ex.dt divid	1220	1215	−0,40	10
Elf Gabon	1080	1075	−0,46	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	265,20	265	−0,07	5
Adidas AG #	406	408,80	+0,68	5
American Express	242,40	241,90	−0,20	—
Anglo American #	311,60	333	+6,86	—
Amgold #	508	511	+0,59	1
Arjo Wiggins App	14,65	14,65	—	—
A.T.T. #	309	310	+0,32	1
Banco Santander #	247,10	245,40	−0,68	750
Barrick Gold #	160,60	161,90	+0,80	—
B.A.S.F. #	■ 1340	1337	−0,22	50
Bayer #	1658	1656	−0,12	50
Blenheim Group	25,50	25,30	−0,78	—
Cordiant PLC	10,30	10,35	+0,48	—
Crown Cork ord.	227	228	+0,44	5
Crown Cork PF CV	230	221	−3,91	41
Daimler Benz #	2827	2792	−1,23	50
De Beers #	165,90	165,30	−0,36	—
Deutsche Bank #	245,40	246,30	+0,36	5
Dresdner Bank #	128,80	130,30	+1,16	5
Driefontein #	77,25	78,30	+1,35	—
Du Pont Nemours #	405	402	−0,74	—
Eastman Kodak #	387,50	379	−2,19	2
East Rand #	3,32	3,32	—	1
Echo Bay Mines #	67,60	68,60	+1,47	—
Electrolux #	252,30	254,50	+0,87	25
Ericsson #	110	109,30	−0,63	2
Exxon Corp. #	428	408,70	+0,16	—
Ford Motor #	182,10	185	+1,59	—
Freegold #	57,90	58,50	+1,03	—
Gencor Limited #	19,55	[illegible]	—	—
General Elect. #	390,70	397,40	+1,71	—
General Motors #	274,20	273,90	−0,10	—
Gle Belgique #	400	400,10	+0,02	—
Grd Metropolitan	33,50	34,20	+2,08	—
Guinness Plc #	38,30	38,40	+0,26	—
Hanson Plc	15,20	15,25	+0,32	—
Harmony Gold #	58	58	—	—
Hitachi #	53	51,55	−2,73	50
Hoechst #	1616	1601	−0,92	50
I.B.M #	547	550	+0,54	1
I.C.I #	68,65	68,35	−0,43	1
Ito Yokado #	296	296,10	+0,03	50
Matsushita #	89,20	88,80	−0,44	50
Mc Donald's #	247	243,80	−1,29	—
Merck and Co #	305	300	−1,63	—
Mitsubishi Corp.#	70,60	71,75	+1,62	50
Mobil Corporat.#	565	579	+2,47	2
Morgan J.P. #	439,80	—	—	2
Nestle SA Nom. #	5860	5770	−1,53	10
Nipp. MeatPacker #	77,20	—	—	50
Nokia A	189	183,50	−2,91	5
Norsk Hydro #	230	228,90	−0,47	20
Petrofina #	1475	1484	+0,61	—
Philip Morris #	450,30	450	−0,06	1
Philips N.V #	185,30	179,80	−2,96	10
Placer Dome Inc #	146,60	147,70	+0,75	2
Procter Gamble #	439	440	+0,22	—
Quilmes	256,50	256,50	—	—
Randfontein #	36,55	35	−4,24	—
Rhone Poul.Rorer #	309,80	301,40	−2,71	—
Royal Dutch #	753	755	+0,26	5
R T Z #	82,75	83	+0,30	—
Sega Enterprises	256	257	+0,39	50
Saint-Helena #	32,05	32,05	—	1
Schlumberger #	442,90	448,50	+1,26	—
SGS Thomson Micro.	227,80	223,90	−1,71	13
Shell Transport #	70,35	72,20	+2,62	—
Siemens #	284,10	283,10	−0,35	5
Sony Corp. #	329,50	328,50	−0,30	50
Sumitomo Bank #	104	102,10	−1,82	50
T.D.K #	296	294,40	−0,54	50
Telefonica #	88,80	89,90	+1,23	500
Toshiba #	39,50	39	−1,26	50
Unilever #	■ 692	692	—	4
United Technol. #	549	554	+0,91	5
Vaal Reefs #	510	530	+3,92	—
Volkswagen A.G #	1802	1802	—	50
Volvo (act.B) #	117,40	116,90	−0,42	5
Western Deep #	244	246,50	+1,02	2
Yamanouchi #	120	119,50	−0,41	50
Zambia Copper	3,32	3,36	+1,20	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 10 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,25	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,30	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,12	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	114,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,20	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,48	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,10	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	105,33	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,20	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,83	[illegible]
CLF 9%88-93/98CA#	106,98	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117,10	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,20	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,97	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,55	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	113,15	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,98	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,60	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,61	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,56	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,18	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	102,50	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	102,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,61	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,79	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,76	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,98	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,80	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,51	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	103,55	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,05	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	113,92	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	114,12	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,71	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	989	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	230	[illegible]
Bains C.Monaco	584	[illegible]
B.N.P.Intercont	341	340
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	405	400
Ceragen Holding ◆	20,25	20,25
Champex (Ny) ◆	23,50	23,50
CIC Un.Euro.CIP	363,10	367
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2940	2940
Cpt Lyon Alem	391	393
Concorde-Ass Risq	850	845
Gpe Valfond ex.CMP ◆	12,20	12,20
Darblay ◆	460	460
Didot Bottin	750	750
Eaux Bassin Vichy ◆	4760	4760
Ecia	715	710
Ent.Mag. Paris	1545	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	848	848
Fidei	48,60	47
Finalens	383	390
F.I.P.P.	105,50	104
Fonciere (Cie) ◆	544	544
Fonciere Euris	230,10	231,30
Foncina # ◆	440	440
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1460	1415
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	423,50	415,10
Genefim	155	152,30
Gevelot ◆	1790	1790
G.T.I (Transport)	355	355
Immobail	128,90	128,90
Immobanque	752	770
Lucia	51,40	51,35
Monoprix ◆	159	159
Metal Deploye ◆	445	445
Mors #	16,50	16,65
Navigation (Nle) ◆	62,75	62,75
Paluel-Marmont ◆	275	275
Exa.Clairefont(Ny)	1354	1350
Parfinance	213,10	213,20
Paris Orleans	277	277
Piper Heidsieck	1290	1353
Promodes (CI) ◆	930	[illegible]
PSB Industries Ly	333	330
Rougier #	502	498,10
Saga	162	170
Salins du Midi	465	465
Silic	740	748
S.I.P.H.	219,90	215
Sofal ◆	89	89
Soffo ◆	261,30	261,30
Sofragi ◆	3800	3800
Soudure Autogene ◆	995	995
Sovabail ◆	340	340
Taittinger	1834	1807
Tour Eiffel ◆	284	284
Vicat	462	462

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 10 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	60,05	60
AFE #	492,40	492
Aigle #	190,90	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	130	130
Altran Techno. #	1431	[illegible]
Montaignes P.Gest	700	700
Assystem #	570	585
Bque Picardie (Li) ◆	610	618
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	245	240
Bque Vernes	495	[illegible]
Beneteau #	650	[illegible]
B I M P	73,10	73,10
Boiron (Ly) #	669	[illegible]
Boisset (Ly)#	211,90	211,90
But S.A.	355	[illegible]
Cardif SA	740	[illegible]
C.E.E #	300	300
CEGEP #	153	[illegible]
Cermex # (Ly)	368	[illegible]
CFPI #	243,50	[illegible]
Change Bourse (M)	331	[illegible]
Christ.Dalloz #	1550	[illegible]
Cipe France Ly #	469	[illegible]
CNIM CA#	209	[illegible]
Codetour	330	329,90
Comp.Euro.Tele-CET	330,10	[illegible]
Conflandey S.A.	310,10	[illegible]
C.A.Haute Normand	334,50	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	394,50	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	380	[illegible]
C.A. Oise CCI	263,70	[illegible]
Creeks ◆	58	58
Devanlay	536	[illegible]
Devernois (Ly)	550	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	75	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	455	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	255	[illegible]
Europ Propulsion	635	[illegible]
Expand s.a. ◆	195	[illegible]
Factorem	685	[illegible]
Faiveley #	315	[illegible]
Finacor	126	[illegible]
Fininfo	535	[illegible]
Fructivie	685	[illegible]
Gautier France #	282,20	[illegible]
Gel 2000	78	79
GFI Industries #	770	[illegible]
Girodet # (Ly)	42	42
GLM S.A.	256	268,50
Grandoptic.Photo #	615	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	220	222,30
Kindy # ◆	185	185
Guerbet	378	375
Hermes internat.1#	1300	1310
Hurel Dubois ◆	535	[illegible]
ICBT Groupe #	235	[illegible]
I.C.C.	178	178
Idianova ◆	67	67
Int. Computer #	106	108
IPBM	64	64
M6-Metropole TV	505	507
Manitou #	545	553
Manutan	915	915
Marie Brizard	1259	1260
Maxi-Livres/Profr.	213	210
Mecelec (Ly) ◆	92,95	92,95
MGI Coutier	276,50	276
Monneret Jouet Ly# ◆	74,60	74,60
Naf-Naf #	82	81,80
N.S.C Schlum. Ny	730	726
OGF Omn Gest.Fin ◆	900	900
Onet #	1160	1115
Paul Predault #	183	183
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	109,50	109,50
Pochet ◆	950	950
Poujoulat Ets (Ns) ◆	246	246
Radiall #	613	625
Rallye(Cathiard)Ly	215	205,10
Reydel Indust.Li	883	890
Robertet #	1370	1385
Rouleau-Guichard	455	459
Securidev #	75	75
Smoby (Ly)#	621	623
Sofco (Ly)	118,90	118,90
Sofibus ◆	365	365
Sogepag #	137	137
Sogeparc (Fin)	697	696
Sopra	330,80	324,50
Steph.Kelian #	92,05	92,05
Sylea	466	468
Teisseire-France ◆	202	202
TF1-1	546	545
Thermador Hold(Ly)	385	380,50
Trouvay Cauvin #	84	84
Unilog	575	592
Union Fin.France	526	526
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	144	144
Vilmorin et Cie #	470,50	475
Virbac	718	730

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 10 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	280	275
Infonie	505	504
Joliez-Regal	101	100,80
Proxidis	83	82,50

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 10 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,05	0,05
Crédit Gén.Ind. ◆	27,10	27,10
Générale Occidentale ◆	45,75	[illegible]
Murom ◆	1500	1215
Nobel ◆	181	181
Sté lecteurs du Monde ◆	132	132

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	121,21	[illegible]
BANQUE POPULAIRE		
Valorg ◆	2399,77	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◆	9412,36	[illegible]
Arbitr. Première ◆	8987,23	[illegible]
Arbitr. Sécurité ◆	17242,05	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	852386	[illegible]
Natio Court Terme	13694	[illegible]
Natio Court Terme2	371996	[illegible]
Natio Epargne	2155,12	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	15442,37	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2311,43	[illegible]
Natio Ep. Obligations	211,56	[illegible]
Natio Epargne Retraite	141,08	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10550,37	[illegible]
Natio Epargne Valeur	545,67	[illegible]
Natio France Index	1113,23	[illegible]
Natio Immobilier	1228,65	[illegible]
Natio Inter	1844,25	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5327,15	[illegible]
Natio Opportunités	165,11	[illegible]
Natio Patrimoine	1523,39	[illegible]
Natio Perspectives	1249,14	[illegible]
Natio Placements C/D	76279,30	76279,30
Natio Revenus	1094,39	[illegible]
Natio Sécurité	11547,89	[illegible]
Natio Valeurs	1037,12	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Monedex	89094,69	[illegible]
Oblig. très caté. ◆	233,38	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv.	636,72	[illegible]
Le Livret Portefeuille	865,42	[illegible]
Nord Sud Dévelop.	2145,60	[illegible]
Patrimoine Retraite	297	[illegible]
Sicav Associations	2356,71	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Fonsicav	18975,90	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav	18200,69	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions futur	212,41	[illegible]
Ecur. Capicourt	220,95	[illegible]
Ecur. Capitalisation	226,53	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire	10260,23	[illegible]
Ecur. Expansion	79763,17	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2954,23	[illegible]
Ecur. Investissement	173,82	[illegible]
Ecur. Monétaire	12665,48	[illegible]
Ecur. Trésorerie	311,29	[illegible]
Ecur. Trimestriel	1996,78	[illegible]
Eparcourt-Sicav	191,16	[illegible]
Horizon	1702,05	[illegible]
Prévoyance Ecur.	98,44	97,47
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière	11270,88	11248,38
Ecur. Sécuripremière	11487,87	[illegible]
Ecur. Sensipremière	11805,98	[illegible]
CNCA		
Amplia ◇	115577,04	115577,04
Atout Amérique	139,78	136,37
Atout Asie	107,13	104,57
Atout Futur C	605,71	[illegible]
Atout Futur D	577,80	563,71
Coeds	1807,88	[illegible]
Dieze	1857,54	[illegible]
Elicash ◇	916532,66	916532,66
Epargne-Unie	166,88	162,81
Eurodyn	1751,58	[illegible]
Indicia ◆	1246,58	[illegible]
Moné.JC ◇	11557,76	[illegible]
Moné.JD ◇	11557,76	[illegible]
Oblifutur	3930,81	[illegible]
Oraction	1843,18	[illegible]
Proficius	1018,45	999,46
Revenu-Vert	1191,59	[illegible]
Sévéa ◆	106,72	[illegible]
Synthésis	15858,48	[illegible]
Uni Foncier	1274,95	[illegible]
Uni France	663,59	647,85
Uni Garantie C	1694,52	[illegible]
Uni Garantie D	1377,76	[illegible]
Uni-Régions	1639,14	1599,16
Univar C ◇	299,58	299,58
Univar D ◇	299,58	299,58
Univers Actions	187,56	182,99
Univers-Obligations	2175,60	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	567,78	[illegible]
Francic Pierre	120,72	117,20
Francic Régions	1675,27	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1310,44	1272,27
Converticic	356,29	[illegible]
Ecocic	1407,92	[illegible]
Oblicic Mondial	3328,70	[illegible]
Oblicic Régions	1179,97	1162,53
Rentacic	165,09	162,65
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1298,83	[illegible]
Lion 20000	16671,17	16671,17
Lion Association	11123,99	11123,99
Lion Plus	1397,02	[illegible]
Lion Trésor	2313,86	[illegible]
Oblilion	1794,99	1777,22
Sicav 5000	566,21	[illegible]
Slivafrance	940,73	[illegible]
Slivam	474,88	465,57
Slivarente	236,48	231,84
Slivinter	600,08	588,31
Trilion	5264,54	[illegible]
Crédit Mutuel Finance		
Avenir Alizes	2040,39	2000,38
Crédit Mutuel Capital	1707,82	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	861,60	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	102,62	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22296,01	22296,01
Créd.Mut.Ep.long.T	229,55	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1225,13	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1105,48	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	739,61	[illegible]
Saint-Honoré Capital	17780,69	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	632,58	[illegible]
St-Honoré Pacifique	810,02	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1783,63	[illegible]
Stratégie Actions	960,16	[illegible]
Stratégie Rendement	1768,96	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C	811,50	[illegible]
Amplitude Monde D	790,54	[illegible]
Elanciel D	132,27	[illegible]
Emergence Poste D	110,80	[illegible]
Géobilys C	610,27	601,25
Géobilys D	595,06	[illegible]
Intensys C	113,31	[illegible]
Intensys D	108,50	108,34
Latitude C	144,17	[illegible]
Latitude D	135,65	135,51
Oblitys D	575,98	[illegible]
Plénitude D	158,33	[illegible]
Poste Gestion C	43041,33	[illegible]
Revenus Trimestr.	5361,61	[illegible]
Solstice D	2350,70	[illegible]
Thésora C	913,22	[illegible]
Thésora D	831,24	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	36829,64	36829,64
Actimonétaire D	31346,42	31346,42
Cadence 1 D	1070,02	[illegible]
Cadence 2 D	1072,28	1061,66
Cadence 3 D	1061,35	[illegible]
Capimonétaire C	1996,17	1994,18
Capimonétaire D	105647,31	[illegible]
Capioblig C	8449,55	[illegible]
Interoblig C	6376,48	[illegible]
Intersélection France D	584,26	[illegible]
S.G. France opport. C	1702,39	[illegible]
S.G. France opport. D	1641,68	[illegible]
Sogenfrance C	1485,94	[illegible]
Sogenfrance D	1371,35	1344,46
Sogépargne D	312,67	[illegible]
Soginter C	1777,01	1742,17
Fonds communs de placements		
Favor D	1234,32	[illegible]
Sogelance D	1701,50	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	143,19	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

MULTIMÉDIA L'hypertexte, ce procédé informatique qui permet de consulter à tout moment le passage d'un document sans avoir à le faire défiler entièrement, fait le bonheur des adeptes du World Wide Web. ● LA « TOILE » étend en effet ce principe à tous les documents stockés dans des ordinateurs reliés à Internet, quel que soit l'endroit du monde où ils sont installés. ● PARALLÈLEMENT à cette éclosion, une petite communauté d'ingénieurs, de philosophes et de poètes a pris l'habitude de se réunir pour débattre des progrès de cette technique qui bouleverse, selon eux, l'art de l'écriture et le plaisir de la lecture. ● L'INALTÉRABILITÉ du texte imprimé, qui contribuait à l'autorité de l'auteur, est désormais interpellée par les « surfeurs » du Web, qui peuvent, à chaque instant, intervenir et établir de nouveaux liens entre des paragraphes liés par une autre logique.

L'hypertexte relie tous les documents de la toile d'Internet

Conçu dans l'immédiat après-guerre, cet outil qui bouleverse les modes de consultation des données en établissant des liens entre différentes informations a été adapté à l'informatique. Permettant d'accéder facilement au Web, il en assure le succès

SAN FRANCISCO
de notre correspondant

Hybride de la lanterne magique et du tapis volant, la Toile (World Wide Web) ensorcelle grâce à une technique connue sous le nom barbare d'hypertexte. Qui ouvre un très long document sur l'écran de son ordinateur et souhaite consulter un passage situé vers la fin doit se résoudre à voir défiler la totalité des informations. Fastidieux. L'hypertexte permet, avec une instruction aussi simple que le « clic » d'une souris, de sauter d'un fragment de texte à n'importe quel autre.

La beauté de la Toile, c'est qu'elle étend ce principe à tous les documents situés dans des ordinateurs n'importe où dans le monde du moment qu'ils sont reliés à Internet. Il suffit pour cela que chacun soit affecté d'une adresse unique permettant de le retrouver. La numérisation des informations permet d'appliquer cette technique aux images comme au son ou au texte. C'est l'hypermédia. L'usage veut qu'on utilise généralement le mot hypertexte pour désigner cette possibilité d'établir de multiples relations entre des informations indépendamment de leur nature. Ce qui vaut pour le texte vaut pour le reste.

L'origine du concept remonte à 1945, lorsque Vanevar Bush, conseiller scientifique du président Roosevelt, imagina une *« sorte de librairie et de classeur privé »* où les informations seraient emmagasinées sous formes de fiches et de microfilms accessibles *« à très grande vitesse et avec une flexibilité considérable »*. L'appareil, baptisé « Memex », devait tenir dans un bureau doté de systèmes de projection simultanée permettant de comparer les documents, comme les fenêtres sur les écrans des ordinateurs. L'intérêt, selon Bush, consistait à rendre possible *« une indexation associative dont l'idée centrale est que toute information peut offrir, à volonté, la possibilité d'en sélectionner immédiatement une autre »*.

Le terme hypertexte apparaît en 1965 dans le livre *Literary Machines*, d'un philosophe illuminé : Ted Nelson. Il le définit comme *« une série de morceaux de texte connectés par des liens qui offrent au lecteur différents parcours »* et rêve, depuis lors, de relier sur cette base tous les textes de la planète. Cet ambitieux projet, baptisé Xanadu, n'a jamais vu le jour, mais l'organisation de l'information en réseau était au cœur de la démarche de Tim Berner-Lee et Robert Calliau lorsqu'ils proposèrent, en 1989, à leurs collègues du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules), de rendre leurs travaux accessibles à tous en hypermédia. C'est là qu'est né le World Wide Web, c'est-à-dire la toile d'Internet.

Une nouvelle façon de lire et d'écrire

Avec l'hypertexte, les données ne peuvent plus être classées ni consultées de la même façon. Cela bouleverse notre rapport à l'information, dans un monde où elle joue un rôle de plus en plus grand. Selon Michael Joyce, l'hypertexte oblige à *« découvrir de nouvelles dimensions de la lecture et du regard »*. Il en résulte une littérature qui remet en question la facon de raconter des histoires. Dans l'hypertexte en effet, qu'il s'agisse d'une fiction ou d'un événement, d'une opinion ou d'une thèse, le « lecteur » peut, à chaque instant, rompre le fil prévu par l'auteur et sauter à un autre endroit du récit. On ne lit plus pareil, on n'écrit plus de la même façon, insensiblement, on est amené à penser différemment.

Parallèlement à cette éclosion, une petite communauté d'ingénieurs, de philosophes et de poètes animés par une même passion pour l'hypertexte a pris l'habitude de se réunir chaque année sous les auspices de l'Association for computer machinery. La dernière rencontre a eu lieu à Washington en mars. Elle leur a donné l'occasion de constater la matérialisation de leurs fantasmes : *« Le Web est le triomphe de notre communauté »*, estime Mark Bernstein, un des animateurs les plus actifs du groupe. *« On a travaillé pendant des années, et ça a dépassé nos rêves les plus fous. »*

Tous ne partagent pas cet enthousiasme. Auteur du premier roman hypertextuel (*Afternoon*), Michael Joyce a le tempérament de ses ancêtres irlandais, et il n'aime guère ce qu'il voit sur le Web. *« Ça n'est pas de l'hypertexte véritable »*, grogne-t-il, *« les liens sont trop primitifs »*.

Bernstein et Joyce ont créé ensemble StorySpace, le logiciel le plus utilisé pour la création d'hypertextes littéraires. Ecrivain, le second laisse percer les frustrations de l'artiste face à l'invasion des commercants. Ingénieur, le premier ne s'arrête pas aux faiblesses de l'interface, car il est convaincu des potentialités de l'infrastructure sur laquelle est construite le système : les connexions et les protocoles. A mi-chemin entre les deux, Georges Landow, professeur d'anglais à l'université de Brown, partage avec ses amis la conviction que le Web est une version « light » de l'hypertexte, auquel ils consacrent leur vie. Mais il affirme aussitôt : *« La facilité d'usage et l'extension géographique permettent d'oublier ses défauts. »*

Cette communauté possède une expérience unique qui aide à mieux comprendre les extraordinaires implications du développement de l'hypertexte. *« Quand il est figé sur le papier, le document est inerte »*, explique Marc Nanard, du Laboratoire d'informatique, de robotique et de micro-électronique de l'université de Montpellier. *« L'hypertexte, au contraire, réagit à l'intervention de l'usager, se fait complice de la lecture. »* Ça va très loin. La logique classique a ses limites et *« la plus grosse avancée de Vanevar Bush, c'est d'avoir dit que l'association est noble intellectuellement. »* Les travaux postérieurs montrent qu'elle peut être réalisée par différents procédés : en établissant des liens – que leur rigidité limite – ou en ayant recours à l'intelligence artificielle. La collaboration entre lecteur et machine permet de construire des réseaux de relations. *« En matérialisant l'association*, ajoute Marc Nanard, *on enrichit les possibilités de raisonnement. C'est la force de l'hypertexte. »*

DES PROTOCOLES SIMPLES

Modifiable par tous à tout moment, l'hypertexte a des implications sociales. La hiérarchie du livre, la fixité du texte imprimé et inaltérable qui contribuait – la parenté des mots est manifeste – à l'autorité de l'auteur, est radicalement interpellée. Sur le Web, chacun peut mettre son grain de sel en rajoutant une page, en établissant un nouveau lien entre deux fragments. *« Chaque acteur qui établit des liens matérialise une part de sa connaissance du domaine sur lequel il travaille »*, estime Marc Nanard. *« L'ensemble des relations matérialise une connaissance de la communauté. »* La communauté des spécialistes de l'hypertexte a fait un énorme travail pour concevoir la technologie permettant de donner vie au concept. On lui doit les études sur lesquelles reposent la « lisibilité » des pages, la « rhétorique » des liens, le temps idéal qu'il faut entre le moment où on « clique » sur un mot et l'apparition du document auquel il conduit : un quart de seconde exactement. Si c'est plus court, on ne sent pas le « passage » ; si c'est plus long, on se lasse. Le Web, qui intègre une petite partie de ces travaux, doit son succès a la gratuité et au fait qu'il repose sur des protocoles simples, confortables, ouverts.

Le plus surprenant, peut-être, est que ces chercheurs de toutes formations sont confrontés à l'inconnu. *« Nous ne savons pas écrire en hypertexte. C'est un art essentiellement ironique »*, n'hésite pas dire Mark Bernstein, qui en a publié des dizaines. La technologie parvient à rénover le mystère millénaire de la narration, à inventer de nouveaux espaces vierges au centre de ce que nous croyions le mieux connaître.

Francis Pisani
<fpisani@aol.com>

★ **Conférence Hypertext'96 : <http : //www.acm.org/siglink/ht96/>**
Un bon point de départ pour explorer tout ce qui concerne l'hypertexte sur le Web : <http :// www.eastgate.com/>

Les glaces du Groenland témoignent de l'histoire de la métallurgie du cuivre

LES SOLITUDES glacées du Groenland ne sont pas aussi mortes qu'on pourrait le penser. Pour ceux qui savent les faire parler, elles constituent d'excellentes archives sur la composition de l'air et ses polluants au cours des siècles. Les couches de neige accumulées ont emprisonné des particules de poussières et de métaux ainsi que des bulles de gaz, que les scientifiques traquent dans les carottes de glace qu'ils prélèvent.

Très utiles pour l'étude des climats anciens, les glaces du Groenland se révèlent aussi, depuis quelques années, précieuses pour analyser la pollution de l'air dans l'hémisphère Nord. Après avoir travaillé sur le mercure et le plomb, des scientifiques français et un chercheur américain viennent de retracer l'histoire de la pollution par le cuivre. Ils sont même parvenus, comme ils l'expliquent dans la revue américaine *Science* du 12 avril, à remonter sept mille ans en arrière en confrontant avec succès ces données glaciaires à celles de documents historiques.

Sungmin Hong, Jean-Pierre Candelone et Claude Boutron, du Laboratoire du CNRS de glaciologie et de géophysique de l'environnement (LGGE) de Grenoble (Isère), et Clair Patterson, du California institute of technology de Pasadena (Etats-Unis), ont analysé la concentration de cuivre contenu dans une carotte de glace, longue de 3 028 mètres, prélevée à Summit, au centre du Groenland, dans le cadre du projet européen GRIP (Groenland Ice Core Project).

Les vingt et un échantillons de glace qu'ils ont retenus couvrent une période de temps commençant mille ans environ avant notre ère et s'achevant au début du XVI[e], ce qui correspond aux civilisations grecque et romaine, à l'époque médiévale et à la Renaissance. Deux autres échantillons ont été également examinés, datés de 7 760 et 7 260 ans, pour évaluer la concentration du cuivre dans l'atmosphère à une époque, l'holocène, sans activité métallurgique humaine notable.

La présence de cuivre dans les morceaux de carotte étant très faible, les scientifiques ont dû travailler en salle blanche, décontaminer avec soin les prélèvements et utiliser des techniques spectrométriques très sensibles.

Les scientifiques ont dû travailler en salle blanche et décontaminer les prélèvements

Ils ont pu établir que la quantité du cuivre présent dans l'atmosphère il y a sept mille ans et jusqu'à deux mille cinq cents ans était faible, ce qui n'est guère une surprise puis jusqu'à mille huit cents ans, ce taux demeure faible, mais avec des pics très importants. Ensuite, la quantité de cuivre augmente régulièrement jusqu'aux débuts de la révolution industrielle.

Forts de ces résultats, les chercheurs ont eu l'idée de comparer ces taux de cuivre atmosphérique avec des données historiques relatives à la métallurgie du cuivre sur une période allant de l'Antiquité à nos jours. *« Seules existaient des données parcellaires. Il a donc fallu effectuer une recherche bibliographique poussée, avec l'aide de paléométallurgistes »*, précise Claude Boutron, responsable du groupe de recherche sur les métaux lourds au LGGE. Ce travail de bénédictin achevé, les scientifiques ont alors pu établir une courbe historique de la production du cuivre. Et, là, surprise, son tracé se superpose à celui des traces de cuivre observées dans les échantillons de la carotte de glace.

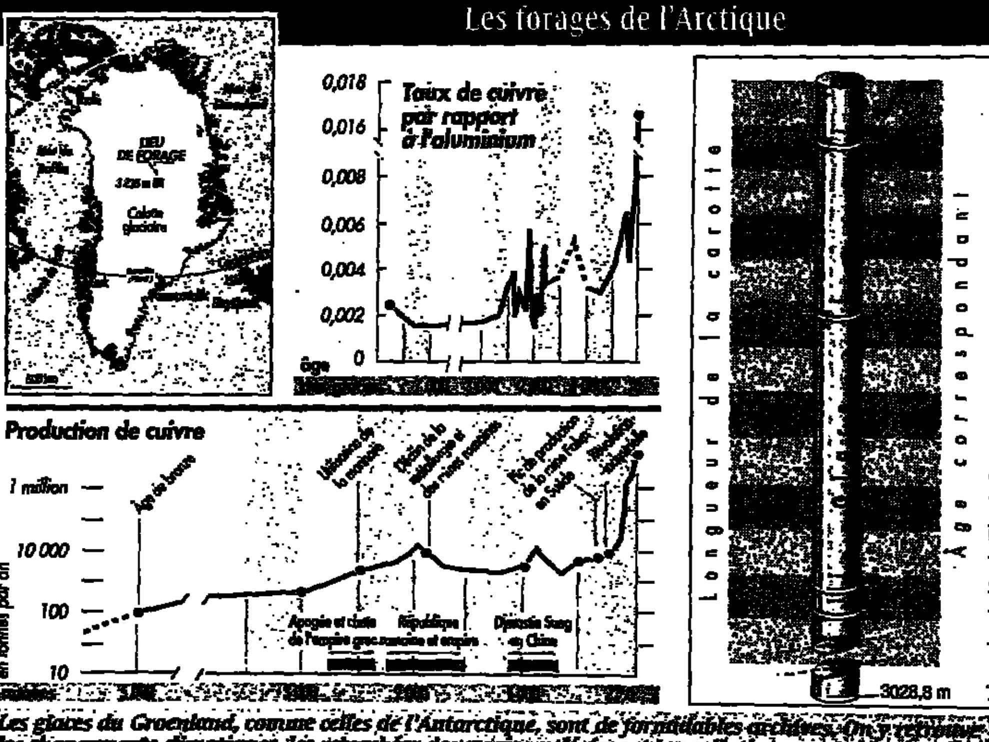
Ce mariage des données glaciaires et historiques permet ainsi de retracer l'histoire de la métallurgie du cuivre à partir de cinq mille ans avant notre ère jusqu'à nos jours. On estime que la production du cuivre a commencé il y a sept mille ans, à partir d'un minerai particulier (dit cuivre natif), mais qu'elle n'était pas suffisante pour polluer l'atmosphère.

Rien à voir avec le pic de pollution qui apparaît il y a deux mille ans, et qui correspond sans le moindre doute à la période où l'empire romain a augmenté fortement sa production de cuivre pour réaliser des alliages destinés à la fabrication des armes et de la monnaie. La production atteindra même les 15 000 tonnes annuelles grâce aux minerais traités en Espagne, à Chypre et dans le centre de l'Europe. A en croire les experts, la production cumulée de cuivre comprise entre deux cent cinquante ans avant J.C. jusqu'à trois cent cinquante ans après J.C. aurait atteint les 5 millions de tonnes.

Avec la chute de l'empire romain, la métallurgie du cuivre en Europe stagne sous un seuil de production de 2 000 tonnes par an jusqu'au XVIII[e] siècle. Une misère comparée aux 9 millions de tonnes par an de la production actuelle. Avec une exception notable, entre le X[e] et le XII[e] siècle, en Chine. Pendant l'ère médiévale, l'essentiel du cuivre viendra de la Chine, qui, sous la dynastie Sung, produira jusqu'à 13 000 tonnes par an. Pour les retombées de cuivre d'origine anthropique déposées sur la calotte glaciaire du Groenland entre cinq cents ans avant notre ère et la révolution industrielle, nouvelle surprise : elles étaient dix fois plus importantes qu'après la révolution industrielle : 2 800 tonnes, contre seulement 200 tonnes.

La raison de cette diminution est à chercher dans les progrès accomplis par la métallurgie du cuivre. L'homme moderne, une fois n'est pas coutume, est parvenu à réduire les émissions polluantes de ces procédés. De nos jours, ces émissions ne représentent que 0,25 % des quantités de cuivre produites, contre 15 % pendant l'Antiquité.

Christiane Galus



Les glaces du Groenland, comme celles de l'Antarctique, sont de formidables archives. On y retrouve les changements climatiques, les retombées des essais nucléaires et les pollutions par le plomb, le mercure ou le cuivre. Les pics du cuivre correspondent sur les cinq mille ans écoulés aux époques où sa métallurgie était prospère.

Le triomphe du PSG s'achève en sourdine

Après les réceptions à l'Hôtel de ville et à l'Elysée, la fête prévue au Parc des Princes pour les vainqueurs a été gâchée par des supporters surexcités

LE TRIOMPHE parisien du Paris-Saint-Germain (PSG) aura duré une journée et se sera achevé en cinq minutes au Parc des Princes, jeudi 9 mai au soir. La victoire du club, les dirigeants avaient voulu la fêter là où tout avait commencé. Les héros brandiraient la *coupe*, *remercieraient*. Rendez-vous à Paris, avaient-ils clamé tout le jour.

Ils sont venus, à 25 000 peut-être, au rendez-vous impromptu. A 20 heures, après les sacro-saints entretiens pour les journaux télévisés, Luis Fernandez entre dans le stade en brandissant le trophée. Le futur ex-entraîneur est suivi par Michel Denisot, le président délégué du club, et les joueurs. Les enceintes claironnent *Ainsi parlait Zarathoustra*. La foule scande, s'enivre. Les occupants d'une tribune viennent tout submerger, pelouse, drapeaux et joueurs. On se rue, on se bat, on casse. Epilogue consternant d'une journée trépidante.

Tout avait commencé ce matin à l'Hôtel de Ville. Jean Tiberi, maire de Paris, recevait, le premier, les vainqueurs à l'heure de l'apéritif. Daniel Bravo arrive seul, les paupières en berne. Les autres ont préféré le car, plus *« fusionnel »*. Certains d'entre eux sont venus les cheveux teints en vert. Fournier a préféré le rouge. Luis Fernandez, qui les a précédés en voiture, couve la coupe dans son giron. Jean Tiberi est radieux. A ses côtés, le personnel de la mairie applaudit, s'extasie et glane les autographes. *« On investit quand même 40 millions de francs ! »*, lance un adjoint ravi.

L'apothéose est pour l'après-midi : l'Elysée avant les Champs. Rue du Faubourg-Saint-Honoré, plusieurs centaines de supporteurs mêlés aux badauds attendent. Leur patience est ponctuée par quelques rugissements. Les gendarmes de la maison n'avaient pas vu autant de monde depuis la passation de pouvoir, voilà un an, entre François Mitterrand et Jacques Chirac. Le président de la République et ancien maire de Paris promène ses hôtes dans les jardins. Un huissier transporte le maillot de Lama – don à la présidence – avec déférence. Luis Fernandez a été reçu comme un chef d'Etat, en aparté, pendant dix minutes par M. Chirac.

PARIS-BORDEAUX MÊME COMBAT

Photo de famille. Le président de Canal Plus, Pierre Lescure, sourit, presque emprunté. La coupe brille entre deux rayons de soleil et Patrice Loko chante. Il est temps de remonter les Champs. Michel Denisot organise ; on prend place dans les décapotables. La foule a grossi. On se presse, se bouscule. Au carrefour, le *Balzac* de Rodin disparaît sous une horde bleu et rouge. D'une fenêtre de sa société, Alain Afflelou, président des Girondins de Bordeaux, envoie des tee-shirts : *« Paris, Bordeaux, même combat ! »*, crient les supporteurs. Sur un banc, Benjamin, un jeune fan, grimace. Sa cheville vient d'être écrasée par une voiture. Les pompiers surgissent. Il en pleurerait : *« Je voulais être au Parc des Princes ce soir, c'est malin ! Enfin, j'ai quand même touché la coupe. »*

Cinq aller-retour entre le rond-point et l'Etoile dans l'embouteillage humain, et les décapotables filent vers la Seine. Il est 18 heures, le temps de revenir au Parc des Princes : *« Quelle entrée ?*, demande un motard de la gendarmerie. *Comme d'habitude ? »* Deux heures après, c'est la foule et la consternation. Un service d'ordre du PSG inadapté et vite débordé, des bastonnades de caractère racial. Le désordre a été lancé par le virage Boulogne : *« Public de merde ! »*, s'époumone le virage Auteuil. Le stade s'émeut lentement. *« C'était un débordement d'enthousiasme*, affirme Michel Denisot. *Nous ne voulions pas transformer le Parc en camp retranché. Cette fête, ils l'ont vécue comme ils l'ont voulu. »*

Dans les vestiaires, les joueurs se refusent à tout commentaire. *« On le savait*, lance Jean-François Domergue, le directeur général du club. *Il y avait une telle frénésie, c'était ingérable. Quelque part, c'est décourageant. Il ne fallait pas mettre ça en place. »* Capitaine de l'équipe de Coupe Davis, mascotte improvisée de l'équipe, Yannick Noah, lui, s'éclipse. Il est *« crevé »*.

Bénédicte Mathieu

■ **Le maire de Paris, Jean Tiberi**, a estimé vendredi 10 mai sur RTL qu'il faudrait *« peut-être »* prévoir *« des mesures de prévention plus fortes »* pour éviter les incidents au Parc des Princes. *« Nous avons voté une loi qui améliore les choses. Peut-être faut-il aller plus loin »*, a expliqué le maire de Paris. Jean Tiberi a tenu à souligner que les incidents provoqués dans le stade parisien sont le fait d'*« une petite minorité »* de supporteurs, *« Sur 50 000 supporteurs, il y a deux ou trois cents excités. »*

L'hommage de Jacques Chirac

Le président de la République, qui a dit avoir annulé un dîner officiel pour pouvoir regarder le match PSG-Rapid de Vienne à la télévision, a salué la victoire du club parisien en recevant toute l'équipe à l'Elysée, jeudi 9 mai. ***« Messieurs, j'allais dire Messeigneurs. Tous les Français se sont sentis heureux et fiers »*, a déclaré Jacques Chirac. *« J'avais bien entendu ces derniers temps des grognons, ici ou là, porter des jugements plus ou moins amènes sur l'équipe, sans comprendre que, dans la vie, on ne peut pas courir tous les lièvres à la fois. Le PSG avait décidé de gagner cette finale en faisant tout ce qu'il fallait pour cela. »***

Jacques Chirac a jugé que l'équipe avait été *« superbe »* et s'était imposée avec *« une grande élégance »* et de la *« détermination »*.

Eliminé en championnat, Nancy fera rebondir sa nouvelle passion du basket en Coupe d'Europe

Les Lorrains ont été battus par Pau-Orthez en quart de finale

Pau-Orthez, Limoges et Villeurbanne se sont logiquement qualifiés pour les demi-finales du championnat de France de basket-ball en battant respectivement Nancy, Dijon et Levallois, jeudi 9 mai, en match retour de quarts de finale. Limoges et Villeurbanne s'affronteront en demi-finale, tandis que Pau-Orthez devra attendre le résultat du match d'appui entre Antibes et le PSG-Racing, samedi 11 mai, pour connaître son adversaire.

BASKET

NANCY

de notre correspondante

Une élimination logique face à Pau-Orthez, en quart de finale du championnat de France, ne peut dénouer des liens aussi forts : *« Le SLUC Nancy, c'est une histoire de fidélité et de durée*, dit Jean-Jacques Eysenbach, président du Stade lorrain université. *Sur les seize membres du conseil d'administration, huit étaient déjà là il y a vingt ans. Ça n'a pas toujours été le beau fixe, mais l'amitié était plus forte que les frictions et les contradictions. »* Cela fait vingt-deux ans que lui-même occupe ce poste et souffre, tout seul, dans un coin du terrain lorsque le club est en mauvaise posture.

Cette année, Jean-Jacques Eysenbach aura eu peu d'occasions de se torturer. Nancy a fini huitième de la saison régulière de Pro A, dont il fut la principale surprise, et ainsi obtenu une place en Coupe Korac. Les deux défaites face à Pau-Orthez, favori du championnat, n'y changeront rien. Cette promotion satisfait tout le monde en ville, à commencer par les 4 200 spectateurs qui viennent assister aux matches dans une salle surchauffée qui peut à peine les accueillir tous. C'est le revers de l'engouement récent de Nancy pour son équipe de basket : le palais des sports Jean-Weille, sur les hauteurs de la ville, est devenu trop exigu pour accueillir les supporteurs, toujours plus nombreux, des Cougars.

Un jour ou l'autre, la ville va devoir se pencher sur la question. *« Si on veut continuer à exister dans deux ans, il faudra bien qu'il se passe quelque chose. En jouant en Coupe d'Europe, nous n'aurons plus le droit d'avoir des place debout »*, souligne le président, qui regrette de devoir refuser du monde à chaque match. Mais Jean-Jacques Eysenbach reste lucide. Il sait que l'heure n'est pas à un accroissement des subventions, même s'il aimerait bien voir appliquer un principe d'équité entre le soutien au sport professionnel et celui à la culture.

FLAIR ET COMPÉTENCES

Avec la deuxième moyenne du nombre de spectateurs de France, derrière Pau-Orthez, Nancy est devenue une ville qui adore le basket. Redevenue plutôt. Car certains parmi les plus anciens se souviennent qu'il y a vingt ans Nancy jouait déjà en Nationale 1 et que le Parc des expositions, qui accueillait les spectateurs sous sa « bulle », était lui aussi jugé trop petit pour contenir une moyenne de 3 500 personnes. Au fil des ans, les pom-pom girls qui accompagnaient les Cougars ont affiné leur chorégraphie et la fanfare s'est affirmée. Mais le club ne s'est pas développé au point de voir arriver la compétition européenne sans tourment.

« On est un petit peu en avance sur nos prévisions, précise Jean-Jacques Eysenbach. *Cela pose des problèmes plus urgents que prévu. »* D'autant que cette année s'achève le contrat de trois ans signé avec le sponsor principal, le groupe Pinault-Printemps. Avec des moyens financiers moindres que ceux des rivaux de Pro A – les 15 millions de budget du club le situent à l'avant-dernière place du championnat, alors que les meilleurs peuvent compter sur deux à trois fois plus d'argent – le SLUC a mis l'accent sur la détection des talents. *« Nous cherchons des joueurs moins onéreux pour leur donner leur chance. C'est comme ça que nous avons récupéré Amadou Keita il y a trois ans, alors qu'il était au chômage. Et Cyril Julian, vingt et un ans, qui est devenu un de nos pions essentiels : nous l'avions repéré à Castres, où il évoluait en National 2. »*

Cette débrouillardise nécessite du flair mais aussi des compétences. C'est ainsi que l'équipe médicale, issue pour l'essentiel du centre hospitalier universitaire de Nancy, est très spécialisée. Au service du club, on trouve un cardiologue, un chirurgien, un ophtalmologiste et un podologue, qui interviennent bénévolement. Pour le reste, chacun joue sa partition. Et si Olivier Veyrat, l'entraîneur qui a amené l'équipe en première division et lui a ouvert les portes de l'Europe, est associé au recrutement, ce sont *« les dirigeants qui dirigent »*.

« Aujourd'hui, les clubs de basket sont des entreprises. Il faut garder une hiérarchie. On ne fait pas de sentiments, sinon on ne contrôle plus rien », explique encore le président. A la ville, si Roland Moine, l'adjoint aux finances, est serein, le maire, André Rossinot (UDF-Radical), est un peu plus inquiet. Avec l'ASNL, le club de football local, qui espère bien remonter en D1, et le SLUC, qui va jouer en coupe européenne, il faudra tôt ou tard se poser la question des infrastructures. Les budgets pourront-ils augmenter ? C'est là le point le plus épineux. *« Il n'y a pas longtemps que le basket a explosé à Nancy*, note Roland Moine, *et il est vrai que nous avions mis l'accent sur le football. L'ASNL reçoit 6 millions de francs par an. Deux équipes au plus haut niveau pour une ville moyenne représentent une charge lourde. Réglons déjà les problèmes de fonctionnement. Après, on verra. »* Nancy a encore un peu de temps pour préparer une nouvelle saison, qui pourrait être celle de l'abondance sportive.

Monique Raux

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A

Quarts de finale retour

Limoges-Dijon	94-73
Villeurbanne-Levallois	62-59
Pau-Orthez-Nancy	78-64
Antibes-PSG-Racing	96-85

Les qualifiés en gras. Match d'appui Antibes-PSG-Racing, samedi 11 mai.

CHAMPIONNAT DES ÉTATS-UNIS (NBA)

Play-off

Demi-finales

Conférence est

Orlando-Atlanta	117-105

(Orlando mène une victoire à zéro)

Conférence ouest

San Antonio-Utah	88-77 (égalité 1-1)

Les demi-finales se jouent au meilleur des sept matches.

Avant Atlanta, Franck Boidin s'escrime à l'entraînement

L'ESCRIME tient à ses traditions et Franck Boidin à ses superstitions. Après chaque assaut, ses gestes sont réglés comme un rituel. Il enlève sa veste-plastron et ce T-shirt fétiche usé par les compétitions. Il coiffe une casquette frappée « Duke ». Allume une cigarette et arpente la salle en discutant avec qui veut, pour ne surtout pas rester seul sur une chaise avant de remonter sur la piste.

Ces manies lui ont plutôt bien réussi cette saison. A la veille du challenge UAP, samedi 11 mai à la salle Pierre-de-Coubertin à Paris, dernier grand rendez-vous international avant Atlanta, Franck Boidin peut s'enorgueillir de la plus belle progression dans la hiérarchie du fleuret. Dans un milieu qui récompense plus sûrement l'expérience de ses combattants, ce grand Nordiste de vingt-trois ans s'est propulsé, en une année, du trentième au sixième rang mondial. Patrice Menon dit de son élève qu'il est talentueux et lui prédit un avenir truffé de médailles. Il lui manque pourtant le titre significatif qui le sortirait de l'anonymat d'une discipline déjà peu médiatique et le hisserait définitivement au niveau de ses aînés, Lionel Plumenail (vingt-neuf ans, cinquième tireur mondial) et surtout Philippe Omnès, le champion olympique de Barcelone (trente-cinq ans, treizième). Tous ensemble ils sont sous le coup d'une désillusion : cet été, ils ne participeront pas au tournoi olympique par équipes, une première dans la longue histoire du fleuret français, parce qu'ils n'ont pas su s'offrir une place qualificative lors des championnats du monde de La Haye en juillet 1995 ni saisir leur ultime chance de repêchage, en novembre à Vienne. En Autriche, les Hongrois les ont privés d'Amérique. Pour une touche, une seule (*Le Monde* du 28 novembre 1995). *« J'en ai chialé comme jamais depuis que je fais de l'escrime*, soupire Franck. *Aujourd'hui encore on a du mal à expliquer ce faux pas. Vu nos résultats, on était potentiellement médaillables, c'est vraiment dommage. »*

ART EXIGEANT

Après la déception viennoise, les « mousquetaires » ont dû courir les tournois de Coupe du monde et y accumuler suffisamment de points pour se classer parmi les seize meilleurs tireurs mondiaux, assurés de participer à l'épreuve individuelle d'Atlanta. Franck attend maintenant ses premiers Jeux avec gourmandise. En 1992, il n'était qu'un téléspectateur remué par de belles images catalanes : *« Philippe Omnès, qui met cinq secondes à monter sur le podium, on sent vraiment qu'il profite à fond de l'événement. »* A moins de cent jours de la forte chaleur géorgienne, il faut encore et toujours suer en salle d'entraînement. Vingt-cinq heures hebdomadaires à travailler la technique et à peaufiner la condition physique, de la leçon du maître d'armes à la musculation spécifique. Pour Franck, c'est finalement heureux : un début d'arthrose à la hanche lui fait traîner la jambe dès qu'il reste trop longtemps immobile.

Le fleuret, arme de convention, est un art exigeant. Il faut parer une attaque avant de pouvoir riposter et espérer placer une touche sur le buste de l'adversaire. Politesses d'un autre âge ? *« C'est un jeu sans cesse renouvelé*, répond cet amateur de pocker et d'échecs. *Il y a une infinité de possibilités, il s'agit de faire le bon choix au bon moment, d'embarquer l'autre dans un piège par de fausses pistes. Avec mon entraîneur, on a trouvé une nouvelle situation : un positionnement de main sur l'attaque, le mouvement de poignet qui s'inverse. Un truc qui n'existe dans aucun bouquin. »*

Stéphane Joby

L'Ecole interarmées des sports (EIS) fête ses quarante ans

« QUAND LE GÉNÉRAL m'a proposé de venir faire le mur, j'ai été quelque peu surpris », a plaisanté Guy Drut au camp Guynemer à Fontainebleau, mercredi 8 mai. De l'Arc de triomphe où il célébrait en éminente compagnie, la fin de la deuxième guerre mondiale en Europe, le ministre de la jeunesse et des sports revenait sur les lieux de son service national qui abrite le célèbre Bataillon de Joinville (B. J.)lointain héritier de l'Ecole normale de gymnastique civile et militaire créée en 1819. Là, comme 18 000 athlètes de haut niveau depuis 1956 et dans cinquante-trois disciplines, Guy Drut a rempli ses obligations militaires en 1971-1972 dans des conditions de préparation privilégiées pour les Jeux olympiques de Munich.

Pour célébrer les quarante ans d'existence de ce régiment d'exception réservé aux sportifs d'élite, l'Ecole interarmées des sports (EIS) – qui abrite également le Bataillon d'Antibes (formation des moniteurs de sport) – inaugurait le « mur des ambassadeurs du sport militaire ». Une paroi érigée en forme du V de la victoire destinée à être recouverte de briquettes portant l'autographe de tous les athlètes du B. J. ayant décroché une distinction internationale.

Guy Drut, champion olympique du 110 m haies à Montréal en 1976, a signé le premier. Devant quelques appelés réjouis par les 24 heures de permission supplémentaires que leur vaudra cette petite célébration organisée un jour férié, il a évoqué ses souvenirs de bidasse : un commandant qui ménageait ses pieds délicats en le dispensant du port des rangers, son 21[e] anniversaire fêté en chambrée avec son casque lourd pour tout récipient, les motards qui l'ont respectueusement escorté jusqu'à l'entrée du camp à son retour des J. O.

CONDITIONS OPTIMALES

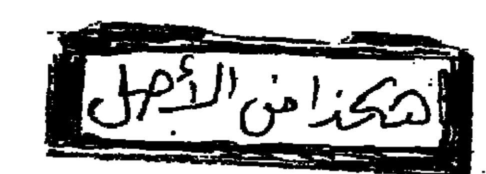
Avec ses vastes pelouses et ses petits bâtiments, l'EIS tient davantage pour les 450 recrues annuelles – sur plusieurs milliers de candidats – de l'internat pour jeunes gens de bonne famille que de la rébarbative caserne. Il faut s'aventurer au fond du camp pour dénicher le fameux parcours du combattant, supposée bête noire des pensionnaires. En dépit des cheveux ras, des survêtements et des treillis impeccables, le garde-à-vous esquissé par l'échantillon de sportifs gauchement aligné près du « mur des ambassadeurs » semblait trop laborieux pour être habituel.

« Cette structure existe pour leur donner des conditions d'entraînement optimales, pas pour en faire des combattants, explique le capitaine Joël Grolleau, l'officier d'information et de communication du Bataillon. *Ils recoivent une formation militaire de base de trois semaines : tir, marche au pas, rangement des sacs, etc., et ils sont astreints à trois heures trente d'instruction militaire par semaine. Mais certaines sections préfèrent aménager leur emploi du temps et l'effectuer sur quatre jours complets par mois. En dehors de cela, nous n'exigeons pas grand-chose d'autre que l'entretien des appartements et un comportement un peu militaire – c'est-à-dire une bonne présentation – lors des compétitions. Tout ça ne représente pas un gros effort pour des athlètes déjà rompus à une certaine discipline personnelle »*.

« C'est la vie de château, racontent deux karatekas sur le point d'être libérés. *On arrive le lundi midi et on repart le lendemain matin. On fait huit gardes en dix mois, c'est tout »*. Incorporés dans la section « sports divers » qui regroupent aussi, entre autres, le parapente ou le roller, ils ne bénéficient pas comme la plupart des autres d'un entraînement dispensé sur place. Détachés pour pouvoir retourner suivre leur préparation à l'INSEP ou au sein de leur club, ils ont un peu le sentiment de venir pointer au B. J. chaque semaine. Encore trop tendres pour une préparation olympique, ils ont apprécié cette journé portes ouvertes qui leur a permis de montrer leur art à un public curieux. Du Bataillon de Joinville au Bataillon d'Antibes, les niveaux sportifs varient et certains talents se révèlent. *« Les meilleurs tirent les autres vers le haut*, explique le capitaine Grolleau. *C'est un moment d'inspiration permanent. Michel Platini dit que c'est ici qu'il s'est découvert »*.

Le B. J. cultive d'étroites relations avec le monde sportif civil. *« Nous sommes considérés comme un centre d'entraînement de haut niveau et sans le concours des fédérations et du ministère de la jeunesse et des sports qui nous fournissent vingt-six entraîneurs sur un total de cinquante-deux, nous ne pourrions pas travailler »*, reconnaît le capitaine Grolleau. La lune de miel dure donc depuis quarante ans. Mais dans le cadre de la réforme de l'armée française, quel est l'avenir du B. J. ? En attendant les conclusions imminentes du débat sur le service national, Guy Drut s'est voulu optimiste : *« Le B. J. n'est aucunement menacé, il faudra simplement le modeler et l'adapter au nouveau format de l'armée »*.

Patricia Jolly



JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

Problème nº 915

HORIZONTALEMENT

I. Il lui a fallu presque cinq siècles pour aller de Nuremberg à Paris. – II. A habiter ou à féliciter. Pour un simple élément et pour tout le monde. – III. Est-elle encore la première ? Font partie du décor. – IV. Vous parle. Atome. Des millions de gens se passeraient de l'être. – V. Plutôt hasardé. Son étreinte est à éviter. – VI. Prêtaient à confusion. Aident l'oiseleur. – VII. Musée très contemporain. Pourquoi les a-t-on laissées comme ça ? – VIII. Ecrivain ou de tout repos, selon le sens. Donna de quoi se vêtir. Pronom. – IX. Celui de la nature est le seul qui parle d'avenir. Bluffé ou écrasé. – X. Réservent leurs foudres aux incorrections.

VERTICALEMENT

1. Son Œuvre réclame une majuscule. – 2. Abri. – 3. Fortifie l'amateur de perspectives. Voulut attendrir le juge. – 4. A la baguette. Sa violence n'a rien de provisoire. Pour promenade au clair de terre. – 5. Elle en a plein les yeux. Son ascension doit tout à la scène. – 6. Se passerait bien d'attirer autant l'attention sur lui. – 7. Laisse entendre une restriction. Mit à l'abri. – 8. Souvent condescendants. – 9. Liaison nécessaire. Abîmer. – 10. Ne changent pas de ton. Un renard l'a-t-il fait ? – 11. On s'en moque. Démonstratif inversé. – 12. Conjonction. Fait circuler le sang. – 13. Redites ou repensées.

SOLUTION DU Nº 914

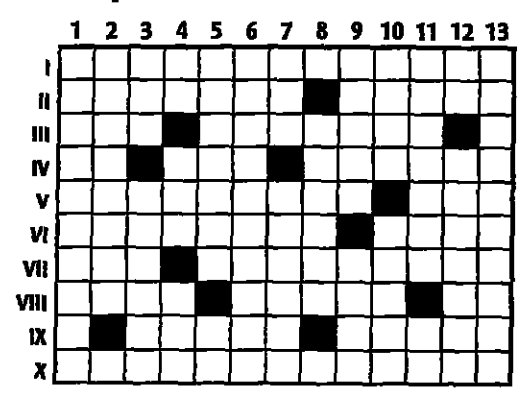
Horizontalement

I. Mezzo-soprano. – II. Opiomane. Cap. – III. Noroît. Siéra. – IV. TUC. Tison. Il. – V. Eson. Nu. Dune. – VI. Canot. Sbires. – VII. Ri. Mystère. – VIII. Ill. Muera. Je. – IX. Sleeping. Mon. – X. Tentant. Bouc. – XI. Ostentatoire.

Verticalement

1. Monte Cristo. – 2. Epousailles. – 3. Zircon. Lent. – 4. Zoo. Nom. Eté. – 5. Omit. Tympan. – 6. Satin. Suint. – 7. On. Sustenta. – 8. Peso. Berg. – 9. Indira. Bo. – 10. Ace. Ure. Moi. – 11. Narine. Jour. – 12. Opalescence.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

Problème nº 916

HORIZONTALEMENT

1. AEILMNPU. – 2. EEEFRRZ (+1) – 3. AAELOSTX. – 4. AACIRT (+3). – 5. AEGLNUU. – 6. ADEILOOV. – 7. BBEILLS. – 8. AEEGIPQU. – 9. EENNNORT (+1). – 10. EEORTTTZ. – 11. AEINRTU (+3). – 12. AAEGMNR (+4). – 13. EEILLOS (+1). – 14. AEILQSU (+1). – 15. AADINNS. – 16. ACEEESST. – 17. DEEENTU (+1). – 18. ACEHRTU (+1). – 19. EEINRST (+11). – 20. EEEGRS (+2).

VERTICALEMENT

21. EMMNNOTU. – 22. AAELRRV. – 23. AEEINQUX. – 24. ADEEINT (+1). – 25. DENOPR (+2). – 26. EIILLTUZ. – 27. EMNOPU. – 28. AAABRSTT (+1). – 29. AEGGILOT (+1). – 30. AEINNOSS. – 31. AILNSY. – 32. AEFILNV. – 33. EEEILLRT (+1). – 34. CEELORR (+1). – 35. EEEINRRT (+2). – 36. ADEEIRV (+1). – 37. CEFHORU. – 38. AEEIMNT (+2). – 39. ACEELMSU (+3). – 40. AEENNRTT (+2). – 41. AAINRST (+5).

SOLUTION DU Nº 915

1. DOUDOUNE. – 2. PROCURA. – 3. INTESTIN. – 4. DENOUONS. – 5. PROUESSE (POREUSES REPOUSSE SOUPESER). – 6. ŒUVRES (OUVREES). – 7. ROTATION. – 8. ARMEMENT (REMMENAT). – 9. EXIGEES. – 10. BOURRADE (ABORDEUR BAROUDER DEBOURRA RADOUBER). – 11. POUSSIF. – 12. HOPLITES. – 13. RURBAIN (BRUNIRA). – 14. ILIENNE. – 15. AERASSES. – 16. SOCIETE (COTISEE). – 17. TONETIQUE, phonétique des tons. – 18. ELURENT (LENTEUR). – 19. ESSOREES. – 20. ASSENEZ. – 21. DISPOSER. – 22. POINTEE (EPOINTE). – 23. ONEREUX. – 24. IOULIONS. – 25. ILLUSION. – 26. DECUVAGE. – 27. ERREURS (SERRURE). – 28. SEMERAI (AREISME EMERISA EMIERAS MARIEES). – 29. NIASSES (NAISSES). – 30. FRESQUE. – 31. OCHRACEE, d'un brun-jaune clair. – 32. PRECONÇU. – 33. RENETTER, tailler le sabot d'un cheval (RETENTER). – 34. PARENTS (ARPENTS TREPANS). – 35. RELIAT (LATRIE...). – 36. COURTISA (COURSAIT CROUTAIS SURCOTAI). – 37. INSENSE (SIENNES). – 38. INEDIT. – 39. RANDONNE. – 40. EPEUREE. – 41. ASSENEE. – 42. SUSSIEZ.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE

Problème nº 1684

LE COUP DE L'ÉTOUFFEMENT

Quand un adversaire a des atouts qui semblent imprenables, le moyen technique est de... l'étouffer à la fin sous le nombre de ses atouts. L'exemple suivant est typique.

Nord : ♠ A ♡ 10 9 2 ◇ 10 6 5 2 ♣ D 7 6 4 2

Ouest : ♠ R V 7 ♡ D V 7 5 ◇ D V 9 4 ♣ A 5

Est : ♠ D 10 9 5 2 ♡ 4 ◇ A 8 3 ♣ V 10 9 3

Sud : ♠ 8 6 4 3 ♡ A R 8 6 3 ◇ R 7 ♣ R 8

Les enchères auraient pu être les suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ◇	passe	1 ♠	2 ♡
passe	passe	2 ♠	passe
passe	3 ♡	passe	passe
3 ♠	passe	passe	4 ♡
contre	passe	passe	passe

Ouest ayant attaqué la Dame de Carreau prise par l'As d'Est qui a continué Carreau, *comment le déclarant (Guibert) a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse

Voici comment Gérard Guibert commente le coup : « Sud joue Pique pour l'As, 6 de Carreau, du mort coupé (du 3 de Cœur), 4 de Pique (coupé du 2), le quatrième Carreau coupé du 6 (tant qu'on n'a pas vu le Valet de Carreau on ne risque pas de surcoupe), puis le troisième Pique (le 6) coupé avec le 9 de Cœur, 2 de Trèfle du mort pour le Roi pris par l'As de Trèfle d'Ouest, qui rejoue le 5 de Trèfle pour la Dame. Voici la position :

Nord : ♡ 10 ♣ 7 6 4
Ouest : ♡ D V 7 5
Sud : ♠ 8 ♡ A R 8

« Alors petit Trèfle *coupé de... l'As de Cœur* (Ouest sous-coupe), puis le 8 de Pique. Ouest coupe avec le Valet de Cœur, mais doit livrer les deux derniers Cœurs. Bien fait ! S'il n'avait pas contré, aurais-je imaginé cette conduite du coup ? » Mais qui aurait imaginé de... ne pas contrer ?

LA VÉRITÉ SORTIE DU PUITS

Au tournoi par paires de Juan-les-Pins, auquel un millier de joueurs ont participé en 1994, la plus belle donne n'a pas été jouée comme on l'a raconté. Il s'agissait d'une manche réussie par Omar Sharif « de façon magistrale ». Malheureusement, l'adversaire qui était en Ouest avait en réalité, au début, mal défaussé, et Omar n'avait eu aucune difficulté à gagner. Mais, à la fin, il avait expliqué comment il aurait pu quand même réussir le contrat.

Nord : ♠ D 10 9 ♡ A 8 5 ◇ R 10 6 ♣ 10 8 7 6

Ouest : ♠ 5 3 ♡ R 10 4 ◇ A D 8 7 ♣ R D V 5

Est : ♠ 8 7 ♡ V 9 6 2 ◇ V 9 5 4 3 2 ♣ 2

Sud : ♠ A R V 6 4 2 ♡ D 7 3 ◇ – ♣ A 9 4 3

Ann. : N. donn. E.-O. vuln.

Ouest X...	Nord Mari	Est Y...	Sud Sharif
–	passe	passe	1 ♠
contre	2 ♠	passe	4 ♠
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle pour le 2 d'Est, *comment Omar a-t-il expliqué la façon de gagner* QUATRE PIQUES même si la défense avait été parfaite ?

Note sur les enchères

Sur le contre, Nord n'est pas assez fort pour surcontrer, et le mieux est de dire « 2 Piques » même si la main est trop belle pour cette surenchère.

COURRIER DES LECTEURS

L'ouverture de 2 SA

« Mon partenaire, écrit un lecteur, me dit qu'il faut au moins 21 points d'honneur pour ouvrir de 2 SA. Je croyais que 20 points suffisaient. Ai-je raison ? »

Oui, c'est suffisant, et ceux qui ne sont pas de cet avis suppriment de leur arsenal une des ouvertures les plus précises du bridge.

Certains auteurs (Pilon et Lébely) vont même plus loin en conseillant, avec 19 points d'honneur et *une belle mineure*, d'ouvrir de 2 SA en troisième position ! Il est vrai que « la belle mineure cinquième » vaut 1 point de plus.

Philippe Brugnon

SCRABBLE (R)

Problème nº 497

PAS POUR LES BRINDEZINGUES

Il y a alternance vocalique quand deux mots de même famille comportent une voyelle différente : SAVATE et SAVETIER. Pour les scrabbleurs, un phénomène de ce type permet de passer d'un mot implaçable à un mot consonant jouable : VALVAIRE ne passe pas, mais VOLVAIRE ou peut-être VULVAIRE font votre bonheur. Faute de BRICOLE ou de BRICOLA, on peut se rabattre sur BROCOLI ou COLIBRI. On pourrait croire que cette alternance de voyelles est d'une pratique aisée dans les mots de sept lettres dont cinq consonnes. Il n'en est rien, comme vous le constaterez dans l'exercice suivant : 1. NPRSTE+O = PRETONS. *Quid de* NPRSTE+U ? – 2. BCLMRO+E = COMBLER, BCLMRO+I ? – 3. BCLMSA+O = COMBLAS, BCLMSA+E ?, BCLMSA+I ? – 4. BCNRSO+E = BERÇONS, BCNRSO+I ? + BCNRSA+I ? – 5. BCRSSI+E = SCRIBES, BCRSSI+O ?, BCRSSO+U ? – 6. CMSSTA+I = MASTICS, CMSSTA+O ?, CMSSTA+U ?, CMSSTO+I ?, CMSSTU+U ? – 7. BDNRSA+E = BRANDES, BDNRSA+I ?, BDNRSA+Y ?, BDNRSE+I ?, BDNRSE+O ? – 8. CDHMRA+O = MOCHARD, CDHMRA+E ? – 9. CDRSTA+O = CRADOTS, CDRSTA+A ?, CDRSTA+E ?, CDRSTA+I ?, CDRSTA+U ? – 10. CNPSTA+O = CAPTONS, CNPSTA+E ?, CNPSTE+E ?, CNPSTE+O ?

Ces tirages sont extraits du *Bréviaire des anagrammes**, de Michel Gongassian. Ce titre modeste ne rend pas justice à un ouvrage exhaustif qui liste tous les mots de 2 à 9 lettres d'après leur nombre de consonnes ; dans les cas difficiles, il incite les scrabbleurs à la prière.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : 1. TURNEPS, *choux-raves* (anglais turnip, et non pas « turnep », comme le dit le Robert). – 2. LOMBRIC, *ver de terre*. – 3. MALBECS, *cépages rouges* ; LAMBICS, *bières belges*. – 4. CORBINS, *corbeaux* ; SCRIBAN, *secrétaire à tiroirs*. – 5. BICROSS ; OBSCURS. – 6. MASTOCS ; MUSCATS ; SITCOMS, *comédies de situation (TV)* ; CUSTOMS ; SCUTUMS, *boucliers*. – 7. BINARDS, *chariots* ou BRANDIS ; BRANDYS ; BRINDES, actions de boire pour porter *un toast* (être brindezingue, c'est d'abord être *ivre*, puis être un peu fou). REBONDS. – 8. DRACHME. – 9. CADRATS, *accessoires d'imprimeur* ; CEDRATS, *fruits* ; ADSCRIT, *écrit près de* ; TUCARDS, *travailleurs aux TUC*. – 10. ANSPECT, *levier pour manœuvrer des pièces de marine* ; PECTENS, *coquilles saint-jacques* ; PECNOTS.

* Editions Michel Gongassian, 31160 Aspet. 2 volumes, 178 F.

Club de Lorient, Maison de quartier de Kervénanec. 15 avril 1996. Tournois lundi et mercredi à 14 heures.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. *Le dictionnaire de référence est L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1	EEVLRAN			
2	STOGCLE	VERNALE	H 4	78
3	G+CEQOSU	COTELÉS	5 E	36
4	G+EVBAE ?	SOCQUE	11 H	41
5	NUANXEL	B(R)EUVAGE	L 8	84
6	ELNN+ASJ	BAUX	8 L	45
7	TT ?UIAS	JALONNES (a)	F 2	83
8	UPOIEHR	STATUE(R)AI (b)	8 A	77
9	ANISEGW	OPHIURES (c)	A 1	92
10	AI+PMEUK	WENGES (d)	15 H	48
11	EIMPU+OL	KA	7 M	44
12	L+OBUZAO	PAUMOIE	C 7	28
13	LU+MSIDA	BAZOOKA	M 2	54
14	ADIL+IYE	MU(R)S	9 J	34
15	AIIL+RTN	DEY	G 1	53
16	IILT+FEN	RANZ	4 J	30
17	FDETREH	ENFILAIT	13 G	82
18	DFT+AIRI	HERBE	2 J	36
19	AI+TREMI	DRIFT	O 1	50
20	II+DL	RAMEROT (e)	6 H	32
21	DIL	XI	O 8	11
		PLI	2 A	10
				1 048

(a) JEUNAS ou JAUNES, N 6, 47 (b) ou STU(Q)UAIT, N 4, faisant SOCQUET (c) EUPHORIE, 15 E, perd 3 points. (d) SWING, N 11, 46 (e) ou RAMEREAU, jeune ramier.

ÉCHECS

Etude nº 1688

(Tournoi CITS, New York 1996)

Blancs : I. Sokolov.
Noirs : J. Waizkin.
Gambit-D accepté.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	Cf6	19. éxd5	é4 (n)
2. Cf3	d5	20. d6 ! ! (o)	Fd8 (p)
3. ç4	dxç4	21. Dç4 ! ! (q)	éxf3 (r)
4. é3 (a)	é6	22. Dxç5	fxg2 (s)
5. Fxç4	ç5	23. Tf-é1	Dç8 (t)
6. Dé2 (b)	a6	24. Dxç8	Txç8
7. dxç5	Fxç5	25. Fa4 !	h6
8. 0-0	Cb-d7 (c)	26. Fxf6	Fxf6
9. é4	b5	27. d7 ! (u)	Tç-d8
10. Fd3	Fb7	28. Té8 ! (v)	g6 (w)
11. a4 !	bxa4 (d)	29. h3	Fg5
12. Cç3	Fd6 (é)	30. Td6	a5
13. Txa4 (f)	Cç5	31. Td5 (x)	f5
14. Td4 ! (g)	Db8 (h)	32. Rxg2	Rg7
15. Fç2 (i)	é5 (j)	33. Txa5	Rf7
16. Td-d1	0-0 (k)	34. Ta-é5	Ff6
17. Fg5	Fé7 (l)	35. Té5-é6	g5
18. Cd5 !	Fxd5 (m)	36. Fç6 !	abandon (y)

NOTES

a) Ou 4. Da4+, Cç6 ; 5. Dxç4 ou 5. Cç3, é6 ; 6. a3! (si 6. Dxç4, Cb4), a6 (si 6..., Fé7 ; 7. é4, 0-0 ; 8. Dxç4 avec un léger avantage aux Blancs) ; 7. Dxç4, Fd6 ; 8. Fg5!, h6 ; 9. Fxf6, Dxf6 ; 10. g3, et les Blancs sont un peu mieux.

b) 6. 0-0 est également jouable ; par exemple, 6..., a6 ; 7. Fd3 ou 7. Fb3 ou encore le sacrifice 7. é4 comme dans la partie Trofimov-Metljahin (Kolontaevo, 1994) : 7..., Cxé4 ; 8. Dé2, Cf6 ; 9. d5, b5 ; 10. dxé6!, bxç4 ; 11. Td1, Db6 (si 11..., Dé7 ; 12. éxf7+, Rxf7 ; 13. Dç4+, Rg6 ; 14. Té1 et si 11..., Dç7 ; 12. éxf7+, Rxf7 ; 13. Cé5+, Rg8 ; 14. Dxç4 mat ou 13..., Ré8 ; 14. Cd7+, Rf7 si 14..., Fé7 ; 15. Cxf6+, gxf6 ; 16. Dh5+, Rf8 ; 17. Fh6+, Rg8 ; 18. Dd5 mat ; 15. Dxç4+, Rg6 ; 16. Cxf6, gxf6 ; 17. Dé4+, Rf7 ; 18. Dd5+, Ré8 ; 19. Dxa8, Fb7 ; 20. Ff4!) ; 12. éxf7+, Rxf7 ; 13. Cg5+, Rg6 ; 14. Td5!!, Cxd5 (si 14..., Ff5, 15. Txf5!, Rxf5 ; 16. g4+, etc.) ; 15. Dé8+, Rf5 ; 16. g4+!, Rxg4 ; 17. Dxç8+, Rh5 ; 18. Dé8+, g6 (ou 18..., Dg6 ; 19. Dé2+, Rh5 ; 20. Dg4 suivi de Cf7 mat) ; 19. Dé2+, Rh6 ; 20. Dé5!, abandon.

c) Après 8..., Dç7 ; 9. é4, Cg4 ; 10. é5!, Cxf2 ; 11. Cç3!! les Blancs prennent l'avantage ; par exemple, 11..., Cé4+ ; 12. Rh1, Cxç3 (ou 12..., Cf2+ ; 13. Txf2, Fxf2 ; 14. Cé4, Fç5 ; 15. Fé3!, Fé7 ; 16. Fg5!, 0-0 ; 17. Cf6+!, gxf6 ; 18. éxf6, Fd6 ; 19. Fd3, Dç5 ; 20. Tç1, Dd5 ; 21. Td1!) ; 13. bxç3, Fé7 ; 14. Cg5!, Fxg5 ; 15. Fxg5, Cç6 ; 16. Dh5! (ou 16. Ta-d1), h6 (si 16..., Cxé5 ; 17. Ff4, Dxç4 ; 18. Fxé5, 0-0 ; 19. Dg5, f6 ; 20. Txf6, Txf6 ; 21. Fxf6, Dç7 ; 22. Td1) ; 17. Ta-d1, Tf8 ; 18. Fh4, Fd7 ; 19. Td6, Cxé5 ; 20. Dxé5, Dxç4 ; 21. Tf-d1, Dxb4 ; 22. Txd7, Tç8 ; 23. Txb7, abandon (I. Sokolov-Brenninkmeyer, Hollande, 1995).

d) Forcé. Après 11..., b4 ; 12. a5! suivi de Cb-d2, Cb3 ou Cç4, les Blancs dominent l'aile D.

e) Les Noirs éprouvent quelques difficultés à trouver un plan qui puisse les satisfaire ; ils aperçoivent, en outre, le danger du petit roque à cause de l'avance é4-é5 suivie du sacrifice classique Fxh7+ et de l'attaque de mat Cg5+ et Dh5. D'où cette perte de temps visant à reprendre le contrôle de la case é5.

f) Menaçant déjà de gagner le pion a6.

g) Bien plus fort que le retour attendu des Noirs de la T en a1. Encore une menace : 15. é5.

h) Et non 14..., Cxd3 ; 15. Dxd3 avec gain.

i) Et non 15. Txd6?, Dxd6 ; 16. é5, Dxd3. Maintenant, la fourchette 16. Txd6, Dxd6 ; 17. é5 doit être parée.

j) On voit bien les défauts de la stratégie des Noirs depuis leur douzième coup ; 12..., Fd6 et 14..., Db8 devaient s'emparer de la case é5 et de la diagonale ç7-h2. Après le coup du texte, le Fd6 s'enferme derrière le pion é5. La position des Noirs est devenue franchement inférieure. 15..., Cg4 semble préférable mais n'est pas satisfaisant : 16. h3, Cé5 ; 17. Tf-d1!, Cxf3+ (ou 17..., Fç7 ; 18. b4!, Cç-d7 ; 19. Fa4!) ; 18. Dxf3, Fé5 ; 19. Tç4!, Cç-d7 ; 20. Fa4, Fç8 ; 21. Dd3.

k) Si 16..., Cé6 ; 17. Fa4+!.

l) Finalement, le F-R retrouve une position défensive naturelle.

m) 18..., Cxd5 ; 19. éxd5, f6 n'est pas meilleur et cède aux Blancs de belles perspectives sur l'aile R via Ch4, la diagonale b1-h7 étant dangereuse. Sans parler du pion passé d5.

n) Cette contre-attaque devrait aboutir à une finale équilibrée après 20. Fxé4, Cçxé4 ; 21. Fxf6, Fxf6 ; 22. Dxé4, Dxb2.

o) Mais, à la grande surprise des Noirs, le pion avancé d5 entre en jeu lui aussi.

p) La position est riche de variantes favorables aux Blancs. Les Noirs battent en retraite, sans entrer dans ce foisonnement tactique. Par exemple, 20..., éxf3 ; 21. Dxf3!, Fxd6 (ou 21..., Fd8 ; 22. Fxf6, Fxf6 ; 23. Df5, g6 ; 24. Dxf6 et les Blancs, avec un pion de plus et une position supérieure, gagnent facilement) ; 22. Fxf6, Fxh2 (ou 22..., gxf6 ; 23. Dg4+!, Rh8 ; 24. Df5) ; 23. Rh1, Df4 ; 24. Dh3!, g6 ; 25. Fé7 avec gain.

q) Encore une surprise.

r) Si 21..., Dxb2 ; 22. Dxç5, éxf3 ; 23. Tb1, Da2 ; 24. Fxf6, Fxf6 ; 25. Fe4!, menaçant de 26. Df5!.

s) De même si 22..., Dxb2 ; 23. Tb1, Da2 ; 24. Fxf6, Fxf6 ; 25. Fe4!, suivi de 26. Df5.

t) Les Noirs sont contents, en forçant l'échange des D, d'arrêter l'attaque de mat ennemie, mais ne se doutent pas qu'ils obtiennent une position désastreuse en finale.

u) Soutenu par le Fa4, le pion passé donne la victoire aux Blancs.

v) Une position de gain claire. Les Blancs jouent avec une T de plus.

w) 28..., Fxb2 ne sauve rien : 29. Td-é1, Ff6 ; 30. Txf8+, Txf8 ; 31. Té8 suivi de 32. Rxg2 et du passage du R blanc en ç7-ç8.

x) Gagnant le pion a5.

y) Si 36..., Tb8 ; 37. b4!. Le pion b est inarrêtable et se rendra en b7. Entre autres possibilités de gain, la Te6 via en a8.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1687
J. RUSINEK (1988)

Blancs (5) : Rf4, Tf3, Fb8 et g8, Pç3.
Noirs (6) : Ra6, Tg6, Fa3, Cç6, Pb6 et d4. Nulle.

1. Fç4+, b5 (si 1..., R joue ; 2. Fé5 nulle) ; **2. Fxb5+!, Rxb5 ; 3. Fé5!** (si 3. Fç7?, Tf6+), **d3!** (et non 3..., Cxé5 ; 4. Rxé5, dxç3 ; 5. Txç3, Fb2 ; 6. Rf5 nulle si 3..., Fç1+ ; 4. Ré4, d3! ; 5. Txd3) ; **4. Txd3, Fç1+ ; 5. Ré4!** (et non 5. Rf5?, Tg5+), **Té6** (5..., Rç5 ; 6. Fd4!) ; **6. ç4+!** (si 6. Td5+?, Rç4 Zugzwang), **Rç5 ; 7. Td5+, Rxç4 ; 8. Td4+!, Cxd4 Pat** (ou 8..., Rb3 ; 9. Td3+, Rç2 ; 10. Tç3+, Rd2 ; 11. Tç5, Fb2 ; 12. Rd5 nulle).

ÉTUDE Nº 1688
A. SOCHNIEV (1986)



Blancs (5) : Rh3, Tg8, Cg2, Pa5 et d6.
Noirs (5) : Rb3, Cd5 et h7, Pç2 et d7.

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Encore de la fraîcheur

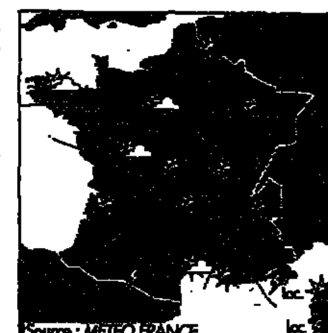
LA SITUATION météorologique n'évolue que très lentement. De l'air frais, provenant d'Europe du Nord, continuera à s'écouler sur la plupart des régions. Ce flux de nord/nord-est est généré par des hautes pressions quasi stationnaires au voisinage de l'Islande et une dépression centrée en Méditerranée orientale.

Samedi, les nuages resteront nombreux dans un grand quart sud-ouest, du Limousin aux Pyrénées en passant par l'Aquitaine et le Midi toulousain. Cette grisaille donnera quelques gouttes près des reliefs. Les pluies prendront un caractère orageux en cours de journée, surtout dans les Pyrénées et le sud du Massif Central. Ces ondées pourront déborder temporairement un peu *plus au nord en* direction de la Vendée et du Poitou l'après-midi. Un temps maussade régnera également dans le *sud-est du pays, du Jura à la* Corse. Les pluies, faibles et éparses le matin, prendront un caractère orageux dans les Alpes du Sud, *sur la* Côte d'Azur, à l'intérieur de la Provence et en Corse.

Le ciel sera un peu plus clément dans la vallée du Rhône et au nord du Massif Central, les passages nuageux laisseront parfois entrevoir le soleil. Plus au nord, de la Normandie aux régions du Centre jusqu'aux frontières belge et allemande, le soleil se montrera plus généreux. Il chassera les bancs de nuages bas du matin mais aura bien du mal à réchauffer l'atmosphère. Le vent de nord-est continuera à souffler le long des côtes de la Manche. Les rafales maximales atteindront parfois 60 km/h. En Bretagne et sur les Pays de Loire, la journée débutera le plus *souvent sous le soleil, mais dans la* fraîcheur. Les nuages commenceront à envahir le ciel par le sud à la mi-journée et pourront donner quelques gouttes l'après-midi à Rennes, Lorient ou Nantes.

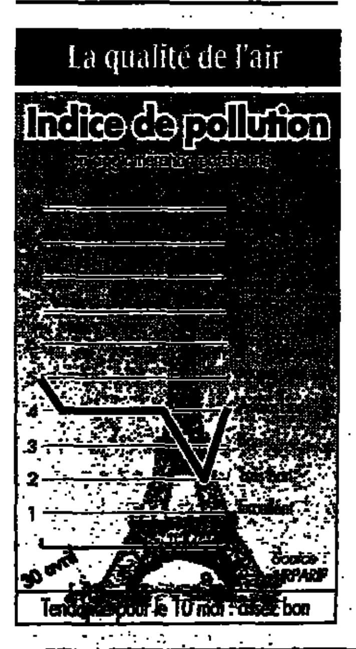
Les températures évolueront peu par rapport à la veille. Les minimales s'échelonneront entre 2 et 6 degrés dans la plupart des régions, elles seront beaucoup plus douces dans le Sud-Est, dépassant parfois 10 degrés. L'après-midi, les maximales atteindront 11 à 15 degrés au nord de la loire. Elles *seront plus agréables mais* également fraîches pour la saison dans le Sud, avec 15 à 20 degrés.

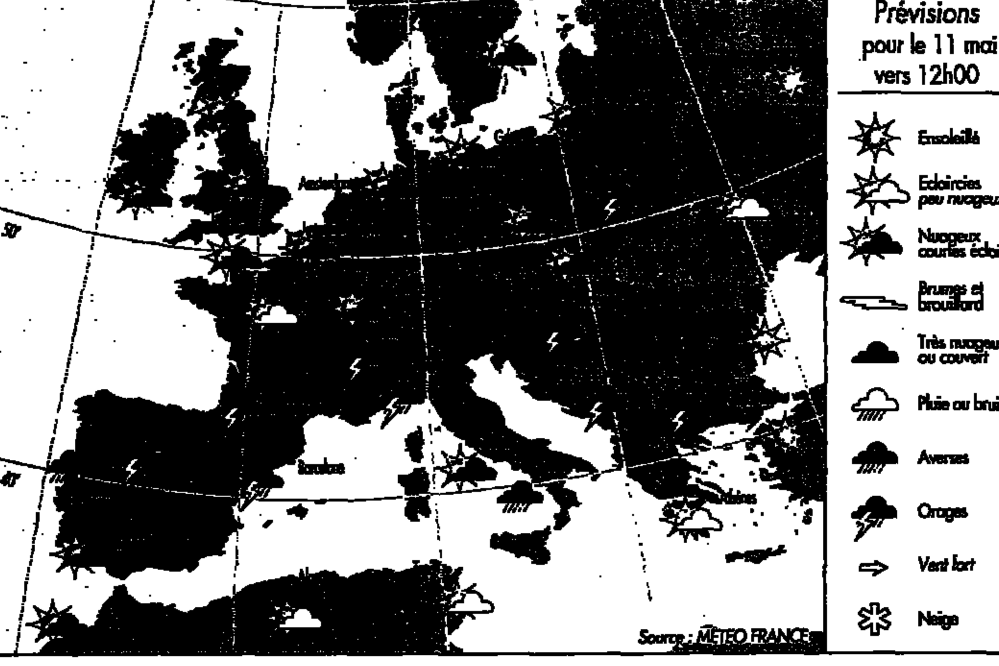
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

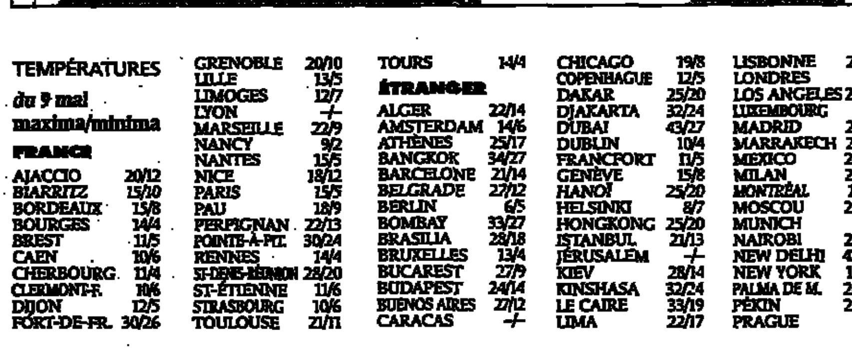


Prévisions pour le 11 mai vers 12h00

La qualité de l'air

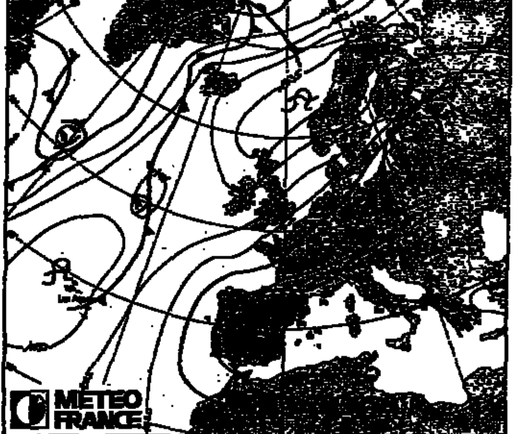




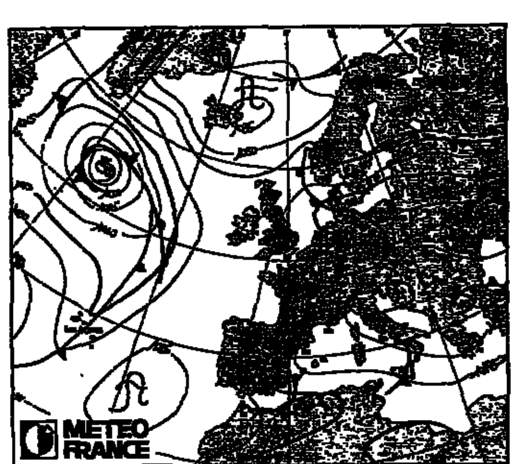


TEMPÉRATURES *du 9 mai* maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	20/10	TOURS	14/4	CHICAGO	19/8	LISBONNE	21/13	PRETORIA	22/11
AJACCIO	20/12	LILLE	13/5	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	12/5	LONDRES	14/4	RABAT	21/13
BIARRITZ	15/10	LIMOGES	12/7	ALGER	22/14	DAKAR	25/20	LOS ANGELES	22/14	RIO DE JAN.	27/20
BORDEAUX	15/8	LYON	-/-	AMSTERDAM	14/6	DJAKARTA	32/24	LUXEMBOURG	11/2	ROME	18/11
BOURGES	14/4	MARSEILLE	22/9	ATHÈNES	25/17	DUBAI	43/27	MADRID	20/11	SAN FRANC.	16/9
BREST	11/5	NANCY	9/2	BANGKOK	34/27	DUBLIN	10/4	MARRAKECH	21/12	SANTIAGO	22/6
CAEN	10/6	NANTES	15/5	BARCELONE	21/14	FRANCFORT	11/5	MEXICO	26/14	SÉVILLE	21/14
CHERBOURG	11/4	NICE	18/12	BELGRADE	27/12	GENÈVE	15/8	MILAN	22/12	ST-PETERS.	13/5
CLERMONT-F.	10/6	PARIS	15/5	BERLIN	6/5	HANOÏ	25/20	MONTRÉAL	19/11	STOCKHOLM	10/4
DIJON	12/5	PAU	18/9	BOMBAY	33/27	HELSINKI	8/7	MOSCOU	25/12	SYDNEY	21/13
FORT-DE-FR.	30/26	PERPIGNAN	22/13	BRASILIA	28/18	HONGKONG	25/20	MUNICH	8/4	TENERIFE	23/19
		POINTE-À-PIT.	30/24	BRUXELLES	13/4	ISTANBUL	21/13	NAIROBI	24/14	TOKYO	16/12
		RENNES	14/4	BUCAREST	27/9	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	42/33	TUNIS	22/16
		ST-DENIS-RÉUNION	28/20	BUDAPEST	24/14	KIEV	28/14	NEW YORK	17/10	VARSOVIE	23/12
		ST-ÉTIENNE	11/6	BUENOS AIRES	27/12	KINSHASA	32/24	PALMA DE M.	24/10	VENISE	19/14
		STRASBOURG	10/6	CARACAS	-/-	LE CAIRE	33/19	PÉKIN	25/15	VIENNE	19/8
		TOULOUSE	21/11			LIMA	22/17	PRAGUE	8/4		



Situation le 10 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 12 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Anniversaire

IL A ÉTÉ bien émouvant, ce cortège du 8 mai des anciens combattants des Forces françaises libres et des déportés, à l'Arc de triomphe de l'Etoile. Aucun membre du gouvernement, croyons-nous, n'a cru devoir s'y trouver, et peut-être était-ce mieux ainsi. Il y avait là les sans-grade de ces bataillons de choc et des commandos où des étudiants *« évadés de France »* ont fait des années de campagne à la pointe du combat, avec des blessures, *des faits d'armes héroïques*, pour se trouver démobilisés, chasseurs de 2e classe comme devant, dans leur pays où les bateleurs *tiennent trop souvent le haut du* pavé.

Sans regrets, sinon sans amertume, ils ont fait en silence, malgré les déceptions de toutes sortes, leur acte de foi en la patrie. Côte à côte avec leurs frères déportés, qui furent eux aussi à la peine sans être trop à l'honneur, ils ont représenté la France dans le grand cortège invisible des nations enfin libérées de l'esclavage nazi.

L'anniversaire officiel a été joint à la fête de Jeanne d'Arc. Nous sommes contraints, hélas, d'économiser les anniversaires. Mais, de toute manière, il est bien qu'il en soit ainsi et qu'aux fêtes populaires de la Libération soit évoquée la mémoire de la sainte de la patrie, de la glorieuse enfant venue du peuple qui donna, il y a cinq siècles, le signal de la lutte contre l'envahisseur et contre la trahison.

Les Parisiens, heureux d'acclamer les héros d'hier et les jeunes recrues de l'armée nouvelle, regretteront l'absence parmi eux du général de Gaulle, de l'homme qui releva, le 18 juin 1940, *« les tronçons du glaive »* et fut l'artisan de la victoire française dans la grande victoire de la liberté. Mais cet *« esprit altier et solitaire »* a préféré s'éloigner de la foule pour aller se recueillir sur la tombe d'un autre grand Français, Georges Clemenceau.

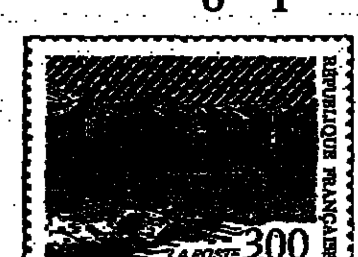
Rémy Roure
(11 mai 1946.)

PHILATÉLIE

Emission franco-italo-monégasque

LES POSTES française, italienne et monégasque mettront en vente, mardi 14 mai, un timbre, inspiré d'un même motif, pour le 20e anniversaire de la signature de l'accord Ramoge, respectivement à 3 F, 750 L et 3 F. En 1970, le prince Rainier III propose la création d'une zone pilote de lutte contre les pollutions marines. *Le projet*, qui rencontre l'adhésion de la France et de l'Italie, est baptisé Ramoge, du nom des trois premières villes concernées : Saint-Raphaël, Monaco et Gênes. Depuis, la zone s'est étendue à Marseille et La Spezia.

Sur le timbre, la pollution est symbolisée par la présence d'édifices sur terre et d'un bateau. L'eau de pluie polluée au contact de l'air ou du sol est ensuite purifiée par le « filtre Ramoge » pour aboutir dans une mer propre où vivent les poissons. Le timbre, format horizontal 36 × 22 mm, est dessiné par Claude Andreotto, gravé pour la France et Monaco par Jacky Larrivière, pour l'Italie par M. Tuccelli, et imprimé en taille-douce (et en taille-douce et offset pour l'Italie), en feuilles de quarante.



P. J.

★ **Vente « premier jour » à Marseille, le 14 mai, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée d'histoire naturelle, palais Longchamp, 1, boulevard Philippon, 13e.**

EN FILIGRANE

■ ***Le Monde des philatélistes.*** Les blasons d'Auch et de Mont-de-Marsan, émis en 1966, sont l'objet du dossier du numéro de mai du *Monde des philatélistes* : longévité exceptionnelle de l'un, autorisation spéciale de vente après son retrait officiel de l'autre singularisent ces timbres. Autres sujets : visite au Carré Marigny, lieu culte parisien pour les philatélistes ; cartes postales : Jeanne d'Arc ; l'histoire de la poste au XIXe siècle (84 pages, en vente en kiosques 27 F).

■ **Poste navale.** Une flamme d'oblitération a été mise en service le 2 mai pour le 80e anniversaire de la présence de l'aéronautique navale à Rochefort (17), à l'initiative du commandant de la base et de l'association La Marcophilie navale. Une exposition philatélique se tient jusqu'au 12 mai au Musée de la marine, à Rochefort. Deux enveloppes souvenirs « premier jour » sont disponibles (15 F pièce plus port, La Marcophilie navale, 4, rue Eugène-Delacroix, 33320 Eysines).

PARIS EN VISITE

Dimanche 12 mai

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).

■ **DE LA MAISON DE MOLIÈRE** à la Maison de la radio (50 F), 11 heures, sortie du métro Eglise-d'Auteuil (Emilie de Langlade).

■ **LES INVALIDES** et le tombeau de Napoléon (50 F), 11 heures, devant la grille d'entrée principale côté esplanade (Claude Marti).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Isabelle Hauller).

■ ***LE QUARTIER DU TEMPLE*** (37 F), 14 h 30, parvis de l'église (Monuments historiques).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Didier Bouchard).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** (55 F), 15 heures, place du Docteur-Fournier (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : l'hôtel de Sully (37 F), *15 heures, 62, rue Saint-Antoine* (Monuments historiques).

Lundi 13 mai

■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française du XVIIIe siècle, 11 h 30 ; *La Bataille de San Romano*, d'Uccello, 12 h 30 ; l'autoportrait, de Fouquet à Poussin, 14 h 30 ; le XVIIe siècle flamand, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE PICASSO** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 5, *rue de Thorigny, dans* la cour (Elisabeth Romann).

■ **LES CHAMPS-ELYSÉES** et l'exposition de sculptures (40 F), 15 heures, sortie du métro Franklin-Roosevelt côté avenue Montaigne (Approche de l'art).

■ **DES HALLES AU QUARTIER LATIN** (50 F), 15 heures, sortie du métro Châtelet côté Sainte-Opportune (Emilie de Langlade).

■ **L'ÉGLISE DE LA MADELEINE** (55 F), 15 heures, en bas de l'entrée côté place de la Madeleine (Paris et son histoire).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MONTMARTRE** : le cimetière Saint-Vincent (37 F), 15 heures, 6, rue *Lucien-Gaulard (Monuments historiques).*

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Le pourcentage des vols en retard de plus de quinze minutes au départ des grands aéroports français s'est élevé à 23,4 % en mars, contre 22,6 % en février et 20 % en janvier. Mais le pourcentage des vols en retard de plus de soixante minutes est passé de 4,32 % en février à 3 % en mars. – *(AFP.)*

■ **FINLANDE.** La compagnie finlandaise Finnair a transporté 5 963 000 personnes entre le 1er avril 1995 et le 31 mars 1996, ce qui représente une hausse de 9,8 % par rapport à l'exercice précédent. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** En raison d'un manque de pilotes, Scandinavian Airlines System (SAS) a dû supprimer 85 vols en début de semaine (50 lundi, 6 et 35 le lendemain). La *semaine dernière, la compagnie* scandinave avait été contrainte d'annuler 250 vols, les pilotes refusant actuellement de travailler pendant leurs jours de repos ou de vacances contre des compensations financières comme ils le faisaient par le passé. – *(AFP.)*

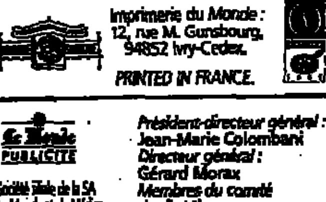
■ **SUISSE.** L'aéroport de Zurich-Kloten a accueilli 15,4 millions de passagers en 1995, soit une augmentation de 5,6 % par rapport à l'année précédente. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CULTURE
LE MONDE / SAMEDI 11 MAI 1996

CANNES 96 *(de nos envoyés spéciaux)* Le 49[e] Festival international du film de Cannes s'est ouvert, jeudi 9 mai, sous la pluie mais dans la tradition : smokings, robes du soir





D.R.

et tapis rouge. L'actrice française Sabine Azéma présentait la cérémonie.
● PREMIER des vingt-deux films en compétition, *Ridicule*, de Patrice Leconte, comédie acide et désenchantée, a donné, d'après ce que l'on croit savoir, le ton de la sélection.
● LE PRÉSIDENT DU JURY est le cinéaste américain Francis Coppola, deux fois primé à Cannes.

Le Festival s'ouvre sous le signe de l'élégance et de l'ironie

Ridicule. Le nouveau film de Patrice Leconte est une comédie historique, qui propose aussi une vision acide des travers de la société contemporaine. Et renoue avec une certaine tradition du cinéma français

SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION
Film français de Patrice Leconte. Avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort (1h42).

Esprit, es-tu là ? La question flotte aux marches du Palais, née de la rumeur qui promet une comédie à laquelle il serait ridicule de ne pas rire. La réponse est sur l'écran et ne se fait pas attendre. Elle surprend : un vieillard impotent subit l'outrage d'un marquis qu'il humilia jadis et qui se venge aujourd'hui en l'inondant d'urine. Sans égards pour l'arrosé, voici d'emblée le spectateur, bien calé dans son fauteuil, conforté dans son emploi d'arroseur. Le plus ridicule des deux est bien celui que l'on croit, et il serait mal perçu, en effet, de ne pas en rire. En même temps que le marquis met les rieurs de son côté, Patrice Leconte semble choisir son camp. C'est à voir.

Il est ensuite question de marais insalubres que le fougueux Grégoire Ponceludon de Malavoy (Charles Berling) forme le projet d'assainir, entreprise pour laquelle il lui faut s'assurer le royal concours. Dans l'entourage de Louis le Seizième, les courtisans se pressent. Leur sésame à tous : le bel esprit, *qui ouvre les portes aussi sûrement que les cœurs*. Ponceludon n'en est pas dépourvu, il lui reste à l'affiner. Son ambition généreuse doit en passer, pour avoir quelque chance de s'affirmer, par ces artifices, qui seuls lui permettront peut-être d'approcher le monarque. Peu importe cette ambition d'ailleurs, puisque la règle demeure toujours.

JOUER LE JEU

La question est de savoir s'il faut accepter de jouer le jeu, ce jeu dont le marquis de Bellegarde (Jean Rochefort, le partenaire de prédilection du cinéaste, livre une de ses meilleures compositions) tient la chronique attentive et admirative, tout en servant de guide à l'inexpérimenté Ponceludon. Une fois la décision arrêtée, il faut *s'y tenir, au risque d'y perdre jusqu'à son identité.*

Ridicule est donc affaire de style. Celui des beaux esprits de la cour, qui doivent pour exister faire toujours la preuve de l'agilité de leur conversation. Duels à fleurets mouchetés, où un bon mot fait baisser la garde d'un adversaire auquel la réplique finale portera l'estocade. De certaines saillies, certains ne se sont jamais remis, *quelques-uns n'y ont pas survécu*, preuve qu'alors le ridicule pouvait tuer.

Passant des *Grands Ducs* aux petits marquis, Patrice Leconte a choisi de filmer sa comédie historique sans s'en laisser conter par la reconstitution d'époque, cet écueil sur lequel *viennent se briser* les rêves des cinéastes trop scrupuleux comme les espoirs des réalisateurs trop désinvoltes. Lorsque, d'un scaphandre archaïque, surgit le visage de Judith Godrèche, il n'est pas certain que l'on soit à la veille de la Révolution, tant ce personnage de jeune fille innovatrice et amoureuse met d'entêtement à imposer sa modernité. Peu importe, en vérité. Le spectacle avant tout intéresse Leconte, *celui que* mettent en scène et interprètent ces comparses qui ambitionnent de quitter l'ombre pour la lumière. Il filme alors comme un combat à poings nus l'affrontement verbal d'un abbé de cour (Bernard Giraudeau) et de Ponceludon, au centre d'un cercle de courtisans.

SUPERCHERIE

A la *fin de l'envoi*, le plus *touché* n'est pas le vaincu, qui n'est jamais qu'une marionnette, mais la grande prêtresse des plaisirs et des jeux (Fanny Ardant), qui a fait œuvre de metteur en scène et dont le néophyte a éventé la ruse grossière : les dés étaient pipés, la chute déjà écrite, le spectacle joué avant que d'être donné. Leconte filme cette mise en scène, cette supercherie, en s'attachant à surprendre sous le masque l'éclat d'un regard, sous le fard le désarroi et la peur, et derrière le sourire la grimace.

Humaine mascarade, inhumaine comédie. *Au-delà du plaisir* qu'offre la distillation de mots d'esprit soigneusement calibrés, *Ridicule* puise sa raison d'être dans ces glissements qui font se mêler et se confondre intérêt et désir, sincérité et calcul, générosité et arrivisme. Confusion des sentiments, artifice des postures et des attitudes, soumission à la dictature du paraître, du porter et du parler beau. Derrière l'écran de fumée que dressent des personnages bientôt incapables de savoir qui ils sont, inaptes à *comprendre un* monde qui du coup cesse d'exister à leurs yeux, se profile la lame de *fond qui* va les *emporter*. Raison essentielle pour laquelle ils paraissent tout à la fois dérisoires et graves, *grotesques et touchants*. Seul le ridicule, qui marque leur défaite, les rend à leur humanité. Enivrés de leur propre triomphe, ils chutent lourdement pour ne jamais se relever, chassés sur-le-champ par ceux qui les ont faits princes et attendent leur tour.

Sous la légèreté plaisante de la comédie historique pointe l'acidité du conte moral, dont il est aisé de transposer les données, sans qu'il soit besoin de vraiment les modifier, de la fin du XVIII[e] siècle à *cette fin de XX[e] siècle. L'esprit est* bien là, au cœur de cet éloge inattendu du fiasco. Ce qu'aux *marches du Palais plus encore* qu'ailleurs on devrait se garder d'oublier.

Pascal Mérigeau

Une cérémonie en rose et noir

RIEN DE TEL qu'un bon orage pour donner à une montée des marches de pre*mière soirée un petit côté échevelé*, aventureux. Au prix de quelques mises en plis maltraitées et de la longue traîne noire de *Fanny Ardant risquant* la noyade, le rituel a ainsi pu s'accomplir, jeudi soir 9 mai, sans sombrer dans l'excès de componction. En haut du tapis rouge, saluant vedettes et officiels, le président du Festival, Pierre Viot, et son délégué général, Gilles Jacob, attendaient de soutenir l'une de leurs épreuves les plus difficiles, la cérémonie d'ouverture.

Paradoxale opération, qui doit à la fois marquer avec faste le début de la plus *grande manifestation cinématographique* du monde, ne pas faire d'ombre au film qui va suivre, et répondre aux impératifs de la *diffusion télévisée (par Canal Plus)*. La direction des opérations était cette année confiée à Sabine Azéma. Corsetée de rose et noir, elle s'acquitta de ses devoirs avec la *vaillance mutine qu'on lui connaît. Déboulant* sur la scène du grand auditorium Lumière un verre de vin rouge à la main, elle *passait de l'éloge du cru à celui de son pro*priétaire sur les côteaux de Napa Valley, soit le président du jury Francis Coppola. Eloge si enthousiaste que avec une moins adroite thuriféraire, on aurait aisément glissé de la politique des auteurs au culte de la personnalité.

Mais Sabine Azéma sut jouer l'amusement d'elle-même en récitant son compliment comme une collégienne. Elle glissa tout de même au passage, ce n'est *pas inutile dans la région ni dans l'époque*, que le Festival de Cannes serait *« le meilleur remède à la xénophobie »*. Après la pré*sentation des autres membres du jury*, hommage à quelques grands disparus : Irène Jacob saluant la mémoire de Krzysztof Kieslowski, Sabine Azéma évoquant la *mémoire de Louis Malle sur la scène d'un* palais dont le fronton s'orne cette année d'une fresque évoquant les films de René Clément. Après la projection des bandes annonces des films de la compétition (heureusement qu'il y avait celle où Lars von Trier explique, en kilt, pourquoi on ne verra pas sa bande-annonce), John Malkovich pouvait déclarer officiellement le 49[e] Festival de Cannes ouvert.

Avant *Ridicule*, de Patrice Leconte, les heureux *élus de la soirée inaugurale* eurent droit à... Mickey. Une retrouvaille tardive des usines Disney avec leur souris fonda*trice, d'un mauvais goût assez renversant*. On supposera que sa présence faisait office de clin d'œil diplomatique à l'outre-Atlantique, avant le tellement *very french* long-métrage. A l'issue de la projection, avant le dîner traditionnellement offert par le ministre de la culture, les invités divergeaient sur la capacité du sous-titrage à restituer la saveur des mots d'esprit d'époque au bénéfice des hôtes non francophones.

N'importe, les festivités prévues pour durer jusqu'au soir du 20 mai étaient lancées. Festival donné « sur le papier » comme particulièrement appétissant, grâce à la présence aux génériques d'une théorie de grands noms. Et aussi parce que beaucoup de ceux-ci – Altman, Frears, les frères Coen et les frères Taviani, Pintilié, *Bertolucci, Cronenberg, Cimino...* – ont déçu lors de leur précédente réalisation. Et que Cannes, qui aime aussi crucifier et ré*habiliter, guette avec gourmandise* comment ils sauront (ou non) retrouver leur meilleur niveau.

Jean-Michel Frodon

« Des films ! Des films ! Des films ! »

Rencontre avec Francis Ford Coppola, président du jury

L'HOMME VA VITE, très vite. Et pas seulement dans sa décapotable qui fonce d'un studio d'enregistrement californien à l'aéroport. Francis Coppola termine à Cannes un périple *« qui correspond aux différentes facettes de* [sa] *vie »*.

New York : une journée consacrée à la postsynchronisation de son dernier film, *Jack*, avec Robin Williams. Londres : à titre privé, en famille. Paris : parce qu'il s'y arrête à chaque fois. Bourgogne : parce que, propriétaire de vignobles dans la vallée de Napa, près de San Francisco (les vins Niemans-Coppola ont figuré sur la carte du restaurant parisien Taillevent), il y a été intronisé, mercredi 8 mai, membre d'une confrérie des vins de Bourgogne. Cannes enfin, où il préside le jury du 49[e] Festival international du film.

Ensuite, il se remettra à l'écriture du scénario de *The Rainmaker*, dont le tournage commencera à l'automne.

« A plusieurs reprises, Gilles Jacob [le délégué général] *m'avait invité à présider le jury. Je n'avais jamais été en mesure de le faire. Cette fois, la conjoncture était favorable : bien que je sois en train de terminer mon film avec Robin Williams, il m'était possible de m'échapper en confiant le prémixage à d'autres. Un créneau de quinze jours qui tombait pile... »*

Coppola a gardé d'excellents souvenirs de Cannes. Il y fut deux fois Palme d'or : en 1974 pour *Conversation secrète* ; en 1979 pour *Apocalypse Now*.

« Mais j'ai toujours eu envie d'y aller sans avoir un film à présenter, sans me ronger les sangs. Y aller simplement pour me frotter à des cinémas, et des cinéastes, de tous pays et de tous horizons, sans autre préoccupation que l'expérience elle-même. Je compte bien vivre le Festival à 120 % et surtout voir des films, des films, des films. » Comme Roman Polanski – *« pour éviter d'être distrait »* –, Coppola s'en tiendra-t-il aux films en compétition ou, au contraire, pense-t-il pouvoir s'échapper vers les sections parallèles ? *« Je compte en voir le plus possible. Il n'y a aucune raison que ça interfère avec notre tâche, à moins qu'on me prouve le contraire... »*

> « Je suis avide des connaissances et des expériences d'autrui ; l'intérêt d'un festival comme celui-ci, c'est de permettre cet accès, cette plongée dans toutes ces cultures »

Le jury 1996, Coppola a contribué – *« par de simples suggestions »* – à en établir la configuration. *« Je partageais totalement le désir de Gilles Jacob de panacher les nationalités, les disciplines, les sexes, les âges. Ainsi, Eiko Ishioka vient du Japon, c'est une femme remarquable qui avait travaillé aux costumes de* Dracula. *Il paraissait essentiel de faire aussi appel aux nouvelles générations, et* [le réalisateur] *Atom Egoyan en est un parfait représentant. Je connais ses films, je ne le connais pas personnellement. »*

Cela suppose-t-il, de la part du président du jury, une prise de contact direct avec ses futurs collègues ou, au moins, une plongée dans leurs œuvres respectives ? *« Vous savez, après trente ans passés à la tête de ma maison de production, j'ai rencontré, sinon travaillé avec presque tout le monde. Je sais qui sont la plupart des jurés, je connais une bonne partie de leur œuvre. Sinon, je ne sais pas si je me serais lancé dans l'aventure. »*

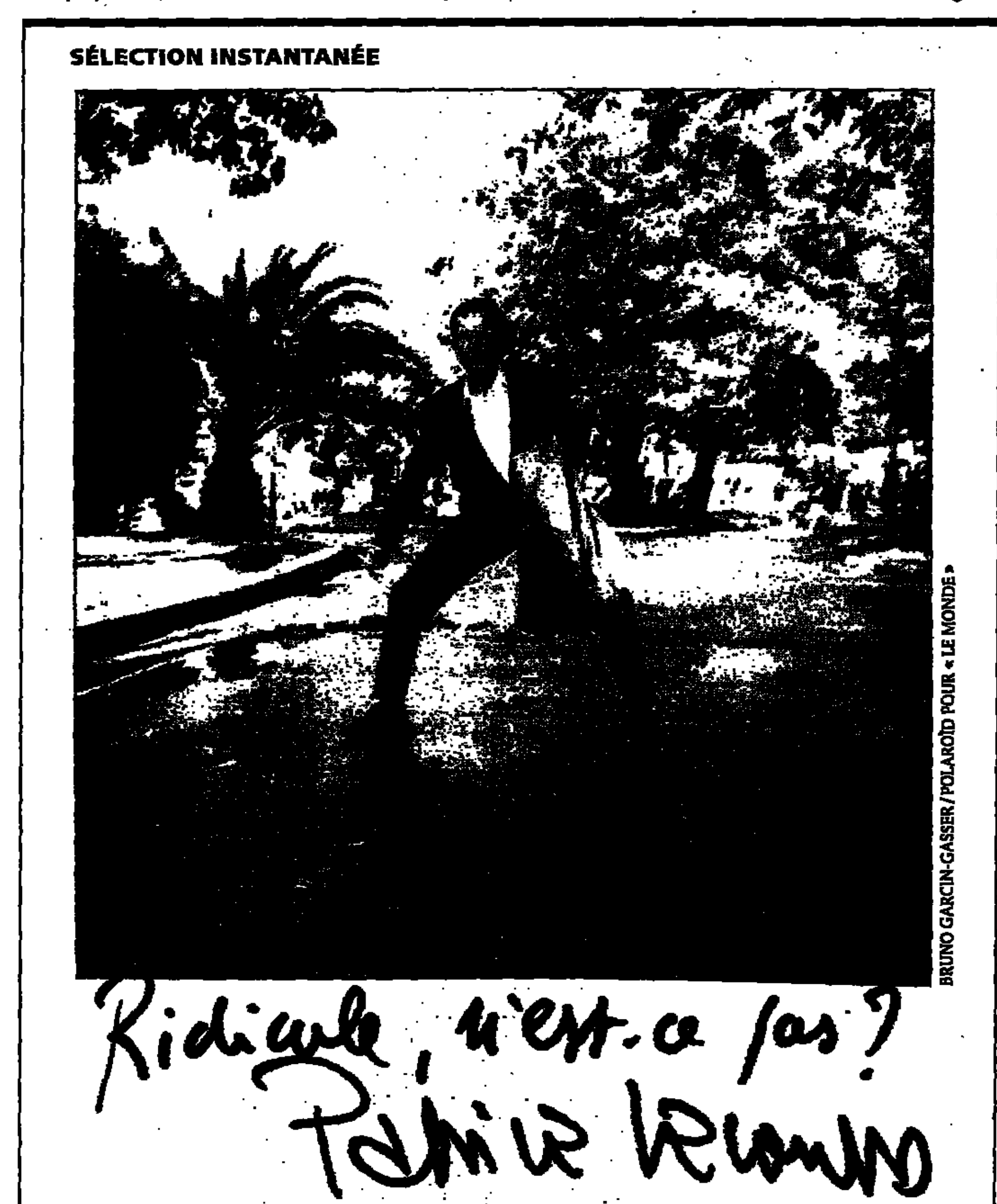
Pas d'hésitation à distribuer des prix, à comparer des œuvres incomparables, à décider *ex cathedra* que celui-ci est meilleur que tel autre ? *« Non, il m'est déjà arrivé d'avoir à récompenser telle ou telle entreprise artistique. Je pense avoir d'assez bons critères de jugement – plus exactement d'appréciation – et une manière très impartiale d'aborder les choses. Je pense pouvoir faire un bon job. »*

Comme tout le monde, Coppola est frappé par la présence particulièrement forte dans la sélection de films non américains. Frappé, mais pas surpris. *« N'est-ce pas la mission d'un festival international de s'ouvrir à toutes sortes de cultures ? C'est l'inverse qui me paraîtrait anormal, et je serais déçu de venir jusqu'à Cannes pour ne voir que des films relevant de l'industrie américaine. A dire vrai, il conviendrait de ne plus les appeler " films américains ", mais " films de l'industrie ". Parce qu'ils sont produits par des multinationales. Cette industrie ne reflète que l'axe Wall Street-Hollywood. Il y a un cinéma américain indépendant, aussi différent de celui des majors que les films étrangers. Je suis avide des connaissances et des expériences d'autrui : l'intérêt d'un festival comme celui de Cannes, c'est de permettre précisément cet accès, cette plongée dans toutes ces cultures. »*

Ce qu'il recherche dans une œuvre cinématographique ? Sa réponse tient en un mot : *« La vie. »*

Henri Béhar

SÉLECTION INSTANTANÉE



BRUNO GARCIN-GASSER/POLAROID POUR « LE MONDE »

Humour !

***« Vous vous attendez à ce que je sois un peu ridicule ? »* Auteur de comédies, parfois noires, jouant une « publicité » pour *Ridicule*, le film présenté en ouverture du Festival de Cannes ? Ou simple liberté d'un cinéaste heureux d'être là ? *« Je ne suis venu qu'une fois, en 1988, et j'en ai gardé un souvenir ébloui. Alors redevenir "Reine d'un jour"... »* Bientôt il devrait réaliser un film d'aventures avec Belmondo et Delon.**

هكذا من الأصل

La disparition de la culture religieuse affecte la compréhension des œuvres d'art

Des représentants des Eglises, de l'Etat, des musées et des médias se sont retrouvés pour lutter contre cette « amnésie »

Nombre de tableaux et de sculptures de l'âge classique sont devenus incompréhensibles par manque de culture religieuse ou biblique. Directeur de l'Ecole du Louvre, Dominique Ponnau a initié, en avril, un colloque réunissant l'école, l'Eglise et les musées pour tenter de trouver des remèdes à cette « *ignorance galopante* ». A Pont-Saint-Esprit (Gard) s'est ouvert un musée d'un nouveau type, conçu dans un esprit laïque, qui devrait servir de tête de réseau dans l'harmonisation des musées d'art sacré en France.

LA RÉTROSPECTIVE Nicolas Poussin au Grand Palais en 1994 a servi de déclencheur : les organisateurs ont pris conscience que la plupart des visiteurs étaient incapables de déchiffrer le sens premier des œuvres de l'auteur des *Quatre saisons*. Passe encore qu'ils n'identifient pas la figure d'Apollon, mais qu'ils ne reconnaissent pas celle de la Vierge montrait une accélération de la dégradation de connaisances bibliques (et picturales), qui étaient encore à la portée de tous il y a deux générations. Fait nouveau : ce manque n'était plus ressenti comme religieux mais comme culturel, au sens large. Au-delà de Poussin, la compréhension des œuvres majeures de notre société paraissait affectée.

Devant l'ignorance des élèves, le directeur de l'Ecole du Louvre, Dominique Ponnau, avait introduit quelques années auparavant des leçons d'iconographie chrétienne dans ses cours. En 1991, le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de Besançon lançait une réflexion sur l'enseignement de l'histoire des religions dans une perspective laïque. Dans le même sens, un musée d'art sacré s'est ouvert, en juillet 1995, à Pont-Saint-Esprit *(lire ci-contre)* ; une entreprise audacieuse compte tenu des rapports délicats qu'entretiennent la République et l'Eglise.

Menacé par la désaffection des temples, le cultuel semble avoir pris son parti d'une alliance avec le culturel pour tenter de renouer les liens avec le public. Non sans attention de la part d'une Eglise soucieuse de ne pas laisser la culture s'imposer en des lieux consacrés (lesquels demeurent les plus visités de France), ni sans vigilance du côté de l'école laïque, toujours préoccupée des risques de catéchèse. Mais les deux « camps » établissent le même diagnostic – « *ignorance galopante* », « *désertification* », « *amnésie* » – et s'accordent sur la nécessité de reconstruire l'accès à des références et des images qui constituent notre histoire.

Une réflexion commune sur la dimension religieuse du patrimoine culturel – un sujet qui, il y a une dizaine d'années encore, eût paru explosif – a été la première étape de la reconquête. Il fallait toute la neutralité du Musée du Louvre pour rassembler, sous l'égide de la Commission pour la sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine cultuel (qui réunit des représentants des Eglises et de l'Etat pour tout ce qui touche au patrimoine artistique religieux et à la création dans ce domaine), une cinquantaine d'intervenants représentant l'école, l'Eglise, les musées et les médias.

Trois ruptures ont été cernées par Philippe Boutry et Dominique Julia, codirecteurs du centre d'anthropologie religieuse européenne à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) : le fait que l'objet religieux est devenu largement incompréhensible ; son repli sur le musée, où « *ce qu'il gagne en visibilité, il tend à le perdre en intelligibilité* » ; son appropriation par les circuits marchands. Signe de cette tendance : l'Ecole du Louvre a été chargée d'assurer, cet été, des cours pratiques d'iconographie chrétienne pour la Chambre nationale des commissaires priseurs.

« BRIC-À-BRAC FOLKLORISÉ »

Une des clés réside dans l'enseignement de l'histoire des religions dans une perspective laïque. Mais la génération des formateurs d'aujourd'hui est incapable de s'orienter dans des repères qui allaient auparavant de soi. Et c'est, souvent, un patrimoine religieux réduit au « bric-à-brac folklorisé » véhiculé par la publicité qui vient affecter la sphère culturelle. Dans ce contexte, les textes de Dante, Joyce, Racine, Claudel, Rabelais ou Lautréamont, pétris de christianité, seraient devenus largement incompréhensibles à nos contemporains, si l'on en croit Anne-Marie Pelletier, maître de conférences à Paris-X (Nanterre), qui a créé un cursus, très suivi, de « *lecture littéraire* » de la Bible, donnant accès à la multiplicité des lectures, celles des juifs, des chrétiens, des musulmans et des agnostiques.

Mais peut-t-on transmettre culturellement la religion sans transmission religieuse ? Pour Danièle Hervieu-Léger, directeur d'études à l'EHESS, « *parler non religieusement du judaïsme, du christianisme ou de l'islam comme faits de culture, ce n'est pas seulement décrire des doctrines, des pratiques ou des réalisations culturelles : c'est faire percevoir ce que c'est que d'être, de vivre, de penser et d'imaginer le monde en juif, en chrétien ou en musulman, dans le temps et dans l'espace. C'est donc aussi prendre l'expérience religieuse (individuelle et collective) au sérieux, et en parler comme telle.* »

Au-delà de l'expérience religieuse, c'est bien l'idée de sacré, sa permanence ou sa finalité qui demeurent en jeu. Ce n'est pas un hasard si les rapports que le sacré entretient avec l'art sont aussi débattus. D'autant que la tentation de considérer les musées comme les sanctuaires de notre époque semble de plus en plus puissante. Soit qu'ils sacralisent de leurs murs les œuvres présentes, soit que l'art apparaisse comme ultime manifestation d'une transcendance. « *L'Eglise*, estime François Bergot, conservateur général du patrimoine, *n'enseignait pas la sainteté de l'œuvre d'art, elle misait sur son efficacité. Un tableau devient a-religieux dans un musée, il ouvre à la liberté d'initiation au sens des formes, sans agression envers quiconque.* » A quoi Dominique Borne, inspecteur général d'histoire, lui aura opposé que c'est précisément cette « *irréductibilité de l'œuvre d'art aux interprétations* [qui] *est un moyen de faire passer aux élèves ce que peut-être le sacré* ».

Jean-Louis Perrier

« L'art est tout sauf sacré »

DOMINIQUE PONNAU, directeur de l'Ecole du Louvre, explique la difficulté à définir le concept d'« art sacré ».

« L'expression d'art sacré m'est désagréable. Tout spécialement dans un contexte chrétien. Car le christianisme, qui a produit beaucoup d'œuvres religieuses, se situe dans le domaine de l'art au cœur d'un paradoxe : tout est sacré, rien n'est sacré. L'art est tout sauf sacré, c'est la technique, c'est ce qui est artificieux. A partir du moment où l'Eglise a tendance à se sacraliser dans tous ses actes, l'art qui participe à l'acte religieux reçoit de cet acte religieux considéré comme sacré lui-même un caractère sacré.



VERBATIM

» L'art sacré tient cette épithète des murs qui le contiennent et de l'acte liturgique pour lequel ces murs ont été édifiés. Tout ce qui de près ou de loin relève de la dévotion et de l'acte liturgique est reçu comme art sacré et c'est ainsi que vous verrez aisément aujourd'hui encore dans des musées une chape ayant servi à la liturgie, un calice ou un tableau d'autel. A ce moment-là, le concept d'art sacré deviendra une sorte d'évidence qui, à mon avis, est une fausse évidence.

» Pratiquement toutes les œuvres de Caravage ont été peintes pour des églises. Certaines d'entre elles en ont été chassées, pour des raisons non pas théologiques, *mais de convenance*. Ainsi les carmes de Santa-Maria della Scala, qui lui avaient commandé *La Mort de la Vierge*, l'enlevèrent de l'église parce qu'il l'avait représentée comme une espèce de noyée. On ne représente pas la Vierge comme une morte. Mais les peintres de la ville de Rome obtinrent du souverain pontife la possibilité qu'elle soit exposée huit jours publiquement. Ce fut la première grande exposition d'œuvre d'art de notre histoire. *Et c'est ainsi que La Mort de la Vierge* arrivera au Louvre. Un tableau d'une religiosité profonde, qui ouvre aux cours de *théologie artistique*, mais à propos duquel je ne parlerai pas d'art sacré. »

Les audaces du musée de Pont-Saint-Esprit

MUSÉE DÉPARTEMENTAL D'ART SACRÉ DU GARD. Maison des Chevaliers, 2, rue Saint-Jacques, 30130, Pont-Saint-Esprit. Tél. : 66-39-17-61. De mardi à dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F et 12 F.

PONT-SAINT-ESPRIT
de notre envoyé spécial

Comment expliquer la messe ? A l'aide de cartes postales anciennes, répond le Musée d'art sacré du Gard, ouvert il y a moins d'un an à Pont-Saint-Esprit. Ainsi une borne interactive fait-elle défiler une série d'images début de siècle, qui détaillent chaque geste de l'officiant comme autant de signes d'une liturgie oubliée.

Audace et distance sont les maîtres mots de ce musée départemental, défini par son initiateur, Alain Girard, le conservateur en chef des musées du Gard, comme « *un musée de civilisation, qui présenterait sur plusieurs strates ce qui s'appelle le christianisme* ». Un musée d'art sacré en ce qu'il rassemble des collections provenant d'églises et des œuvres religieuses, prises dans un parti sans détour : « *La finalité du patrimoine*, dit Alain Girard, *n'est pas la délectation, mais l'enseignement.* »

Dans sa démarche, laïque et fortement novatrice, le musée prend ainsi le relais de l'école, ou *plutôt la précède, afin de répondre à l'énorme* affaissement de la culture religieuse. Aussi le parcours offert autour de la figure du Christ et de l'Eglise est-il attentif aux paradoxes et aux contradictions léguées par l'histoire et les sociétés. Face au bureau où Auguste Comte rédigea son *Cours de philosophie positive*, cinq vitrines offrent chacune une représentation du sacré : une Vierge à l'enfant classique, une maternité africaine, une étole catholique et une écharpe maçonnique mêlées, une Vierge de Pondichéry, et enfin un blouson de scène de Johnny Hallyday et un ballon de football de l'Olympique lyonnais. Une plaisante provocation opposée à la pensée unique.

AUCUNE TENTATION APOLOGÉTIQUE

Le musée réunit des objets liturgiques et des marques de dévotion, soigneusement sélectionnés, pour en révéler le sens. Il ne cherche pas à reconstituer une sacristie, mais offre l'image éclatée à la fois de ce qu'elle contient et de son fonctionnement. « *A laisser un objet là où on l'utilise, ne restreint-on pas son sens ?*, interroge Alain Girard. *Ne faut-il pas accepter de perdre une partie de la connaissance pour conserver le sens général de l'objet, sa signification ?* » Une manière de réaffirmer haut et fort l'indépendance de la pratique muséale contre toute tentation apologétique.

Un autel paléochrétien du VII[e] siècle, de l'orfèvrerie religieuse, de luxueux vêtements sacerdotaux, une collection de paperoles unique : chaque séquence est exaltée par une muséographie précise. Une crèche de santons, qui réintègre chaque année à Noël son église, jette une interrogation de plus sur la circulation entre sacré et profane. Que le musée ait pu être visité aussi bien par des prêtres avec leurs ouailles que par des élèves et leur enseignant montre, selon Alain Girard, le succès d'une démarche « *de déchiffrement, qui ni ne sanctifie ni n'est sacrilège* ».

Cet ensemble est admirablement logé dans la Maison des chevaliers, un ancien hôtel particulier d'une grande famille de négociants, les Piolenc, qui l'occupèrent du début du XII[e] à la fin du XVIII[e] siècle et dont on dispose de l'ensemble des archives depuis 1134.

Le musée de Pont-Saint-Esprit a paru assez exemplaire à la Direction des musées de France pour servir de tête de réseau dans l'organisation et l'harmonisation d'une nouvelle génération des musées d'art sacré en France. Compte tenu de l'importance du patrimoine religieux, du nombre croissant d'objets disponibles avec la désaffection et la fermeture des églises et des couvents (200 000 objets religieux, dont 1 600 ciboires et 646 chasubles sont déjà répertoriés), il a été convenu de différencier les établissements. Ainsi, le Musée d'art sacré de Rocamadour (Lot), en cours de restauration dans l'ancien palais épiscopal, qui devrait rouvrir le 14 juin, mettra l'accent sur la tradition des pèlerinages, suivant l'évolution de la spiritualité du XII[e] siècle à nos jours.

J.-L. P.

« Giselle », de la Scala de Milan aux villages de France

ON S'ÉTONNE devant cette recrudescence de *Giselle*, ballet datant de 1841, dont l'argument fut écrit par Théophile Gautier pour l'Italienne Carlotta Grisi. Besoin fantasmatique d'amour fou ? *Giselle* est l'hôte, jusqu'au 13 juillet, de l'Opéra-Garnier à Paris, dans la version contemporaine de Mats Ek. Jeudi 8 mai, elle débutait à la Scala de Milan, dans sa version d'origine, revue légèrement par Patrice Bart, maître de ballet à l'Opéra de Paris. A Milan, devant l'affluence, la célèbre galerie Victor-Emmanuel avait été, elle aussi, équipée d'un écran. Le ballet était retransmis en direct sur Arte, et simultanément sur écran géant en haute résolution à Munich et à Bruxelles.

A Paris, c'est au Théâtre de l'Empire qu'il fallait se rendre pour découvrir cette *Giselle* de la Scala. Sinon, plus de trente communes abonnées au réseau de vidéotransmission de haute résolution rassemblaient les admirateurs du ballet : à Murat, Eymoutiers, Loudun, Bourg-Argental, Champagne-au-Mont-d'Or, Châlonnes-sur-Loire... Des petites villes, voire des villages, où jamais le ballet de la Scala ne viendra danser. Une occasion formidable de découvrir la prestigieuse *maison d'opéra, d'apprécier* les étoiles italiennes si méconnues en France, de voir la somptueuse et célèbre Alessandra Ferri, partenaire de Noureev et de Baryschnikov, danseuse au Royal Ballet à Londres et à l'American Ballet Theater à New York.

Cette ballerine a des yeux immenses, un beau physique de tragédienne. Elle dansait pour la première fois ce rôle à la Scala, qui est habituellement réservé à sa grande aînée, Carla Fracci. D'où l'événement, sur fond de successions de divas. A l'Empire, aux balcons, les enfants des écoles de danse. Eva et Ondine, environ dix ans : « *Alessandra Ferri est formidable. J'adore ses pointes !* », dit Ondine. Mais dans la salle ont été conviés exclusivement des invités de la société VTHR (Vidéotransmission en haute résolution), dans le but de promouvoir la diffusion de ce nouveau procédé d'images à distance, inventé et commercialisé par EDF et Thomson Ex-Caméra. La vidéotransmission a été bonne – sous la responsabilité d'Alexandre Tarta –, à l'exception de quelques flashes verts, d'allure martienne, qui ont transformé le ballet en tableau pop d'Andy Warhol. Mais une salle d'invités n'a jamais formé un vrai public. L'ambiance est restée tiède. Il est vrai que face au public parisien, sur écran géant, la Scala délire...

A Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône), en revanche, la salle a manifesté son plaisir. Bernard Poinsot, président de l'office municipal culturel de cette bourgade de 5 000 habitants, explique : « *La soirée a été un très grand succès. Nous avons une belle salle. Mais faire venir des spectacles vivants n'est pas dans nos moyens. Une installation VTHR coûte entre 200 000 et 300 000 F. L'abonnement annuel oblige à prendre dix spectacles sur la trentaine qui nous est proposée. Hier soir, parmi les deux cents habitants qui étaient sortis de chez eux, la plupart découvraient le ballet. Il en a été de même, il y a quelques mois, avec* La Bohème. *Un nouveau public peut ainsi se former. Ce système apporte dans un environnement de proximité des spectacles de grande qualité, venus du monde entier, au prix d'une place de cinéma, soit 43 francs.* »

Dominique Frétard

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIES MUSICALES : le groupe Carrère a été condamné,** jeudi 9 mai, par le conseil des prud'hommes de Bobigny, à verser 4,3 millions de francs à la chanteuse Sheila, qui réclamait plus de 9 millions pour licenciement abusif. Le groupe Carrère, ancien producteur de l'interprète de *L'école est finie*, devra notamment lui verser 3 millions d'indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, 1 million de dommages et intérêts au titre du préjudice moral, ainsi que 326 000 F comme complément d'indemnité conventionnelle de licenciement. Le tribunal a ordonné l'exécution provisoire de ce jugement. M[e] Bernard Prévost, avocat du groupe Carrère, a indiqué qu'il avait fait appel. Une autre procédure est en cours avec pour objectif d'expertiser le manque à gagner subi par l'artiste tout au long de son contrat avec Carrère.

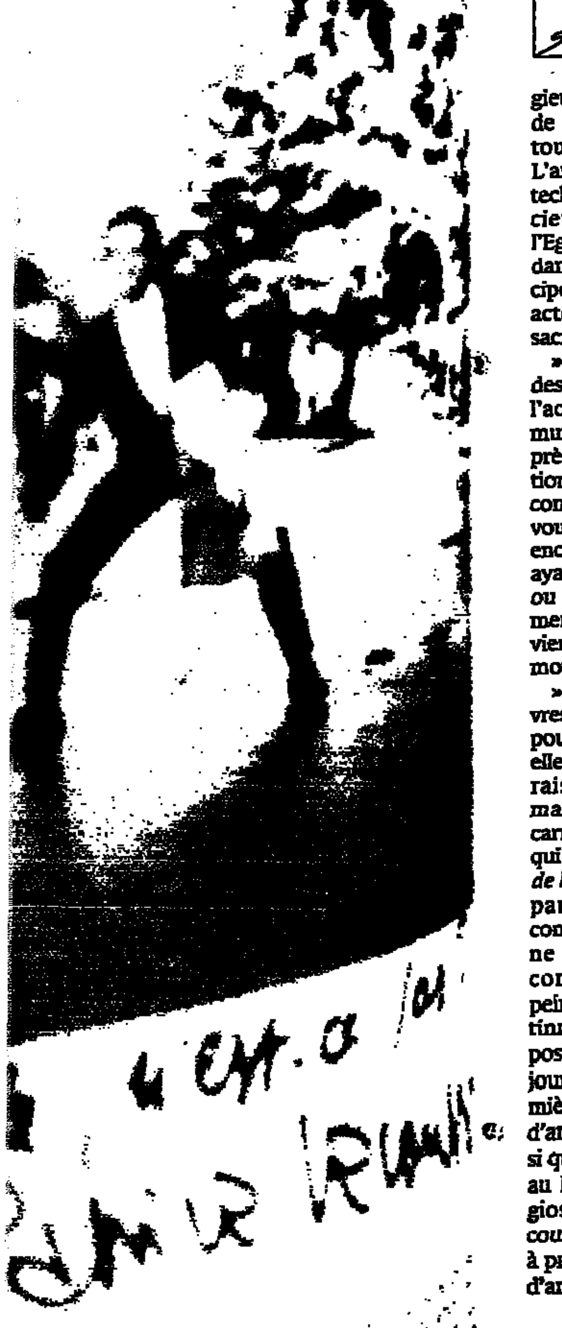
■ **MARCHÉ DE L'ART : Christie's a réalisé, mardi 7 et mercredi 8 mai,** ses meilleures enchères d'art contemporain depuis l'effondrement de 1989, avec 91 % d'œuvres vendues pour une valeur de 21,4 millions de dollars (107 millions de francs). *Mailbox*, un De Kooning de 1948, a été adjugé 3,7 millions de dollars et *Something of the past* (1946), de Pollock, 2,4 millions de dollars. Chez Sotheby's, trois des cinq tableaux vedettes de sa vente du 8 mai sont restés invendus : *Woman as Landscape*, un superbe De Kooning de 1954 appartenant à l'acteur Steve Martin, *Andrus*, de Franz Kline, et *Gray Painting with Ball*, de Jasper Johns. Quelques records ont cependant été enregistrés, pour Donald Judd et Joel Shapiro chez Christie's et pour Eva Hesse et Agnès Martin chez Sotheby's.

■ **THÉÂTRE : le metteur en scène suédois Ingmar Bergman,** âgé de soixante-dix ans, refuse de présenter à New York, en juin, sa mise en scène du *Misanthrope*, créée en février 1995 au Théâtre dramatique de Stockholm. Après avoir vu la dernière suédoise, il a déclaré au quotidien *Expressen* que « *la représentation n'a pas le niveau suffisant* » et que les comédiens étaient « *mauvais* ». Cette décision a provoqué une polémique. La presse, qui avait encensé ce *Misanthrope*, a dénoncé la volte-face du metteur en scène.

■ **POLITIQUE CULTURELLE : le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndeac),** estimant qu'une « *menace* » pèse sur la « *politique publique en direction des arts, de la pensée et de la culture* », a écrit, mardi 7 mai, au chef de l'Etat, Jacques Chirac, pour lui faire part de l'inquiétude des milieux artistiques. Le Syndeac appelle metteurs en scène, acteurs, directeurs de théâtre, formateurs, écrivains et journalistes à manifester, lundi 13 mai à 19 heures, au Théâtre des Bouffes du Nord, là où, lors de la campagne électorale, au début de 1995, M. Chirac avait assuré les professions culturelles de son soutien.

■ **ART : la première sculpture représentant François Mitterrand,** destinée au mémorial de Soustons (Landes), œuvre du Nantais Jacques Raoult, est en cours de finition dans une fonderie de Loire-Atlantique. La sculpture, haute de 2,20 mètres, est commandée par l'Association des amis de François Mitterrand et financée par une souscription nationale.

■ **DROITS D'AUTEUR : Léonce Deprez, député (UDF) du Pas-de-Calais,** a déposé une proposition de loi afin de renforcer la protection des auteurs (musiciens, artistes...), dont les droits sont gérés par les sociétés de droits d'auteur. Cette proposition a été inspirée par les observations de l'association Protection des ayants droit, qui conteste la gestion de la Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens-interprètes (Adami). M. Deprez estime que « *les affaires judiciaires concernant la Spadem* [Société de la propriété artistique des dessins et modèles] *et l'Adami ont démontré les limites de ce type de contrôle* ». Il demande qu'un contrôleur aux comptes supervise la gestion de ces sociétés.



Le Monde
IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



DEMAIN LA VILLE

La Fédération nationale des promoteurs-constructeurs tiendra son prochain Congrès national le 6 juin 1996 à Lille (Grand Palais), sur le thème : "Demain la Ville".

Cette journée, présidée par André ANTOLINI, sera consacrée à établir un diagnostic des dysfonctionnements majeurs de nos villes et à proposer des solutions de nature à y remédier. Des personnalités de tous secteurs, universitaires, architectes, hommes politiques et, bien sûr, promoteurs, participeront à ces débats.

Une exposition technique accueillera les sociétés désireuses de présenter leurs derniers produits et services dans le domaine de l'immobilier.

Cette manifestation bénéficiera notamment du concours du Groupe Crédit Foncier de France et de Gaz de France.

Renseignements : FNPC,
106 rue de l'Université - 75007 PARIS
Tél. 47 05 44 36 - Fax 47 53 92 73

PARIS RIVE DROITE

2e arrondissement

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 5 pièces.
Prix : 25.200 F *le m² moyen.*

Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél. : 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

8e arrondissement

35, rue du Rocher

Réalisation et
Commercialisation :
PARIS-OUEST
IMMOBILIER



22 logements du studio au 5 pièces.
Prix *moyen* 28000 F *le m².*

Magnifique immeuble neuf, autour d'un somptueux jardin et d'un authentique hôtel particulier rénové.
Livraison 3ème trimestre 1997.
Bureau de vente sur place. **Tél. : 43.87.48.69.** Ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

PARIS OUEST

10e arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.
Prix de lancement.

Réalisation :
FRANCE
CONSTRUCTION
Tél.: 46.83.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 46.83.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.

Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio *au 5 pièces. Proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du* Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées.
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

[illegible] arrondissement

Nouveau programme
Rue des Nanettes /
Rue Condillac.

Réalisation :
STIM BATIR Ile de France
150, Route de la Reine
92513 Boulogne-
Billancourt Cedex
Tél.: 47.12.54.55.

96 logements, du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370.000 F jusqu'à 510.000 F.
2 pièces à partir de 690.000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants, située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis par contrat. Rentabilité élevée.
Renseignements et ventes : 47.12.54.44.

STIM BATIR

[illegible] arrondissement

Villa Gambetta
Appartement témoin

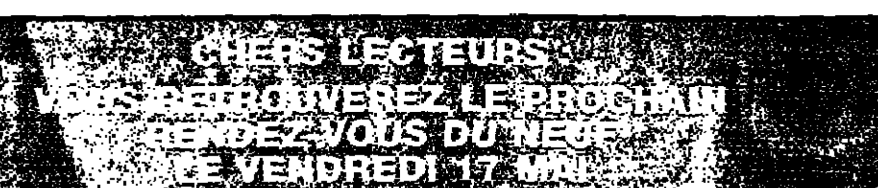
Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 4 pièces duplex.
20.000 F le m² moyen.

Située à 200 m de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta *vous propose une grande diversité d'appartements de caractère*, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS



PARIS RIVE GAUCHE

14e arrondissement

Proche Alésia
Avenue du
Général Leclerc

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
24.200 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements en étages élevés *bénéficiant d'une vue dégagée.*
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : *tél.* 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces, quelques duplex.
26.300 F le m² moyen.

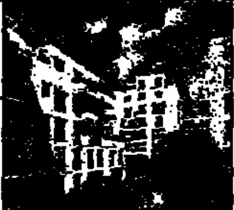
Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : *tél.* 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe
à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE
CONSTRUCTION
Tél.: 46.83.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix *à partir de* 23.000 *F le m² hors parking et dans* la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

78 Maisons-Laffite

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 5 pièces.
17.500 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain. Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

92 Levallois

Les Estudines Paris-Levallois
30, rue Victor-Hugo.

Réalisation :
RÉSIDE ÉTUDES
42, avenue George V,
75008 PARIS
Tél.: 47.37.91.25

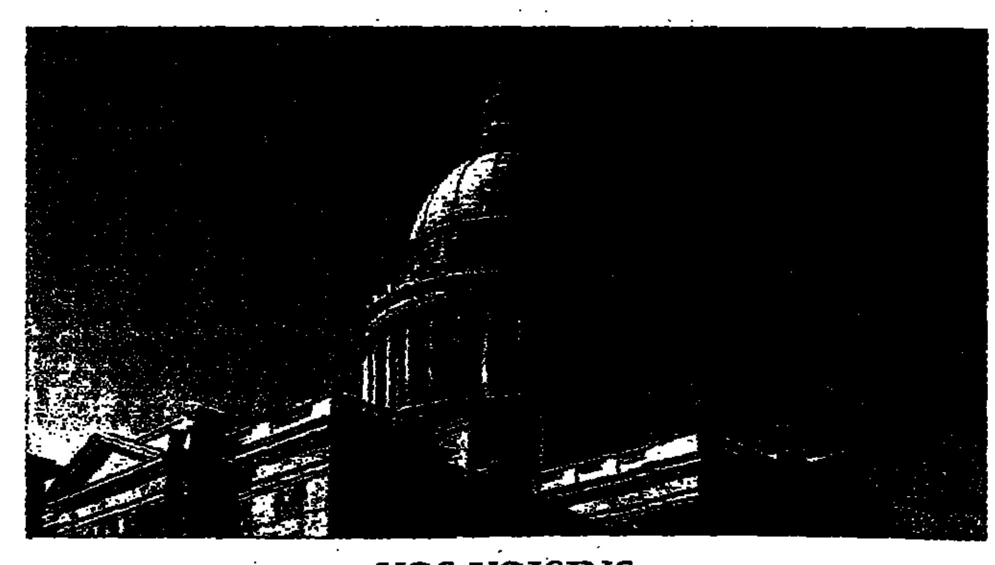


Studio à partir de 371.000 F.

Investissement locatif. Emplacement exceptionnel, à proximité de Paris XVIIe, proche gare et commerces. Revenus locatifs garantis. Récupération de TVA. Reste quelques appartements en loi Méhaignerie.
Renseignements : RÉSIDE ÉTUDES, bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le dimanche.
Tél. : 47.37.91.25.

RÉSIDE ÉTUDES
GROUPE CRÉDIT NATIONAL

NOUVEAU PROGRAMME



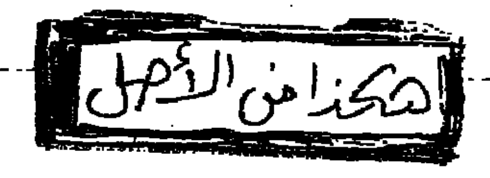
A quelques pas du Panthéon, dans ce quartier prestigieux chargé d'histoire, Kaufman & Broad réalise un immeuble

VOS VOISINS
SERONT CÉLÈBRES,
MAIS DISCRETS.
1-3 Rue Rataud - Paris Ve
28 appartements de standing

de 28 appartements aux prestations de grande qualité, du studio au 5 pièces.
Renseignements au 45 61 72 72.

KAUFMAN & BROAD







Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

CABINET VENTE EXPERTISE
vendons votre appartement dans les 30 jours ! Paris et banlieue (estimation expertise, plan de P.L.G...)
Sans frais pour vendeur.
TÉL.: 07-56-20-44

1er arrondt

LOUVRE 130 M²
92
Immense séjour, gd volume.
AIM : 42-78-40-04

3e arrondt

QUARTIER BEAUBOURG
studette 15 m² + balcon, s. d'eau équipée, placard, chauf. collectif, t. b. état, calme, récent, standing.
Prix : 270 000 F à déb.
Tél. : 45-08-53-84

4e arrondt

14 000 F/M²
5 P. Immense séjour, asc.
AIM : 42-78-40-04

7e arrondt

COMME UNE MAISON
79 m², charme, parfait état
LITTRE 45-44-44-45

8e arrondt

MADELEINE 120 M²
Beau 5 p. caractère à rénover 2 300 000 F
PARTENA. 42-66-36-53

9e arrondt

OPÉRA 4 P, 92 M²
1 400 000 F
4e étg., ascens. – 42-66-36-53

10e arrondt

PROCHE RÉPUBLIQUE
Rue calme, magnifique loft, 120 m² env. Entièrement neuf, habitable immédiatement. Cuisine équipée, 10 m baie vitrée, hauteur s/plafond, 2 gdes chbres, gds rangements, appt. de grand standing.
Tél. : 07-56-20-44

MAIRIE IMM. PDT 2/3 P.
5e ét., soleil, chf. gaz, parquet, moulures, dble liv., 32 m²
Prix : 800 000 F.
Part. tél. : 45-84-23-40

Près RÉPUBLIQUE Pdt 5 P. + services. Parfait état, 120 m², soleil, balcon.
Prix : 2 200 000 F.
Tél. : 07-48-02-79 ou 42-39-20-39 (ap. 20 h).

12e arrondt

7 P. TERRASSES
entre BASTILLE et VIADUC
calme, sol., penthouse, 5 ch., 6 200 000 F. Part. 43-44-01-80

GARE DE LYON, 260 M²
Superbe pierre de t., asc.
AIM : 42-78-40-04

Près OPÉRA-BASTILLE et COULÉE VERTE, 3 pces, de rue calme, 52 m², cuis. équip., s-de-bns, wc, double expos. est-ouest, ensoleillé, 5e étage (ascenseur prévu), cave, parties communes ref. neuf, digicode, gardien.
960 000 F.
Tél. entre 13 h et 14 h et après 20 h. 40-19-84-80

15e arrondt

Mº Convention stand. s/parc, ét. él., sol., vue tour Eiffel, 3 p., 76 m², box. FNR 43-35-18-36

CONVENTION très grand studio, 40 m², 3e ét., asc., grand balcon, S. de bains géante. 700 000 F, poss. part. 40-47-67-82

16e arrondt

Porte Saint-Cloud
5-6 p. 140 m²
Belle vue Seine plein sud
5e asc. Pdt caractère
2 500 000 F. 42-66-36-53

17e arrondt

PLACE DES TERNES, 2 P. avec terrasse, sud, confort, calme.
660 000 F – 40-47-67-82

MARX-DORMOY 44 M²
imm. 1971, 9e ét., asc., 2 p., gd séj., pte ch., cuis. équipée, sdb, wc, rgts, cave, pkg. + 2 terrasses 36 m², vue panoramique sur Paris.
790 000 F - (1) 42-22-35-70

92 Hauts-de-Seine

ISSY-LES-MOULINEAUX
250 M² DE LUXE
4 P., 150 m² + 100 m² terrasse
AIM : 42-78-40-04

CLAMART
STUDIO 40 M², 2 petites terrasses dans cadre idyllique.
420 000 F, gérant : 40-47-67-82

ATTENTION !

EN RAISON DU JEUDI 16 MAI (JOUR FÉRIÉ)
VOUS RETROUVEREZ
LA RUBRIQUE « *IMMOBILIÈRE* »
VENDREDI 17 MAI (DATÉ 18)

13e arrondt

Pt. Arago Ilm. 5e, pdt asc. vue dég. rue et jard. 3/4 p. 92 m2, cuis. éq. à sais. 43-35-18-36

14e arrondt

Denfert bel anc. 2 p. 650 000 F
Plaisance anc. 2/3 p. 650 000 F
Alésia anc. asc. 2 p. 970 000 F
Montparnasse réc. stud. 795 000 F
Edg.-Quinet studet. asc. 380 000 F
Plaisance anc. 4 p. 1 320 000 F
Montsouris réc. 4 p. 2 300 000 F
Tél. : 43-35-18-36

Près Denfert, stdg, ét. él. rue et jard., liv. 3 ch., 120 m², 2 bns, balcons, sol. park. 43-35-18-36

Proche Denfert, anc. 2e ét. ss asc., 3/4 P. 78 m² s/rue et cour. Réf. nf, à saisir. 43-35-18-36

DIDOT PERNETY DUPLEX
5/6e ét., imm. pdt, 4 P. 80 m², charme et lumière.
Tél. : 45-42-90-20

PROX. PARC MONCEAU
Bel appart. de réception, 200 m² env. Patio, atelier.
AIM : 42-78-40-04

Boulevard Pereire
bel immeuble, 3 p., confort.
820 000 F - PTI - 43-80-60-09

18e arrondt

RUE CUSTINE, 50 M²
3e ét., occupé par 1 pers. âgée. Loyer 48. Investissement sur avenir. Sous valeur 493 000 F. Crédit possible.
Tél. : 07-56-20-44

Mº LAMARCK-CAULAINCOURT
RdC, 50 m² env., 2 pièces + dressing. Cuisine équipée neuve. Clair sur cour, calme, imm. P. de taille, cave, pkg. en location possible.
850 000 F. Crédit immédiat.
Tél. : 07-56-20-44

Part. vd à MONTMARTRE 60 M², 2 p., sdb, cuis., débarr., cave, fenêtres et portes blindées, jardin, calme sud. 800 000 F.
Tél. : 42-64-51-30

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
7, rue Cart (3 Bois)
Imm. neuf de prestige
APPARTEMENT 4-5 P
D'EXCEPTION : 144 m².
Box en supplément à louer.
Livraison immédiate.
S/Pl 7 j/7 de 14 à 19 h sur rendez-vous – 43-28-04-39

95 Val-d'Oise

Villiers-le-Bel, F3, séjour, 2 ch., salle de bns, gds rangts, cuis. éq. avec séchoir, cave, park. Prix : 370 000 F.
Tél. : 39-88-88-15.

A VENDRE Villiers-le-Bel, F4 s. à manger, salon, 2 ch., sdb, wc, ch. ind. au gaz, cave, park. Prix : 550 000 F.
Tél. : 39-94-52-71
En cas d'absence laisser un message sur le répondeur.

Province

(13) CASSIS
Jardin des Hespérides, de superbe résidence, 45 m² + 25 m² terrasse, pkg., cave, vue mer, sans vis-à-vis, plein soleil, appt. entièr. équipé. Neuf, prestations de luxe.
1 150 000 F. Crédit immédiat.
Tél. : 07-56-20-44

appartements achats

Rech. urgent 100 à 120 m² Paris, paiement comptant chez notaire 48-73-48-07

CABINET SCHMITT
VENTE ET EXPERTISE
achetons studio, 2 P. 35 m² 35 m² minimum. Paris et proche banlieue.
Réalisation immédiate.
TÉL. : 07-56-20-44

immobilier étranger

New York 5th Ave/E64th pied-à-terre luxe de petit immeuble charme, living 1 ch. terrasse, USD 250 000
Fax : 33-1-45-44-12-14

fonds de commerce

MARSEILLE 9e RESTAURANT
licence IV. Pkg. terrasse 80 places. Poss. logt.
Loyer 5 000 F/mois. 600 000 F à d.
Fax : (16) 72-66-10-91

A vendre cause retraite.
BAR RESTAURANT
72800 LE LUDE
Tél. : (16) 43-94-61-47

terrain

(33) BORDEAUX VILLE
Part vd terrain 5 500 m² avec maison 362 m², tout usage possible.
Tél. : (16) 56-86-66-16

viager

Mº MUETTE libre 37 m² env. 7e asc., soleil, dame 73 ans 350 000 F + 5 500 F/mois

locations offres

Paris

LEPIC
2 pièces 52 m², sur rue et cour calme, cuisine US équipée. Bon état 4 950 francs.
Immo. Paris-Bretagne
40-16-05-04 - 07-77-84-74

7e SOLFERINO BEAU
5 p., 5e ét. asc
vue, 15 500 hors charges
PARTENA 42-66-36-53

XVe proche Montparnasse 100 m² au dix. et dernier ét. 2 grds balc., grde luminosité pas de vis-à-vis double living, deux ch. au calme sur jardin privatif une s. de b., une salle d'eau toilettes sép., nbx placards une cave, un box fermé 11 000 F, charges comprises 45-66-58-65 part. à part.

MÉTRO SÉGUR ch. ensoleillée, équipée et meublée 7e étage ascenseur kitchenette, douche, W.-C. branchement tél., câble 2 800 F TTC part. à part. 45-67-92-61

Région parisienne

VINCENNES (94) centre 3 p. 67 m² env. 4e asc., balc., park. vue soleil, occ. dame 75 ans 340 000 F + 4 700 F/MOIS

VILLEBON/YVETTE
site exceptionnel verdoyant Maison 73 m², ter. 450 m² 450 000 F + 2 500 F/mois occ. dame 78 a. 42-30-57-57
VIAGER THOMASSIAN

Loue F4 FRESNES, 73 m² 11e ét. Double salon, 2 chbres, cuis. aménagée, SdB, WC, cellier.
Libre 15 mai.
4 800 F c.c. – 69-49-36-49 (rép.)

location recherche

JF, CDI, cherche 2 P. 4 000 F CC env. quartier rue de la Pompe, 16e arrdt *à partir AOÛT 96.* Caution parentale poss.
Tél. : 44-24-01-60 (Rép.)

maisons

A 2 MN DE DEAUVILLE
maison avec jardin 1er et 2e étg., face mer 3/4 p. Cuisine équipée. 695 000 F. Crédit total.
Tél. : 07-56-20-44

A VENDRE
Maison plain-pied *à Villemomble (93)* type F3 + 1 pièce. Terrain 350 mètres, 86 m² habitables, grand garage, cave, cellier, salon, salle à manger, 2 chambres, cuisine intégrée, salle de bains, W.-C. Proximité écoles, centres commerciaux, 7 km de la porte de Bagnolet et de Roissy. Tous transports. Prix intéressant à débattre.
Tél. : 45-28-32-57

propriétés

A SAISIR DANS LA SARTHE
Expert vd. à 1 h 30 de Paris ferme XVIIe en lisière de forêt sur terrain 4 500 m². Charme avec dépendance, grange, calme et agréable, sous valeur. 310 000 F. Crédit total immédiat.
Tél. : 07-56-20-44

(83) SALERNES
Bastide pierre de caractère. Beau terrain 2 ha, vue dominante. 1 550 000 F
2 GIMMO : (16) 94-70-62-22
Fax : (16) 94-70-78-23

CHÂTEAUX DE LA LOIRE
A vdre MANOIR XVIIe, sur 10 ha de bois, plan d'eau, rivière, parc, moulin, entièrement à restaurer même gros œuvre.
Tél. : 47-23-98-96 (H. repas).
Fax : 47-23-80-22

CHÂTEAUX DE LA LOIRE
A vdre gde MAISON DE MAÎTRE 12 P. sur 10 ha de bois et prairie. Entièrement à restaurer même gros œuvre.
Tél. : 47-23-98-96 (H. repas).
Fax : 47-23-80-22

immobilier vente

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT
(Nord), à v. magnifique château historique « L'HERMITAGE » not. *PAUWELS. 32-71-59-09-29*

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

La surface : une garantie légalisée

Sous réserve de l'adoption définitive du texte par le Parlement, « toute promesse unitalérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un lot ou d'une fraction de lot, devra mentionner, à peine de nullité, la surface de la partie privative de ce lot ou de cette fraction de lot ».

Adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale, cette proposition de loi devrait entrer en application à compter du 1er janvier 1997, renforçant ainsi la garantie des acquéreurs.

En effet, si la surface réelle est supérieure à celle exprimée dans l'acte, l'excédent de mesure ne donnera lieu à aucun supplément de prix. Par contre, si la surface réelle est inférieure de plus d'un vingtième à celle exprimée dans l'acte, le vendeur, à la demande de l'acquéreur, supporterait une diminution de prix proportionnelle à la moindre mesure.

Voilà bien longtemps que la FNAIM avait pris conscience de la nécessité de garantir la surface d'un bien pour assurer de saines relations entre vendeurs et acquéreurs. Il faut donc se féliciter que cette garantie trouve aujourd'hui force de loi.

Certes, l'engagement et la responsabilité des professionnels s'en trouveront accrus, mais la compétence ne doit-elle pas être de plus en plus forte et l'intérêt des professionnels ne passe-t-il pas d'abord par l'intérêt de l'usager ou du consommateur ? Nous ne pouvons donc que constater que cette nouvelle mesure va dans le bon sens.

Jacques LAPORTE
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

L'AGENDA

Automobiles

HONDA ACCORD 2,2 L
EXI 4 WS (mod. 92)
11 CV - 78 000 km
Série TROPHÉE :
Sièges cuirs - climat. - ABS...
PRIX : 79 000 F
Tél. : (16) 92-15-12-75

HONDA Concerto
7 CV - mod. 93
30 000 km
Etat neuf - Bleu métallisée roues alu. Direc. assistée Verrouil. central. T.O. Auto-radio code
Prix : 58 000 F
Tél. : 49-30-97-01 entre 12 h et 14 h

Particulier vend
CLIO RN 1.9 Diesel
(6 CV) - Mars 92
Rouge - Vitres teintées
76 000 km - Cont. tech. ok !
Tél. : 48-42-96-82 (à partir 19 h)

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Étoile
37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix.

Vacances fluviales

COMMENCEZ À RÊVEZ DE VOTRE ÉVASION FUTURE
Location de bateaux habitables sans permis
FRANCE MAYENNE FLUVIALE
LE PORT 53200 DAON
Tél. : (16) 43-70-13-94
Fax : (16) 43-70-17-46

Vacances Tourisme Loisirs

JURA
près (Métabief) frontière suisse
3 h de Paris par TGV
en pleine zone nordique chambre en pension ou demi-pension chez ancien sélectionné olympique avec salle remise en forme. Randonnée, VTT, tir-à-l'arc, etc.
Réservation : (16) 81-49-00-72

Villégiatures

CORSE SUD : VILLA DE 2 APP. 4 + 6 PERS.
(2 350 F + 4 700/Sem.)
BORD DE MER, BAIE MAGNIFIQUE - AOÛT
Tél. - Fax : 19.32 50-27-64-83

CORSE - AJACCIO
route des Sanguinaires vue golf, 100 m plage, emplact privilégié, villa 257 m², *gd stand., piscine privée,* jardin, 3 chbres, 8/8 pers. Reste dispon. 13-07 au 3-08-96
10 000 F semaine minimum 15 jours
Tél. : (16) 95-52-08-96

Vins

Direct. producteur un vin à découvrir
MONTLOUIS S/LOIRE
A.O.C.
L. CHAPEAU
15, rue des Aitres-Husseau
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : (16) 47-50-80-84

Associations

Cours

PARLEZ CHINOIS
China Langue Express
Spécialiste des débutants
Entreprises exclusivement
42-23-12-53.

Session Stages

Coupables vous ?
Non capables !
Capables de résoudre vous-mêmes vos problèmes par une pédagogie adéquate (Session Arc-en-Ciel de 5 jours).
Capables de contribuer à résoudre les problèmes économiques et écologiques qui nous menacent (Session « ortho-économie » de week-end).
Séances d'informations gratuites sur ces sessions :
c/o Stratégiques
11 *bis*, boulevard Delessert, 75016 Paris. Métro Passy
13 mai 1996 à 19 h :
« Ortho-économie »
14 mai 1996 à 20 h :
Arc-en-ciel
Renseignements : AISE
1 *bis, rue du Printemps*
78230 Le Pecq
Rép.-Fax : (1) 39-76-70-76.

DEMANDES D'EMPLOI

Etudiante diplômée, 22 ans, nationalité canadienne, espagnole et allemande, coauteur d'une méthode pour enseigner l'anglais (lire et écrire), cherche position de tuteur pendant l'été. Excellentes références.
e-mail wolfram @ yorku.ca
Fax : 1 416 736 5814 Wolfr.

Architecte d'intérieur diplômée
ESAM Paris, expér. en cabinet d'architecture d'intérieur (construction de maquettes, exécution de plans et perspectives en ambiance colorée) cherche travail temps complet ou temps partiel.
40-33-11-07 (répondeur).

LE MONDE DES CARRIÈRES

AVIS DE VACANCE DE POSTES A L'ÉCOLE RÉGIONALE D'ARTS PLASTIQUES DE LA MARTINIQUE

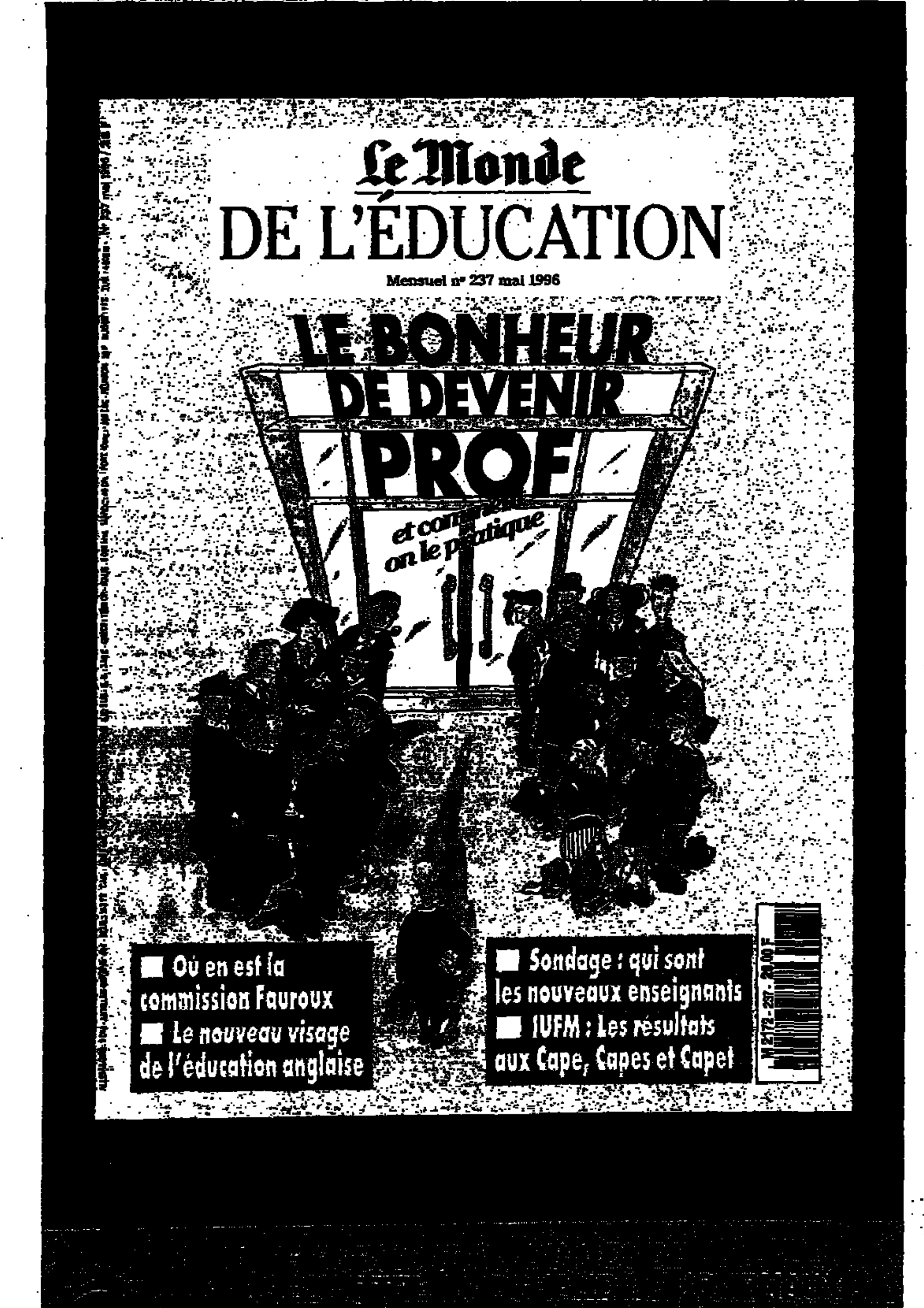
Il est à pourvoir par voie : de mutation, détachement, d'inscription sur la liste d'aptitude ou par contractualisation à l'École régionale d'arts plastiques de la Martinique *pour la rentrée 1996* les postes suivants :

DESIGN OBJET : 16 h
ILLUSTRATION : 16 h
CULTURE SPÉCIFIQUE : 16 h
VOLUME MATÉRIAUX DE SYNTHÈSE : 20 h
TECHNIQUE DE REPRODUCTION : 16 h
DESIGN : 16 h
CÉRAMIQUE : 16 h
VIDÉO : 16 h
INFOGRAPHIE : 16 h
PHOTOGRAPHIE : 16 h

Date limite des dépôts des candidatures : le 24 mai 1996. *Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à madame* URSULET, au 19-596-60-65-29

UNIVERSITÉ LILLE-I
URGENT
Concours FONCTIONNAIRE
INGÉNIEUR
(Physique)
Tél. indispens. (16) 20-43-65-76 et C.V. physique P5 USTL 59655 Villeneuve-d'Ascq







Carlinhos Brown, prophète brésilien de l'éclatement des musiques

Le jeune musicien bahianais est une mosaïque à lui seul. Son premier album aussi

Ville de naissance des premiers blocos (groupes) afro-brésiliens, Salvador de Bahia invente la samba-reggae, la bossa-hip-hop. Dans son premier album, Alfagamabetizado, dont le lancement mondial s'effectue en ce mois de mai, le percussionniste Carlinhos Brown, activiste social, du quartier pauvre du Candeal, jongle avec les genres. Créativité débridée, discours galactique et pragmatisme commercial.

SALVADOR DE BAHIA
de notre envoyée spéciale

Lunettes de reggae man fuselées au plus près de l'œil, dread-locks en mouvement perpétuel, barbichette et anneau d'or, Carlinhos Brown se définit dans l'indéfini. Bahianais universel, percussionniste boulimique, compositeur fragmenté, le jeune (vingt-sept ans) musicien noir est né à Candeal, un de ces quartiers accrochés à flanc de colline qui donnent aux villes brésiliennes des allures de tour de Babel sociale.

« Le problème du Brésil, ce n'est pas la richesse, c'est sa répartition », répète cet enfant de la ville pauvre, dont la femme, Helena, fille du chanteur et écrivain Chico Buarque de Hollanda, appartient à l'intelligentsia. Son album, le premier publié sous son nom, s'appelle *Alfagamabetizado*, jeu de mots sur l'alphabet grec (pour le mysticisme identitaire), et l'alphabétisation, condition *sine qua non* de la sortie du Brésil mulâtre du cercle infernal du sous-développement.

ENGAGEMENT POLITIQUE

Surexcité, éparpillé, Carlinhos Brown est – côté féminin – l'égérie de Timbalada, un groupe de deux cent cinquante percussionnistes du Candeal, et – côté masculin – un des meneurs de la tempête carnavalesque de la Baie de tous les saints, lieu d'expression privilégié de la négritude. Grands princes des festivités, les Filhos de Gandhi – six mille membres, tous des hommes –, sont vêtus de blanc. Fondé en 1974, ce *bloco* (le groupe) *afoxé* (désignant l'usage des clochettes, grelots, fers d'origine yoruba) fut l'une des premières manifestations de la conscience noire au Brésil. Comme leurs congénères de Ilé Aiyé, les Filhos de Gandhi ont tissé des réseaux de solidarité proches des *terreiros* de *condomble*, la religion afro-brésilienne. En 1979, apparaît dans le quartier historique du Pelourinho (le « pilori »), Olodum, groupe de percussionnistes versé dans l'action sociale, admirateurs de l'Egypte nègre et inventeurs de la samba-reggae.

Olodum est très engagé dans les affaires politiques : allié des mouvements noirs Unegro et APLB, ce « mouvement culturel » a fait approuver un article garantissant l'égalité raciale dans la Constitution de L'Etat de Bahia, a reçu l'évêque sud-africain Desmond Tutu et le Français Harlem Désir. Quand, fin 1994, un des leurs, Joselito, dix-neuf ans, est abattu dans la rue par un policier (noir), ils ordonnent *« que les tambours se taisent »*. Olodum a aussi collaboré avec Paul Simon, signé maints succès carnavalesques (dont *Farao*, interprété par Margareth Menezes, entendue en Europe aux côtés de David Byrne). Timbalada appartient à la troisième génération des *blocos* afros. Créé à la fin des années 80, le groupe s'est cimenté autour de Carlinhos Brown et de vieux routiers du quartier, tel Mestre Pintado do Bongô, soixante-six ans. *« Guerriers urbains »*, peinturlurés à l'image des rockers camerounais les Têtes Brûlées, Timbalada joue le débridement, adore envahir les rues de Bahia et, pourquoi pas, le marché discographique. Une société, Placatum, gère les finances de Timbalada, son action sociale (crèche comprise) et les affaires de Carlinhos Brown.

Chaque semaine, le Bahianais éclectique, capable du pire cabotinage, des néologismes les plus barbares et des meilleures métaphores poétiques, organise des séances d'éducation collective sur un terre-plein cimenté du Candeal, à deux pas de la maison maternelle. Ce soir-là, devant cent cinquante adolescents, tous noirs, rangés en ordre militaire par un plus grand, Carlinhos Brown montre des cassettes vidéo : un dessin animé en français et un documentaire colombien sur la salsa.

Sur les chaises de fer, le groupe répète une rythmique apprise la semaine passée. En grand frère responsable (*« Ils veulent voir le monde par mes yeux »*), Carlinhos Brown rappelle les bienfaits de la rigueur et du comportement « citoyen ». La marginalité, la violence guettent ici, entre maisons et baraquements. *« Candeal n'est pas une favela*, explique Brown, *mais un lieu de culture. C'était un* quilombo, *refuge des esclaves en fuite. On y a toujours joué des tambours et pratiqué la capoeira* (lutte et danse d'origine africaine) ». Sur son *« Timbalada ghetto square »*, Carlinhos Brown est à sa manière un chef de bande.

IMPROVISATIONS

Côté affaires, Salvador de Bahia va plutôt bien. Sa musique de danse, l'*axé music*, caracole en tête des hit-parades au Brésil (dont l'industrie discographique a connu un boom de 59 % en 1995). A sa tête, une jeune femme à la voix soyeuse, et à l'énergie digne d'une Tina Turner, Daniela Mercury, issue de la petite bourgeoisie blanche, et vieille complice de Brown. Daniela Mercury enregistre son quatrième album dans ses murs, le studio Canto da cidade. Il vient de lui écrire une chanson, un tube sans aucun doute, *Rapunzel do Borel*, libre adaptation de Romeo et Juliette, tranché de guitares gitanes et roulé dans l'*axé*, dans les *surdos*, les énormes tambours basses, les guitares électriques. *« Carlinhos Brown est*, dit-elle, *le meilleur compositeur brésilien de sa génération »*.

D'autres l'ont pensé (Gal Costa, Marisa Monte, Djavan) qui l'ont chanté, ou qui l'ont invité à penser une nouvelle musique, tels Chico Buarque sur scène, Wayne Shorter, Sergio Mendes pour son très beau *Brasileiro*, Gilberto Gil et Caetano Veloso pour *Tropicalia II*, ou encore Bill Laswell, pour *Bahia Black*. Le groupe de trash-metal Sepultura lui a commandé deux titres et une hallucinante séquence de percussions improvisée sur son dernier album, *Roots*, dédié aux Indiens Xavante. Egalement complice d'Arto Lindsay, guitariste de l'avant-garde new-yorkaise, Carlinhos Brown exhibe une solide carte de visite, à laquelle Delabel, label du groupe Virgin France, n'a pas été insensible. La maison de disque des rappeurs marseillais IAM et de l'anglo-nigérian Keziah Jones assure donc le lancement mondial d'*Alfagamabetizado*, relayé au Brésil par la maison mère EMI.

TOUT INGURGITER !

A la fin des années 60, les tropicalistes bahianais reprennent à leur compte la théorie « anthropophage » déclinée dans les années 30 par Mario de Andrade et Oswaldo de Andrade : il s'agit, pour fonder l'identité brésilienne, de tout ingurgiter, l'Europe et les cultures indigènes, les *repentistas*, poètes troubadours du sertao, Chateaubriand et le jésuitisme. Enfants d'Internet, des *telenovelas* (feuilletons télévisés) et des téléphones par satellite, Daniela Mercury et Carlinhos Brown ont une devise : *« La musique a peut-être des frontières, mais je ne peux avoir de douanes. »* Daniela Mercury renchérit : *« Gil ou Caetano Veloso ont tout ingurgité, Nous sommes la génération impure, de la trituration, nous n'avons plus aucun plaisir à recevoir, donc nous recrachons. »*

L'album de Carlinhos Brown est à cette image. Il y a de tout, de la pop, de l'underground mystique, du commercial FM, du rap tropical. Des visions de Cuba (*« un pays honteusement nié quand il a été lâché par les Soviétiques »*), de la réforme agraire, des prêtres et des églises baroques de Salvador, de la civilisation grecque, de la culpabilité raciale, de la *juju music* nigériane. *« Et de la java »*, ajoute le grand garçon en sandales de cuir, *« traducteur de la réalité »*, qui résume ainsi sa vision du siècle : *« La lune n'est plus une cachette. »*

Véronique Mortaigne

Fakir, griot, rappeur, tendance funk

L'album de Carlinhos Brown *Alfagamabetizado* est une luxuriante forêt : des percussions en pagaille, des vedettes à revendre – Marisa Monte, la nouvelle diva de la chanson brésilienne, qui rend à son auteur *Seo Zé*, une chanson écrite pour l'album *Cor de rosa e carvao* : les Doces Barbaros (avec Gilberto Gil, Gal Costa, Caetano Veloso et Maria Bethania), le temps d'un *Quixabeira* musclé pêché à Feira de Santana, grande foire nordestine. On y trouve aussi des Parisiens patentés : Maïka Numan, arrangeur de Papa Wemba, Cadah Mustapha, accordéoniste de Khaled, et le Béninois Wali Badarou, producteur de l'album. Plus que par la voix, Brown séduit par son imagination débordante. Dans *Angel Robot List*, il invente le scratch antique : cinquante tambours roulés par terre dans un amphithéâtre de pierre donnent les bases d'un rap technologique adouci à la samba-reggae.

La création de « Loop », de Pascal Dusapin

La « théorie des catastrophes » de René Thom a inspiré le compositeur. Il vient de lui consacrer l'une de ses dernières pièces

FESTIVAL DE VIOLONCELLE DE BEAUVAIS : Théâtre de Beauvais, le 7 mai. *Loop*, de Pascal Dusapin, sera repris le 11 mai à Beauvais, le 12 à Reims, le 6 juin à Rouen.

Un concert de musique contemporaine placé sous le signe de la *« théorie des catastrophes »* n'est pas forcément de bon augure. La théorie des catastrophes est une thèse développée par le mathématicien René Thom dans les années 60, dont on renonce à donner ici une explication détaillée mais dont on se bornera à dire qu'elle consiste, *« à partir d'une morphologie donnée empiriquement ou de phénomènes discontinus,* (à) *reconstruire le modèle dynamique continu le plus simple qui puisse l'engendrer »*.

Bel objet théorique, resté sans réelle descendance, la thèse de Thom aura au moins influencé les artistes : Picasso s'en inspira pour sa dernière toile, et le musicien Pascal Dusapin vient de lui consacrer l'une de ses dernières pièces. *Loop*, créée dans le cadre des Rencontres internationales d'ensembles de violoncelles à Beauvais.

Loop (littéralement boucle, méandre) repose apparemment sur une exploitation assez précise des travaux de Thom, notamment sur le plan rythmique. L'auditeur note une belle mécanique musicale et une incontestable efficacité motrice. Même si la formation (octuor de violoncelles) ne permet pas à Dusapin de faire valoir son sens du timbre, *Loop* frappe par la richesse de ses événements sonores et ses effets de *« trompe-l'œil »* acoustiques. Le compositeur a ici délaissé ses habituelles virevoltes instrumentales pour juxtaposer des lignes simples et souvent consonantes.

Le côté purement catastrophique de l'affaire était assuré par le compositeur Rihards Dubra, dont *Musica plena* et *Sitivit anima mea* sont de la musique répétitive dans ce qu'elle a de pire (étant entendu qu'il en existe aussi de la bonne) : on répète un motif une vingtaine de mesures puis, après avoir tiré à peu près tout ce que l'indigence du motif en question permet d'espérer (et sentant venir la crampe), on en change pour un autre tout aussi insignifiant. C'est un vrai soulagement d'entendre Jean-Pierre Drouet débiter un extrait des *Conversations* d'Aperghis (un concentré de folie douce, de virtuosité, de talent à l'état pur) et faire entendre une pièce de sa composition, *Encore un peu...* pour accordéon, violoncelles et percussions, où l'humour le dispute à la délicatesse.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

DANS LES SALLES DE CONCERT

RENÉE CLAUDE
Au Loup du Faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. 17 heures, le 12. Tél. : 48-06-24-21. 70 F.

■ Renée Claude apparaît en rouge, puis en noir, sur la scène minuscule du Loup du faubourg, dans un décor qui rappelle ses débuts, il y a trente ans, dans les boîtes à chanson de son pays natal, le Québec. Avec un pianiste pour seul témoin musical, cette amoureuse de la chanson française a choisi de consacrer un spectacle entier à Léo Ferré, *On a marché sur l'amour*. Créé au Québec en septembre 1993, deux mois après la mort du poète, et traduit dans un très beau disque (Transit/Scalen' Disc), ce récital débarrasse les textes de Ferré de leurs fanfreluches, pour n'en garder que l'essence, par une manière carrée de chanter qu'avaient déjà expérimentée Catherine Sauvage, Juliette Gréco... Chansons politiques (*Y'en a marre, L'Affiche rouge, Les Anarchistes*), chansons d'amour blessé (*Avec le temps, Pépée*), se mêlent à des raretés optimistes et émouvantes, telle *La Lune*, jamais enregistrée par Léo Ferré. Renée Claude en avait retrouvé la partition au début des années 60 : *« J'm'appell'la lune, de face ou bien d'profil, dans les calendriers, j'ai ma p'ti'gueule. J'm'appell'la lune, la mer est pleine, j'peux la vider, de quoi s'marrer à moi tout'seule. »* **V. Mo.**

BEVINDA
Au Théâtre-Gymnase Marie-Bell, le 7 mai.

■ Le fado s'accommode difficilement du maniérisme. Née en 1961 au Portugal, vivant en France depuis l'âge de deux ans, Bevinda en livre une version ondulatoire, avalant les mots dans trop d'emphase. Elle fait barrage à l'émotion pure qui demeure le but ultime du blues à la portugaise. Tentant d'occuper la scène par des postures andalouses – robe de voiles, danse de gitane –, elle oublie que la simplicité sied aussi aux jeunes filles, surtout si elles possèdent, comme elle, de jolies voix. Bevinda chante des fados traditionnels (*Julia*, ou encore *Barco Negro*, summum de joie et de malheur dont Amalia Rodrigues a donné une interprétation à fendre l'âme), mais aussi des thèmes de sa composition, aux rythmiques agréablement variées (l'album, sorti chez Mélodie, s'appelle *Terra e Ar*). Elle est entourée de cinq musiciens (contrebasse, violoncelle, accordéon, percussions, menés par le guitariste et arrangeur Lucien Zerrad), capables d'inventer des ambiances musicales dignes du John Coltrane de *My Favourite Things*, autour d'un percussionniste perméable à tous les exotismes, mais vite repris par le syndrome de Madredeus – arrangements chics et vitalité alanguie. Pour égaler Teresa Salgueiro, l'émouvante chanteuse de Madredeus, Bevinda devrait éviter les vocalises. **V. Mo.**

La recette révolutionnaire de Rage Against the Machine dans un show fracassant au Zénith

SUR LA GRANDE scène du Zénith, le matériel de Rage Against the Machine (RATM) se limite au *minimum* ; une batterie réduite à l'essentiel, les amplis du bassiste et du guitariste. Sur l'un d'eux a été reproduit au pochoir un portrait rouge et noir de Che Guevara. Sous ce patronage révolutionnaire, les quatre de Los Angeles entament un show fracassant, presque aussi assourdissant que l'ovation qui les a accueillis. Jeudi 9 mai, le public parisien, majoritairement jeune, goûte intensément l'énergie rebelle de ces Américains.

Il était devenu rare que le rock se frotte à la contestation politique autrement que par quelques formules convenues. Il avait laissé au rap le monopole du commentaire social et de la révolte. Quelques pionniers californiens – Fishbone, Red Hot Chili Peppers – avaient bien marié les genres – heavy metal, funk, punk, hip-hop... –, mais leur but était avant tout hédoniste. Armé par sa haine de la « machine » capitaliste, RATM met cette fusion musicale au service de son engagement. Au rock *hardcore* le chanteur métis Zack de la Rocha incorpore des rimes qui n'ont rien à envier aux scansions acerbes des rappers de Public Enemy.

Sorti en 1992, un premier album éponyme triomphait par surprise auprès d'auditeurs en mal d'indignation, et initiait rien qu'en France une pléiade de groupes « fusion » (No One Is Innocent, Silmarils) pressés d'en découdre avec le système. *Evil Empire*, le nouvel album de RATM, a accédé directement à la tête du classement en France des meilleures ventes de disques. Leur concert est à l'image de ce deuxième *opus*, d'une intransigeance et d'une fureur si inflexibles qu'elles deviennent sans surprise. Totalement dépouillés des apprêts habituels de la séduction, les instruments ont les allures contondantes de manches de pioche apportés pour une manif. Les mélodies sont bannies, au prix parfois d'une éreintante monotonie. Les mots jaillissent comme des balles à la cadence des cassures rythmiques d'un groove tétanisé. La guitare tendue de Tom Morello grince et se hache en funk barbelé. Zébulon branché sur 100 000 volts, le chanteur mime une danse insaisissable reproduite en chœur par cinq mille fans.

Et une question demeure. Leur message profite-t-il de cette efficacité instrumentale ? Ou ce discours subversif, comme l'image du Che, ne sont-ils finalement que les ingrédients d'une recette destinée à apporter au rock d'aujourd'hui un supplément d'adrénaline ? La multinationale du disque (Sony) qui commercialise ces brûlots anticapitalistes a depuis longtemps trouvé la réponse.

Stéphane Davet

Tradition et modernité à Douai

Un choix attrayant de 12 compagnies de danse



L'HIPPODROME, scène nationale et haut lieu de la danse, cherche, après le départ de Roland Poquet, figure historique de cet endroit, parti à la retraite, son directeur depuis plusieurs mois. Une succession qui devient urgente. Le Festival Tendances s'y tient pour la deuxième année consécutive avec Annette Leday, dont on garde en mémoire le très beau travail contemporain qu'elle imaginait sur le khatakali, théâtre dansé indien. Irène Tassembedo présentera *Yenenga*, là encore un beau mélange entre l'Afrique et l'Occident. Thierry Thieu Niang dansera *Môt Cây, un arbre*, qu'il vient de donner à Danses d'avril à La Ferme du Buisson. Thème du ballet : la découverte, il y a deux ans, de la patrie de son père, le Vietnam. Et Jérôme Bel, chaud partisan de la *tabula rasa*, viendra nous parler de lui, ce qu'il fait très bien, dans un solo qui porte son nom.

★ 10 et 11 mai, de 19 heures à 22 h 30. Hippodrome, place du Barlet, Douai. De 40 F à 70 F. Tél. : 27-96-62-83.

UNE SOIRÉE À PARIS

Lili Boniche, Line Monthy
Pour compléter un programme commencé le 9 avec la chanteuse judéo-arabe Reinette l'Oranaise, reine du francarabe et des cabarets turbulents, mais aussi joueuse de oud et interprète (en arabe classique) de pièces de répertoire arabo-andalou, voici l'inénarable Lili Boniche, et la très chic Line Monthy. La nostalgie d'avant l'indépendance ? Peut-être, mais avant tout des témoins d'une Algérie ouverte aux cultures croisées, aux juifs, aux Espagnols, aux catholiques, aux immigrants...
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 10et 11. Tél. : 40-51-38-37. De 120 F à 150 F.

Gary Clail & the Full Nine Yards
Les textes incantatoires de cet Anglais blanc fasciné par la culture jamaïcaine sont portés par la puissance d'un nouveau dub urbain bourré de basses épaisses et d'effets spatiaux.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 heures, le 10. Tél. : 44-92-45-45.

Françoise Toullec Sextet
L'Histoire d'Onk, de la pianiste Françoise Toullec, conjugue textes, improvisations, écriture. C'est une oeuvre étrange, en train de se façonner, à laquelle il faut prêter attention.
Epinay-sur-Seine (93). Maison d'Orgemont, 1, rue de la Tête-Saint-Médard. 20 h 30, le 10. Tél. : 48-41-41-40. 50 F.

Marcus Miller
Le bassiste et clarinettiste, ancien compagnon de Miles Davis dans les dernières années du trompettiste, devrait être le futur bassiste d'une reformation de Weather Report. En attendant, son jazz rock funky tient la route.
Elancourt (78). Le Prisme, Centre des Sept-Mares. 20 h 30, le 11. Tél. : 30-51-46-06. 90 F.

Carlson et ses amis musiciens
Le spectacle s'appelle *The Field*. Carolyn Carlson, avec Larrio Ekson, et en improvisation, va, une nouvelle fois, montrer la pureté de son art, l'étrangeté de son corps. Elle retrouve pour l'occasion Michel Portal à la clarinette, Trilok Gurtu aux percussions, et Barre Phillips, l'ami de toujours, à la contrebasse.
Cité de la musique, les 10 et 11, à 20 heures; le 12, à 16 h 30. 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. De 60 à 160 F. Tél. : 44-84-44-84.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AU-DELÀ DES LOIS (*)
Film américain de John Schlesinger, avec Sally Field, Kiefer Sutherland, Ed Harris, Olivia Burnette, Alexandra Kyle, Joe Mantegna (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; George-V, dolby, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CRI DE LA LAVANDE DANS LE CHAMP DE SAUTERELLES
Film franco-italo-espagnol de Marcello Cesena, avec Rossi de Palma, Jacky Nercessain, Carla Signoris, Maurizio Crozza, Ugo Dighero, Mauro Pirovano (1 h 30).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

EXCÈS DE CONFIANCE (*)
Film américain de Peter Hall, avec Rebecca De Mornay, Antonio Banderas, Harry Dean Stanton, Dennis Miller, Len Cariou, Eugene Lipinski (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE FILS DE GASCOGNE
Film français de Pascal Aubier, avec Grégoire Colin, Jean-Claude Dreyfus, Dinara Droukarova, Laszlo Szabo, Pascal Bonitzer, Gérard Cherqui (1 h 40).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES GENS DES BARAQUES
Film français de Robert Bozzi, (1 h 28).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE PANDORE
Film suisse-allemand d'Urs Odermatt, avec Michael Gwisdek, Anica Dobra, Jürgen Vogel, Rolf Hoppe (1 h 45).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RIDICULE
/ à partir de jeudi 9 mai
Film français de Patrice Leconte, avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort (1 h 42).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ;Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LA SECONDE FOIS
/ à partir de vendredi 10 mai
Film italien de Mimmo Calopresti, avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milllo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli (1 h 20).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

SORTEZ DES RANGS
Film français de Jean-Denis Robert, avec Laure Duthilleul, Stanislas Crevillen, Josianne Levêque, Pierre-Arnaud Crespeau, Laurent Arnal, Zofia Zaretok (1 h 26).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

BESANÇON
Ensemble Organum
Manuscrits franciscains des XVIIe et XVIIIe siècles. Marcel Pérès (direction).
Opéra-Théâtre, place du Théâtre, 25 Besançon. 16 heures, le 12. Tél. : 81-82-02-00.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Verdi : *Requiem*. Alessandra Marc (soprano), Nadine Denize (mezzo-soprano), Chip Dorton (ténor), Simon Estes (basse), Orfeon Pamplones, Jansug Kakhidze (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 56-48-58-54. 100 F.
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Beethoven : *Egmont, Concerto pour piano et orchestre nº 5 « l'Empereur », Symphonie nº 5.* Abdel Rahman El Bacha (piano), John Neschling (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 17. Tél. : 56-48-58-54. 100 F.

ÉVIAN
London Symphony Orchestra
Bennett : *Partita, création.* Britten : *Sérénade.* Chostakovitch : *Symphonie nº 5.* Ian Bostridge (ténor), Hugh Seenan (cor), Mstislav Rostropovich (direction).
La Grange au Lac, avenue des Mélèzes, 74 Evian. 19 h 30, le 16. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.
London Symphony Orchestra
Britten : *Peter Grimes, interludes marins.* Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre.* Prokofiev : *Symphonie nº 6.* Maxim Vengerov (violon), Mstislav Rostropovich (direction).
La Grange au Lac, avenue des Mélèzes, 74 Evian. 19 h 30, le 17. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.

FONTEVRAUD
Jean Négroni (récitant), John Holloway (violon). Davitt Moroney
Biber : *Sonates du rosaire. La Vie de Marie de Rilke.*
Abbaye royale, 49 Fontevraud. 21 heures, le 11 ; 11 heures et 16 heures, le 12. Tél. : 41-51-73-52. 100 F.

LILLE
Orchestre national de Lille
Weber : *Euryanthe, ouverture.* Henze : *Boulevard solitude.* Mozart : *Andante pour flûte et orchestre, Concerto pour flûte et orchestre nº 1.* Bruckner : *Symphonie.* Patrick Gallois (flûte), Theodor Guschlbauer (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 11. Tél. : 20-12-82-40. De 110 F à 140 F.

LYON
Orchestre national de Lyon
Debussy : *Prélude à l'après-midi d'un faune.* Lalo : *Concerto pour violoncelle et orchestre.* Tchaïkovski : *Symphonie nº 5.* Anne Gastinel (violoncelle), Emmanuel Krivine (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 18 heures, le 11. Tél. : 78-60-37-13. De 70 F à 250 F.
Carmen
de Bizet. Hélène Perraguin, Martine Olmeda (Carmen), Daniel Galvez-Vallejo, Stephen Guggenheim (Don José), Norah Amsellem, Veronica Cangemi (Micaela), Ludovic Tézier, Detlef Roth (Escamillo), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), *Louis Erlo (mise en scène)*, Caroline Marcadé (chorégraphie).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 17 heures, les 12 et 19 ; 19 h 30, les 14 et 21 ; 20 heures, les 16, 18, 22, 24 et 25. Tél. : 72-00-45-45.

MARSEILLE
Cosi fan tutte
de Mozart. Dagmar Schellenberger (Fiordiligi), Hadar Halevi (Dorabella), Margot Pares-Reyna (Despina), Gunnar Gudbjörnsson (Ferrando), Wolfgang Rauch (Guglielmo), Renato Capecchi (Alfonso), Chœur de l'Opéra de Marseille, Orchestre philharmonique de Marseille, David Stern (direction), Jonathan Miller (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 20 h 30, les 14, 17, 21 et 23 ; 14 h 30, le 19. Tél. : 91-55-00-70. De 200 F à 280 F.

NANTES
La Petite Bande
Haydn : *Sinfonia, ouverture, Symphonie nº 43 « Mercure ».* Mozart : *Concertos pour violon et orchestre KV 218 et 219.* Ryo Terakado (violon), Sigiswald Kuijken (violon, direction).
Conservatoire, auditorium, 44 Nantes. 21 heures, le 14. Tél. : 41-57-10-06. De 100 F à 120 F.

NICE
Armide
de Gluck. Mireille Delunsch (Armide), Laurent Naouri (Hidroat), Charles Workman (Renaud), Jean Delscluse (Artémidore), Brett Polegato (Ubalde), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, Marc Minkowski (direction), Pier Luigi Pizzi *(mise en scène)*, Luca Veggetti (chorégraphie).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, les 15, 17 et 21 ; 14 h 30, le 19. Tél. : 93-85-67-31. De 120 F à 300 F.

RENNES
Orfeo ed Euridice
de Gluck. François Martineau (Orphée), Caroline Pelon (Eurydice), Jaël Azzaretti (l'Amour), Ballet du Nord, Chœur de l'Opéra de Rennes, Orchestre de Bretagne, Jonathan Darlington (direction), Maryse Delente (mise en scène, chorégraphie).
Opéra, place de la Mairie, 35 Rennes. 16 heures, le 12 ; 20 h 30, le 14. Tél. : 99-28-40-40. De 50 F à 190 F.

STRASBOURG
Il Mercato di Malmantile
de Cimarosa. Agnès Mellon (Lindora), Isabelle Poulenard (Bita), Jean-Paul Fouchécourt (Scassaganasce), Carlo Allemano (Comte Della Rocca), Les Talens lyriques, Christophe Rousset (direction), Jean-Claude Berutti (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, le 11 ; 15 heures, le 12. Tél. : 88-75-48-23. De 60 F à 300 F.

JAZZ

COUTANCES
Jazz sous les pommiers
Sympathique, un rien plan-plan – et un peu plus chaque année – Jazz sous les pommiers à Coutances débute la saison printemps-été du jazz à visées touristiques. Quelques idées surnagent : Ray Anderson Alligatory Band, Daniel Goyone, Jazz comme une image de Guy Le Querrec avec Drouet/Portal/Sclavis/Texier, Maria Joao, le trio Rousseau/Tortiller/Vignon, Mulgrew Miller, Julien Lourau Groove Gang, Jean-François Canape Trio, les duos Boni/Tchamitchian, Kassap/Corbeloup, Cache-Cache... à part cela, l'ensemble paraît se construire autour des animations de rue.
Jazz sous les pommiers, Les Unelles, Coutances (50). Du 11 au 18 mai. Tél. : 33-45-23-72.

DANSE

ALBERTVILLE
Compagnie Beau Geste
Dominique Boivin : *Création.*
Le Dôme Théâtre, place de l'Europe, 73 Albertville. 20 h 30, les 11, 12, 13, 14 et 15. Tél. : 79-37-70-88.

ANGERS
Compagnie l'Esquisse
Joëlle Bouvier. Régis Obadia : *L'Irresponsabilité d'Apollon.* José Limon : *There is a Time.* Marie-France Delieuvin. Alvaro Restrepo : *Pieux.*
Théâtre Beaurepaire, 12, boulevard Dumesnil, 44 Angers. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 41-87-80-80.

BÉZIERS
Georges Appaix, Blanca Li, Eric Martin
Georges Appaix : *Immédiatement ! Là, tout de suite.* Blanca Li : *Minera, La Danse des sept voiles.* Eric Martin : *L'Avis du pense-bête.*
Théâtre des Franciscains, 13, boulevard Duguesclin, 34 Béziers. 20 h 45, le 17. Tél. : 67-28-40-75. 80 F.

SAINT-ÉTIENNE
La La La Human Steps
Edouard Lock : *Création.*
Théâtre Copeau-Grand-Théâtre, Jardin des plantes, 42 Saint-Etienne. 20 h 30, le 14. Tél. : 77-25-35-18. De 85 F à 125 F.

THÉÂTRE

ALÈS
Le Voyageur immobile
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Bérengère Altiéri-Leca, Damien Bouvet, Martin Chaput, Jorge Pico Puchades, Catherine Salvini, Ayse Tashkiran et Trond Erik Vassdal.
Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Alès. 20 h 30, le 14. Tél. : 66-52-52-64. Durée : 1 h 30. 75 F et 120 F.*

AMIENS
Les Chaises
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Jacques Mauclair et Tsilla Chelton.
Comédie de Picardie, 62, rue des Jacobins, 80 Amiens. 20 h 30, les 11, 13, 14 ; 15 h 30, le 12. Tél. : 22-92-94-95. Durée : 1 h 30. 80 F et 160 F.*
Le Ciel est loin, la terre aussi
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Jelena Covic, Haris Resic, Kate France, Tihomir Vujicic, Jean Durozier, Josiane Wilson, Loreen Farnier et Jean-Baptiste Durozier.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, le 11. Tél. : 22-97-79-77. Durée : 1 h 30. 130 F.

BASTIA
Femmes. Guerre. Comédie. (Morthomme côte 307)
de Thomas Brasch, mise en scène de François Bergoin, avec Catherine Graziani, Marie-France Gantzer, Franz Wolf, François Bergoin, Halim Rahmouni, Samuel Légitimus, Khalid Kharbichi, Abdelkader Rahmouni et Antonio Gil Martinez.
Fabrique de théâtre, 2, rue Notre-Dame-de-Lourdes, 20 Bastia. 21 heures, le 11. Tél. : 95-34-26-40. Durée : 2 heures. 40 F et 60 F. Dernière.*

BÉTHUNE
La Perruque du vieux Lénine
de Jean Ristat, mise en scène de Viviane Théophilidès, avec Pierre Barat, Sophie de La Rochefoucault, Stéfan Delon, Richard Brunel, Michel André et Philippe Lamendin.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. 20 h 30, les 11 et 13 ; 16 heures, le 12. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 h 45. 85 F et 110 F.*

CAEN
La Princesse de Clèves
d'après Madame de La Fayette, mise en scène de Marcel Bozonnet, avec Marcel Bozonnet.
Théâtre municipal, esplanade du Théâtre, 14 Caen. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 31-30-76-20. Durée : 1 h 20. 40 F et 110 F.*

CAGNES-SUR-MER
Chimère, par le théâtre Zingaro
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, François Bedel, Manuel Bigarnet, Shantih Breikers, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Régnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa, Max Soulignac et dix musiciens du Rajasthan.
Hippodrome, 06 Cagnes-sur-Mer. 21 heures, les 11, 12, 14, 15, 17, 18, 19, 21. Tél. : 93-80-52-60. Durée : 1 h 45. 180 F et 200 F. Dernières.*

DIJON
Péplum, par Royal de Luxe
de Jean-Luc Courcoult et Pierre Oréfice, mise en scène de Jean-Luc Courcoult, avec Nathalie Presles, Didier Gallot-Lavallée, Noël Verges-Vergo, Jean-Yves Aschard, Erwan Belland, Stéphane Boure, Patrice Boutin, Johann Comier, Gérard Court, Christian Cuomo, Lionel Grolier, Arnaud Lesimple, Didier Loiget, Etienne Louvieaux, Karen Maldonado, Pierre Severin et Lazare Torrente.
Esplanade du Parc de la Colombière, allées du Parc, 21 Dijon. 15 h 30, les 16 et 18 ; 18 h 30, le 17. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 30. Entrée libre.

FLORANGE
Partage de midi
de Paul Claudel, mise en scène de Serge Tranvouez, avec Cyril Bothorel, Christian Esnay, Catherine Epars et Jean-François Sivadier.
La Passerelle, 57 Florange. 20 h 30, les 11 et 14 ; 19 heures, le 15. Tél. : 82-82-14-92. Durée : 3 heures. 60 F et 80 F.*

IBOS
Comme tu me veux
de Luigi Pirandello, mise en scène de Claudia Stavisky, avec Nada Strancar, Alexis Nitzer, Martine Vandeville, Sid Ahmed Agoumi, Jean-Pierre Bagot, Françoise Bertin, Roland Monod, Arnaud Carbonnier, Violette Pliot et Pierre-Yves Desmonceaux.
Le Parvis, Centre le Méridien, route de Pau, 65 Ibos. 21 heures, le 14. Tél. : 62-90-06-03. Durée : 2 h 30. 140 F.

LIMOGES
Castelets en jardin
d'après La Fontaine, Tabarin, Duranty, Daniil Harms, Vassilis Alexakis, Emilie Valantin, mise en scène d'Emilie Valantin, avec Emilie Valantin, Jean Sclavis, Jacques Bourdat, Jean-Pierre Skalka et deux musiciens.
Théâtre de l'Union, 20, rue des Coopérateurs, 87 Limoges. Tél. : 55-79-90-00. Durée : 1 h 05. 95 F et 120 F.*

MARSEILLE
Les Jumeaux vénitiens
de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Muriel Brener, Kristov Carpi, Pierre Cassignard, Marianne Epin, Daniel Langlet, Hélène Médigue, Jean-Jacques Moreau, Laurent Natrella, Bruno Ricci, Guillaume de Tonquedec et Romain Weingarten.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les 11, 16, 17, 18, 21 ; 17 heures, les 12 et 19 ; 14 h 30 et 20 h 30, le 14 ; 19 heures, le 15. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 h 30. 130 F et 150 F. Jusqu'au 15 juin.*

NANCY
Sixième Solo
de et par Serge Valletti.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. 20 h 45, le 11. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F.*

ORLÉANS
Orage
d'August Strindberg, mise en scène de Bruno Meyssat, avec Christine Bertocchi, Geoffrey Carey, Sylvie Jobert, Jean-Michel Rivinoff, Philippe Cousin, Catherine Vallon et Vincent Vermillat.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, le 11. Tél. : 38-62-75-30. Durée : 1 h 30. 80 F et 125 F.*

STRASBOURG
Vengeance tardive
de Jacques Rebotier, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Claude Bolle-Reddat, Assia Dnednia Walker, Alain Fromager, Stephan Koziak, Sylvie Milhaud et Jean-François Perrier.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 11, 14, 15, 21, 22, 23, 24, 25, 28. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 30. 95 F et 125 F. Jusqu'au 1er juin.*

ART

ALBI
Bazaine et la poésie
Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81 Albi. Tél. : 63-54-14-09. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 mai 1996.
Richard Tisserand
Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 mai 1996.

ALÈS-EN-CÉVENNES
Imre Pan, Dominique Lonchampt
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès-en-Cévennes. Tél. : 66-86-98-69. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 9 juin 1996. 20 F.

AMIENS
Anne et Patrick Poirier
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996.

BOURG-EN-BRESSE
Bernard Pagès
Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01 Bourg-en-Bresse. Tél. : 74-45-39-00. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 12 mai 1996. 32 F.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS
Del Marle
Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Du 11 mai 1996 au 1er septembre 1996.

CHÂTELLERAULT
Pierre Buraglio
Ecole municipale d'arts plastiques, galerie de l'ancien collège, 8, rue de la Taupanne, 86 Châtellerault. Tél. : 49-93-03-12. De 14 heures à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 24 mai 1996.

COLLIOURE
Dominique Gauthier
Musée d'art moderne, villa Pams-route de Port-Vendres, 66 Collioure. Tél. : 68-82-10-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 juin 1996.

DIJON
Claudio Parmiggiani
Musée des beaux-arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 80-74-52-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé mercredi 8 mai. Fermé mardi. Jusqu'au 13 mai 1996. 18 F.

MOUANS-SARTOUX
Devant et derrière la lumière
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. De 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Fermé lundi, mardi et mercredi. Jusqu'au 16 juin 1996.

NANTES
Henry Moore : l'expression première
Musée des beaux-arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre 1996.

NICE
Giovanni Anselmo
Musée d'art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin 1996.
Arte Povera
Musée d'art moderne et d'art contemporain, la galerie, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures ; vendredi nocturne jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin 1996.

NÎMES
Jean-Pierre Bertrand
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 mai 1996.

ORLÉANS
Miro
Le Carré Saint-Vincent, galeries d'art contemporain, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. Tél. : 38-62-45-68. De 13 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Visites commentées samedi 18 mai ; 1er et 15 juin à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 juin 1996.

RENNES
Seamus Farrell, Daniel Faust, Nan Goldin, Raymond Hains
La Criée, Centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.

ROUEN
Ecole de Rouen, de l'impressionnisme à Marcel Duchamp 1878-1914
Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé les 8 et 16 mai. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juillet 1996. 30 F.

SAINT-ÉTIENNE
Christian Jaccard
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin 1996. 26 F.

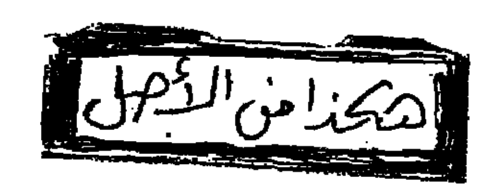
SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 juin 1996.

TOULOUSE
Jean Cassou et l'art moderne
Réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31 Toulouse. Tél. : 61-21-34-50. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 10 juin 1996.

TROYES
Christian Lapie
Passages centre d'art contemporain, 3, rue Vieille-Rome, 10 Troyes. Tél. : 25-80-59-42. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 29 mai 1996.

VENCE
Du musée au château, exposition 1 : supports/surfaces
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, 2, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin 1996. 20 F.

VILLEURBANNE
Gérard Collin-Thiébaut
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue du Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juin 1996.



La Sacem intéresse les Etats-Unis

LA SOMME est dérisoire (2 millions de francs), mais sur le plan du symbole, elle résonne avec force. La *Société des auteurs, compositeurs* et éditeurs de musique (Sacem) a signé avec la Guilde des auteurs et scénaristes américaine (Writers Guild of America), la Guilde des réalisateurs (Directors Guild of America) et le syndicat professionnel des majors de Hollywood (Motion Picture Association of America) *un accord sur l'utilisation des fonds* provenant de la taxe sur les cassettes vidéo vierges (copie privée).

La loi française oblige à affecter le quart des recettes provenant de la copie privée à des actions culturelles. Etant donné que bon nombre de films copiés par les Français à l'aide de leur magnétoscope sont des films américains, la Sacem a jugé utile d'associer les professionnels de Hollywood à l'attribution de ces fonds.

Quatre projets seront financés en 1996 : six bourses pour des inscriptions dans les meilleures universités de cinéma des Etats-Unis, des résidences pour des réalisateurs et scénaristes qui iront tenir des séminaires pour étudiants en France et aux Etats-Unis, des rencontres professionnelles pour débattre de l'avenir du cinéma, et enfin la promotion du cinéma français aux Etats-Unis.

Jack Valenti, président de la Motion Picture Association of America, principal syndicat des studios hollywodiens, adversaire notoire de l'exception culturelle européenne, est venu spécialement à Paris pour la signature de cet accord avec la Sacem.

La tension monte autour de la présidence de France Télévision

L'agitation sur le dossier des animateurs -producteurs de France Télévision s'accroît. Les syndicats ont demandé à être reçus par le CSA

« IL NE FAUDRAIT PAS profiter des tensions pour déstabiliser le secteur audiovisuel », a indiqué, jeudi 9 mai, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, devant la commission des affaires culturelles du Sénat. Cette mise en garde intervient après que le ministre eut évoqué à France-Inter, mardi 30 avril, des *« malversations »* sur la question des contrats mirifiques des animateurs-producteurs de France 2.

M. Douste-Blazy fait aujourd'hui remarquer que *« ces propos qui ont donné lieu à certaines interprétations de la presse n'ont jamais, en aucun cas, constitué une mise en question de la probité du président de France Télévision. J'ai dit, s'il devait y avoir malversation, il faudra en tirer les conséquences, et en aucun cas je n'ai dit : il y a malversation »*. Et il a ajouté qu'un *« renforcement des procédures d'information et de consultation des tutelles et des conseils d'administration* [lui] *semble nécessaire »* en notant : *« Ce n'est pas au Conseil supérieur de l'audiovisuel* (CSA) *de contrôler financièrement les chaînes publiques. C'est à l'Etat de prendre ses responsabilités. »*

La question des contrats des animateurs-producteurs a fait monter à nouveau la tension, jeudi 9 mai. Au centre, le président de France Télévision et son entourage direct à France 2. Dans la journée, Jean-Pierre Elkabbach a rencontré deux magistrats de la Cour des comptes dans le cadre de la mission qu'ils mènent sur les comptes de France 2. Cet examen de routine de l'audiovisuel public est maintenant considéré comme une mécanique quasi judiciaire par les observateurs. Le même jour, Jean-Pierre Elkabbach a été reçu par le député Alain Griotteray (UDF-PR, Val-de-Marne) mais n'a pas souhaité s'exprimer à ce sujet. Toutefois, selon M. Griotteray, cité par *France-Soir* du 9 mai, l'entretien qui devait avoir pour sujet le numérique – la question des contrats n'a donc été évoquée qu'indirectement – a permis à Jean-Pierre Elkabbach de parler d'un *« complot visant à affaiblir France Télévision et notre participation dans le domaine du numérique »*.

Vendredi 10 mai, Alain Griotteray devait recevoir le directeur général de France 3, Xavier Gouyou-Beauchamps, qui lui a notifié par écrit que la chaîne qu'il dirige n'avait été informée qu'il y a trois semaines des liens contractuels existant depuis 1994 entre elle et la société de production de Jean-Luc Delarue (*Le Monde* du 10 mai). Parallèlement, l'inspection des finances du ministère de l'économie et des finances, sous la houlette de Jean-Michel Bloch-Lainé, termine un audit financier dont les conclusions doivent être rendues la semaine prochaine.

FOCALISATION

La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale doit aussi recevoir les présidents des chaînes publiques le 22 mai prochain. Le président de la commission, Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne), a intitulé ces auditions *« Quel service public ? A quel coût ? »*. Michel Boyon (Radio-France), Jean-Marie Cavada (La Cinquième), Jérome Clément (La Sept-Arte) et Jean-Pierre Elkabbach (France Télévision) devraient être successivement entendus.

Jeudi 9 mai, dans l'après-midi, c'était aux syndicats d'entrer dans la danse. D'une part, CFDT, CGC, CGT et Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) ont demandé à être reçus par le président du CSA. En effet, son président, Hervé Bourges, qui expliquait récemment que les textes juridiques ne permettaient pas au CSA de mener des enquêtes économiques et financières au sein des chaînes, va finalement auditionner Jean-Pierre Elkabbach mardi 14 mai. Les syndicats ont demandé à M. Bourges d'être reçus avant lui.

Les délégués journalistes SNJ et CFDT de France 2 ont posé plusieurs questions dans un communiqué diffusé jeudi 9 mai. Ils « [s']*interrogent sur les similitudes observées entre les affaires révélées ces dernières semaines et certaines pratiques concernant la gestion de l'information de la chaîne »*. Ils indiquent que ces *« pratiques ont souvent suscité des questions de la part des élus journalistes de la rédaction, auxquelles la direction n'a jamais apporté de réponses claires. Pourquoi le recours à des sociétés de production privées dans des conditions qui ne sont jamais transparentes ? Pourquoi l'emploi de « conseillers » quasiment invisibles de la rédaction et dont le résultat des cogitations est classé secret défense ? »*.

Patrick Clément, délégué général auprès du PDG de France 2 et France 3, est notoirement mis en cause par les syndicats. *« Pourquoi les interventions répétées de Patrick Clément, délégué général, dans la gestion de l'information et la ligne éditoriale de la rédaction ? Pourquoi la personne en charge du contrôle de gestion du budget de l'information a-t-elle été « débarquée » il y a quelques mois ? Comment justifier des augmentations de salaires misérables pour les salariés (hormis quelques privilégiés) alors que l'argent est jeté par les fenêtres de la présidence ? »*, questionnent-ils. *« Parce que la crédibilité des journaux de France 2 a trop souffert ces derniers mois des dérives vers l'information spectacle, la rédaction, inquiète, attend des réponses »*, concluent-ils.

L'*« ingérence »* permanente de Patrick Clément, ses *« liens supposés avec certaines sociétés de production privées chargées de l'habillage de France 2 et France 3 »*, attirent les soupçons et focalisent les critiques. Jeudi 9 mai, celles-ci se faisaient plus précises et visaient particulièrement la société Ostra Delta, l'agence de production madrilène qui a réalisé, en juillet 1994, le nouvel habillage des programmes d'information de France 2. Mais les syndicats étaient incapables d'apporter la preuve de leurs accusations.

Y. M.

Les avertissements du CE de France 2

le Comité d'entreprise (CE) de France 2 avait déjà posé, le 27 janvier 1995, dans son compte rendu, plusieurs questions sur le coût de la grille des programmes. En déplorant que le conseil d'administration de la chaîne ait *« approuvé le budget avant de connaître l'avis du comité d'entreprise »*, ce dernier a notamment demandé *« quelle est la part de production sous-traitée ? »*, *« quelle(s) mesure(s) France 2 a-t-elle prise(s) ou compte-t-elle prendre pour s'assurer qu'elle paie à leur juste prix les émissions qu'elle achète « clés en main »*, et avait aussi posé la question de la possibilité de *« mise en place d'une procédure d'appel d'offres »*.

Le 13 décembre 1995, la commission économique du CE, *« compte tenu de la polémique intervenue après les révélations de M. Griotteray »*, réitère la question concernant *« les nouvelles dispositions prises par la chaîne pour limiter l'inflation du coût des émissions produites par les animateurs »*.

Se fondant sur la baisse des ressources publiques, et donc la dépendance plus grande de France 2 envers la publicité, cette commission ajoute dans un commentaire général qu'elle *« craint l'accentuation d'un phénomène apparu en 1995 : France 2 pratique une programmation populaire et commerciale sur le même registre que TF 1, sans reconquérir d'audience, tandis que France 3 accroît sa part de marché tout en confortant son image de chaîne de service public »*.

VENDREDI 10 MAI

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 *Dallas.* Dix pour cent. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Vas-y Johnny. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, *inspecteur choc.* [2/2] Rencontre mortelle. Série.
18.00 Sydney Police. Double illusion. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

France 2

12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons. Souvenirs de Dalida.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Docteur Doogie. Série. *Un nez qui en dit long.*
17.25 C'est cool. Série. *Le cœur en balance.*
18.00 et 3.40 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. *A bientôt Oscar.*
19.20 et 1.00 Studio Gabriel. Invitée : Marie-Ange Nardi.
19.59 Journal, Météo, Point route.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Le biscuit en or. Série.
16.10 Je passe à la télé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La femme qu'il fallait tuer*, de German Sanchez Espeso.
18.55 Le 19-20 *de l'information*, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

La Cinquième

13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.00 La Géométrie de la vie. 15.00 Europe centrale. [2/3]. *16.00 A l'aube des temps* [3/13]. 16.30 Le Réseau des métiers. 17.00 Alf. 17.30 Affaires publiques. Les DOM-TOM. *17.45* Les Clefs de la nature. 18.00 Plans de vol. Combattants du ciel [1/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Tempête sur l'Asie. Documentaire. Alexandre le Grand à la conquête du monde (55 min). 27089
19.55 Plan séquence. Homo automobilis. Court-métrage de Vincent Mayrand (*rediff., 5 min*). 6556958
20.00 Reportage. Cent arpents de terre de paradis (30 min). 7045
20.30 8 1/2 Journal.

M 6

13.25 Rock Hudson, la double vie d'une star. *Téléfilm de John Nicolella* (94 min). 2565346
15.00 Boulevard des clips.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Cadillac Blues. *Des hauts et des bas. Série.*
19.00 Code Quantum. *La revanche. Série.*
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 et 23.25 Capital 6.

Canal +

13.45 Farinelli ■■ Film de Gérard Corbiau (*1994, 106 min*). 5282948
15.40 Les Nouvelles Aventures de Croc-Blanc. Film de Ken Olin (1994, 106 min). 8222749
17.30 Les Inventions de la vie. *Documentaire* (26 min). 79720
17.55 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.19 Help ! Série.
18.30 Nulle part ailleurs. En direct du festival *de Cannes.*
20.30 Le Journal du Festival.

20.50 — TF 1

TENDRE PIÈGE
Téléfilm de Serge Moati (100 min). 317768
Un « jeune » couple décide de se marier. Les fiançailles sont organisées par la grand-mère de la jeune fille, mais une série de catastrophes vont entraver la cérémonie...

22.30

ÉCHOS DE STARS
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Stéphane Bern, Henry-Jean Servat, Isabelle Heurtaux. Reportages sur Arielle Dombasle, Francis Perrin, Nathalie Baye, la grande fête Cartier Prestige à Genève, Eden Rock à Cannes (100 min). 2614720
0.10 Le bébé est un combat. Documentaire de Bernard Martino. [2/3] *Ces mères que l'on oublie* (*65 min*). 3089497
1.15 Journal, Météo.
1.30 et 4.10, 5.10 Histoires naturelles. 2.20 et 3.00, 4.00, 4.35 TF 1 nuit. 3.10 *Les Défis de l'océan.* 4.45 Musique.

20.55 — France 2

RIF : PIÈGE POUR ENFANTS SEULS
Série de Teff Erhat, avec Patrick Raynal, Aude Briant (100 min). 4730010
En fuite et recherchés par la police, une adolescente et son frère sont récupérés par un réseau de prostitution.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Invité : Bernardo Bertolucci, à propos de la sortie de son film, *Beauté volée* (70 min). 1774487
23.45 Géopolis. Grande-Bretagne, l'exception européenne (45 min). 1570720 *A l'occasion de la visite officielle de Jacques Chirac en Angleterre.*
0.30 *Journal, Bourse, Météo,* Signé Croisette.
1.30 Envoyé spécial (rediff.). 4.15 24 heures d'infos. 6.00 Dessin animé.

20.50 — France 3

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Escale au Panama. Le voyageur au long cours ; Le chemin de croix ; Historique de la construction et traversée du canal ; Irréductibles Cunas ; Colon : Le canal bananier (75 min). 123381

22.05

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Clémentine Célarié. Sibérie : le bout du bout du monde, *de Sophie Bontemps et Didier Portal* ; Egypte : le monastère Sainte-Catherine, *de Jacqueline* Benousilio et Yvon Bodin ; Australie : *le jeu de boules, de Jean-Pierre* Bozon et Laurent Desvaux (60 min). 7229045
23.05 Journal, Météo.
23.35 Science 3. Magazine présenté par Elise Lucet. Sœurs siamoises. 0.30 *Cap'tain Café. Magazine présenté par* Jean-Louis Foulquier. Avec Menelik, Zebda, Castafiore Bazooka, Eric Lareine. 1.25 Les Incorruptibles. Coup sur coup. Série. 2.15 Musique Graffiti. *Musique populaire, par* Norbert Schmuchi (15 min).

20.45 — Arte

UN AMOUR PRESQUE PARFAIT
Téléfilm de Lutz Konermann, avec Andreas Herder, Inga Busch (85 min). 510687
Un jeune médecin sans emploi rencontre une détective de magasin, licenciée parce qu'elle a laissé filer une vieille femme coupable d'un vol à l'étalage. Chacun décide de cacher à l'autre son statut de chômeur et s'invente un emploi...

22.10

GRAND FORMAT : LA VIE EN FLEURS
Documentaire de Kolin Schult (75 min). 3985855
Un témoignage unique sur la vraie vie des « flower people », rythmé par les archives familiales et la musique d'époque.
23.25 Le Dernier Trip. Documentaire. Entretien (60 min). 3934519 *Apôtre du LSD et de la contre-culture dans les années 60, aujourd'hui atteint d'un cancer, Timothy Leary tient la chronique de sa mort annoncée sur Internet.*
0.25 Music Planet. Magazine. Bossa-nova, de Walter Salles (rediff., 60 min). 1440871
1.25 ▶ Les Bienheureux. Téléfilm d'Ingmar Bergman, d'après le roman *d'Ulla Isaksson (1985, v.o., rediff., 85 min).* 17705590

20.45 — M 6

LE PRIX DE LA VENGEANCE
Téléfilm de Dick Lowry (88 min). 619942
Un flic de Los Angeles utilise tous les moyens en son pouvoir pour condamner l'agresseur de son meilleur ami. Avec Dean Stockwell, l'hologramme de la série Code Quantum.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Le tueur (55 min). 24120
23.35 Sexy Zap. Magazine.
0.10 Highlander. Série. Le masque de l'innocence. *McLeod recueille un enfant devenu immortel à l'âge de dix ans...*
1.00 Trophée du cinéma Fun Radio. Présenté par Laurent Weil.
1.30 Best of Groove.
3.00 La Saga de la chanson française. Documentaire. Jacques Brel. 3.55 Fréquenstar. Magazine (55 min).

20.40 — Canal +

▶ FAISONS UN RÊVE
Téléfilm de Jean-Michel Ribes, *d'après Sacha Guitry* (80 min). 4169126
22.00 Sauvés des eaux. Documentaire (55 min). 74497
22.55 Flash d'information.

23.00

COLOR OF NIGHT
Film américain de Richard Rush (1994, 118 min). 27279
1.00 Frissons d'outre-tombe ■ *Film de Kevin Connor* (1973, v.o., 94 min). 3072720
3.00 L'Attaque de la femme de cinquante pieds. Film de C. Guest (1994, v.o., 86 min). 2673316
4.25 The Refrigerator. Film de N. A. E. Jacobs (1992, 85 min). 12939497
5.50 Circuit Carole ■ Film d'Emmanuelle Cuau (1995, 70 min). 4225316

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. *Jacques Soustelles (2).*
21.32 Black and blue. Le free jazz : une analyse musicologique. Avec Vincent Cotro.
22.40 Nuits magnétiques. L'Internationale situationniste. 4. La sagesse ne viendra jamais. *Témoins* : Marc O et Ralf Rumney, Toni Negri, Olivier Todd.
0.05 Du jour au lendemain. *François Pommier (La Psychanalyse à l'épreuve du sida).* 0.50 Coda. Chansons à la Cité de la musique (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Panorama de l'histoire africaine (1) ; 2.55, Gary Cooper ; 4.26, Agora : Alain Cuny ; 4.55, Polynésie : deux ou trois choses que je sais d'îles (4) ; 6.15, Trois poètes de l'obscur : *Sylvia Plath (2).*

France-Musique

19.05 Domaine privé. De Brigitte Lefèvre.
20.00 Concert *franco-allemand.* Donné en direct de l'Ancien Opéra de Francfort et émis simultanément sur les Radios de Leipzig, Sarrebruck et Berlin, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, *dir. Eiji Oue* : The Protecting Veil, de Tavener ; Le Sacre du *printemps*, de Stravinsky.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Jocaste (extraits), de Chaynes, par le Chœur du théâtre des arts et l'Orchestre symphonique de Rouen, dir. Frédéric Chaslin.
23.07 Ainsi la nuit. *Quintette pour clarinette et quatuor à cordes K 581, de Mozart, par le Quatuor* Alain-Moglia ; Transcription pour deux pianos de la Fantaisie K 475 de Mozart, de Grieg.
0.00 Jazz Club. Eric Dolphy, saxophone et Booker Little, trompette (enregistrés le 16 juillet 1961 au Five Spot de New-York). 1.00 Les Nuits de *France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Sortilèges. *Unstern !* - Sinistre, de Liszt, Maurizio Pollini, piano ; Macbeth, de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de Detroit, dir. Antal Dorati ; Gaspard de la nuit, de Ravel, Vlado Perlemuter, piano ; L'Apprenti sorcier, scherzo symphonique, de Dukas, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Dmitri Mitropoulos ; Sonate n° 9 Messe noire, de Scriabine, Vladimir Horowitz, piano ; L'Oiseau de feu, ballet (version de 1910), de Stravinsky, par The Philharmonia Orchestra, dir. Ernest Ansermet.
22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven. 0.00 *Les Nuits de Radio-Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet. *Invitée : l'actrice Susan Abeh.*
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. (Rediff. de France 2 du 5/5/96)
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (*France 3*).

Planète

20.35 500 nations. [4/8] L'invasion de la côte.
21.25 Antarctique, la nouvelle frontière [2/2].
22.20 Gangsters : *stars des années 30.* [2/2] Gangsters à l'écran.
23.05 La Maîtresse du vide.
23.30 Mai 68 [1/3] (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Meilleurs souvenirs.
21.45 Musiques en scènes. Invité : Robert Carsen, metteur en scène.
22.15 Opéra : La Traviata. En trois actes de Giuseppe Verdi, enregistré au festival de Glyndebourne, en 1988 (140 min). 83688871

France Supervision

19.00 Cap'tain Café.
20.00 L'Eté des grands créateurs.
20.30 Taratata.
22.00 Lutte gréco-romaine.
22.25 Karaté.
23.55 Superglisse.
0.25 CinéActu.
0.35 Concert : Festival Blues Sessions. Enregistré à Genève (80 min). 37737184

Ciné Cinéfil

20.30 Calabuig ■ Film de Luis Garcia Berlanga (1956, N., v.o., 90 min) 4213836
22.00 Toto, apôtre et martyr. Film d'Amleto Palermi (1940, N., v.o., 90 min) 3713010
23.30 Chique. Film de Pierre Colombier (1930, N., 30 min) 4802126

Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.05 Toto le héros ■■ Film de Jaco Van Dormael (1990, 95 min) 92774590
22.40 Crimes de sang. Film de Donald P. Bellisario (1988, v.o., 100 min) 70644565
0.20 Rollerball ■ *Film de Norman Jewison* (1975, 120 min) 41285237

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. Tara.
20.45 (et 23.45) Le Masque. Le congrès gastronomique.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle. Meurtres sur la voie.
22.30 Sueurs froides. La panne.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. *Les lions d'or* (55 min).

Canal Jimmy

20.00 ▶ Batman. Le mammouth de Troie.
20.30 Les Envahisseurs. Labyrinthe.
21.20 M.A.S.H. Le cowboy.
21.45 Chronique du front.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.20 Dream On. Pilote.
22.55 Seinfeld. La voiture.
23.20 Top bab.
0.00 La Semaine sur Jimmy.
0.10 New York Police Blues. Episode n° 47 (50 min).
1.00 Cobra Girls.

Eurosport

18.30 Gymnastique. En direct. Championnats d'Europe messieurs : Epreuve par équipes, au Broendby Halle de Copenhague (Danemark) (150 min). 6678655
19.55 Football. En direct. Match de D2 : Le Mans-Nancy.
22.00 Tennis.
23.00 Gymnastique (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.45 L'Amour dans de beaux draps. Film de Carl Reiner (1990, 90 min). Avec Kirstie Alley. *Comédie dramatique.*

RTL 9

22.30 La Ronde de l'amour. Film de Gérard Kikoïne (1985, 105 min). Avec Joséphine Jacqueline. *Erotique.* 0.30 Adios Sabata. Film de Frank Kramer (1970, 105 min). Avec Yul Brynner. *Aventures.*

TSR

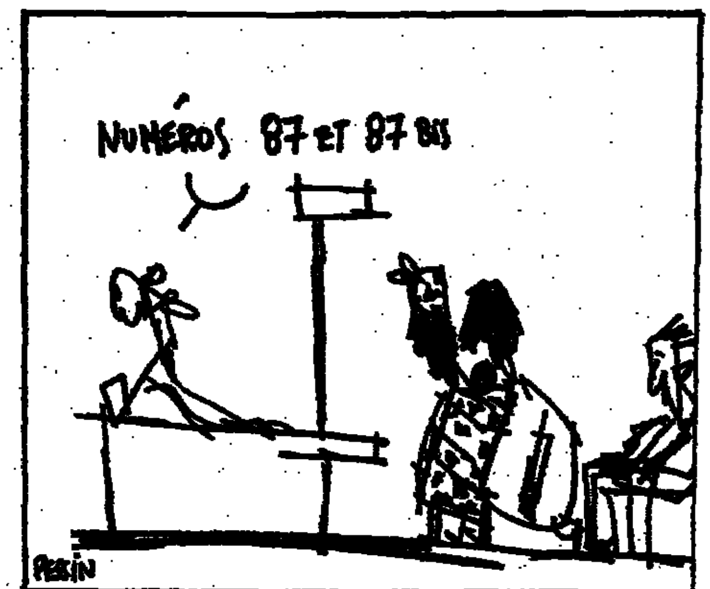
23.15 Journal intime. Film de Nanni Moretti (1994, v.o., 100 min). Avec Nanni Moretti. *Chronique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Femmes-relais dans les banlieues

« Saga-Cités » consacre un numéro aux Maliennes, Indiennes, Turques, Marocaines... qui jouent un rôle de médiation socioculturelle entre les familles et les institutions

ELLES SONT en France depuis dix, quatorze ou vingt ans. Elles sont originaires du Maghreb, d'Afrique noire, de Turquie ou d'Asie. *Elles vivent dans des cités de* banlieues défavorisées et sont devenues des « femmes-relais », des médiatrices entre les familles non francophones et les institutions. Karala, Mina et Oumou sont les héroïnes ordinaires de « Femmes entre elles », un reportage de « Saga-Cités », le magazine des villes et des banlieues. Elles tentent d'expliquer leur métier, même si la complexité de leur rôle et de leur mission se trouve à l'étroit dans ce format de vingt-six minutes. Leur présence semble si nécessaire, leur aide si importante pour des besoins élémentaires que l'on se demande comment elles peuvent être aussi peu nombreuses.



L'une accompagne les familles chez le dentiste car, *« si les mères ne savent pas lire, elles ne peuvent pas prendre le bus »*. Une autre assiste aux consultations à l'hôpital : les médecins peuvent enfin engager un dialogue avec les malades et la présence de la médiatrice est souvent l'assurance que le patient viendra au rendez-vous suivant. Une troisième sert de traductrice entre les professeurs et les parents. *« Souvent, les familles ont peur de se rendre à l'école, alors qu'elles ont des droits au collège comme ailleurs »*, explique cette dernière, qui s'efforce de lutter contre l'échec scolaire. Pour les établissements scolaires, leur action est bienvenue, l'absence des parents étant souvent dénoncée par les enseignants. Ceux-ci vivent parfois comme un blocage définitif le barrage de la langue alors qu'il suffit de la présence de ces médiatrices pour établir des ponts avec les parents. Quant aux familles, elles ont souvent le sentiment, parfois justifié, que l'école exclut celles qui ne comprennent pas ses modes de fonctionnement.

FACTEUR D'INTÉGRATION

Le rôle de ces femmes-relais se professionnalise. Certaines bénéficient de formations et deviennent parfois de véritables contre-pouvoirs. Leurs atouts sont la connaissance de leurs cités et un réseau de relations construit au gré d'une présence continue. Facteur d'intégration ? Sans aucun doute. *« Mais l'intégration*, comme l'explique l'une d'elles, *ça ne doit pas toujours être dans le même sens. Les institutions aussi doivent faire des progrès. »*

Quant aux femmes étrangères auxquelles ces médiatrices s'adressent, elles changent et font preuve d'une étonnante capacité d'adaptation, malgré la barrière de la langue et des coutumes. En témoigne la taille des familles. En dix ans la fécondité des étrangères en France a fortement diminué et se rapproche de celle des femmes françaises. Selon l'Insee, si la fécondité des Françaises a baissé entre 1982 et 1992 de 0,1 point, passant de 1,8 enfant par femme à 1,7, pendant ce temps, celle des Tunisiennes, des Marocaines, des Algériennes et des Turques vivant en France a chuté bien davantage encore : de près d'un tiers pour les Marocaines et d'un bon quart pour les autres. Le nombre d'enfants par femme est passé de 5,2 à 3,5 pour les Marocaines, de 5,3 à 3,9 pour les Tunisiennes, de 5,3 à 3,7 pour les Turques, de 4,2 à 3,2 pour les Algériennes. *Leur comportement tend* à devenir similaire à celui des femmes françaises.

On distingue deux évolutions importantes. Premièrement, les femmes étrangères sont fortement présentes dans le tissu associatif de ces banlieues, même si elles n'exercent pas à proprement parler le métier de femme-relais. Ensuite, leurs filles *s'emparent massivement* de l'école comme moyen d'intégration. Et cela ne va pas sans conséquences : parmi les 730 000 étrangers qui exercent une activité salariée en France, les femmes occupent une proportion croissante. On les trouve essentiellement dans le domaine des services, qui est aujourd'hui le premier secteur d'activité des salariés étrangers, devant le bâtiment, les travaux publics et l'industrie.

Michèle Aulagnon

★ « Saga-Cités » : « Femmes entre elle », France 3, samedi 11 mai à 9 h 30 ; rediffusion : mardi 14 à 0 h 25.

L'amour foot

par Agathe Logeart

LE FOOT, ce doit être comme les langues étrangères. Cela s'apprend tout petit, sinon c'est trop tard : inutile d'essayer de prendre des cours de rattrapage. Au mieux, on s'en sortirait avec un vocabulaire d'une terrible indigence qui ne fera pas illusion plus de dix secondes. On voit des touristes, ainsi, tout juste capables de baragouiner des « *Bonjour* » ou des « *S'il vous plaît* » avec des accents catastrophiques dans la langue, bien écorchée, du pays qu'ils visitent. Leurs efforts sont pathétiques et le résultat consternant. En reconnaissant ici *son ignorance et sa totale imperméabilité* – dont on admet volontiers qu'elle confine à l'infirmité chromosomique –, on s'abstiendra donc de tomber dans le ridicule qui consisterait à vouloir prétendre comprendre quelque chose à la fièvre que déclenche, chez les supporters, toute envolée de ballon rond.

C'est pourquoi, à chaque grande fête claironnée de la tribu couinante et pétaradante qui s'annonce, on prend son mal en patience. On sait bien que les journaux télévisés seront pris d'assaut dès la première minute. On s'attend à entendre, pour la énième fois, ces déclarations définitives de gamins en goguette qui expliqueront – pour peu que l'équipe qu'ils chérissent ait réussi à mettre son ballon là où il convient le nombre de fois suffisant – que c'est le plus beau jour de leur vie et qu'ils l'attendent depuis le berceau.

On sait que les villes leur remettront leurs clefs, offriront leurs avenues à cette liesse sans pareille. On ne s'étonne plus de cette ferveur qui éclate comme un accès de fièvre. Les hommes politiques réclament immanquablement leur part, eux qui investissent des paquets d'argent dans le soutien de clubs dont ils entendent bien que la renommée les irradie en retour.

Le reste du monde, alors, peut attendre. L'amour foot a tous les droits. Et s'il ne les a pas, comme s'aventurent parfois à le murmurer les mécréants, il les prend. On a ainsi, une nouvelle fois, assisté à la générale colonisation de l'écran par les suites du match qui opposait le *PSG au Rapid de Vienne. Un match* assez médiocre, d'après les témoins. Mais qu'importe ! Les occasions de se réjouir doivent être trop rares pour faire la fine bouche. Un maire de Paris, un président de la République, ayant dûment rendu les honneurs à la troupe de joueurs aux cheveux rouges et verts, c'était, paraît-il, l'heure où le public, ce peuple amoureux, avait gagné le droit de venir communier avec ses idoles.

On lui avait ouvert, gratuitement, le Parc des Princes. Ce serait la fête, superbe et généreuse. On vit alors, sans grande surprise, la pelouse envahie par les supporters. Certains, bucoliques, arrachaient des brins d'herbe pour s'en faire des grigris. D'autres se livraient à un jeu plus musclé. Fugitivement, dans la dernière édition du journal de France 3, on en vit quelques-uns, revêtus de leur habituelle tenue de skinhead, courser en meute un jeune homme à la peau noire. C'est sa fête qu'ils voulaient lui faire. A coups de pied, évidemment.

SAMEDI 11 MAI

TF 1

12.53 Journal, Météo.
13.20 Reportages. Gênes et tics, de Christine Chapel et Gérard Ramirez.
14.00 L'homme qui tombe à pic. La médaille d'or. Série.
14.55 Mac Gyver. Situation explosive.
15.55 Melrose Place. Les sœurs piégées. Série.
16.50 Hercule. L'autre côté. Série.
17.40 Trente millions d'amis.
18.20 Allume la télé. Jeu.
19.00 Beverly Hills. Les hallucinations de Dylan McKay. Série.
20.00 Journal, Météo, Tiercé.

20.45

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Avec Patrick Sébastien, Francis Perrin, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Sim, Pierre Bellemare, Carlos, Guy Montagné... (120 min). 941817

22.45

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Visions fatales, de Rockne O'Bannon, avec Lauren Hutton, Ally Sheedy (105 min). 4927256
Une jeune fille peut lire les pensées des autres par le toucher et a des visions sur certains événements. Grâce à ces dons, elle aide la police à arrêter des meurtriers.

0.30 Formule Foot.
1.05 Journal, Météo.

1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.35 et 2.10, 3.20, 4.25 TF 1 nuit. 1.45 et 4.35 Mésaventures. 2.20 Les Défis de l'océan. 3.30 et 5.10 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.50 et 13.30 Météo.
12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 Les Grandes Enigmes de la science. La face cachée de l'esprit (55 min). 251121
14.35 L'ABC des plantes.
14.45 Samedi sport. Cyclisme : les Quatre Jours de Dunkerque ; 15.45, Tiercé, en direct de Vincennes ; 16.00, Rugby : quart de finale du Championnat de France.
18.30 Mister T. Série. Arna-cœur.
18.55 Ça balance.
19.50 et 20.40 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.50

FAITES LA FÊTE
Divertissement présenté par Michel Drucker. La fête des vacances. Avec Elie Kakou, Marc Jolivet, Laspalès et Chevallier, Philippe Lavil, Lilicub, Eric Morena, Hervé Vilard, François Valéry, Clémentine Célarié... (150 min). 6241904

23.20

LE MEILLEUR DU MONDE
Divertissement présenté par Cendrine Dominguez, LNA et Sylvie Loeillet. L'an 2000. Avec Louis Bertignac, Luis Rego, Gérard Miller, François-Bernard Huyghes, Jean Nouvel, François Rollin, Grichka Bogdanoff (75 min). 9579614

0.35 Journal, Météo, Signé Croisette.
0.55 La 25e Heure. Espace à prendre, de Philippe Fontenoy (50 min). 7100578

1.45 Vive la France. [1/5] Entre la mort et la vie. 2.40 Ballons glacés. 4.25 Urti. De Zola à Sulitzer. 4.55 Bouillon de culture (rediff.). 6.05 Dessin animé.

France 3

11.50 et 13.02, 15.10 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.00 Keno.
14.10 Faut pas rêver (rediff.).
17.40 Montagne. La haute route.
18.10 Expression directe. CFDT.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Nietzsche, de Stefan Zweig.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

NOCES CRUELLES
Téléfilm de Bertrand Van Effenterre avec Annie Girardot, Mathilda May (95 min). 271966
Pendant sa nuit de noces, un jeune mari est assassiné curieusement. Sa femme va tenter de percer le mystère.

22.25

▶ LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Magazine. Black Power, de Martin Luther King à Louis Farrakhan, la longue marche des Noirs américains (1955-1995). Martin Luther King et les *droits civiques ; Malcolm X et* les Black Muslims ; Black Power ! ; Les Black Panthers ... (55 min). 5292275

23.20 Journal, Météo.
23.50 Musique et compagnie. Magazine présenté par Alain Duault. Hommage à Georges Cziffra. Œuvres de Schubert, Chopin, Liszt, (60 min). 2475492

0.50 Les Incorruptibles. L'histoire de Waxey Gordon. Série. 1.40 Musique Graffiti. Œuvres de Schubert, Debussy, Beethoven (15 min).

La Cinquième

12.30 Les Lumières du music-hall. Luis Mariano. 13.00 Mag 5. Spécial Cannes. 13.30 Va savoir. Les nouveaux chevaliers du ciel. 14.00 A tous vents. Seul, Gérard d'Aboville : le film de l'exploit. 15.00 Signes de vie. 16.00 Les Grands Maîtres du cinéma. Arthur Penn. *Un cinéaste qui a peint l'Amérique des années de la Grande Dépression* (Bonnie and Clyde), *à la guerre du Vietnam* (La Fugue). 17.00 L'Aventure des sciences. Cuisine et science. 18.00 Arrêt sur images.

Arte

19.00 Not the 9 O'Clock News. Série [6/8] de Bill Wilson, Geoff Posner, avec Rowan Atkinson, Pamela Stephenson (v.o., 25 min). 62256
19.25 Histoire parallèle. Semaine du 11 mai 1946 : un cinéaste et l'Histoire. Invité : Nikita Mikhalkov (50 min). 4712817
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. La Turquie.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES ENFANTS DU DRAGON
Série [1/4] de Peter Smith (45 min). 724072
Un chirurgien australien de renom part à la recherche d'un vieux professeur chinois mystérieusement disparu.

21.30 Métropolis. Spécial Cannes ; revue de presse photographique ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : L comme littérature (2) (60 min). 48695
22.30 Plan séquence. Mosquito. Court métrage.

22.35

MUSIC PLANET
Magazine. World Collection [1/12]. Alan Stivell, parcours, de Philippe Degeorges (50 min). 8336256

23.25 Shalom, Général ! Téléfilm d'Andreas Gruber, avec Rainer Egger (v.o., 100 min). 6495343
1.05 Les Aventures secrètes de Tom Thumb. Film [1/7] d'animation anglo-français de Dave Borthwick (10 min). 1371817
Dans une ville cauchemardesque, un couple sans enfant voit sa vie transformée par la naissance d'un petit garçon haut comme le pouce appelé Tom. Une animation-pixillation très émouvante.

1.15 Cartoon Factory. Dessins animés [7/10] (rediff.). 1.45 Not the 9 O'Clock News. Série [5/8] de Bill Wilson (v.o., rediff.). 2.30 Stefan Zweig. Documentaire. Biographe de l'Europe (rediff., 35 min).

M 6

12.55 Docteur Quinn, femme médecin. Trahisons. Série.
13.45 Robocop. Série.
14.45 Booker. Série.
15.40 Les Champions. L'appât. Série.
16.40 Télé séries. Invité : Pierre Tchernia.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Trop d'indices. Série.
18.00 Le Saint. Les rivaux. Série.
19.00 Warning. Magazine.
19.15 Turbo. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 3.05 Hot Forme. L'influence de l'alimentation sur notre santé. Le cœur. Les jambes lourdes.
20.35 Coming Next.

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série.
Valérie 23 (60 min). 5243614
Dos au monde (55 min). 1353324
Evolution (50 min). 8326879
Valérie 23 est une femme robot qui vient en aide à un paraplégique. Dans Dos au monde, *des extraterrestres arrivent sur Terre et doivent prendre possession d'« enveloppes » humaines pour survivre.* Evolution *raconte l'histoire d'une fillette dotée de pouvoirs surnaturels pouchassée par des agents du gouvernement.*

23.30 California Connection. Téléfilm de Steve Perry, avec Jeff Fahey (91 min). 9484817
Un détective se lance à la poursuite des assassins de son meilleur ami abattu sous ses yeux dans un bar.
1.10 Best of Dance.

2.40 E = M 6. 3.20 Black Ballad. Documentaire. 4.20 Tahiti et ses îles de rêves. Documentaire. 5.25 Boulevard des clips.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Rugby. En direct. Match de quart de finale du Championnat de France : Dax-Toulon.
16.00 Football. En direct. Finale de la coupe d'Angleterre : Manchester United-Liverpool.
▶ En clair jusqu'à 20.00
18.00 Place Clichy sans complexe. Documentaire de Jean-Jacques Beineix (27 min). 2782
18.30 Nulle part ailleurs. En direct du festival de Cannes.

19.55

FOOTBALL
Sport. Multiplex des matches de la 37e journée du Championnat de France de D1. (140 min). 3997904

22.15 Jour de foot. Magazine présenté par Philippe Bruet (45 min). 6014324

23.00

PRISON
Film américain de Renny Harlin avec Lane Smith (1987, 99 min). 7192362

0.40 Psyché et Eros. Court métrage d'Alison de Vere (26 min). 7253140
1.05 Mrs Parker et le cercle vicieux ■ Film américain d'Alan Rudolph (1994, v.o., 120 min). 4445492
3.05 Dernier Stade. Film français de Christian Zerbib (1994, 96 min). 4820850
4.45 Léon ■ Film françaisde Luc Besson (1994, ♦, 106 min). 5342362

Radio

France-Culture

20.30 Photo-portrait. Jean-Marie Colombani, directeur du journal Le Monde. 20.45 Fiction : Le nouveau répertoire dramatique. Une Flamme dans le matin, ou la vie et passion de Frère Bartolomé de Las Casas, de Jaime Salom.
22.35 Musique : Opus. Le retour des guinguettes.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. A l'occasion du Festival de la Nouvelle de Saint-Quentin. Un Beau geste pour Noël, de Vincent Ravalec ; J'ai rendu, d'Annie Saumont. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Panorama de l'histoire africaine (2) ; 2.47, Histoires et légendes de l'Afrique noire ; 3.01, Elias Canetti, l'initiateur ; 4.59, Albatros : Trois poètes de l'obscur.

France-Musique

20.00 Opéra. Donné le 30 mai 1995 au Théâtre communal de Florence, par le Chœur et l'Orchestre du Mai Musical de Florence, dir. Wolfgang Sawallisch : *Der Freischütz*, opéra en trois actes, de von Weber, Boris Trajanov (Ottokar), Giorgio Surjan (Cuno), Charlotte Margiono (Agathe), Barbara Kilduff (Annette), Ekkehard Wlaschiha (Kaspar).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Les années 90.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Erik Satie. Œuvres de Satie : Préludes flasques, LeBœuf sur le toit, Deux Gymnopédies nos 1 et 3, Gymnopédie no 2 ; Poème de Mallarmé, de Ravel ; Sarabande et Menuet, d'Indy ; Œuvres de Satie : Choses vues à droite et à gauche, Morceaux en forme de poire, Les Aventures de Mercure ; Les Mariés de la Tour Eiffel, du Groupe des Six ; Danse gothique, de Satie ; Double Music, de Cage ; Avant-dernières pensées, de Satie.

22.45 Da Capo. Symphonie no 29, de Mozart, par l'Orchestre Columbia, dir. Walter ; Concerto no 2, de Bruch, par l'Orchestre de la RCA Victor, dir. Solomon, Heifetz, violon ; Sonate op. 99, de Brahms, Casals, violoncelle, Horszowski, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 La Grande Cabriole.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Perdu de vue. (Rediff de TF 1 du 29/4/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.35 De jour comme de nuit [2/2].
20.35 *Opération barrages.*
21.25 Dix ans après.
23.05 500 nations. [4/8] L'invasion de la côte.
0.00 15 jours sur Planète.
0.25 Antarctique, la nouvelle frontière [2/2].
1.20 Gangsters : stars des années 30. [2/2] Gangsters à l'écran (50 min).

Paris Première

20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Escrime. (120 min) 1830695
22.30 Paris dernière.
23.25 Les Innocents.
23.55 Concert : Suede. (65 min). 57170807
1.00 Cannes 96 (55 min).

France Supervision

19.50 Basket-ball. (150 min) 70403256
21.40 Concert : Récital José Van Dam. *Enregistré à l'occasion du festival d'Aix-en-Provence* (95 min). 81001889
23.15 Coulisses.
23.45 L'Eté des grands créateurs.
0.20 Eurêka ! J'ai tout faux. [2/4] D'Alain Robak. Quoi de neuf docteur ?
1.10 Motonautisme (60 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club.
22.05 Hollywood Forever.
23.00 L'Etrange Incident ■ ■ Film de William A. Wellman (1943, N., v.o., 75 min) 3819053
0.15 La Lettre ■ ■ Film de William Wyler (1940, N., v.o., 95 min) 84538184

Ciné Cinémas

20.05 La Case de l'oncle Tom. Téléfilm américain de Stan Lathan (110 min) 79126904
21.55 Ciné Cinécourts.
23.05 Toujours seuls. Film de Gérard Mordillat (1991, 95 min) 84613053
0.40 Grand Prix Australia. Téléfilm classé X (105 min) 54859015

Série Club

20.00 La Planète des singes. The Surgeon.
20.45 Jim Bergerac. Double ou quitte.
22.15 Les Têtes brûlées. Triangle infernal.
23.00 L'Age de cristal.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Joséphine (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two.
21.50 Friends. Celui avec Georges.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
22.30 T'as pas une idée ? Invité : Jean Rochefort.
23.25 Le Temps des as (60 min).

Eurosport

14.00 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse : Grand Prix d'Espagne, Essais des 500cc, à Jerez(60 min). 854985
15.00 Tennis. *En direct. Open messieurs d'Allemagne : 2e demi-finale, à* Hambourg (120 min). 506807
17.00 Gymnastique.
18.30 Sports de force.
19.30 Motocyclisme.
20.00 Tennis. Première demi-finale de l'Open d'Allemagne.
22.30 Basket-ball. Championnat de France Pro A.
0.00 Boxe (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.35 Un prince à New York. Film de John Landis (1987, 120 min). Avec Eddie Murphy. *Comédie.* 0.05 Le Visiteur. Film d'Arthur Allan Seidelman (1989, 90 min). Avec Malcolm McDowell. *Fantastique.*

Rendez-vous

17.00 France-Inter. Les Etoiles du cinéma (André Asséo). En direct du Studio de la Croisette à Cannes. Avec Bernardo Bertolucci, Patrice Leconte et Jacques Audiard.

Le Monde
SAMEDI 11 MAI 1996

Commémorations

par Pierre Georges

LE PARTI SOCIALISTE est comme statufié dans son proche passé. Il célèbre, commérore, se remémore. Il rend hommage à ses chers disparus. Il vogue à la recherche du temps perdu. Il hante ses cimetières, inconsolable et veuf.

Mai des chrysanthèmes. Il y eut le 1er mai et le souvenir douloureux à beaucoup de Pierre Bérégovoy, cette mort près d'un canal, glauque comme roman de Simenon. Et il y eut le 7 mai, pour un dixième anniversaire, celui de la disparition de Gaston Defferre, avec hommage du successeur et banquet républicain.

Si les commémorations ont un but ou une nécessité autre que celui ou celle de prouver aux participants qu'ils eurent bien raison d'être les amis du disparu, c'est peut-être ailleurs qu'il faut chercher la justification de ce devoir de fidélité.

Prenons la mémoire de Gaston Defferre. Ou le souvenir qu'on garda de son dernier voyage, entre sa mairie sur le Vieux-Port et le carré des protestants au cimetière Saint-Pierre. Il y avait la Légion, son chapeau, tous ses amis devant, ses adversaires aussi. Et lui derrière. Un bien bel enterrement, comme dans les livres d'images. Mais il y eut autre chose et qui revenait en mémoire au moment même où de solides imbéciles et néanmoins supporteurs du PSG fêtaient la victoire en coursant, dans le Parc des princes, des gens au visage trop foncé.

Gaston Defferre avait voulu, ou sa veuve pour lui, que son enterrement fût un manifeste. Non une manifestation ou un simple départ en fanfare. En la cathédrale fut célébré un office multiconfessionnel, protestant, catholique, juif et musulman. Le souci était clair. Il le reste. Un texte fut lu. Il disait une ville et une vie. Il disait la nécessité de vivre ensemble. Il racontait le pays de France aux vivants et l'ultime souci du disparu.

Gaston Defferre avait réussi sa sortie. En lançant ce message, cette bouteille à la terre. On ignore si l'on se presse encore sur sa tombe, et l'on en doute un peu. Il n'empêche. C'était il y a dix ans. Et cela vaut toujours et plus que jamais.

Il faut donner du temps pour juger de ces choses. Voilà bien pourquoi l'urgence en laquelle on se place parfois de commémorer un disparu a quelque chose d'étrange. On évoque ici, bien sûr, le souvenir de François Mitterrand. Et cette course-poursuite échevelée aux plaques, statues, musées, livres, mémoires qui s'est engagée depuis quelques semaines.

A-t-on si peur que les mérites du défunt ne dépassent pas l'année ? Bien sûr, il y a de la tradition là-dedans. Notamment cette manie, bien française, de la plaque et de la statuaire qui fait la topographie de nos villes et le charme de leurs places. Mais dans cette course à l'hommage, voici que la ville de Soustons, dans les Landes, va l'emporter. Un artiste nantais, Jacques Raoult, met la dernière main au premier Mitterrand de bronze. Du moins post mortem. La statue, 2,20 m de haut, en tenue de promenade à Latche, sera accompagnée d'une reproduction de la fidèle Baltic, chienne labrador, six pas devant. Et le tout sera livré le 21 mai.

On ne sait ce que François Mitterrand eût pensé de cette urgence et de cette création devant l'Histoire. Peut-être se serait-il étonné qu'on ne donne pas un peu plus de temps au temps, pour figer le souvenir.

Un nouveau plan social chez Automobiles Peugeot

LA DIRECTION d'Automobiles Peugeot présentera aux organisations salariales, lors d'un comité central d'entreprise extraordinaire le 22 mai, un nouveau plan social. Celui-ci concerne la suppression, sur une base de volontariat, de 1 262 postes répartis entre les trois usines terminales – Sochaux (406, 605 et 405), Mulhouse (106), Poissy (306) –, l'usine de mécanique de Valenciennes et la fonderie de Sept-Fons. *« Il s'agit d'un ajustement structurel des emplois, compte tenu de l'évolution des marchés automobiles et de la course à la productivité que nous devons mener »*, explique-t-on chez Peugeot. Dans ce cadre, 554 personnes pourront bénéficier du FNE (Fonds national pour l'emploi) ou de pré-retraites progressives, 433 seront reclassées en interne et 275 en externe. Ce plan vient s'ajouter aux 500 suppressions d'emplois qui avaient été annoncées à Poissy à la fin 1995.

Le ministre espagnol de l'industrie veut privatiser massivement

LE NOUVEAU MINISTRE de l'industrie, Josep Piqué, issu du patronat catalan, veut privatiser massivement les entreprises publiques industrielles espagnoles. *« Mon idée, explique M. Piqué dans une interview au quotidien El Pais du 10 mai, est qu'il faut établir un plan de privatisation de toutes les entreprises publiques intégrées dans le holding Teneo* (dont l'Etat détient 100 % du capital) *avec, à moyen terme, l'intention de préparer sa disparition. Je pense à créer un Bureau de privatisation dans le ministère, avec la participation de professionnels et de collaborateurs extérieurs »*. Le ministre veut aussi céder les participations de l'Etat dans les entreprises du secteur énergétique, comme Endesa (électricité), dont l'Etat détient 67 %, Repsol (pétrole), Gas Natural et Enagas (gaz), où les participations sont plus restreintes.

■ **« VACHE FOLLE »**. Deux nouveaux cas de « vache folle » ont été décelés en Suisse, portant à 28 le nombre de cas recensés depuis le début de l'année et à 213 depuis fin 1990.

■ **LITTÉRATURE**. Le Prix de la Paix, principal prix littéraire allemand, a été attribué à Mario Vargas LLosa. Le romancier péruvien est récompensé pour avoir *« placé la liberté et la justice comme conditions de la paix au centre de son œuvre narrative et de ses essais »*.

BOURSE

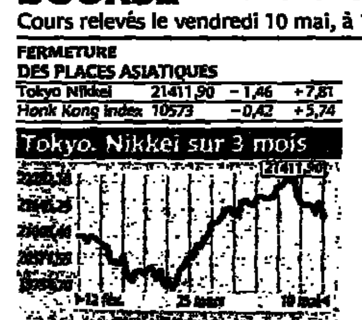
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 10 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21411,90	–1,46	+7,81
Honk Kong index	10573	–0,42	+5,74

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/05	Var. en % 07/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2085,41	+0,08	+11,40
Londres FT 100	3726,30	+0,51	+1
Zurich	1707,14	–1,21	+11,59
Milan MIB 30	1109	–0,89	+19,11
Francfort Dax 30	2467,80	–0,20	+9,49
Bruxelles	1692,55	–0,53	+8,52
Suisse SBS	1398,90	–1,86	–4,02
Madrid Ibex 35	351,95	–0,73	+9,96
Amsterdam CBS	366	–1,16	+13,84

Tirage du *Monde* daté vendredi 10 mai 1996 : 496 138 exemplaires

Jacques Chirac gracie Omar Raddad d'une partie de sa peine de réclusion criminelle

Le jardinier marocain pourra demander une libération conditionnelle dans deux ans

LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, a décidé de gracier Omar Raddad. Le décret devrait être signé dans les jours qui viennent. Seule une partie de la peine infligée au jardinier marocain devrait être effacée par le chef de l'Etat : condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Ghislaine Marchal, Omar Raddad devrait être dispensé d'en effectuer quatre ans et huit mois. Hérité de la royauté, cette grâce présidentielle devrait permettre d'écourter le séjour en prison d'un homme détenu depuis juin 1991 et qui n'a cessé de clamer son innocence.

Ce geste de clémence est une bonne manière faite au roi du Maroc, qui a effectué cette semaine une visite en France. Hassan II, qui s'est inquiété à plusieurs reprises du sort d'Omar Raddad, avait chargé Me Jacques Vergès de défendre le jardinier. Depuis, cinq agences ont participé à temps partiel à de nouvelles investigations sous le contrôle d'un détective privé dijonnais. De son côté, le neveu d'Hassan II, le prince Moulay Hicham, a soutenu l'avocat niçois qui représente les intérêts du père d'Omar Raddad et engagé un détective d'Aix-en-Provence.

Sans désavouer totalement la cour d'assises des Alpes-Maritimes, le geste du président de la République devrait permettre à Omar Raddad de solliciter une libération conditionnelle plus tôt que prévu. Compte tenu des réductions de peine annuelles et de cette grâce partielle, la requête, qui peut intervenir à mi-peine, pourra être déposée dans deux ans. Elle sera alors examinée par le garde des sceaux, qui est chargé d'accorder les libérations conditionnelles pour les condamnés à des peines de plus de cinq ans. Si elle est accordée, Omar Raddad aura finalement passé sept ans en prison.

Un dossier qui a symboliquement illustré les à-peu-près de la justice pénale française

Le meurtre de Ghislaine Marchal dans sa résidence de La Chamade reste l'une des affaires criminelles les plus débattues de cette fin de siècle. A l'annonce du verdict, un homme assis dans la salle d'audience s'était brusquement levé. *« Les juges sont les représentants de Dieu sur terre et là, Dieu s'est trompé »*, avait-il lancé. Devant la foule réunie autour du palais de justice de Nice, Jacques Vergès avait ensuite esquissé une filiation entre l'affaire Dreyfus et le dossier Omar. *« Il y a cent ans, on condamnait un jeune officier qui avait le tort d'être juif. Aujourd'hui, on condamne un jardinier parce qu'il a le tort d'être maghrébin. »*

Ce dossier a symboliquement illustré les à-peu-près de la justice pénale française : une instruction peu rigoureuse, un procès d'assises mal mené, une décision sans appel malgré la gravité de la peine. Dès les premiers jours de l'enquête, les gendarmes de Marseille avaient ainsi accumulé les négligences : aucune recherche d'empreintes n'avait été faite sur le lit et la barre de fer qui bloquaient la porte ainsi que sur le chevron tâché de sang qui avait servi à frapper Mme Marchal. Quant au sac de la victime, il avait été tellement manipulé que les recherches d'empreintes n'avaient rien donné.

L'audience de la cour d'assises – le moment de vérité d'un dossier criminel – n'avait ensuite pas permis d'éclaircir les zones d'ombre du dossier. Irrité par le recours à l'interprète marocain, le président avait parfois manqué à son devoir d'impartialité. Violant le secret des délibérations, certains jurés avaient confié leur trouble à l'hebdomadaire *VSD* : *« Quand tout le monde s'était exprimé, le président reprenait la parole. Si quelqu'un avait exprimé un doute quant à la culpabilité d'Omar, on reprenait l'ensemble des faits. »* *« En fait, ceux qui suivaient le président s'exprimaient le plus. Les autres, comme moi, restaient dans leur coin. »*

Omar Raddad n'aura jamais droit à un procès en appel : le respect de la souveraineté populaire incarnée depuis 1791 par le jury a longtemps interdit que l'on remette en cause une décision d'assises. Le garde des sceaux, Jacques Toubon, prépare actuellement un projet de réforme qui introduira un appel pour les décisions criminelles, mais pour Omar Raddad il est trop tard. La cassation a échoué, la révision est plus qu'incertaine, et le jardinier marocain continue à proclamer son innocence. *« Je suis innocent de mes pieds jusqu'à mes cheveux*, a-t-il confié lors de l'instruction à l'expert psychiatre. *Je prie le bon Dieu que la vérité se fasse connaître. »*

Anne Chemin

COMMENTAIRE

LOTERIE DES MONARQUES

Présentée comme une mesure de clémence, la grâce présidentielle, héritage du pouvoir régalien, a des effets pervers. Dans son traité de droit pénal, le professeur Jean Pradel observe que la grâce se justifie notamment *« lorsqu'il n'y a pas d'autres remèdes à l'injustice »* ou *« en cas d'erreur judiciaire, en dispensant parfois de la révision »*. Mais n'est-il pas anormal qu'un pays démocratique ne dispose pas des moyens institutionnels permettant de contester une décision judiciaire et doive s'en remettre au pouvoir discrétionnaire du chef de l'Etat ?

Coupable ou innocent, Omar Raddad méritait d'être rejugé. Si les conditions discutables de son procès ont contribué à accélérer la prise de conscience sur la nécessité de créer une juridiction d'appel des condamnations criminelles, le jeune Marocain n'en a pas bénéficié. Même la cassation lui fut refusée, alors que chacun sait que la haute juridiction a parfois joué un rôle régulateur en utilisant un pointillisme de circonstance.

Reste la révision, qui peut être envisagée si un élément nouveau permet *« de faire naître un doute sur la culpabilité du condamné »*. Mais la Cour de cassation l'accepte rarement. Alors, de temps à autre, puisque l'on ne peut pas rejuger, la grâce intervient. Loterie des monarques, elle est un baume adoucissant qui consolide insidieusement la culpabilité.

Maurice Peyrot

Clémences présidentielles

Avant l'abolition de la peine de mort, en 1981, le droit de grâce du président de la République s'exerçait avant tout à l'égard des condamnés à la peine capitale. Vincent Auriol en avait, ainsi, gracié trois sur six et René Coty six sur douze. Charles de Gaulle n'avait pas accédé aux demandes, tandis que Georges Pompidou avait gracié les quatre condamnés qui attendaient sa décision. Valéry Giscard d'Estaing a gracié, au cours de son mandat, quatre condamné à mort, et laissé guillotiner trois condamnés. Parmi eux, figurait Christian Ranucci.

En 1981, François Mitterrand avait gracié le seul condamné à mort qui était détenu dans les prisons françaises, Philippe Maurice. M. Mitterrand avait également accordé une grâce partielle à Roland Agret, condamné à quinze ans de réclusion criminelle avant d'être réhabilité. Les présidents gracient aussi régulièrement des malades en phase terminale.

La succession de l'ancien député PS Jacques Mellick est ouverte

BÉTHUNE
de notre correspondant

Huit candidats briguent la succession de Jacques Mellick (PS) dans l'élection législative partielle organisée, les 12 et 19 mai, dans la 9e circonscription du Pas-de-Calais (Béthune). Condamné en novembre 1995, en appel, à un an de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour subornation de témoins dans l'affaire du match de football VA-OM, Jacques Mellick, qui était député et maire de Béthune, a finalement renoncé à se pourvoir en cassation pour démissionner de son mandat parlementaire dès février et préserver ainsi la possibilité d'être à nouveau éligible aux élections de mars 1998.

Cette succession est délicate pour les socialistes. Délaissé et mis à l'écart, M. Mellick – qui reste toutefois trésorier de l'importante fédération socialiste du Pas-de-Calais – n'en conserve pas moins quelque influence locale. En mars, il était parvenu à « imposer » au conseil municipal l'élection au poste de maire d'un de ses hommes liges, Claude Lagache, ce dernier ne cachant pas qu'il est chargé d'assurer l'intérim pendant les deux années d'inéligibilité de M. Mellick. Le 12 mars, à Arras, le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, ne cachait pas son agacement et n'hésitait pas à rappeler à l'ordre les élus pour qu'ils se plient à un comportement éthique.

La section locale du PS a donc voté pour désigner Bernard Seux comme candidat à la législative partielle. Vice-président du conseil général, M. Seux a été le premier adjoint de M. Mellick à la mairie de Béthune et a même occupé le fauteuil de maire, quelques mois, en 1993, quand M. Mellick avait dû démissionner pour cause de cumul de mandats, avant de retrouver son siège quand il quitta le conseil général, en mars 1994. Mais aujourd'hui M. Seux a pris ses distances avec M. Mellick et bénéficie du soutien appuyé du président du conseil général, le sénateur Roland Huguet. Du coup, le député démissionnaire, s'il s'est plié au vote de la section socialiste, a favorisé la candidature concurrente d'un membre de Radical, Francis Lainé, s'attirant, au passage, la condamnation de Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération socialiste du Pas-de-Calais.

VICTOIRE SYMBOLIQUE

Outre le trouble-fête de Radical, Bernard Seux devra affronter, à gauche, le communiste Lucien Andriès (14,1 % aux législatives de 1993), qui a reconquis, en juin 1995, la mairie de Lillers perdue en 1989 au profit d'un socialiste proche de M. Mellick. A droite, le conseiller général et conseiller régional RPR André Flajolet, qui avait obtenu 31,5 % contre 36 % à Jacques Mellick au premier tour des législatives de 1993, devra, lui, affronter une candidate sans étiquette, Marie-France Deleflie, soutenue par le maire de Valenciennes, Jean-Louis Borloo.

En décembre, au lendemain de la condamnation de Jacques Mellick, Mme Deleflie remportait une victoire symbolique en battant Jacques Mellick, fils du député démissionnaire, lors de la cantonale partielle de Béthune-nord. Trois autres candidats, Alain Dubois (Génération écologie), Régis Debliqui (Lutte ouvrière) et Didier Deville (Front national) ajoutent à l'incertitude du scrutin.

Yves Jouannic

Paris dément négocier avec le GIA sur le sort des sept moines enlevés

LE QUAI D'ORSAY a indiqué pour la première fois, jeudi 9 mai, que la France ne négocie pas avec le Groupe islamique armé (GIA) en vue de la libération des sept moines enlevés, le 27 mars, en Algérie. *« Nous avons, dès l'origine, demandé la libération des religieux dans les meilleurs délais. Nous ne sommes engagés dans aucune tractation à ce sujet »*, a affirmé un porte-parole, mettant fin aux spéculations sur le rôle de Jean-Charles Marchiani, actuel préfet du Var – qui avait négocié la libération des otages français du Liban et celle des deux pilotes détenus par les Serbes de Bosnie –, et sur une visite récente en Algérie d'Yves Bonnet, député UDF, ancien patron de la direction de la surveillance du territoire (DST).

La présence de M. Marchiani à Alger a été démentie. Quant à M. Bonnet, il a indiqué que les moines sont en vie, selon la *« conviction »* des autorités algériennes.

« Plus le temps passe, plus l'inquiétude grandit », a déclaré, jeudi à Paris, Mgr Pierre Claverie, évêque d'Oran. Il a affiché un relatif scepticisme sur le communiqué du GIA publié le 25 avril, assurant que les moines étaient vivants mais menacés d'*« égorgement »* si des islamistes détenus en France et en Algérie n'étaient pas relâchés. A son avis, *« si c'est un communiqué du GIA, il n'y a aucune preuve matérielle qu'il vienne des groupes qui détiennent les moines »*.

L'évêque d'Oran a souligné la solidarité de la population algérienne, évoquant même une *« relégitimation »* de la présence chrétienne dans ce pays. Il n'a pas souhaité de *« dramatisation »* dans l'opinion française sur le sort des moines, mais *« un rappel discret et constant »*. Mgr Claverie vient de publier *Lettres et Messages d'Algérie*, livre-témoignage sur l'évolution récente de l'Algérie (Ed. Karthala, 223 p. 120 F).

Henri Tincq

Dans « Le Monde dossiers et documents » du mois de mai

« Le Dernier Etat du monde » décrit les effets de la mondialisation des échanges. En Asie, où la Chine, par ses manœuvres politico-économiques, déséquilibre le Japon en crise et les « dragons » voisins en pleine expansion. En Europe, où les pays de l'Est surveillent une Russie politiquement instable, où l'Union européenne est fragilisée face aux Etats-Unis par une faible croissance et par le chômage.

« Le Dernier Etat de la France » décrit une conjoncture maussade qui impose une remise en question difficile pour l'Etat, les partenaires sociaux et les entreprises. Dans **« Les Clés de l'info »**, un dossier sur la construction de l'Europe politique. Au sommaire également, la zone franche en Corse et la science face à l'épidémie de la « vache folle ».

★ **En vente chez tous les marchands de journaux. 12 francs.**

